



Faculté des lettres et sciences humaines

Institut des sciences de la communication et de la cognition

La subjectivité et l'expressivité dans la communication : entre montrer, dire et faire

Thèse présentée par

Jonathan Steimer

Pour le titre de docteur en sciences humaines et sociales

Directeur de thèse: Professeur Louis de Saussure, Université de Neuchâtel, Suisse

Membres du jury : Professeure Gorgeta Cislaru, Université Sorbonne Nouvelle, France
Professeur Dominique Legallois, Université Sorbonne Nouvelle, France
Professeur Didier Maillat, Université de Fribourg, Suisse

Soutenue le 31 mars 2026

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Louis de Saussure, directeur de thèse, professeur, Université de Neuchâtel ; Mme Georgeta Cislaru, professeure, Université Paris 3 Sorbonne et Institut de France ; M. Dominique Legallois, professeur, Université Paris 3 Sorbonne ; M. Didier Maillat, professeur, Université de Fribourg autorise l'impression de la thèse présentée par M. Jonathan Steimer en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 31 mars 2026

Diana Hojjanika
p.d.

La doyenne
Kristina Schulz

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier mon directeur de thèse M. Louis de Saussure, qui m'a offert l'opportunité d'effectuer ce travail en m'engageant comme assistant-doctorant au sein de l'Institut de la communication et de la cognition de l'Université de Neuchâtel. Je le remercie également pour son soutien au cours de mes années passées dans l'université et concernant la rédaction de ma thèse.

Je remercie également les professeurs Tim Wharton, Manuel Padilla Cruz, Anna Piata et Elly Ifantidou pour m'avoir donné la possibilité de participer à des colloques enrichissants, à travers lesquels j'ai pu rencontrer des chercheurs aux profils variés et ainsi élargir mon horizon de pensée.

Je tiens aussi à remercier mes collègues de l'Université de Neuchâtel, avec qui j'ai pu partager plusieurs moments conviviaux, et qui ont rendu mon environnement de travail très agréable. Je remercie aussi les autres membres du corps professoral de l'institut, Diana Mazzarella, Fabrice Clément, Thierry Herman, qui ont contribué à entretenir cette atmosphère positive et constructive. Ma gratitude va également à Fabienne Voirin, secrétaire de l'Institut, pour sa bonne humeur contagieuse, toujours disponible et disposée à aider.

Résumé

Ce travail de thèse porte sur la subjectivité et l'expressivité dans la communication. Il s'intéresse ainsi à la communication des émotions, des attitudes, des appréciations ou encore des positionnements du locuteur qui accompagne la communication dite « objective », laquelle apparaît sous une forme descriptive et propositionnelle.

Afin de disposer d'outils méthodiques et interprétatifs permettant de traiter plusieurs phénomènes de communication en lien avec l'expression de la subjectivité, le travail commence par un état de l'art qui introduit les différents cadres théoriques relatifs au courant de la pragmatique. Cet état de l'art présente d'abord les connaissances scientifiques concernant les émotions et leur communication, puis expose ensuite différentes théories et notions de pertinentes de la pragmatique pour traiter les manifestations de la subjectivité et de l'expressivité dans la communication. Dans cette partie, une importante section est notamment consacrée aux apports du linguiste Charles Bally.

La suite du travail est divisée en trois parties principales. La première partie se concentre sur la communication paraverbale, en se concentrant sur l'intonation. La deuxième partie s'intéresse aux formes plus linguistiques de la communication subjective, à savoir les métaphores, les adjectifs épithètes et les interjections. Enfin, la dernière partie interroge la problématique de l'intention dans la communication, mise en jeu par la communication paraverbale et spontanée souvent présente dans l'expression de la subjectivité.

Mots-clés : pragmatique, subjectivité, expressivité, communication paraverbale, émotions, attitudes, actes illocutoires, actes perlocutoires, intention, explicature, implicature, information périphérique, information procédurale, Charles Bally.

Summary

This doctoral thesis focuses on subjectivity and expressiveness in communication. It examines the communication of emotions, attitudes, opinions, and speaker stances that accompany so-called "objective" communication, which appears in a descriptive and propositional form.

To provide methodological and interpretive tools for addressing various communication phenomena related to the expression of subjectivity, the thesis begins with a review of the literature, introducing the different theoretical frameworks within the field of pragmatics. This review presents scientific knowledge concerning emotions and their communication, and then outlines various relevant theories and concepts from pragmatics for addressing the manifestations of subjectivity and expressiveness in communication. In this part, an important section is devoted in particular to the contributions of the linguist Charles Bally.

The remainder of the thesis is divided into three main parts. The first part focuses on paraverbal communication, specifically intonation. The second part focuses on the more linguistic forms of subjective communication, namely metaphors, epithets, and interjections. Finally, the last section examines the issue of intention in communication, as brought into play by the paraverbal and spontaneous communication often present in the expression of subjectivity.

Keywords: pragmatics, subjectivity, expressiveness, paraverbal communication, emotions, attitudes, illocutionary acts, perlocutionary acts, intention, explication, implicature, peripheral information, procedural information, Charles Bally.

Table des matières

1. Introduction.....	7
1.1 La pragmatique	8
1.2 Le langage et la communication	11
1.3 L'expression et la communication naturelles au regard de la pragmatique	15
1.4 Exposition du travail.....	17
2. La pragmatique et la communication subjective : état de la recherche.....	19
2.1 Les émotions et la communication	19
2.1.1 Qu'est-ce qu'une émotion ?	19
2.1.2 Les émotions en philosophie et dans l'histoire des idées	21
2.1.3 Les émotions et la communication	30
2.1.4 Résumé des problématiques	37
2.2 La subjectivité et l'expressivité : Charles Bally et ses contemporains.....	40
2.2.1 Les idées de Charles Bally	40
2.2.2 Albert Sechehaye	51
2.2.3 Henri Frei.....	52
2.2.4 Conclusion et critiques.....	55
2.3 Les actes de langage	58
2.3.1 Exposition du cadre théorique	58
2.3.2 Discussion de la notion de convention chez Austin	61
2.3.3 Les catégories d'actes illocutoires et leur visée perlocutoire	66
2.3.4 Conclusion	74
2.4 La signification et la communication chez Paul Herbert Grice	75
2.5 La Théorie de la pertinence	81
2.5.1 Base théorique.....	81
2.5.2 L'explicite et l'implicite	86
2.5.3 Les actes de langage dans la Théorie de la pertinence	92
2.6 Autres formes implicites et périphériques de communication	95
2.6.1 Implicatures conventionnelles et actes de langage d'ordre supérieur	95
2.6.2 Actes illocutoires périphériques	103
3. Actes de langage et expressivité.....	113
3.1 Les actes expressifs.....	113

3.2 Les exclamations.....	116
3.3 Expressivité intégrée	120
3.3.1 Expressivité centrale et périphérique	120
3.3.2 Expressivité et implicatures	128
3.3.3 Expressivité et effets perlocutoires	132
3.4 Ironie et expressivité	137
4. La subjectivité et les attitudes dans la langue	145
4.1 Métaphores et hyperboles.....	145
4.1.1 Des métaphores conventionnelles aux métaphores poétiques	145
4.1.2. Objectivité et subjectivité des métaphores.....	150
4.1.3 L'expressivité des hyperboles	155
4.2 Attitudes portées par les adjectifs épithètes	156
4.2.1 Introduction.....	156
4.2.2 L'expressivité et les adjectifs épithètes	160
4.2.3 Le fonctionnement des AE expressifs.....	166
4.2.4 Expressivité intensificatrice	173
4.3 Les interjections.....	175
4.3.1 Une tentative de catégorisation	176
4.3.2 Les interjections primaires : comment elles communiquent.....	180
5. Les attitudes dans la communication : ostension, coopération et sociabilité	193
5.1. Arrière-plan théorique.....	193
5.2 Communication animale et communication humaine : intention et information	195
5.3. Coopération et socialisation.....	201
5.4 L'intention communicative	207
5.5 Les émotions et la communication ostensive	213
6. Conclusion	221
7. Bibliographie	229

1. Introduction

Le présent travail s'intéresse à la communication des émotions et des attitudes dans les interactions ordinaires, partant du fait qu'elles manifestent la subjectivité du locuteur. Si on étudiera par la suite comment la subjectivité peut être définie, on peut déjà dire ici qu'elle se distingue de la réalité objective, qui elle peut être conçue comme une représentation intellectuelle et « factuelle » du monde. En ce sens, la communication fait intervenir un objet intellectuel auquel le locuteur se rapporte subjectivement d'une certaine manière : on parle souvent à ce propos de contenu propositionnel et d'attitude propositionnelle. Ainsi, lorsque quelqu'un exprime « J'ai réussi mes examens ! », il communique quelque chose comme « *Je suis heureux* d'avoir réussi mes examens (!) », avec une attitude propositionnelle (i.e. je suis heureux) portant sur un contenu propositionnel (i.e. la réussite des examens). Mais communique-t-il exactement cela ? Et comment le communique-t-il ? Et puis encore : pourquoi ? Ce travail vise à explorer dans les détails les différents emplois d'attitudes dans la communication, et notamment leur relation avec les autres informations auxquelles elles peuvent être liées. Il cherchera à expliquer ce que ces attitudes communiquent et comment elles communiquent, ainsi que leur « raison d'être », en partant de l'idée que ce que nous exprimons se trouve toujours exprimé dans certains contextes, liés à différents enjeux communicatifs et relationnels.

En linguistique, la place de la subjectivité dans le discours est une question qui a été traitée assez tardivement. Car la subjectivité apparaît en quelque sorte comme un élément annexe au langage, lequel a pour fonction première de représenter des idées avec des mots, et d'assembler ces idées pour constituer des phrases qui représentent le monde. Or l'expression de la subjectivité vise moins à représenter le monde qu'à se positionner face à lui, c'est pourquoi elle peut entretenir un rapport varié avec l'expression verbale. Si la subjectivité peut évidemment être représentée linguistiquement (en particulier par l'emploi du pronom *je*), elle peut aussi se présenter sous des formes plus obscures et implicites, qui ne reposent pas directement sur le langage, ou du moins pas sur un usage explicite du langage. L'intérêt de ce travail sera alors aussi d'examiner comment l'expression de la subjectivité, en particulier affective, interagit avec l'expression linguistique.

Si les premières recherches en linguistique et en philosophie du langage ont longtemps laissé de côté la dimension subjective à l'œuvre dans la communication, il existe cependant aujourd'hui quantité de travaux sur la subjectivité dans le discours. Parmi différentes approches qui ont clairement leur mérite, il est apparu approprié de s'appuyer sur l'approche de la *pragmatique cognitive* et celle de la *théorie des actes de langage*. En abordant le langage d'un point de vue plus large, au sein de la communication, ces deux théories affiliées à la pragmatique permettent de prendre en compte les intentions des communicants et le contexte social, et se présentent comme des approches et des méthodes pertinentes pour travailler sur cette question.

Dans cette introduction, je défriche le terrain en présentant le cadre théorique et les premières idées générales à partir desquelles peut être pensée la communication des émotions et des attitudes, qui, en lien avec les désirs et les intérêts du locuteur, sont le propre de la

subjectivité. L'état de la recherche développera ensuite ces premières considérations en profondeur, et permettra de fournir un bon socle théorique pour poursuivre les analyses à mener sur le sujet. Je vais donc commencer par présenter en quoi consiste l'approche de la pragmatique cognitive, puis sa conception du langage et de la communication. Je présenterai ensuite les premiers enjeux relatifs à l'expression et à la communication naturelles des émotions et des attitudes à partir de ce cadre de recherche.

1.1 La pragmatique

En linguistique, on peut dire que le terme de « pragmatique » est né dans son acception la plus actuelle avec Charles Morris (1938, p. 30), qui la définissait alors comme « la relation des signes à leurs utilisateurs ». Il distinguait alors la pragmatique de la sémantique, portant sur « la relation des signes à ce qu'ils représentent » et de la syntaxe, qui se rapporte « à la relation des signes entre eux ». En fait, Charles Morris a proposé cette acception de la pragmatique partant d'une interprétation personnelle et remaniée des idées amenées par Charles Sanders Peirce¹, qui fut, vers la fin du XIX^e siècle, avec William James, le fondateur du pragmatisme en philosophie. À cette époque, le pragmatisme s'est avancé comme un projet philosophique et scientifique partant de l'idée de ne pas considérer la connaissance comme vérité en soi, mais en relation avec ses effets dans le monde, c'est-à-dire aux effets que les idées peuvent produire dans la réalité. Ainsi dans ce paradigme, nos représentations et nos croyances sont fortement liées à la réalité pratique, les connaissances étant vérifiées par les succès rencontrés par leur utilisation dans le monde : les connaissances ne seraient autres que des croyances ou des dispositions par lesquelles nous entreprenons nos actions avec réussite ou efficacité. Peirce écrit (1965, §2.148) : « une véritable croyance ou opinion est quelque chose sur la base de quoi un homme est prêt à agir ; c'est par conséquent en un sens général, une habitude »². On trouve dans cette formulation une conception selon laquelle les représentations sont tournées vers l'action et que les représentations vraies sont les plus solides, notamment en tant qu'elles guident notre comportement de manière fiable. Malheureusement, la théorie sémiotique de Peirce s'avère trop complexe pour fournir une explication claire et utile sur le fonctionnement du langage et de la communication ; et de fait, les chercheurs en pragmatique ne s'appuient que très peu sur ses travaux.

Après Peirce, l'aspect communicatif du langage sera provisoirement occulté par deux nouveaux courants, avec d'un côté celui de la linguistique de Ferdinand de Saussure, s'intéressant à la langue et à sa structure (sans investiguer la parole), et de l'autre, celui de la sémantique formelle de Bertrand Russell, qui poursuivant l'approche analytique de Frege, va s'engager dans une analyse logique du langage, sans prendre en considération son emploi par les

¹ Alors que Saussure (1916[1976]) définissait un signe comme constitué d'une double face signifié-signifiant, Peirce (1965, §2.274) concevait celui-ci comme ayant trois composantes ; le signifiant, l'objet et l'interprétant. C'est à partir de cette notion d'interprétant que Morris a élaboré sa notion de *pragmatique*.

² Traduction de Claudine Tiercelin (1993, p. 81).

locuteurs dans les interactions. La pragmatique dans sa forme moderne, comme domaine de la linguistique, est en fait née dans les années 1950 autour de ce qu'on a plus tard appelé la *philosophie du langage ordinaire*. En réaction à l'approche russellienne, des philosophes comme Wittgenstein et Strawson commencèrent à pointer l'insuffisance des explications logiques, et se mirent à étudier le langage dans une approche pratique, tentant de rendre compte de la dimension communicative de la signification, élargie à son usage concret dans l'interaction. Strawson inspirera Austin, qui va partir de l'idée de la communication comme une forme d'action. Dans cette nouvelle approche, les interlocuteurs sont alors perçus comme des acteurs qui établissent ou reflètent certains rapports sociaux à travers le langage : on parle du paradigme des *actes de langage* (ou *speech acts* en anglais) pour désigner cette approche. En parallèle, à la même époque, le philosophe Paul Herbert Grice va prendre un point de vue plus psychologique sur la communication, en mettant l'accent sur le contexte d'énonciation et les intentions des locuteurs. Selon lui, l'expression linguistique, à travers un code symbolique, est avant tout un moyen privilégié pour ses utilisateurs de manifester des intentions, qui sont finalement captées cognitivement, par une mise en rapport de l'expression avec le contexte et en lien avec des objectifs pratiques. Les idées apportées par Grice vont notamment avoir une retombée importante sur Dan Sperber et Deirdre Wilson, qui en 1986, publieront *Relevance Theory*. Les deux chercheurs y proposent une théorie du langage et de la communication qui s'inscrit dans une conception résolument cognitive, en considérant l'esprit comme un système de traitement de l'information, et l'être humain comme porteur d'une capacité de métareprésentation. Cette notion se trouvait déjà en germe chez Grice dans sa définition de la communication non-naturelle (Grice, 1957), mais elle est également tributaire des travaux apportés par la révolution cognitive amorcée par Noam Chomsky (1957) et poursuivie par Jerry Fodor (1983). En fait, le concept de métareprésentation provient de la notion plus générale de « théorie de l'esprit », qui désigne la capacité que détient l'être humain à attribuer des états mentaux à autrui. La théorie de l'esprit trouve sans doute son origine chez Heider et Simmel (1944), qui ont présenté une expérience où se déplacent des objets inanimés, à travers lesquels les observateurs ne peuvent s'empêcher d'attribuer des intentions ; mais la notion a été officiellement employée plus tard, par Premack et Woodruff (1978) dans l'étude de la communication animale.

Ainsi, Selon Sperber et Wilson, la communication n'est pas fondamentalement liée au langage, mais à des capacités cognitives plus étendues et globales, dont celle de métareprésentation. Comme l'avait déjà fait remarquer Grice (1957), la communication humaine a ceci de spécifique que les locuteurs interprètent les énoncés et les actes communicatifs en attribuant des intentions à autrui. Si le langage est un moyen privilégié de coder des représentations et des intentions informatives, sa fonction communicative se trouve aussi « secondée » par un traitement non directement linguistique, mais cognitif, sans lequel la communication telle qu'elle existe chez les êtres humains serait impossible.

Cela étant, la pragmatique va continuer de se développer, parce que les concepts passent par le langage, de composer avec la sémantique, avec laquelle elle cherchera justement à

repenser la relation. Au départ, en effet, la pragmatique d'Austin et celle de Grice ont d'abord été conçues comme une nouvelle approche du langage et de sa fonction communicative, respectivement à travers sa dimension sociale et sa dimension cognitive, venant s'ajouter à la dimension du sens traitée par la sémantique. Cette approche de la pragmatique, qui a d'abord été conçue comme un *après la sémantique*, ne permet toutefois pas de traiter la relation plus complexe qui relie une signification abstraite au sens particulier dans la communication. En réalité, la pragmatique n'est pas coupée de la sémantique comme la sémantique l'est de la syntaxe ; car la pragmatique s'appuie fortement sur les signes linguistiques qui possèdent déjà une signification conventionnelle. Or simultanément, comme le sens d'un énoncé dépend toujours d'un contexte de communication, la sémantique convoque toujours la pragmatique à différents degrés. De sorte que si la syntaxe et la sémantique permettent de fixer une première signification à une suite d'unités linguistiques, le sens n'advient que par une contextualisation et une fixation de cette signification qui demande de comprendre ce qui veut être signifié par le locuteur³. Ainsi la sémantique n'est pas réellement indépendante de la pragmatique, elle en est même en partie le produit : certains auteurs considèrent que c'est en attribuant des intentions aux signes exprimés que ceux-ci ont pu se sédimer dans la forme publique d'un langage commun (Grice, 1982 ; Origgi & Sperber, 2000). La pragmatique ne se réduit donc pas simplement à une opération annexe à la sémantique, laquelle offrirait des significations sous-déterminées ; elle agit parfois aussi *hors de* ou *contre* la sémantique, comme avec les expressions métaphoriques et ironiques par exemple. Ainsi, plutôt que de dire que la sémantique concerne la signification des phrases et la pragmatique le sens des énoncés, il faudrait plutôt dire (Carston, 1998) que la première porte sur le code linguistique, alors que la seconde désigne les processus cognitifs d'inférence.

Avec Sperber & Wilson (1986[1995]), un nouveau concept sera aussi posé pour appréhender la communication, celui de *pertinence*. La pertinence peut se comprendre comme le traitement pragmatique de l'esprit devant des informations signifiantes, elle permet d'expliquer pourquoi un énoncé prend un sens spécifique parmi tous ceux qu'il peut prendre dans la communication. Ce traitement pragmatique s'explique par le fait que les locuteurs communiquent avec certaines motivations dans certains contextes, c'est-à-dire de manière utilitariste, comme l'avait déjà relevé le linguiste Oswald Ducrot (1972, p. 9-10). Ce travail visera donc notamment à étudier et à rendre compte de la relation qu'il peut exister entre cette notion de pertinence et la subjectivité, qui n'a que très récemment été problématisée (Wharton et al., 2021).

Sous un autre angle, et pour reprendre la célèbre formule de Ryle (1949) en l'appliquant à la question de la communication, on peut dire que la pragmatique s'intéresse au *fantôme dans la machine* sans lequel la communication serait semblable voire identique à celle des robots ou des animaux. Mais cette définition n'est peut-être pas la meilleure, sachant que l'esprit fonctionne lui aussi comme une sorte de machine à certains égards, effectuant des opérations non-

³ J'utilise le mot *locuteur* dans un sens générique, sans spécification du genre, notamment pour des raisons de lisibilité et d'esthétisme. J'appliquerai aussi ce principe pour d'autres termes de ce travail, comme ceux de *destinataire* ou d'*émetteur*.

conscientes qui ne visent pas seulement à attribuer du sens aux mots, mais à relier des idées pour les rendre pertinentes : c'est ce que la pragmatique qualifie aujourd'hui d'*information procédurale*. Bien qu'elles s'en rapprochent, les procédures ne sont pas des opérations logiques à proprement parler, mais des indications sur la relation que peuvent entretenir certaines idées ou propositions. Les connecteurs discursifs (e.g. *bien que, mais, toutefois*), comme celui que j'ai utilisé dans la phrase précédente, illustrent bien le caractère procédural de certains termes linguistiques, qu'on trouve aussi avec les pronoms et les démonstratifs, ainsi que, et c'est ce qu'on verra justement dans ce travail, les signes paralinguistiques tels que les gestes, les mimiques ou l'intonation.

Enfin, la pragmatique doit aussi composer avec des éléments plus problématiques, qui mettent en jeu une communication « non-cognitive » ou partiellement cognitive, qui échappe à la représentation conceptuelle. En effet, certaines figures de style, comme les métaphores créatives, ou certains gestes communicatifs, paraissent ne pas pouvoir être traités clairement et objectivement par une conscience conceptuelle, mais semblent être « réceptionnés » d'une autre manière, par l'imagination, le ressenti ou les profondeurs d'une mémoire corporelle plus informelle et par conséquent indicible.

D'après ce qui a été dit jusqu'ici, on peut restituer les différents points de divergence et de complémentarité⁴ entre la sémantique et la pragmatique par ce schéma.

Sémantique	Pragmatique
Consiste dans l'encodage et le décodage de signes (linguistiques)	Consiste à émettre des indices et à pratiquer des inférences
Se rapporte à des contenus descriptifs	Se rapporte à des contenus « indicatifs »
S'intéresse aux phrases	S'intéresse aux énoncés
S'intéresse au sens explicite et/ou littéral	S'intéresse au sens implicite et/ou figuré
Ne prend pas en compte le contexte	Prend en compte le contexte

En notant toutefois, comme on le verra dans ce travail, que la sémantique participe de la pragmatique, et que les conventions sémantiques permettent de déterminer certaines conventions pragmatiques⁵. La pragmatique est donc dépendante de la sémantique dans un premier temps, qui permet de fournir une base nécessaire à partir de laquelle la communication peut se réaliser avec un degré de réussite suffisant.

1.2 Le langage et la communication

Après Grice, la Théorie de la pertinence a également donné un socle scientifique à la communication et à la manière dont le langage est employé. Selon elle, étant donné que la communication humaine s'inscrit dans une longue histoire biologique et sociale, il faudrait envisager que les informations que l'on partage ou désire partager obéissent à un principe de

⁴ Cette distinction est pour l'essentiel reprise à Bach (1997).

⁵ Sur la signification des mots et leur interprétation en contexte, voir par exemple Recanatì (2007).

pertinence en vertu de la Théorie de l'Évolution. Ainsi, pour Sperber & Wilson (1995, p. 125), la communication doit être saisie dans une logique économique de coût-bénéfice, c'est-à-dire dans une logique d'utilité et d'efficacité, car la production et la saisie de l'information demandent un effort, et l'être humain cherche à minimiser ses efforts tout en cherchant à maximiser les résultats qu'il peut en obtenir. De plus, l'approche évolutionnaire amène également à considérer que la communication s'effectue de manière relativement « intéressée » : nous communiquons avant tout pour influencer le destinataire, pour produire certains effets (et non pas « gratuitement » ou sans volonté de changer les représentations ou le comportement d'autrui). De plus, et c'est ce qu'on traitera dans ce travail, l'intérêt communicatif dépend du contexte de communication, ce qui fait que les énonciations se manifestent différemment selon qu'elles se présentent dans l'interaction quotidienne, dans l'art (roman, poésie) ou encore dans les milieux professionnels et institutionnels. En ce sens, l'expression de notre subjectivité et le style de communication sont toujours filtrés ou contraints par des facteurs sociaux voire culturels, et l'expression des émotions et des attitudes n'est pas exempte de ces facteurs.

Concernant sa théorie du langage, la Théorie de la pertinence s'appuie sur le paradigme épistémologique propre au cognitivisme de Noam Chomsky et de Jerry Fodor ; elle rejette la vision et l'approche externaliste du langage⁶, et adhère à une conception mentaliste selon laquelle les signes linguistiques servent d'abord à une médiation entre la pensée et la réalité. Selon eux, le langage sert fondamentalement à stocker des informations avant de servir à les transmettre, informations qui « préexistent » de manière latente en tant que concepts dans le cerveau des êtres humains. Ce qui implique que le langage est d'abord un support de la pensée bien avant d'être la matière qui la détermine et la conditionne. En effet, s'il est certainement impossible de penser de manière articulée sans langage (Davidson, 1975[2001] ; Dennett, 1996), cela ne signifie pas que la pensée s'identifie à la langue ou qu'elle est constituée par cette dernière. Si la pensée peut être prisonnière du langage, c'est dans le fait que les différentes langues établissent des catégories plus ou moins arbitraires, auxquelles l'esprit est constamment ramené pour penser (Slobin, 1991). Néanmoins, le caractère social de la langue, qui sert d'appui à la pensée, ne possède pas une influence fatale qui empêcherait celle-ci de s'en extraire : il est possible pour l'esprit de contourner ces problèmes susceptibles de limiter et de circonscrire arbitrairement ses représentations et la communication de celles-ci. La pensée subit certainement l'influence de la langue, mais elle reste toutefois capable de jouer avec elle, en conservant une créativité et une flexibilité qui fournissent d'ailleurs une preuve de son indépendance face à celle-ci. De plus, selon la Théorie de la pertinence, il existerait beaucoup plus de concepts dans l'esprit que ceux qui sont utilisés par une langue (Sperber & Wilson, 1998)⁷, ce qui pousse à déduire que les concepts établis par la langue sont d'abord ceux qui sont les plus utiles à la communication et

⁶ Noter toutefois que certains chercheurs et linguistes affiliés au courant pragmatique rejettent la théorie de la *Grammaire Universelle* de Chomsky (Tomasello, 2003 ; Evans & Levinson, 2009 ; Everett, 2012) et que d'autres restent sceptiques (Scott-Phillips, 2015).

⁷ Sur ce point, la Théorie de la pertinence se départit de la conception de Jerry Fodor (1975), pour qui le lexique de la langue instancie « fidèlement » nos concepts mentaux, parce que les concepts seraient formés en vue de la communication.

aux rapports sociaux en général. En fait, la pensée est influencée par la langue dans le sens où elle trouve des idées offertes à « portée de main » par celle-ci, mais la pensée ne doit pas être saisie comme une simple intériorisation de la langue. Fondamentalement, la langue est un moyen d'accéder à des concepts ; mais elle ne les crée pas elle-même, elle permet plutôt de les « matérialiser » et de leur donner une forme publique. En leur donnant un caractère acoustique (et visuel avec l'écriture), la langue publique permet d'ancrer des idées dans la mémoire pour faciliter les opérations de l'esprit et permettre son développement. Ainsi contre Whorf (1956), la langue ne doit pas être comprise comme un système de signes arbitraires qui modifie directement la pensée. Par ailleurs, le fait qu'il existe des signes polysémiques ou des variations entre les langues n'a pas d'impact significatif sur la pensée, qui s'accommode du matériau linguistique pour accéder à et transmettre à peu près tous les concepts qu'elle peut viser. À la rigueur, on peut dire que certaines langues sont plus implicites que d'autres. Par exemple, il n'existe pas de terme en français pour désigner « les frères et sœurs », alors que ce terme existe en anglais et en allemand (avec *siblings* et *Geschwister*) ; mais la langue française n'empêche pas les francophones d'exprimer et de penser ce concept, ils le font simplement de façon plus indirecte (Sperber & Wilson, 1998).

La thèse selon laquelle les concepts existent déjà de manière latente dans l'esprit remonte à Descartes et même à Platon. Et il paraît relativement logique que si la constitution historique des langues est un phénomène social, cette constitution doit reposer sur une certaine structure universelle de l'esprit sans laquelle il aurait certainement été beaucoup plus difficile de s'entendre lors de la création de nouveaux termes. Dans sa *Critique de la raison pure* (1781), Kant avait défendu l'idée de catégories de l'entendement à travers lesquelles la réalité sensible était filtrée et conceptualisée, tandis que les recherches récentes en neurosciences (Dehaene, 2020) viennent confirmer la thèse d'une structuration cérébrale universelle qui prédéfinit d'avance la manière par laquelle les stimuli sont catégorisés et par suite la manière dont la réalité est représentée à travers le langage. L'influence de la langue sur la pensée consiste seulement, dans certains cas, à attirer l'esprit vers certaines idées, et d'explicitier certains faits qui pourraient rester implicites⁸.

La Théorie de la pertinence rejoint également la conception modulaire du langage défendue par Fodor (1983) et envisagée par Chomsky (1980), selon laquelle la fonction linguistique appartient à un module cérébral spécifique. Il faut comprendre ici la notion de module dans un sens fonctionnel, et non dans un sens directement anatomique, car l'usage du langage implique plusieurs aires du cerveau liées à la motricité et à la perception, autant qu'à la sémantique proprement dite. Les parties corticales consacrées à la dimension conceptuelle du langage comprendraient le lobe pariétal inférieur, le lobe temporal inférieur et latéral, ainsi que le gyrus angulaire (Binder *et al.*, 2009). Ainsi, bien qu'il soit constaté que certaines aires cérébrales sont plus directement dédiées aux fonctions linguistiques (comme la production, le décodage ou

⁸ Par exemple, l'espagnol distingue le verbe *estar* du verbe *ser* pour le verbe *être* en français : *estar* sert à désigner des états transitoires, alors que *ser* désigne des états permanents. Cette précision n'a toutefois pas d'effet substantiel sur la pensée, et s'avère par ailleurs parfois malvenue pour catégoriser certaines situations.

l'interprétation), il n'est généralement pas possible de découper les différentes tâches linguistiques pour les rapporter à des zones cérébrales ou des circuits neurologiques précis. Par ailleurs, la question de l'origine d'un module linguistique fait actuellement l'objet d'un débat scientifique opposant la vision « émergentiste » et disruptive de Chomsky (1980) à la vision plus conforme à la théorie darwinienne de l'évolution (Pinker & Bloom, 1990), selon laquelle la faculté de langage se serait développée progressivement à partir de la communication et en s'appuyant sur d'autres facultés mentales. Cela étant dit, la Théorie de la pertinence considère que le traitement pragmatique de l'information n'appartient pas au module linguistique, mais à un *module central* (Fodor, 1983), impliqué dans la fixation de croyance et la prise de décision. Si Sperber (1994) a par la suite abandonné la notion de module central pour celle de modularité massive, il demeure que la partie cognitive impliquée dans le traitement du sens contextuel ne s'effectue pas au seul niveau linguistique, mais qu'elle est relayée par des fonctions cognitives « supérieures » non linguistiques.

Au niveau communicatif, la pragmatique, et en particulier la Théorie de la pertinence, rejette l'idée que les interlocuteurs transmettent des idées à travers un code qui est ensuite décodé, un modèle généralement attribué à Shannon & Weaver (1949), mais qu'on retrouve aussi chez Millikan (1984) ou Skyrms (2010). Premièrement, s'il y a effectivement un encodage de la pensée à travers le langage, cet encodage peut parfois être très rudimentaire, apportant uniquement l'information minimale nécessaire à partir de laquelle le destinataire infère ensuite le contenu informatif que l'émetteur cherche à communiquer ; ce qu'on peut notamment constater dans l'emploi généralisé des anaphores. Deuxièmement, et par corollaire, il n'est nullement nécessaire que la représentation communiquée par l'émetteur soit identique à celle que va récupérer le destinataire (Sperber & Wilson 1995, p. 192-193). Si la communication s'inscrit dans une visée pratique, alors il suffit que le destinataire se représente quelque chose qui ressemble suffisamment à la représentation visée par l'émetteur pour que la communication aboutisse avec succès. Autrement dit, la communication n'est jamais parfaite, et n'a pas besoin de l'être ; il n'y a pas de duplication de l'information, mais seulement l'activation d'une représentation qui partage une pertinence informative égale à celle que l'émetteur veut transmettre (en vue de produire certains effets). On pourrait déjà dire ici que le degré de clarté et de précision de l'information encodée dépend en fait du contexte de communication, et en ce sens, le développement syntaxique et sémantique des langues, qui permet d'offrir des informations dans une forme stable et relativement objective, est lié à une visée d'univocité et de clarté, qui a notamment émergé pour répondre à des normes de « publicité » exigées par les structures socio-institutionnelles. Toutefois, pour des raisons pratiques de flexibilité communicationnelle, on constate que les langues conservent toujours une part d'indétermination et d'ambiguïté ; phénomène qui met aussi en lumière l'indépendance et la primauté de la pensée sur le langage. En résumé, le langage externe est sans aucun doute un puissant outil de communication, favorisant grandement l'extériorisation de nos représentations (et soutenant nos facultés

cognitives), mais il est également lié au développement de la réalité sociale, et sous cet aspect, il témoigne également des rapports communicatifs et sociaux des êtres humains.

Avant de traiter des émotions et de leur mode de communication en détail, je propose d'abord de faire une première observation sur ce qu'on peut déjà appeler ici la communication naturelle, par opposition à une communication linguistique, qui bien qu'ayant des fondements naturels, est une création sociale et culturelle.

1.3 L'expression et la communication naturelles au regard de la pragmatique

L'expression et la communication naturelles renvoient ici dans une large mesure à l'expression et à la communication non-verbales⁹. Étant donné que mon travail portera en grande partie sur le non-verbal, il apparaît approprié d'en dire déjà quelques mots, car le terme *naturel* est polysémique et quelque peu problématique : il faut distinguer deux acceptions principales de ce terme.

En un premier sens, le terme *naturel* désigne ce qui est spontané et s'oppose à ce qui est réfléchi, contraint ou encore simulé. Du point de vue de la communication, devrait être considéré comme naturel dans cette acception ce qui n'est pas réellement intentionnel, et par suite, ce qui n'est pas communiqué de manière pleinement consciente. En ce sens, le terme *naturel* désigne des expressions et des actions produites sans *intention préalable*. Cependant, qu'il n'y ait pas d'intention préalable à la base de certaines expressions ou de certains comportements n'implique pas que celles-ci soient radicalement non intentionnelles ; elles restent intentionnelles dans la mesure où elles ne sont pas de purs réflexes (cf. 4.3.1) : elles sont plus ou moins *contrôlées*. Par exemple, lorsque nous sommes en colère, le volume de notre voix augmente naturellement ; mais ce changement expressif peut aussi être réfréné.

Pour autant, on verra qu'il peut être difficile de rendre compte de ce genre d'expressions naturelles dans la mesure où elles échappent en partie à une vision traditionnelle de la communication, selon laquelle une pensée est représentée et encodée par des mots et exprimée avec une intention préalable, ainsi qu'une intention communicative particulière. Non-réflexives et semi-conscientes, il est assez clair que les expressions émotionnelles appartiennent à la « communication » spontanée, allant de réactions immédiates de l'organisme à des « désirs » plus ou moins conscients de communiquer ou d'agir sur le(s) destinataire(s). Ainsi, la manifestation des émotions n'appartient pas vraiment à ce qu'on nomme la communication ouverte, qui est à la base des théories pragmatiques de Grice et de Sperber & Wilson. Cette dimension de spontanéité de la « communication » met à mal la pragmatique, car elle interroge la place de l'intention dans la communication. Sans être couverte (i.e. manipulatoire) ou purement automatique, l'expression des émotions et des attitudes n'est pas non plus entièrement ouverte :

⁹ Mais l'expression peut être non-verbale sans être pour autant être « naturelle », comme lorsqu'on fait un pointage ou une imitation.

à moins de faire des imitations ou des simulations, une réaction émotionnelle n'a pas d'intention préalable et ne vise pas toujours à faire reconnaître à l'autre ce que l'on ressent. Non-réflexif et non-délibéré, le mode de communication spontané est relativement distinct de la communication verbale, qui est émise dans le but de délivrer un message préalablement pensé, visant un échange d'informations intellectuelles. En outre, comme on le verra tout au long de ce travail, il faut aussi remarquer que les « messages » que les émotions peuvent transmettre sont avant tout d'ordre relationnel : elles témoignent d'un certain rapport au monde (sans que celui soit lui-même représenté). En ce sens, les émotions donnent un cadre interactif aux relations humaines, ainsi qu'aux actions que les personnes cherchent à faire ou aux pensées qu'elles cherchent à échanger. Reste à déterminer à quel niveau relationnel l'expression des émotions opère ou peuvent opérer ; sont-elles simplement des manifestations personnelles, des réactions spontanées quasi réflexes ? Ou sont-elles exprimées en vue d'agir sur le destinataire ? On commencera à traiter ce problème dans le chapitre suivant.

Deuxièmement, on peut entendre *naturel* au sens d'universel, par opposition au culturel, qui est -plus- arbitraire et historique. De ce point de vue, une langue (e.g. le français, l'anglais, le japonais) n'appartient pas à la communication naturelle, car elle est un système de signes culturellement et artificiellement établis, dont les unités phonologiques, syntaxiques et sémantiques s'acquièrent par apprentissage. De sorte qu'il faut ici, par *langage naturel*, entendre quelque chose comme un langage biologique -inné- propre à l'espèce humaine. Or si le langage naturel non-verbal, aussi qualifié de *paralinguistique* ou de *paraverbal*, ne communique pas comme le fait le langage verbal, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas de sens : le langage non-verbal est bien souvent porteur d'un sens, mais contrairement au langage verbal, le sens qu'il porte lui est *intrinsèque* (Ladd, 1996, chapitre 5 ; Gussenhoven, 2002, p. 47). Pour une large part, comme on devra le regarder de plus près, ce sens naturel est un produit de l'évolution. Cependant, il semblerait que ce sens naturel, pour être pleinement signifiant, doive en partie être fixé dans des formes conventionnelles, sans lesquelles il reste fortement sous-déterminé et par suite peu opérant. De ce point de vue, les significations qui sont portées ou émergent du langage corporel contrastent avec celles portées par le dispositif symbolique d'une langue, et éclaire mieux en quoi la langue n'est pas seulement rationnelle, mais également sociale, sa rationalité passant par une forme publiquement accessible et partagée. Car pour communiquer clairement, il est nécessaire de fixer un sens à ce qui est exprimé, et cette fixation est avant tout rendue possible par une médiation sociale à travers des unités symboliques, sans laquelle la communication reste trop implicite ou indéterminée. Quant à savoir comment les émotions, en tant que manifestations naturelles, communiquent exactement, il n'appartient pas directement à la pragmatique d'en apporter une explication complète et définitive ; d'ailleurs, ce qui touche aux émotions est aujourd'hui l'objet d'études de plusieurs disciplines (biologie, sciences cognitives, psychologie, philosophie), dont les hypothèses sont variées et complexes. Mais que peut dire alors la pragmatique sur la communication des émotions ?

Il faut savoir que la pragmatique, et en particulier la Théorie de la pertinence, est partie d'une conception cognitive de l'information et de la communication, qui est produite de manière ouverte et délibérée. De ce fait, elle s'est d'abord peu intéressée à la question des émotions, qui n'appartiennent pas vraiment à la communication ouverte et ne se rapportent pas directement à de l'information cognitive. Néanmoins, différents travaux interdisciplinaires sur la question ont récemment émergé ces dernières années et n'ont cessé de se multiplier. Dans ses recherches sur le fonctionnement du langage et de la communication, la pragmatique, avec les notions de *présupposition*, *d'implicature* ou encore *d'information procédurale*, a déjà pu montrer l'importance des dimensions implicites qui gravitent autour du langage ou l'accompagnent. Or depuis une quinzaine d'années, des chercheurs en pragmatique comme T. Wharton, M. Padilla Cruz, C. Potts, L. de Saussure et bien sûr Sperber & Wilson, se sont occupés des dimensions paralinguistiques ou pré-cognitives de la communication avec un certain succès, tout en faisant surgir les nouveaux problèmes qui entourent cette question. En effet, ce que la pragmatique désigne généralement comme les formes ou les contenus « expressifs », se situe bien souvent en-dehors du paradigme cognitif sur lequel elle fut fondée. En ce sens, la question des émotions échappe en grande partie à son domaine de compétence tel qu'il a été initialement fixé, et peut s'avérer relativement difficile à investir par son approche et sa méthode, en demandant certains aménagements et recadrages. Sperber & Wilson (1995) avaient d'abord attaché la notion de pertinence à la communication ostensive, dont les émotions ne font pas réellement partie.

Ce travail tournera donc autour de deux problématiques principales, à savoir, d'un côté, questionner la nature ostensive (ou non) des émotions, et de l'autre, de déterminer si la Théorie de la pertinence peut tout de même s'appliquer à des formes non ostensives d'expression (Bonard, 2022). On peut déjà répondre ici que si la communication est effectivement guidée par un principe de pertinence, alors cette dernière peut aussi contribuer à expliquer les expressions émotionnelles, dans la mesure où elles sont liées à des objectifs pratiques de l'individu. Premièrement, tout comme les énoncés, qui sont exprimés dans une visée pratique, les émotions elles aussi témoignent d'un intérêt, d'une motivation ou d'une préoccupation pratique qu'on peut rattacher à la notion de pertinence. Deuxièmement, tout comme les énoncés verbaux, les expressions émotionnelles ne s'interprètent réellement qu'en contexte, dans lequel elles prennent sens, même si leur signification est parfois hautement sous-déterminée. Enfin, troisièmement, une émotion porte sur un « objet » intentionnel -qui peut être conscientisé-, qui se trouve en lien avec l'objet intellectuel de la communication. Pour toutes ces raisons, la pragmatique n'est de loin pas disqualifiée pour s'emparer du problème, et se trouve même appelée à en rendre compte.

1.4 Exposition du travail

Pour dégager les enjeux propres à la communication des émotions et des attitudes, je commencerai par exposer des éléments importants concernant les émotions et leur expression.

Cette première partie reprendra les premières théories philosophiques, ainsi que les travaux menés en éthologie et en sciences cognitives.

Dans la seconde section, je présenterai les travaux précurseurs du linguiste Charles Bally sur l'expressivité, qui permettra de dévoiler différents enjeux relatifs à ce travail. Dans les sections suivantes, je présenterai les fondements théoriques apportés par Austin et Searle sur les actes de langage, puis je présenterai la théorie de la communication de Grice, ainsi que les travaux plus récents qui s'en réclament, ceux de la Théorie de la pertinence. Enfin, on terminera par exposer les notions linguistiques incontournables qui permettent d'intégrer les émotions au discours à travers un appareillage conceptuel plus systématique et cohérent.

A partir de cet état de la recherche, je consacrerai un chapitre à la relation entre les émotions et les actes de langage, pour tenter de mettre au clair comment les émotions et les attitudes, en particulier dans leur expression non-verbale, s'insèrent dans différents actes communicatifs.

Le chapitre suivant sera dédié aux formes linguistiques et discursives qui soutiennent l'expression de la subjectivité, en se concentrant sur les métaphores, les adjectifs épithètes et les interjections.

Je finirai mon travail sur une théorie plus générale des émotions et de la communication, avec une partie plus spéculative sur la question de l'ostension dans la communication.

Le cadre général de ce travail se basera sur les paradigmes des Actes de langage et de la Théorie de la pertinence, qui ont apporté des explications significatives sur le fonctionnement de la communication. Ces deux paradigmes permettent au mieux de saisir comment se manifeste la subjectivité des attitudes et des émotions : l'état de la recherche permettra de montrer en quoi ce choix est pertinent.

Je précise que ce travail, bien qu'il se base sur certaines recherches empiriques, est un travail théorique. Pour certaines analyses proposées, je signale qu'elles pourraient faire l'objet d'investigations empiriques, mais je montrerai déjà, dans l'état de l'art, différentes études empiriques sur la communication du langage paraverbal à travers l'intonation. On verra ainsi dans le premier chapitre que jusqu'à ce jour, la recherche n'a pas permis de dégager des résultats clairs et univoques sur la manière dont (se) communiquent les attitudes et les émotions.

2. La pragmatique et la communication subjective : état de la recherche

2.1 Les émotions et la communication

2.1.1 Qu'est-ce qu'une émotion ?

Les émotions ont longtemps été laissées de côté par la recherche scientifique. Hormis la théorie psychanalytique, fondée sur l'observation clinique, les sciences humaines se sont d'abord intéressées aux comportements puis à la cognition. C'est seulement à partir des années 1960-1970, et d'abord dans le cadre du courant cognitiviste, que les émotions vont progressivement devenir un objet d'étude à part entière, permettant de fournir une vision plus complète des apprentissages, du comportement et des interactions humaines.

Chez les behavioristes, les émotions n'ont pas été étudiées du point de vue interne, alors que du point de vue observable, elles étaient ramenées à des expressions somatiques acquises par conditionnement. On peut notamment citer l'expérience sur le conditionnement à la peur chez le petit Albert (Watson & Rayner, 1920). Dans cette expérience, un stimulus sonore ultra-agressif est activé simultanément à la présentation d'un rat à un enfant, qui auparavant n'avait aucune aversion particulière pour cet animal. Par répétition de l'expérience, une émotion de peur viendra à être associée à la seule présence du rat, et à tous les rats en général. Or le problème de cette approche des émotions par conditionnement est qu'elle suggère et même soutient que toutes les émotions sont irrationnelles, fondées sur des associations contingentes dans le parcours de vie d'un individu. Mais en réalité, si les émotions peuvent en un sens être considérées comme conditionnées par différents événements particuliers, ce conditionnement peut en grande partie être considéré comme « naturel », fondé sur un environnement relativement commun aux êtres humains, qui, en dehors de certaines influences génétiques, culturelles ou socio-éducatives, appréhendent le monde de la même manière, à partir de la constitution psycho-physiologique propre à l'espèce humaine.

Il faut aussi remarquer que les émotions n'ont jamais eu très bonne presse chez les philosophes, en particulier chez les philosophes idéalistes (Platon, Descartes, Kant), parce qu'elles portent atteinte à la souveraineté du sujet, qui se trouve passagèrement soumis aux élans du corps, et ne peut rester suffisamment rationnel. Ce point de vue sur les émotions est correct dans la mesure où l'élicitation de celles-ci ne procède pas vraiment d'une intentionnalité et d'une cognition consciente, mais d'un processus perceptif et cognitif plus inconscient qui « court-circuite » la volonté et la pensée. De ce fait, elles ne permettent pas de traiter les situations pratiques de manière suffisamment « froide » et détachée, qui est le propre d'un être rationnel et en ce sens « supérieur » aux animaux, livrés à leur instinct.

Or si en effet les émotions n'obéissent pas à la rationalité de la pensée, il est abusif et même injuste de les considérer comme irrationnelles. Au contraire, on sait aujourd'hui que les émotions entretiennent une relation signifiante avec la « raison », au sens où la raison est liée aux buts que

poursuit un individu en tant qu'organisme vivant. Les émotions se justifient en principe par leur capacité à orienter rapidement l'organisme face aux situations imprévues qu'il rencontre dans son environnement.

De plus, les émotions n'échappent pas complètement à la cognition, notion qui peut ici se définir dans le sens de Prinz (2004, p. 45-46), comme un processus de contrôle de notre organisme face à l'environnement agissant sur lui. Il y a traitement cognitif d'un stimulus lorsque ce stimulus ne déclenche pas une réponse automatique¹⁰, et la cognition peut donc se comprendre comme une capacité de traitement des stimulus par des associations diverses plus ou moins conscientes. Il est vrai que les informations représentées de manière consciente dans une forme conceptuelle et linguistique relèvent d'un niveau élaboré de traitement cognitif, qui requiert une faculté symbolique et même une faculté métareprésentative (cf. 5.3), et que les émotions échappent souvent à ce type de traitement. Cela dit, le traitement cognitif peut également être actif à un niveau computationnel plus inconscient, et se manifeste par exemple dans notre capacité à manipuler les règles d'une langue sans que l'on soit forcément capable de les expliquer. En ce sens, les émotions expriment un certain rapport cognitif à l'environnement, qui peut à terme passer par un traitement cognitif conscient.

Les émotions ne devraient pas être considérées comme irrationnelles, au moins si on prend la notion de rationalité dans un sens instrumental, comme le -meilleur- moyen de parvenir à une fin. En effet, dans la majorité des cas, les émotions servent d'instrument à l'organisme pour lui indiquer l'importance de la situation particulière à laquelle il fait face et le mettre en disposition d'y réagir adéquatement. Ensuite, il se trouve que l'émotion peut être conceptualisée par la conscience, qui l'associe à une cause, elle-même conceptualisable, de sorte qu'on peut donner un sens à cette émotion (e.g. j'ai peur du chien, car il représente un danger en tant qu'il peut me mordre). En philosophie des émotions, Russel (2003) a parlé de *core affect* pour désigner le sens qu'attribue un individu de manière plus ou moins réflexive à un ressenti. Lazarus (1991) a proposé la notion de *core relational theme* associé à une émotion, qui indique le « sens » d'une émotion spécifique. Par exemple, la peur est une émotion qui « signifie » un danger (réel ou imaginaire) pour l'organisme. Bien qu'il puisse arriver que certaines réactions émotionnelles ne soient pas adaptées, ce qui peut amener à les considérer comme inutiles voire contre-productives, cela n'enlève rien au fait que les émotions remplissent en principe un rôle fonctionnel qui ne pourrait être satisfait par un seul traitement cognitif et rationnel. Mais cette fonctionnalité et sa dimension communicative peut très bien agir de concert avec la communication verbale, servant conjointement un même intérêt pratique. Si les expressions spontanées peuvent sans doute parfois malicieusement détourner ou nuire aux informations conceptuelles du langage verbal, on devrait plutôt les considérer comme participant à un acte de communication global, qui repose sur certaines attentes dans un contexte donné. En ce sens, le destinataire percevrait assez

¹⁰ Mais la thèse de Prinz est que les émotions ne sont en premier lieu pas cognitives.

spontanément une « dissonance » communicative lorsque l'émotion exprimée par le locuteur n'est pas alignée sur le message verbal.

Au niveau neurologique, l'activation et la reconnaissance des émotions impliquent l'activité de plusieurs parties du cerveau ainsi que des changements hormonaux et physiologiques. Le cortex insulaire est particulièrement sollicité : situé en profondeur entre le lobe pariétal et temporal, il est surtout responsable des fonctions somatiques, mais se trouve également impliqué dans la conscience de soi (Adolphs, 2002). La partie limbique sous-corticale (thalamus, hippocampe, amygdale), plus primitive phylogénétiquement, est impliquée dans l'activité plus inconsciente du « traitement » des stimuli et des réactions émotionnelles de l'organisme (McLean, 1993 ; Rajmohan & Mohandas, 2007) ; mais le cortex est également impliqué : le cortex moteur et prémoteur sont mobilisés, ainsi que le lobe temporal et pariétal, qui jouent un rôle dans l'identification, la reconnaissance et le contrôle des stimuli et des émotions. Toutes ces parties fonctionnent par une cascade d'interactions complexes encore relativement mal connues, et tout comme pour le langage, c'est surtout à partir de patients comportant des anomalies neurologiques dues à la génétique, à des lésions ou à des dégénérescences qu'on a pu localiser les zones du cerveau responsables de certaines opérations spécifiques. Mais il est plus difficile encore de savoir comment fonctionne la communication des émotions, ce qu'on va aborder en 2.1.3 et 5.2.

Avant de traiter de la communication des émotions sur un plan scientifique, je propose un bref passage en revue de la place des émotions en philosophie, pour présenter ensuite un panorama moderne plus complet. Après cela, je discuterai de la relation entre les émotions et leur expression, en partant de Darwin, qui fut le premier à apporter une explication scientifique sur la question. Cette problématique n'est aujourd'hui encore pas complètement résolue, tout comme leur dimension communicative, qui est plus complexe encore.

2.1.2 Les émotions en philosophie et dans l'histoire des idées

Dans *Rhétorique* (Livre II), Aristote passe en revue différentes émotions (colère, peur, honte, pitié) qu'il définit du point de vue de l'affect (plaisir et déplaisir) et des situations qui les suscitent. Les émotions s'expliquent selon lui par des jugements de situation en lien avec les objectifs des individus. Touchant aux actions humaines, elles permettraient également de révéler le caractère (ethos) d'un individu, c'est-à-dire ses dispositions désidératives et morales. Par exemple, Aristote (1386b10) définit l'indignation comme l'émotion éprouvée devant les succès immérités. En ce sens, l'indignation est moralement positive car elle témoigne du caractère d'un homme de bien. Cela dit, on ne trouve pas chez le philosophe d'approche explicitement fonctionnaliste ; la perspective d'Aristote sur les émotions doit surtout être comprise comme évaluative (i.e. liées à une croyance) et intentionnaliste, par le fait d'être dirigées vers quelque chose (un objet, une situation, un comportement). De plus, la plupart des émotions exposées par Aristote sont celles qui font l'objet d'un certain jugement moral, ce sont pour lui des phénomènes concomitants, à

l'instar de l'indignation que j'ai mentionnée. Cependant, une émotion n'indique pas nécessairement et directement un jugement moral, comme on peut le constater avec la colère par exemple, qui est d'abord une réaction face à un obstacle malvenu qu'il est -ou aurait été- possible de surmonter, et qui n'est pas nécessairement dirigée vers un être vivant. Ainsi, il faudrait plutôt penser que l'émotion prend un caractère moral lorsqu'elle touche à des situations sociales et des actions humaines, tandis que certaines émotions sont expressément sociales ou morales (e.g. la honte, la fierté). L'un des enjeux de ce travail sera donc aussi d'étudier la relation entre les différents types d'émotions et leur caractère communicatif, pour déterminer notamment quel rôle joue la verbalisation (ou l'absence de verbalisation) des émotions dans la communication.

Au XVII^e siècle, Descartes (*Les passions de l'âme*, 1649) et Spinoza (*Ethique*, 1677), définissent également les émotions à partir de l'affect et du sens que la situation prend pour le sujet qui les éprouve. Pour ces philosophes, les émotions sont provoquées par la « représentation » (plus ou moins consciente) d'une situation particulière qui met le corps dans un état de trouble passager. Chez Descartes, c'est l'émotion qui informe du désir et enjoint la volonté à le suivre, alors que chez Spinoza, c'est le désir lui-même qui participe à la manifestation de l'émotion (désir qu'on qualifierait aujourd'hui de motivation). Ces auteurs partagent une vision plus fonctionnaliste des émotions, appréhendant celles-ci comme des affections de l'organisme qui poursuit sa préservation, bien que certaines d'entre elles puissent aussi être irrationnelles et par conséquent dommageables. Cela dit, ces auteurs ne s'intéressent pas vraiment à la manière dont les émotions sont élicitées ; Descartes les conçoit apparemment comme provenant d'une perception de l'environnement (art. 23), qui est aussi redevable à l'imagination, laquelle n'est pas directement sous le contrôle de la volonté.

Au XVIII^e siècle, les émotions sont discutées avec un regard nouveau chez les empiristes David Hume (1739) et Adam Smith (1759), qui vont avancer un concept novateur concernant l'aspect communicatif des émotions, avec la notion de *sympathie*. Selon Smith, la sympathie dépend d'une faculté proprement humaine, l'imagination, qui, spontanée ou volontaire, désigne la capacité de se mettre à la place d'autrui (1759[1999], p. 24) afin de ressentir ses émotions ou du moins les comprendre. Selon les deux philosophes, c'est la sympathie -aujourd'hui proche de la notion d'empathie- qui serait à la base des jugements moraux. Cette sympathie, cela étant, ne peut se réaliser qu'à partir des signes extérieurs des émotions, c'est-à-dire de leur expression. Car l'émotion, telle qu'on l'entend communément, renvoie d'abord à l'affect, c'est-à-dire à ce qui est subjectivement vécu par la personne, ainsi qu'aux pensées qui peuvent se former dans sa conscience, et celles-ci ne sont pas publiquement observables. Smith développe une théorie complexe où intervient également une sorte de métareprésentation, le *spectateur impartial*, un juge intérieur (rationnel) qui permettrait de s'observer soi-même comme si on était autrui (1999, p. 172-174). Selon Smith, ce rapport distant à soi-même et au monde aurait une double fonction : la première serait de réguler l'expression de nos émotions, la seconde de juger du caractère approprié ou non des émotions dans certaines situations, que ce soit celles d'autrui ou de soi-même. La « raison » du spectateur impartial permettrait alors de produire des jugements moraux,

à travers sa capacité à rendre compte des émotions et des comportements inappropriés, égoïstes ou excessifs (1999, VI, II, III). De ce point de vue, la colère éprouvée face à une légère frustration pourra être jugée comme témoignant d'un caractère égoïste ou immature. La qualité morale d'une personne est donc liée à sa capacité à se contenir et à manifester des émotions appropriées selon les situations. Ainsi la théorie de Smith propose de penser l'expression des émotions comme étant en partie contrôlée par une conscience de son effet sur autrui et du jugement que peut en faire autrui : leur manifestation impliquerait alors aussi une sorte d'intelligence sociale.

Puis avec l'arrivée de la psychanalyse, les émotions vont faire l'objet d'une nouvelle approche, à travers les désirs inconscients (Freud, 1900). Sachant que dans la cure psychanalytique, la libération du sujet de ses problèmes affectifs et comportementaux passe par la verbalisation, on peut en déduire que les émotions sont le produit d'une relation corporelle au monde qui ne passe pas directement par la conscience et le langage, qui ne font d'abord que prendre acte des causes les plus saillantes de leur survenue. Cela dit, l'approche psychanalytique est trop éloignée des réactions émotionnelles quotidiennes, qui sont plus trivialement liées à certaines attentes générales -plus ou moins conscientes- concernant notre sécurité et nos ressources. En fait, la psychanalyse est précisément appropriée pour traiter des réactions émotionnelles (négatives) les plus irrationnelles, étrangères au sujet lui-même et dont il ne peut consciemment rendre compte. De plus, une fois que le sujet a pris conscience de la cause -ou de la raison- de son affect, alors l'affect peut s'expliquer en des termes naturalistes et fonctionnalistes de la même manière que ceux de la vie quotidienne. D'ailleurs, dans la lignée de Rorty (1978), on peut penser une continuité allant des émotions quotidiennes et rationnelles aux réactions émotionnelles plus profondément ancrées dans un passé trouble, où se lient plusieurs composantes associées à un événement ou une suite d'événements problématiques pour le sujet, qui se trouvait lui-même en construction. Ce que la psychanalyse nous appelle toutefois à considérer, c'est que la prise de conscience de certaines causes et de certains motifs de nos réactions émotionnelles permet sans doute de les rationaliser, mais qu'il s'agit d'un travail parfois long et complexe, alors que cette prise de conscience n'induit pas directement une augmentation de la capacité à les contrôler.

Ces premières considérations sur les émotions nous enjoignent à penser deux choses. D'une part l'être humain est un mammifère, qui comme tous les mammifères, manifeste des états affectifs et émotionnels qui sont des réponses adaptatives aux changements de son environnement. D'autre part, les émotions humaines sont liées au développement et au mode de socialisation de son espèce, qui se distingue des autres animaux par le fait que l'être humain peut avoir un rapport plus conscient à ce qu'il vit, à ses désirs et à ses croyances, étant notamment capable de se détacher de l'« ici et maintenant » (Cosmides & Tooby, 2000). De ce fait, les êtres humains peuvent avoir un certain contrôle sur leurs émotions et développent aussi des émotions plus complexes et plus spécifiques que les autres animaux, tandis que la société, pour le meilleur et pour le pire, tend aussi à la répression et au contrôle des émotions, sans qu'un individu en soit toujours bien conscient. Dans tous les cas, c'est une erreur de considérer que les émotions sont

un vestige problématique de l'évolution, puisque l'homme n'est pas une machine sans corps ni désir, bien au contraire. Penser que les émotions sont irrationnelles, c'est penser que la vraie relation au monde est celle qui provient de la seule raison. Mais la raison ne pose aucun but en elle-même ; et de surcroît, si elle permet de faire des calculs élaborés, elle est incapable de mettre le corps dans un état lui permettant de modifier son rapport à la réalité et parvenir à ses fins. À certains égards, la pensée doit même parfois « convertir » ses contenus sous une forme émotionnelle pour motiver nos actions et nos comportements.

Il est maintenant nécessaire d'exposer les différentes composantes d'une émotion, eu égard aux recherches actuelles. Je reprends ici l'approche de Scherer (2001), qui regroupe les points de vue de différents auteurs de manière inclusive :

(1) *L'affect*. L'affect désigne le contenu de conscience spécifique pour l'organisme sujet à une certaine émotion : nommé le *pathos* chez les anciens, la *passion* chez les classiques, ou encore le *feeling* chez William James, on nomme aujourd'hui *affect* ce sentiment conscient d'éprouver une émotion. L'affect est souvent ce à quoi réfère le terme d'émotion pour le sens commun, étant l'aspect le plus subjectif de l'émotion, dont les potentielles expressions extérieures sont les symptômes ou les manifestations par lesquels autrui peut y avoir accès. L'affect est composé d'une certaine valence, c'est-à-dire qu'il se vit comme une sensation positive ou négative. C'est un fait déjà noté par Aristote (1378a20) et Spinoza avec les affections joyeuses et tristes (*Ethique*, chapitre 3), qu'on retrouvera plus tard chez Wundt (1897, p. 342). Il est aussi déterminé par une certaine intensité, généralement qualifiée d'arousal, ayant un rapport relativement direct à l'activation physiologique (James, 1884 ; Russel, 2003). Selon Ekman (1992), les principaux affects posséderaient une texture spécifique, qui conduit à catégoriser les différentes émotions ou familles d'émotions entre elles et à former des assemblages plus complexes.

L'affect n'est pas toujours pleinement transparent à la conscience : une part de son contenu est saisi par la conscience réflexive, qui devient potentiellement capable de nommer l'émotion qui traverse l'organisme et à laquelle il prête attention. De ce point de vue, les émotions simples et intenses sont plus facilement repérées par la conscience ; ce sont les émotions auxquelles les différentes communautés linguistiques se réfèrent de manière souvent identique ou semblable. Toutefois, la dénomination des états psycho-physiologiques ressentis est aussi l'objet d'une construction expérientielle et sociolinguistique : la langue offre alors des concepts pour distinguer des émotions qui sont parfois mêlées ou complexes, elle pourrait même, selon certains, créer ces émotions elles-mêmes (Barrett & Russel 2015 ; Barrett, 2018). En fait, l'affect serait plus ou moins obscur à la conscience, et c'est à travers l'expérience, le contexte et la langue que le sujet viendrait à qualifier et donner un sens à l'agitation psycho-physiologique qui le traverse.

(2) *Un état psycho-physiologique particulier*. Une émotion produit des changements physiologiques (e.g. avec la peur, le cœur bat plus vite, l'estomac se noue, la respiration s'accélère, etc.) et cérébraux. On peut se demander si l'affect n'est rien d'autre que la modification de cet état physiologique, comme le soutiennent William James (1890) ou Damasio

(1999), ou s'il est même réductible à une certaine forme d'activation cérébrale. On sait par exemple que l'activation ou l'inhibition de l'amygdale est respectivement liée à la présence ou à l'absence de peur (Davis & Whalen, 2001). Sur ce point, on pourrait se demander si l'émotion devrait être comprise comme un changement quantitatif de l'état psycho-physiologique (Duffy, 1941), mais cette hypothèse contre-intuitive semble disqualifiée, car les différentes émotions de base, comme les différents organes, ont des fonctions particulières. Des études montrent d'ailleurs que certaines émotions activent des circuits neuronaux spécifiques (Damasio *et al.*, 2000) ainsi qu'une modification spécifique du système neurovégétatif (Ekman, Levenson & Friesen, 1983). De plus, d'un autre point de vue, la modification physiologique n'est pas sans lien avec les tendances à l'action (e.g. avec la peur, les muscles se tendent et le cœur bat plus vite, afin de préparer à la fuite), ainsi qu'avec des expressions corporelles pouvant servir un rôle communicatif fortuit ou pré-intentionnel.

(3) *Des expressions motrices et corporelles.* Par expression corporelle, il faut entendre certaines « manifestations comportementales », comme la posture, les expressions du visage, ainsi que les modifications voire les productions vocales. Les expressions corporelles ne sont pas réductibles à des états physiologiques, car elles sont plus secondaires et plus lâchement reliées aux affects qui peuvent les susciter, tandis qu'elles sont partiellement contrôlables, contrairement à l'état physiologique. Ces expressions pouvant jouer un rôle communicatif, on en traitera en détail dans la section suivante.

(4) *Un changement d'état cognitif.* L'aspect cognitif des émotions se manifeste de plusieurs façons : il consiste à la fois en des modifications de l'attention et du traitement des stimuli, ainsi que des pensées ou croyances sur la réalité (e.g. la peur modifie l'attention portée à l'environnement et elle est liée à la croyance de se trouver en danger).

Les théories *évaluatives* soutiennent que les croyances forment l'aspect cognitif des émotions (i.e. ce sur quoi elles portent), alors que le désir en forme l'aspect conatif (Searle, 1983 ; Gordon, 1987 ; Green, 1992). L'argument généralement convoqué pour invalider les théories évaluatives est de remarquer que l'on peut, par exemple, ressentir de la peur sans se croire en danger, ou à l'inverse, savoir être en danger sans ressentir de peur (Scarantino, 2014, p. 161). De sorte que s'il existe effectivement une évaluation de l'environnement, cette évaluation est en fait largement inconsciente. L'évaluation cognitive, ou *appraisal* (Arnold, 1960 ; Lazarus, 1968 ; Scherer, 1984), serait le processus qui causerait le déclenchement de l'émotion subséquente, bien que certains auteurs soutiennent qu'il s'agit surtout voire entièrement d'une perception (Goldie, 2000 ; Prinz, 2004 ; Kriegel, 2012). Ainsi il peut certainement y avoir des niveaux conscients de représentation qui peuvent susciter des émotions (e.g. la conscience du manque de temps peut susciter le stress) ; mais cette approche est loin d'être complète, car les émotions sont aussi déclenchées à des niveaux infra-conscients ou inconscients¹¹. En effet, on peut

¹¹ Voir Lazarus (1991) pour un inventaire des différentes conceptions de l'*appraisal*, entre le niveau infra-conscient et conscient, qui permet notamment des rétroactions.

remarquer que les émotions sont aussi présentes chez les animaux ou les enfants, chez qui la conscience est peu développée¹². L'appraisal est un phénomène difficilement explicable du fait qu'il est majoritairement inconscient et automatique, mobilisant plusieurs éléments du système perceptuel et cognitif (e.g. attention, mémoire, imagination). Dès lors, l'appraisal relève de plusieurs fonctionnements perceptuels et psychiques simultanés et sériels, qui s'expliquent aussi à partir du caractère et du parcours de vie d'un individu, ainsi que de ses motivations ou encore de sa culture. L'appraisal devrait être conçu dans une relation évolutive entre des données biologiques et environnementales, une relation dialectique -et non hiérarchique- entre le niveau automatique-inconscient et le niveau contrôlé-conscient, allant avec le temps dans le sens d'une prise de conscience des causes de nos émotions et d'un certain contrôle de leur manifestation et de leur expression. C'est une hypothèse notamment défendue par Labouvie-Vief *et al.* (1989). Cette perspective semble se confirmer par le sens commun, car il est assez clair que les adultes ressentent et expriment des émotions différentes que les enfants ou les adolescents face aux mêmes situations, ce qui fait d'ailleurs que les émotions, comme le soutenait Smith, sont aussi l'objet de certains jugements normatifs relatifs à une certaine idée de maturité émotionnelle.

(5) *Les tendances à l'action*. Alors que les expressions corporelles sont des comportements du corps qui n'agissent pas directement sur l'environnement (même si elles peuvent agir de manière communicative, comme on le verra), les actions sont dirigées vers le monde et le modifient. Pour que les actions soient clairement distinguées des expressions corporelles, elles semblent nécessiter une participation particulière de la volonté et de la conscience ; en ce sens, les émotions sont les moteurs ou les motivations de certaines actions, mais ne les génèrent pas automatiquement comme des réflexes. Frijda (1986) a parlé de *tendances à l'action* pour caractériser les changements d'orientation de nos actions provoquées par les émotions, où celles-ci peuvent « embrayer » certaines actions en rendant celles-ci prioritaires pour l'individu. D'un point de vue logique, les tendances à l'action peuvent se saisir comme le résultat des changements physiologiques, mais elles forment aussi leur raison d'être. L'avantage de cette approche est de pouvoir définir les émotions d'un point de vue fonctionnaliste, comme le soutient la théorie motivationnelle des émotions (Scarantino, 2014). Cette approche donne une importance majeure à la dimension conative des émotions, qui servent à orienter l'individu à travers une reconfiguration de son rapport à l'environnement. C'est aussi pourquoi un observateur ou un récepteur, que l'émotion soit communicative ou non, peut comprendre ou prédire certains comportements.

L'approche fonctionnaliste renvoie en fait à l'idée que l'organisme est intrinsèquement motivé par des recherches de satisfaction et de sécurité pour lesquelles les émotions, en empruntant une métaphore informatique, pourraient faire office de programme psycho-affectif (Tomkins, 1962 ; Cosmides & Tooby, 2000 ; Ekman, 2003). Plus souples et développées que les réflexes, mais pas aussi distantes et rationnelles que les croyances, les émotions répondent à une

¹² Selon Goldie (2002, p. 241-242), les animaux et les jeunes enfants mobilisent également une intentionnalité à travers l'objet qui produit l'émotion, mais il s'agit d'une intentionnalité inconsciente.

orientation générale de l'organisme dans son rapport à l'environnement ; elles agissent sur un sujet incarné (et historique), situé dans une vie à laquelle il attribue instinctivement et plus personnellement une certaine valeur. Ainsi, dans une perspective plus englobante, la vie elle-même est une « émotion », c'est-à-dire une relation vivante et personnelle aux choses par lesquelles celles-ci prennent sens, une idée que l'on trouve par exemple chez Heidegger, dans *Être et temps*, sous la notion de *souci* (traduction de *Sorge*), mais qu'on peut aussi désigner par la notion plus neutre et parlante de *préoccupation*. Frijda (1986, p. 333) utilise ainsi la notion de *concern* (i.e. de préoccupation) pour désigner les dispositions psychologiques et génétiques de l'être humain à faire face à son environnement, en incluant dans ses dispositions les différences intra et interindividuelles. La notion de *préoccupation* permet de contourner les problématiques liées aux profondeurs de la psychologie tel que je l'ai mentionné plus haut avec la psychanalyse, et ramène la question des émotions sur un terrain plus scientifique, porté sur l'interaction entre un organisme et son environnement. Dès lors, si face à des événements identiques, les réactions émotionnelles peuvent parfois varier fortement d'un individu à un autre, cela tient avant tout à une préoccupation contextuelle ou à une motivation personnelle d'arrière-plan (Sander, 2018) - plus ou moins consciente- qui conditionne notre rapport à la situation. C'est à partir de ces différences de motivation qu'il est possible de saisir en quoi les réactions individuelles sont relativement similaires et compréhensibles. En fait, chaque émotion met en jeu un mode particulier de relation de l'individu à son environnement, qui permet justement de comprendre la motivation contextuelle de cet individu et sa manière d'appréhender une situation. Le fait que l'on puisse -parfois- être excité par quelque chose d'effrayant, ou surpris par quelque chose de dangereux dépend de certains contextes et de notre motivation dans ce contexte¹³ et implique plutôt que la chose n'est pas réellement effrayante ou dangereuse. Deonna et Teroni (2015) ont proposé de considérer les émotions comme indépendantes de leur objet de référence, mais cette conception tend à rejeter la notion de *core relational theme*, c'est-à-dire le fait que les émotions remplissent une fonction, où l'objet -ou sa représentation- y joue un rôle particulier. En effet, il n'est par exemple pas possible de ressentir de la surprise pour quelque chose que l'on connaît déjà : l'émotion de surprise s'explique par un événement ou l'apparition d'un objet éloigné de nos attentes (conscientes ou inconscientes). Les émotions ont donc une dimension objective dans la mesure où les différents organismes humains partagent des motivations et des relations similaires à leur environnement. Ainsi, si par exemple l'idée de traverser le Lac Léman à la nage ne m'inquiète pas mais m'enthousiasme, c'est parce que cette représentation ne me fait pas vraiment peur, soit parce que je n'ai pas conscience du danger, soit parce que je considère avoir les moyens de parvenir aisément à cet objectif. Et si on peut en effet admettre qu'il existe des traits de personnalité qui font que certaines personnes sont plus attirées par ce qui est - objectivement- dangereux, il serait préférable de traiter ce phénomène comme l'émergence d'une

¹³ Par exemple, selon leurs intérêts, certains citoyens américains peuvent être heureux de la victoire de Trump aux dernières élections, tandis que d'autres en seront attristés. L'émotion est donc objectivement justifiée à partir d'intérêts subjectifs.

émotion plus spécifique et complexe (voire d'une méta-émotion ou d'une déviance), là où chez la plupart elle se réduirait à une seule émotion négative.

On peut alors conclure en disant que l'élicitation d'une émotion dans une certaine situation dépend d'un côté de la motivation, des attentes ou des intérêts d'un individu, et de l'autre, de son vécu personnel et de ses traits de personnalité. Seulement ces fluctuations n'impliquent pas que les émotions sont irrationnelles, sans bases objectives, mais permettent plutôt de montrer, lorsqu'une émotion surgit, quelles sont les motivations ou le caractère d'une personne, c'est-à-dire la subjectivité dont l'expression émotive est le signe. Si les émotions sont d'abord définies par une fonction, alors elles permettent de donner accès aux différentes motivations d'un sujet. C'est en reliant les émotions à leur contexte d'apparition qu'on peut juger de la motivation et de la personnalité d'un individu dans ce contexte. Quant à savoir quand une émotion est pertinente ou rationnelle, cela dépend de son pouvoir fonctionnel à faire face à la situation, lequel est aussi appréhendé à travers une norme statistique (tacitement) partagée. En outre, les expressions émotionnelles peuvent aussi faire l'objet d'une modulation et d'une valorisation culturelle (Tsai, Knutson, & Fung, 2006). Mais ce qui est plus problématique et concerne plus directement l'objet de ce travail se situe surtout au niveau « épistémologique », car les émotions, comme on va en discuter, s'expriment de manière multiple et variée, parfois de manière très équivoque.

J'ai parlé jusqu'ici des émotions, mais il faudrait finir par les distinguer des autres états affectifs, que sont les tempéraments, les humeurs ou les sentiments, qui permettront de mieux saisir en quoi les états émotionnels sont les plus pertinents à prendre en compte dans la communication. La catégorisation qui suit est basée sur celle de Goldsmith (1994), qui reprend les travaux des auteurs précédemment cités, et qui définit les termes d'un point de vue scientifique, alors que ces mots sont utilisés de manière plus aléatoire dans le langage courant.

Les *tempéraments* d'abord, sont des états extrêmement stables voire permanents qui forment l'arrière-plan affectif des différents individus. Les tempéraments sont des dispositions à ressentir et à agir d'une certaine manière, ils ne portent sur aucun objet particulier, et participent fortement de la « structure » de la personnalité. Les *humeurs* et surtout les *sentiments*, plus proches des émotions, sont des états affectifs temporaires mais d'une certaine durée, en lien avec un objet ou « événement » plus permanent, mais moins déterminé que ceux des émotions. A l'opposé, les *réflexes* sont des manifestations extrêmement brèves, dénuées d'intentionnalité et d'affectivité, alors qu'ils procèdent à un niveau purement inconscient. Enfin, les *émotions* sont des états affectifs passagers, plus ou moins brefs, qui dépendent de certaines situations spécifiques dans lesquelles l'organisme se trouve momentanément engagé. Certaines d'entre elles comme la peur ou la surprise, sont parfois quasiment des réflexes : réactions primitives, leur expression est souvent manifeste et se retrouve chez de nombreux mammifères. A l'autre bout du spectre, certaines émotions plus complexes, comme la fierté ou la culpabilité, possèdent une dimension plus cognitive, et n'ont pas de manifestation physiologique forte et appartiendraient exclusivement à l'être humain (Lazarus, 1991) ; elles sont en relation avec les représentations qu'un individu se fait de lui-même et de sa situation dans l'environnement social. Il est toutefois

possible de penser que ces émotions « supérieures » sont formées à partir des émotions de base, et que l'indignation par exemple, serait une émotion sociale, composée de dégoût et de colère.

Ainsi, la classe des émotions peut manquer d'homogénéité ; il apparaît que certaines d'entre elles sont directement liées à l'organisme biologique et à des expressions corporelles et sont alors très proches de réflexes (e.g. le dégoût ou la surprise), alors que d'autres sont liées aux représentations psycho-sociales et sont bien moins expressives (e.g. la culpabilité et la fierté). En outre, la frontière qui sépare les émotions d'un côté et les sentiments de l'autre n'est pas totalement étanche, et peut varier selon les approches : certainement les états d'ivresse dus à l'alcool ou aux drogues appartiennent aux sentiments plutôt qu'aux émotions, car ils ne portent sur aucun événement particulier. Mais qu'en est-il du sentiment amoureux ? De l'autre côté, les pures sensations de douleur ou de plaisir ne sont généralement pas considérées comme des émotions (n'ayant aucune visée intentionnelle), mais le stress ou l'excitation sexuelle semblent être assimilables à des émotions, puisqu'ils portent en partie sur des objets ou des représentations.

Je suggère de retenir la définition apportée par Scherer (2001) de l'émotion, comme « un ensemble de variations épisodiques dans plusieurs composantes de l'organisme en réponse à des événements évalués comme importants pour l'organisme. » Mais si les réactions émotionnelles sont liées à des événements que le sujet perçoit et appréhende, leur mode d'apparition et d'existence reste essentiellement préconscient. Elles ne sont pas cognitives dans le sens où la cognition est saisie comme une croyance consciente : les croyances n'ont pas -ou très peu- d'effet causal sur l'élicitation et le contrôle des émotions (Zajonc, 1984 ; Prinz, 2004). Toutefois, puisque les émotions portent sur un objet -ou une représentation- qui en est la cause, alors il est possible, par un travail cognitif secondaire, de récupérer cette information à un niveau conscient et linguistique. C'est pourquoi on présente généralement les émotions comme attachées à un contenu propositionnel, qu'on exprime par des énoncés du type « *Je crains* de rater mon examen » ou « *Je me réjouis* de partir en vacances ». On verra toutefois que les émotions ne se réduisent pas à des attitudes propositionnelles.

Dans cette section, on a pu voir que les émotions sont momentanées et portées sur un objet -ou événement- particulier, et qu'en ce sens elles étaient légitimes à être intégrées aux objets de la communication linguistique, sur lesquels elles peuvent justement porter, en tant qu'attitudes propositionnelles (e.g. « *Je me réjouis* de partir en vacances »). Les émotions expriment la manière qu'un individu a de se rapporter à un certain objet ou phénomène (i.e. un fait ou une représentation), qui peut être directement lié au contenu de la communication, mais aussi, comme on va le voir dans ce travail (cf. 3.3), porté sur un contenu plus éloigné. Et si la conversation et le sens qu'on donne aux propos d'autrui est fondé sur une recherche de pertinence en fonction du contexte et des intentions du locuteur, on doit reconnaître que la rationalité à l'œuvre dans la communication verbale n'est pas fondamentalement séparée de l'expression d'attitudes non-verbales, qui laisse apparaître, dans un contexte donné, le ou les buts -pratiques- que poursuit un interlocuteur (voir Wharton *et al.*, 2021). Tout comme pour

l'échange d'information, les émotions sont naturellement portées sur un objet déterminé qui concerne plus ou moins directement les interlocuteurs, et participent alors à la pertinence générale de l'acte de communication. Dans la mesure où une émotion est attachée à l'objet de la communication, son expression ne peut être éludée comme une donnée incidente ou parasitaire, au contraire. En revanche, on doit à nouveau relever que les expressions émotionnelles ne communiquent pas sur le même mode que les énoncés linguistiques ; elles ne visent pas à transmettre une information, mais communiquent sur la manière dont un locuteur se positionne face à cette information ou face à une situation.

Cette section a permis de rendre compte des premiers éléments à connaître lorsqu'on parle de communication affective et subjective. Il est maintenant nécessaire de mieux comprendre comment les expressions émotionnelles agissent à un niveau communicatif. Dans la section qui suit, je présente les principales théories scientifiques portant sur la communication des émotions à travers leur expression.

2.1.3 Les émotions et la communication

En 1872, Darwin publie *L'expression des émotions chez les hommes et les animaux*¹⁴. Partant des observations consignées par d'autres chercheurs et par lui-même, il en vient à concevoir les expressions émotionnelles comme des vestiges de l'évolution : non volontaire, l'expression des émotions y est envisagée comme des comportements qui par le passé possédaient un avantage sélectif, mais dont l'utilité première a plus ou moins fini par disparaître. Ainsi, pour Darwin, les expressions se rapprochent de réflexes (devenus plus ou moins inutiles), il s'agit de mouvements corporels qui ont d'abord permis à l'organisme de faire face aux situations inhabituelles de l'environnement et de le préparer à l'action, mais qui sont à présent devenus superflus. Il faut dire que le raisonnement de Darwin est un peu étrange venant de sa part, car les multiples réflexes émotionnels auraient été sélectionnés d'après des habitudes, c'est-à-dire des comportements volontaires. Il écrit (2001) :

(...) il semble probable que certaines actions, qui ont été accomplies d'abord de manière consciente, aient été transformées en actions réflexes par l'intermédiaire de l'habitude et de l'association, et qu'elles soient désormais héréditaires et fixées si fermement qu'elles sont accomplies même lorsqu'elles n'ont pas la moindre utilité, aussi souvent que survient la même cause qui les a originellement provoquées chez nous par l'intermédiaire de la volonté (p. 57).

Darwin laisse entendre que la sélection a opéré sur les individus capables de volontairement produire ce genre de comportement, pour qu'ensuite, par la transmission génétique de cette

¹⁴ L'ouvrage a originellement paru en anglais sous le titre *The Expression of the Emotions in Man and Animals*. Dans ce travail, je me baserai sur l'édition française publiée chez Rivages (2001).

capacité, le comportement devienne automatique¹⁵. Dans un troisième temps, ces comportements seraient devenus partiellement inutiles, car inadaptés à la nouvelle espèce ou à son nouvel environnement naturel ou social. Les explications de Darwin concernant le processus de transformation allant des actions volontaires à des comportements plus ou moins « réflexes » ne sont pas évidentes à saisir au regard de sa propre théorie de l'évolution. Nonobstant cette idée contre-intuitive, ce qu'il faut retenir, est que pour Darwin, les expressions émotionnelles ne sont pas, à leur source, communicatives. Cependant, il admet que certaines aient pu le devenir par un processus dérivé, que l'on nomme aujourd'hui *exaptation* (Jay Gould et Elisabeth Vrba, 1982). Selon cette théorie, le plumage des oiseaux par exemple, possédait l'avantage évolutif de les protéger du froid, mais cette particularité biologique leur a secondairement permis de voler. Ainsi compris, si les expressions émotionnelles servaient d'abord directement l'organisme à un niveau pratique (e.g. le soulagement nerveux dans le cas du rire), elles ont ensuite plus ou moins cessé de détenir cette fonction pour venir à servir une fonction de communication et ainsi apporter un nouveau bénéfice évolutif. Darwin écrit (2005) sur ce point :

Une émotion peut être très vive, mais elle aura peu tendance à induire des mouvements de quelque sorte que ce soit si elle n'a pas habituellement conduit à une action volontaire qui la soulage ou la satisfasse (...). Mais le profit tiré de ces plaintes a probablement ici joué un rôle important ; car, lorsque les petits de la plupart des espèces animales sont dans la détresse ou en danger, c'est à grands cris qu'ils appellent leur parent à l'aide, comme le font les membres d'une même communauté pour se porter mutuellement secours (p. 98).

Darwin soutient ainsi que certaines expressions ont d'abord été partiellement volontaires, servant un but pratique immédiat (en soulageant l'organisme au niveau du système nerveux) tout en procurant un avantage sélectif aux individus capables de les manifester plus volontairement, notamment dans leur dimension communicative. Toutefois en termes évolutionnistes, il semble étrange que des comportements nerveux aient été volontaires au départ, et que ces comportements soient héréditaires. De plus, certaines expressions émotionnelles ne procurent pas toujours un avantage au niveau communicatif. Quoi qu'il en soit, la dimension communicative du comportement émotionnel serait selon Darwin apparue de manière plus ou moins incidente, car le comportement n'avait pas cette fonction au départ.

Darwin a fixé les bases d'un paradigme qui a longtemps continué après lui, étant aujourd'hui encore d'actualité et souvent adopté par le sens commun ; il a été repris par des éthologues comme Tinbergen (1952) et Lorenz (1967) puis par le psychologue Paul Ekman, qui a travaillé sur l'expression faciale chez les êtres humains. Ce paradigme soutient qu'un signe à son origine involontaire est devenu, par sélection naturelle, un signal, où le récepteur aurait fini par saisir ou réceptionner l'expression résiduelle comme un stimulus communicatif. Et du fait que ces

¹⁵ La théorie de Darwin semble ici se rapprocher de celle de Lamarck dans sa *Philosophie zoologique* (1809) ; en fait, il est ici question d'une sélection naturelle des comportements plus adaptés, connue sous le nom de *Baldwin effect* (Baldwin, 1896a).

expressions sont universelles et à leur source, involontaires, les êtres humains seraient alors naturellement capables de percevoir les expressions qui sont authentiques pour les distinguer de celles qui ne le sont pas. Ekman et ses collègues (1969) ont identifié six émotions de base dont les expressions seraient universelles : la tristesse, la joie, la colère, la peur, le dégoût et la surprise. Plus tard, il a proposé de considérer le mépris (et son expression faciale) comme une possible septième émotion de base (Ekman & Friesen, 1986), pour ensuite même aller jusqu'à proposer 15 émotions de base (Ekman, 1999a). Ce paradigme est à présent désigné, à partir des travaux d'Ekman sur les expressions faciales, comme la *Basic Emotion Theory*. Dans ce paradigme, il y aurait des expressions émotionnelles spontanées, tandis que d'autres seraient feintes ou relèveraient de constructions culturelles. Un fait célèbre qui soutient cette théorie est le sourire de Duchenne (du nom de celui qui l'a découvert en 1862), qui exprime authentiquement la joie en marquant le visage au niveau des muscles zygomatiques, une activation musculaire normalement absente des sourires inauthentiques (Ekman & Friesen, 1982). La *Basic Emotion Theory* soutient toutefois que si les expressions émotionnelles sont spontanées, elles sont également soumises à des règles de manifestation en fonction des cultures (Ekman, 1984), pouvant être plus ou moins réprimées dans certaines situations sociales où elles sont mal acceptées. La culture viendrait contraindre, en partie inconsciemment, l'expression de certaines émotions, considérées comme non-coopératives ou socialement non-pertinentes.

Or selon Fridlund (1994), se basant sur les thèses de Dawkins & Krebs (1984), l'expression des émotions n'est pas un phénomène aussi involontaire qu'il n'y paraît, que cela soit chez les animaux ou les êtres humains. En se basant sur la communication animale, Fridlund considère que les expressions ne sont pas un produit involontaire dérivé des émotions, mais qu'elles en seraient grandement voire complètement détachées, servant surtout à influencer autrui au bénéfice de l'individu qui les manifeste. Partant du principe que l'évolution retient les comportements les plus avantageux et du fait que les expressions sont des manifestations publiques, alors il devrait logiquement s'ensuivre que toutes les expressions désavantageuses seraient « volontairement »¹⁶ réfrénées au profit de celles possédant un pouvoir communicatif avantageux pour l'émetteur. La conception de Fridlund et de ceux qui s'y rattachent indirectement va même plus loin : les émotions (terme qui selon lui pose déjà un problème de définition scientifique), ne produisent pas (ou plus) d'expressions comportementales particulières ; les expressions faciales, typiquement, devraient se comprendre comme de pures stratégies communicatives -plus ou moins inconscientes- servant uniquement des finalités sociales intéressées. Par suite, le pouvoir communicatif de la prétendue émotion qui les sous-tend serait fortement associé à des contextes sociaux et culturels à travers lesquels le signal s'est vu atteindre une certaine stabilisation par son efficacité sociale. Les expressions faciales seraient ainsi des signaux visant à communiquer sur la relation avec autrui, et plus particulièrement sur les potentiels comportements futurs de l'émetteur. Loin d'être expressifs, ces signaux auraient

¹⁶ Je mets volontairement entre guillemet, car selon Fridlund, les expressions, bien qu'elles poursuivent certains buts sociaux, ne sont pas véritablement conscientes.

avant tout un caractère conatif, c'est à-dire visant à produire des effets sur un récepteur. Dans ce paradigme, le signal n'a pas émergé à partir d'un indice, mais au contraire à partir d'une visée manipulative de l'émetteur (Scott-Phillips, 2015), du fait d'une certaine réaction du destinataire, avantageuse pour l'émetteur.

Dans le paradigme de Fridlund, affilié à la *Behavioural Ecology*, les expressions ne seraient pas couplées aux émotions comme le défend la *Basic Emotion Theory*, mais auraient un caractère bien plus stratégique et inauthentique. Cette position est soutenue par le fait que l'expression de nombreux signaux sociaux, le plus représentatif étant le sourire, ne témoignent pas véritablement d'une émotion particulière, mais visent bien plutôt à une sorte de régulation sociale, car ils sont avant tout produits dans une situation d'interaction avec autrui et parfois sans raison particulière (Kraut & Johnson, 1979 ; Fernández-Dols & Ruiz-Belda, 1995). De plus, certaines études (Gosselin, Perron & Beaupré, 2010 ; Gunnery & Hall, 2014) auraient montré que le sourire de Duchenne peut être produit volontairement par certaines personnes, et que celui-ci n'est pas toujours perçu différemment que les sourires délibérés plus inauthentiques (Krumhuber & Manstead, 2009).

Cependant, à un certain point, on voit mal comment il est possible de produire délibérément des expressions considérées comme authentiques ; même si on peut admettre que les petits enfants pleurent souvent « au-delà de leur ressenti » pour attirer l'attention de leur mère, peu de personnes arrivent à fondre en larmes par leur seule volonté. S'il existe de bons comédiens, cela n'implique pas que des expressions authentiques, comme le sourire de Duchenne, relèvent intrinsèquement d'une « mise en scène » (plus ou moins inconsciente) visant seulement à influencer une audience. Des études montrent d'ailleurs des différences dans l'activité musculaire (Gazzaniga & Smylie, 1990) autant que cérébrales (Iwase *et al.*, 2002) concernant les rires authentiques par rapport aux rires délibérés ou consciemment contrôlés ; et les effets sont aussi différents sur le récepteur (McGettigan *et al.*, 2015). Ce qui est plus problématique toutefois, est qu'il existe en effet des sourires et des rires plus inauthentiques, appris et reproduits automatiquement, en dehors d'un réel contrôle conscient (Gervais & Wilson, 2005, p. 401).

Il faut remarquer que la perspective de Fridlund sur les expressions émotionnelles appartient à la perspective « machiavélienne » de la communication, car la coopération y est envisagée comme une stabilisation des signaux et des réactions partant d'une certaine volonté de manipulation de l'émetteur, cherchant à produire des effets qui lui sont bénéfiques. Selon cette perspective, la communication humaine ne devrait pas son existence à une tendance prosociale, mais au contraire à une sorte de compétition générale dérivée de la vie en société (Byrne & Whiten, 1988), dans laquelle le groupe conduit notamment l'individu à collaborer avec autrui avant tout pour son propre intérêt, en visant notamment à gagner en réputation¹⁷. Dans cette optique, le sourire de Duchenne ne témoignerait pas d'un affect de joie réellement vécu par la

¹⁷ A ce sujet, voir notamment Milinski, Semmann & Krambeck (2002) et Fehr (2004). A noter que cette vision instrumentale de la société et de la rationalité avait déjà été défendue par David Hume (1993, V, II) considérant les promesses comme intéressées.

personne, mais avant tout d'un désir de communiquer son honnêteté ou donner des gages de fiabilité. Cette conception paraît toutefois assez contre-intuitive, car chacun peut faire l'expérience, comme observateur mais aussi comme agent, de sourires et de rires plus authentiques que d'autres (i.e. liés à une certaine émotion de joie ou non). Faudrait-il alors dire que les expressions authentiques -et les affects correspondants ? - sont encore une manière de se « duper soi-même » ? Cela paraît peu réaliste.

Ainsi, si l'approche de la *Behavioural Ecological View* n'est pas invalide, elle paraît cependant trop radicale ; la conception socialement instrumentale des expressions émotionnelles semble inadéquate pour traiter les réactions relativement involontaires que l'on constate avec les fortes émotions ou les plus primitives d'entre elles que sont par exemple les mines de dégoût (qui servent à obstruer les voies sensorielles) ou l'agrandissement des yeux sous l'effet de la peur (qui visent à élargir le champ de vision). En effet, ces expressions paraissent clairement répondre un premier but pratique de l'organisme face à une situation disruptive, sans posséder le moindre rôle communicatif initial (Susskind *et al.*, 2008). Il y a certainement une relation causale complexe et parfois très ambiguë entre les émotions ressenties et les expressions qui peuvent les accompagner, alors que la culture et la société jouent un rôle important dans leur stylisation ou leur censure, mais il est difficile de concevoir que les signaux expressifs communiquent ce qu'ils communiquent sans être fondés sur un certain ressenti naturel antérieur, qui indiquent l'état de la relation à l'environnement ou à autrui. D'ailleurs, même s'il est vrai que le rire et le sourire sont -très- rarement exprimés lorsqu'on se trouve seul, cela peut arriver (et pas seulement comme signal face en direction d'une audience imaginaire). De plus, des études montrent que la production volontaire d'expressions faciales traditionnellement rattachées à certaines émotions tend à générer rétroactivement les émotions qui en sont normalement la cause (Adelman & Zajonc, 1989 ; McIntosh, 1996). Un lien existe donc entre les émotions et leurs expressions.

Dès lors, il semblerait peut-être judicieux de distinguer différents types d'émotions et d'expressions. On pourrait concevoir ces différences comme situées sur un spectre allant des émotions primitives, souvent accompagnées d'expressions typiques et involontaires (i.e. des sortes de réflexes émotionnels, comme les mines de dégoût ou l'écarquille des yeux dans la surprise ou la peur) aux expressions plus directement sociales et tendanciellement détachées d'un affect réel (e.g. certains sourires et certains rires « inauthentiques »). Il n'est pas non plus impossible d'admettre que ces deux processus, expressif d'un côté et conatif de l'autre, aient parfois lieu simultanément, surtout chez l'être humain, qui possède un certain contrôle sur ses expressions, et qui peut de surcroît, avec une intention communicative honnête ou manipulateur, les caricaturer ou les simuler en fonction de la relation sociale et de ses motivations.

Quoi qu'il en soit, les deux théories qui viennent d'être présentées ci-dessus ont ceci de commun de s'inscrire dans une vision biologique qui ne prend pas en compte l'aspect proprement intentionnel et conscient de la communication humaine, en soulignant, bien que de manière différente, l'importance de la dimension conative des expressions émotionnelles

(Scarantino, 2017). Si la *Behavioural Ecology* prétend que les expressions sont découplées des émotions, l'approche « expressive » d'Ekman accepte tout à fait l'idée que les expressions produisent des effets sur le destinataire, même si leur dimension communicative reste relativement indirecte ou secondaire phylogénétiquement. Et si certaines expressions ont uniquement lieu dans le cadre d'une interaction, c'est parce qu'elles sont essentiellement liées à des affects sociaux. En effet, si le rire (authentique) s'est développé phylogénétiquement -et qu'il possède un caractère communicatif-, c'est parce qu'il sert à produire un sentiment de relaxation et des affects positifs sur les congénères. En un sens, il semble raisonnable de considérer que le rire a une fonction sociale *pour* le groupe ; mais les individus ont plus besoin de se détendre dans la vie en groupe, qui peut générer stress et tension. L'affect et son expression sont donc bénéfiques pour l'individu en même temps que sa communication est bénéfique¹⁸. Il est alors admissible de dire, d'un point de vue qui se rapproche de la position de Fridlund, que le caractère communicatif du rire est dû à un bénéfice mutuel des interlocuteurs, qui prend une fonction sociale spécifique dans certains contextes, et que par suite les différentes formes de rires, moins authentiques, se sont développées pour répondre à des interactions sociales plus complexes dans lesquelles l'émetteur agit de manière plus contrôlée et stratégique (Owren, & Bachorowski, 2001). Ainsi, on peut garder la notion d'authenticité dans un sens faible, où l'affect participe à la production du signal, mais il faut se méfier de la notion d'authenticité comme pure spontanéité, car les signaux émotionnels sont étroitement liés à la situation sociale qui les a vus naître ou fait naître, pour les amener ensuite à se maintenir ou se développer. L'affect s'exprime toujours avec une certaine intensité et d'une certaine façon en fonction de la situation sociale et du rapport de l'émetteur avec les destinataires.

Enfin, à côté de ces deux paradigmes, on trouve l'approche « constructiviste », qui soutient plus radicalement l'idée que les émotions et leurs expressions sont des constructions psychosociales, qui seraient envisagées de différentes manières selon les cultures et les sociétés (Barrett, 2018), tant à travers leur labellisation linguistique et leur stéréotype iconique qu'au niveau de leur « perception » (i.e. comment l'affect est traduit en une émotion spécifique qui doit passer par une catégorisation linguistique). Cette dimension constructiviste présente une certaine validité par le fait que de nombreux affects et de nombreuses expressions sont ambigus (aux autres et à soi-même) et que cette ambiguïté est résolue par la langue et l'expérience de vie. Il est bien connu, par exemple, que les Américains et les Africains sourient beaucoup, alors que le sourire est une expression peu fréquente dans les pays de l'Est : l'approche constructiviste permet de faire voir que le « sens » de cette expression est fortement indéterminé, et que sa détermination est donnée -plus spécifiquement- par la culture.

Cependant, il y a tout lieu de considérer que les émotions -et leur expression- devraient d'abord être envisagées à travers un angle naturaliste, où la culture intervient seulement dans un second temps, en établissant des sélections et des catégorisations sur les plus ambiguës ou

¹⁸ Pour une exposition de la problématique du développement du rire d'un point de vue évolutionniste, voir Deacon (1992, 1997) et Provine (2000).

complexes d'entre elles. En effet, si la culture peut offrir des modèles stéréotypiques des expressions émotionnelles, il semblerait qu'il subsiste une relation universelle entre des émotions et des expressions correspondantes (Ekman, 1994 ; Elfenbein & Amady, 2002), alors que sur le plan subjectif, chacun peut, par une attention suffisante, avoir un accès relativement transparent aux affects qu'il peut ressentir et aux causes ou aux raisons qui les ont provoqués (Boucher & Brandt, 1981 ; Roseman, 1984), même les enfants qui ne possèdent pas les mots pour les décrire (Harris, 1985).

On pourrait alors dire que l'approche constructiviste retombe dans le travers du paradigme de Whorf au niveau des émotions. Tout comme Whorf considérait que la pensée était prisonnière de la langue, l'approche constructiviste estime que les émotions sont dépendantes du lexique de chaque langue. Or dans les deux cas, c'est tout d'abord l'environnement physique et l'expérience pré-linguistique de cet environnement qui amènent les individus à la constitution du lexique. Autrement dit, la langue est contrainte par la réalité, et non l'inverse. La langue obéit à une certaine fonctionnalité cognitive et communicative ancrée dans le réel, même s'il est vrai que la langue approche parfois les émotions de manière différente¹⁹.

Après toutes ces observations, on peut maintenant dégager le problème que la communication des émotions pose lorsqu'on la compare aux autres dimensions de la communication. Pour la Théorie de la pertinence qui sera développée dans la partie 2.5, la véritable communication est ostensive, c'est-à-dire ouverte : lorsqu'un être humain communique avec quelqu'un d'autre, il montre qu'il est en train de le faire, avec des indices relativement évidents. Or l'expression des émotions ne semble pas appartenir à la communication ostensive. Il faut bien voir que la notion d'intention communicative, qui accompagne nécessairement le langage verbal²⁰, est en fait mise à mal avec les émotions, car les expressions émotionnelles ne sont pas pleinement conscientes et volontaires. En effet, d'abord les émotions peuvent être de simples signes de l'état du locuteur, des signes « accidentels » qui n'ont pas forcément de rapport direct avec l'interlocuteur ou l'objet de la conversation. Et quand bien même elles ont, en tant que signe (naturel) une signification en lien avec l'objet de la communication, ces expressions demeurent largement involontaires ; il s'agit souvent de symptômes risquant de trahir l'état mental du locuteur, qui désire ou tente parfois de le cacher. Les seules situations où les expressions émotionnelles sont pleinement communicatives, sont celles où elles sont - ouvertement- forcées, c'est-à-dire mises en scène : on parle à ce sujet de *signes iconiques* (Peirce, 2.276-2.281). Les signes iconiques représentent un objet en présentant certains aspects de l'objet qui font signe. Les mimiques et les intonations caricaturales appartiennent à cette signification (re)produite et partiellement conventionnelle, et relève de la communication intentionnelle. Les émoticônes, comme leur nom l'indique, représentent bien cette catégorie de signes. Mais il ne s'agit plus vraiment ici de communication naturelle, on y reviendra dans le

¹⁹ En arabe par exemple, le mot *seum* (maintenant très utilisé par les jeunes) ferait référence à une émotion négative située entre la tristesse, le dégoût et la colère.

²⁰ Il y a toutefois certaines situations où l'on parle sans désir de communiquer, comme lorsqu'on révise un texte pour une pièce de théâtre par exemple.

chapitre 5. Enfin, si on considère que certaines expressions émotionnelles sont de purs signaux communicatifs, il n'est de loin pas évident, comme cela a été expliqué plus haut, que ces signaux soient émis de manière ostensive. Ou dit en d'autres termes, on pourrait considérer que ces signaux sont porteurs d'une ostension intrinsèque ; le sourire et en particulier le rire, sont des expressions qui peuvent difficilement se doubler d'une intention communicative, même s'ils sont plus ou moins contrôlables. Cette problématique sera discutée en profondeur dans le dernier chapitre de ce travail, mais on peut déjà constater ici que la notion de contrôle est appelée à être prioritairement investie en tant qu'elle concentre la dimension intentionnelle de la communication des expressions émotionnelles.

Enfin, il faudrait aussi regarder comment la communication émotionnelle est réceptionnée par le destinataire. Si on en a déjà dit quelques mots, il sera pertinent d'y revenir, ce que je ferai à la fin de mon travail, dans le cinquième chapitre.

2.1.4 Résumé des problématiques

Je propose à présent, à partir de ce qui a été exposé, de faire un bilan sur les éléments les plus pertinents pour la suite de ce travail. Je relève trois problèmes majeurs.

(1) Les expressions des émotions ne sont pas aussi spontanées et involontaires qu'on peut le penser, mais seraient fortement liées à un but communicatif et une recherche d'influence sur autrui : c'est la thèse défendue par le courant de la *Behavioural Ecology*, partant de Dawkins et Krebs (1984), contre les visions plus « naïves » de Darwin et d'Ekman qui les ont surtout conçues comme des signes naturels involontaires. Dans cette perspective, les expressions émotionnelles seraient par essence des signaux communicatifs, plutôt que des signes des affections de l'organisme.

(2) Les manifestations émotionnelles ne sont pas aussi transparentes qu'elles n'y paraissent, le contexte constitue un facteur majeur permettant d'accéder aux émotions d'autrui. Cette observation avait déjà été faite en 1910 à travers l'expérience cinématographique du *Kuleshov effect* (du nom de l'acteur russe aux expressions faciales ambiguës). Une récente expérience de Barratt *et al.* (2017) confirme l'importante part du contexte dans la participation à l'identification des affects d'autrui. Ainsi, les émotions d'autrui ne sont jamais directement perçues ou décodées, mais sont interprétées (consciemment et inconsciemment) avec plus ou moins de facilité selon le contexte et les attentes du destinataire.

(3) L'accès à nos émotions serait avant tout possible à travers des constructions sociales. Dans cette optique, elles seraient envisagées de différentes manières selon les cultures et les sociétés (Barrett, 2018), tant à travers leur labellisation linguistique qu'au niveau de leur « perception » (i.e. comment l'affect est « traduit » en une émotion, qui doit passer par une catégorisation linguistique). Cette dimension constructiviste se défend par le fait que de nombreux affects et de nombreuses expressions sont ambiguës et que cette ambiguïté est en partie résolue par un traitement linguistique et culturel.

L'hypothèse (1) propose une conception des expressions émotionnelles comme des signaux visant à agir sur le destinataire dans l'intérêt premier de l'émetteur. Elle se dresse ainsi contre le sens commun qui voudrait que les émotions soient spontanées et non contrôlées, et ne soient de prime abord pas destinées à la communication. Par ce fait, il n'y aurait pas de distinction nette entre des manifestations émotionnelles spontanées et des manifestations « simulées », entre un moi présocial et un moi social. Cette approche s'avance comme la question la plus problématique pour ce travail, puisqu'elle met en jeu la question de savoir dans quelle mesure et de quelle manière les émotions ont une visée communicative. Comme indiqué plus haut (p. 31), je pense qu'il existe différents types d'émotion et d'attitudes ; certaines émotions servent à signaler à l'organisme lui-même sa situation dans l'environnement (e.g. peur, excitation, surprise) et leur expression n'est donc pas intrinsèquement communicative, alors que certaines expressions, ayant une fonction plus sociale, sont parfois plus détachées de l'affect ressenti et servent surtout à interagir avec ses congénères (e.g. rire, sourire).

Le constat en (2) suppose une conception des émotions peut-être plus proches de signes naturels, qui au niveau communicatif, seraient plus ou moins bien inférés selon les situations, sans pour autant exclure l'hypothèse (1). Dans tous les cas, il est clair que le contexte constitue un paramètre essentiel pour accéder aux émotions d'autrui et à leur visée communicative, comme c'est aussi le cas pour les énoncés verbaux. Pour ce qui nous concerne, les expressions émotionnelles sont certainement mieux saisies dans leur interaction avec le contenu verbal de la communication ; et si celles-ci sont en lien avec la communication verbale, alors tout laisse penser qu'elles suivent le même principe général de pertinence.

L'hypothèse (3) quant à elle, est fortement relativiste et culturaliste. L'avantage de cette approche est d'expliquer les variations culturelles dans l'expression et l'interprétation des émotions ainsi que les différences de catégorisation linguistiques établies par les différentes langues. Cependant, les émotions (et leur expression) devraient d'abord être envisagées à travers un angle naturaliste, où la culture intervient seulement dans un second temps, en établissant des sélections et des catégorisations sur leur ambiguïté ou sur la complexité intrinsèque de certaines d'entre elles. L'hypothèse (3) apparaît donc trop extrême.

L'exposé venant d'être fait des problématiques qui entourent les émotions et leur expression a permis de montrer les difficultés premières à prendre en compte lorsqu'on cherche à travailler de près ou de loin ce thème. Encore une fois, le but de ce travail n'est pas d'étudier les émotions elles-mêmes, mais leur part d'influence dans la communication, et plus particulièrement sur la cognition, dont on peut rendre compte de manière linguistique.

Dans ce qui suit, je me concentrerai avant tout sur le phénomène de l'intonation, qui se présente comme l'élément paralinguistique le plus directement associé au langage verbal. Sur ce point, on peut faire valoir différentes études (Scherer *et al.*, 1984 ; Scherer *et al.*, 1991 ; Banse & Scherer, 1996), ayant montré que la prosodie des énoncés permettait avec une certaine réussite d'accéder à certaines émotions du locuteur (amusé, excité, anxieux), ainsi qu'à des états épistémiques (convaincu, incrédule) dans certains contextes. Gussenhoven (2002) a montré

qu'un ton de voix aigu communiquait naturellement une position de soumission ou de faiblesse, alors qu'un ton de voix grave communiquait une position de dominance et d'autorité. Cela dit, bien que l'expression ne soit pas réellement intentionnelle, il ne s'agit pas vraiment ici d'une émotion, mais plutôt d'un positionnement relationnel.

Ainsi, on devrait relever que les émotions peuvent se distinguer des attitudes relationnelles, ces dernières devant être rapprochées de comportements sociaux, instanciant des modes d'interaction ou des manières d'être (Couper-Kuhlen, 1986, p. 185-187 ; Wichmann, 2000, 2002), comme par exemple, le fait de se montrer agressif ou amical. Ces attitudes, qui ne sont justement pas des attitudes propositionnelles, n'ont pas de lien immédiat avec les émotions, bien que dans une certaine mesure, certaines émotions peuvent être à leur fondement (e.g. la colère rend agressif). Selon Wichmann, les attitudes relationnelles ne seraient pas directement liées à une émotion comme c'est le cas avec les attitudes propositionnelles, et seraient plus directement communicatives et tournées vers le destinataire (e.g. parler de manière hostile, sympathique ou sensuelle). Je reviendrai quelquefois sur ce point dans certains passages de ce travail, mais on peut sans doute ici déjà relever que ces attitudes sont plus « superficielles » (mais plus communicatives) que les émotions, et visent plutôt à la régulation de l'interaction.

Concernant l'intonation toujours, Jeong (2016) a fait remarquer qu'elle remplit des fonctions sémantico-pragmatiques, en étant associée aux modalités (les questions se font en montant le ton, et les déclarations en le baissant) ainsi qu'à certains actes de langage (e.g. ordre, invitation), en précisant que la récupération de ces modalités s'obtient aussi grâce au contexte et aux informations partagées par les locuteurs. Par exemple, une intonation plate sera plus facilement perçue comme un ordre plutôt qu'un constat ou une demande, cette intonation communiquant naturellement l'autorité. Seulement la saisie « cognitive » de ces signaux (ou signes) sonores s'obtient par une mise en lien avec d'autres signaux, ainsi qu'avec le contexte et les attentes dans ce contexte, qui fixent des sortes de normes de référence. De ce point de vue, les émotions et les attitudes sont souvent perçues comme des saillances qui dévient du contexte et des attentes qui s'y trouvent associées. Un même ton de voix peut donc être « perçu » différemment selon le contexte et l'information verbale émise dans ce contexte.

On peut ainsi conclure par dire que les expressions émotionnelles et attitudinales relèvent bien de la subjectivité, en ajoutant que celle-ci devrait se saisir comme partiellement intentionnelle, au sens de contrôlée. Car il faut considérer qu'un individu est en adhésion avec ce qu'il exprime lorsqu'il opère un certain contrôle sur son expression, témoignant d'un rapport suffisamment conscient à soi-même et à l'autre, soit de la portée sociale de son expression. La subjectivité, entendue sur un plan communicatif, commence sans doute là où un individu détient et exerce un certain contrôle sur lui-même : si les réactions incontrôlées sont subjectives, elles relèvent plutôt d'une subjectivité incidente (e.g. rougir de timidité, exprimer un juron), qui a certes une valeur informative, mais qui n'a pas de visée communicative directe ou assumée. Cette hypothèse sera d'ailleurs reprise dans le chapitre suivant, avec la notion d'expressivité, qui se rapporte -entre autres choses- à cette forme socialement signifiante de la subjectivité.

2.2 La subjectivité et l'expressivité : Charles Bally et ses contemporains

Ce chapitre est consacré aux travaux du linguiste Charles Bally, à qui on doit notamment la notion d'expressivité. À l'époque de Charles Bally, au début du XX^e siècle, les domaines de la pragmatique et de l'expressivité n'ont pas encore fait l'objet de recherches en linguistique, discipline qui se trouve d'ailleurs encore en construction. Mais bien que pionnier²¹, Bally apporte, par la richesse et la pertinence de ses analyses, une contribution essentielle et incontournable sur la place de la subjectivité dans la communication. Ce chapitre permettra ainsi de mieux saisir où commence et où finit la subjectivité, cette part personnelle que nous manifestons dans les interactions ainsi que dans la langue.

Pour rendre compte de son travail, je m'appuierai principalement sur les trois ouvrages majeurs de Bally - le *Précis de stylistique française* (1905), le *Traité de stylistique française* (1909[1951]) et *Le langage et la vie* (1913[1977])²². Je ferai également référence aux études sur l'expressivité menées par deux autres linguistes de l'École de Genève, Henri Frei et Albert Sechehaye, qui ont à leur tour avancé quelques idées pertinentes sur l'expressivité.

2.2.1 Les idées de Charles Bally

Les écrits de Bally sur l'expressivité s'inscrivent largement dans le cadre de la linguistique de son maître Saussure, mais qu'il cherche à étendre au domaine de l'expression, complètement laissé en suspens par ce dernier. Ainsi, le concept d'*expressivité*, comme on va le voir, est dérivé de celui plus général d'*expression*, premièrement élaboré par Bally²³ et qu'il situe au carrefour de la pensée, de la langue et de la parole, trois catégories précédemment établies par Saussure. Ainsi conçue, l'*expression* peut se définir comme l'usage contextualisé de la langue, portant notamment la subjectivité du locuteur. Le terme d'*expressivité*, quant à lui, apparaît plus tardivement dans les écrits de Bally, qui se sert d'abord d'autres termes plus ou moins synonymes comme ceux de *moyens d'expression*, de *procédés d'expression* ou de *valeur expressive*. Si le lexique utilisé peut varier, l'expressivité est en fait rapidement conçue par lui comme cette part de l'expression dans laquelle se manifeste la subjectivité et l'affectivité du locuteur.

Bally parle régulièrement de l'expressivité en termes de vitalité, de sentiments ou d'affectivité, en s'inspirant d'un philosophe célèbre de son époque, Henri Bergson (LV, p. 23). Car selon Bergson, deux propriétés sont constitutives de l'espèce humaine, l'instinct et l'intelligence, où l'instinct serait du côté de la matière, du continu et de l'inconscience, tandis que l'intelligence se trouverait du côté de la forme, du discontinu et de la conscience (Bergson (1941[2009], §2). Bally, tout comme Bergson, mais dans le cadre plus restreint de la linguistique, cherche à montrer que

²¹ En réalité, on trouve déjà au XVIII^e siècle, chez le grammairien Nicolas Beauzée, une distinction identique à celle établie par Bally, entre un « langage de l'esprit » et un « langage du cœur ».

²² J'indiquerai les références à ces ouvrages par les abréviations respectives suivantes : PdS, TSF et LV.

²³ Saussure ne fait jamais un usage technique du terme d'*expression*, il l'emploie seulement dans son sens habituel, soit en tant que manifestation langagière ou naturelle.

l'expression fait surgir à la fois l'instinct (ou l'intuition) et l'intelligence, qui se trouvent déjà présents au niveau de la pensée.

La thèse principale de Bally concernant l'expressivité se base ainsi sur la distinction de deux aspects propres au langage et plus en amont de la pensée. Il y aurait selon lui dans le langage et la pensée deux aspects antinomiques, un aspect objectif et un aspect subjectif. Le langage serait ainsi l'expression de la pensée, qui est d'une part composée d'idées et d'autre part de sentiments²⁴, les unes étant objectives, les autres subjectifs (PdS, p. 127-130). Dans son aspect objectif, qu'il nomme aussi intellectuel ou logique, le langage sert à rendre compte de la pensée avec clarté, précision et objectivité. Dans son aspect subjectif, aussi nommé affectif, expressif ou vivant, le langage sert à communiquer des émotions, des désirs, des jugements de valeur ou des intérêts. Le langage subjectif est en relation avec la vie personnelle et pratique du locuteur, impliqué dans des situations matérielles, psychologiques et sociales particulières.

Selon Bally, la subjectivité du locuteur apparaît avant tout dans la parole, ou encore, comme il le désigne régulièrement, dans la *langue parlée*, à la frontière entre la staticité du système de la langue et la dynamique purement individuelle de la parole. L'expressivité comprendrait donc un aspect subjectif dans une parole contextualisée et dirigée vers des buts personnels, mais également un aspect plus social, fixé par l'usage et même partie de la langue, qui témoigne d'une sorte d'infiltration de la part affective et personnelle de la pensée dans la communauté sociale (cf. infra).

Pour Bally, tel qu'il le laisse entendre au début dans les premières pages de son *Précis de stylistique française* (PdS), l'expressivité est indissociable de l'*impression* qu'elle produit chez le destinataire-récepteur, qui la perçoit intuitivement ou par une sorte d'inférence plus ou moins inconsciente. Autrement dit, c'est aussi le destinataire qui peut rendre compte de la perturbation affective agissant sur le langage exprimé par le locuteur. En ce sens, l'expressivité est fortement liée à l'*impressivité* qu'elle produit : l'expressivité est saisie par le destinataire dans le fait de produire certains effets sur lui. Il écrit (1912[2007]) :

Dans le premier cas, les expressions employées sont des moyens d'action, elles ont un caractère *pragmatique* ; elles servent à réaliser les intentions du sujet parlant. Or, ce qu'il se propose en parlant (dans la vie réelle), c'est de modifier en quelque manière la pensée, la sensibilité, la volonté du sujet entendant. Dans le second cas, *les faits d'expression sont des causes de réactions intellectuelles et affectives, des véhicules de pensée et de sentiments* ; ils ont un caractère *impressif* ; le sujet les reçoit et les subit ; il est passif. Intentions et effets ne se recouvrent pas toujours (...) (p.174).

Comme il l'écrit, l'expressivité est souvent cause d'une impressivité correspondante, bien que cette relation ne soit pas toujours symétrique. Concernant l'expressivité et l'impressivité, Legallois (2012) a respectivement proposé les notions d'*expressivité mimésique* et d'*expressivité pathétique*. Or si ces deux types d'« expressivité » peuvent s'aligner, Bally fait remarquer que le

²⁴ Le terme de « sentiment » est celui qu'emploie le plus souvent Bally pour parler de la dimension affective de la pensée. Il faut bien comprendre que les sentiments désignent également les émotions.

décalage entre l'expression et l'impression qu'elle produit dépend de certains facteurs, en particulier le contexte social, qui fixe des attentes sur la manière d'utiliser la langue. Ce qui laisse entendre que la sensibilité au langage est en partie construite et varie selon les individus. Néanmoins, il s'agit pour Bally de paramètres relativement périphériques, qui n'atteignent pas l'expressivité en elle-même, mais seulement en tant qu'elle renvoie à des représentations sociales et des attentes de comportements, pouvant notamment donner lieu à des jugements moraux.

D'un point de vue plus strictement linguistique, étant implicite et relativement inconscient, le langage subjectif se définit surtout négativement, comme ce que le langage objectif n'est pas ; il gravite ainsi autour de quatre formes générales que sont l'imprécision, la synthéticité, la figuration et l'inconscience. L'expressivité se manifeste ainsi de différentes manières :

(1) *Dans la parole en général.* Bally répète à plusieurs reprises que la langue parlée est l'objet premier de l'expressivité, dans le fait d'être contextualisée et individualisée, engageant la vitalité du locuteur. Dans la parole, la langue est « comme une arme que chaque interlocuteur manie en vue de l'action, pour imposer sa volonté personnelle » (LV, p. 21). Bien que Bally semble séparer les formes affectives des formes directement volitionnelles de la pensée et de l'expression, il ne s'exprime jamais clairement sur ce point, sinon dans ses derniers écrits qui reprennent l'expressivité en termes de modalité (LGLF), où il vient plus nettement différencier les attitudes expressives des attitudes bouliques et épistémiques. Mais Bally a plutôt tendance à percevoir les contraintes que la réalité sociale impose au langage, qui la reflète. Il remarque en effet que la parole, en tant qu'elle s'inscrit dans des rapports plus ou moins conflictuels, appelle à des formes d'expression visant à la régulation sociale (LV, p. 21 ; TSF, §10), idée qui sera également soutenue par son élève Henri Frei, et qui sera plus clairement mise en lumière un demi-siècle plus tard à partir des travaux du sociologue Erwin Goffman. À certains endroits, il préfigure l'existence des actes de langage implicites (LV, p. 17), soulevant l'idée d'implicature qui s'énoncera chez Grice (cf. 2.4) ; cependant, il traite ces observations comme l'expression d'une subjectivité masquée et pointe plutôt la question des formules de politesse, qu'on retrouvera notamment chez Searle (1982).

(2) *Dans le langage paraverbal : la prosodie et la mimique.* Bally consacre quelques pages aux éléments paralinguistiques de la communication, considérant que la prosodie, (l'intonation et le rythme de la voix) forme « par excellence le mode d'expression du langage subjectif » (PdS, p. 139). Le linguiste note aussi que l'intonation accompagne le langage objectif de manière complémentaire, sans que ce dernier soit altéré ou contraint directement. « Un caractère essentiel de l'intonation c'est de se superposer au langage proprement dit sans être lié par lui... » (PdS, p. 140). L'intonation aurait donc sa propre signification, qui s'ajouterait à celle des mots. Une page plus loin il ajoute qu'« elle [l'intonation] se fond avec eux [les mots] ; elle en est le commentaire, l'illustration constante. » Le linguiste genevois associe l'intonation à la mimique. Il écrit (TSF, p. 93) « Tout ce qui est dit de la mimique peut être dit de l'intonation ; ce n'est pas autre chose qu'une « mimique vocale » (...). » Cependant, pour Bally, la mimique (et par là aussi

l'intonation) ne semble pas posséder d'expressivité strictement naturelle, car elle « diffère de peuple à peuple, ce qui prouve encore qu'elle est, comme tous les moyens d'expression, un ensemble de conventions admises par une collectivité. » (PdS, p. 134). Pour Bally, l'intonation n'aurait donc pas de signification -purement- naturelle, étant donné ce qu'il dit de la mimique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Bally ne fait presque jamais recours au terme de « naturel » pour parler du langage subjectif. C'est parce que l'expression involontaire ne relève pas pour lui de l'expressivité, qui est toujours volontaire sous quelque aspect. Or étant volontaire, signe plutôt que symptôme, l'expressivité serait toujours partiellement artificielle, et donc conventionnelle. Cette position « conventionnaliste », qui provient très sûrement de Saussure, si elle n'est pas totalement incorrecte, reste discutable, car bien que l'intonation ne soit pas assimilable à de la musique, il semble qu'elle ait une signification naturelle relativement universelle et immédiate (tout comme la mimique), sur laquelle s'opère ensuite des distinctions de signification plus conventionnelles.

(3) *Par les marqueurs syntaxiques et les tournures de phrases.* Il ne s'agit pas seulement des formes de l'interrogatif et de l'impératif, mais également et surtout des formules syntaxiques relatives aux émotions, comme dans « Que c'est beau ! », « Comme on a ri ! ». Outre l'expressivité simple de l'exclamation, ces énoncés forment, selon Bally, un composé synthétique qui résiste en partie à la décomposition analytique. Dans d'autres cas, comme dans « Quelle belle journée ! », « Ah bon ? » ou « Vous ici ? », les énoncés sont même grammaticalement invalides (car il y manque le verbe)²⁵. Il observe ainsi que l'expressivité se réalise au niveau de la phrase (i.e. de l'énoncé), alors que le langage rationnel se réalise au niveau des mots. Bally propose le terme de blocage pour désigner ce phénomène, il écrit (LV) :

En se plaçant au niveau grammatical, on peut dire aussi : le sentiment bloque des phrases, car c'est la phrase qui est l'expression de la pensée ; la tendance à l'abstraction bloque des membres de phrase, correspondant à des idées simples, car les idées sont les unités dont se composent la pensée, comme les membres de phrases sont les parties dont se compose la phrase (p. 68).

Ainsi, Bally pointe un caractère particulier de l'expressivité qui sera repris plus tard avec les interjections : elle ne suit pas la logique grammaticale des mots et des morphèmes qui possèdent un caractère componentiel et ordonné.

Bally parle ensuite de *dislocation* pour des formules « inversées » qui mettent l'accent sur le caractère subjectif de l'expression comme dans « Très chic, ce mariage ! » ou « Jolie, cette fille ! ». Outre la dislocation, Bally évoque encore d'autres formes grammaticales permettant l'expressivité, comme les épithètes ou les antiphrases (LV, p. 90). En ce sens, l'expressivité modifie la phrase de sorte à la rendre plus « vivante », en mettant en avant les éléments subjectifs de la pensée. Il écrit (TSF) :

²⁵ Bally (LV, p. 78) reconnaîtra d'ailleurs à ce sujet l'existence de phrases grammaticalement incomplètes qui restent pourtant signifiantes, soit le phénomène d'explicature [cf. 3.5.2].

La place des membres de la phrase joue un rôle dans la reconstitution logique de la pensée ; car, par le fait même que l'ordre logique est interrompu ou même renversé, l'esprit cherche à remboîter les jointures des membres disloqués (...). L'on peut donc dire, un peu paradoxalement, que le trouble apporté à l'ordre logique pousse l'esprit à rétablir cet ordre ; la dislocation est un stimulant pour l'attention, que l'ordre logique des mots endort, au contraire, sur un oreiller de paresse (p. 313).

Bally ne se montre pas totalement limpide sur l'activité psychologique à l'œuvre dans la réception de l'expressivité. Il a certainement raison de noter une « stimulation de l'attention » chez le destinataire, mais on peut toutefois douter de cette explication : il semblerait plutôt que la perception soit aussi immédiate que sa production est spontanée -comme il le soutient à de nombreux endroits-, « l'ordre » de l'énoncé n'est pas reconstruit, mais c'est plutôt le désordre qui atteste directement du trouble affectif. Nonobstant ce détail, Bally note encore que les tournures syntaxiques incomplètes ne sont pas nécessairement expressives ; l'usage généralisé et répété, l'habitude, tend à faire entrer certaines formes expressives dans le langage objectif, ou du moins, de réduire à néant la portée expressive que leurs premiers usages possédaient. On y reviendra un peu plus bas.

On peut encore relever de l'expressivité dans des formes syntaxico-sémantiques dans ce que Bally nomme la phraséologie (PdS, p. 99-100), c'est-à-dire des expressions compactées et souvent archaïques, à l'instar de « en guise de », « avoir maille à partir » ou « valoir son pesant d'or ». Ce qui sous-tend le caractère expressif de ces locutions consiste dans le fait que leurs éléments linguistiques ne suivent pas les règles grammaticales correctes ou classiques, ou présentent certains termes archaïques qui ne peuvent pas être employés ailleurs. Autrement dit, il s'agit de groupements de mots ayant une signification synthétique qui ne peut réellement se saisir à partir de la concaténation grammaticale de chacun de ces éléments. On peut sans doute joindre à ce trait expressif, les explétifs et les phrases comportant des éléments sémantiquement superflus (e.g. « Lui, il devrait faire attention ! »).

(4) *Dans les formes phonologiques des mots.* Empreint de sa formation saussurienne, Bally attribue de l'expressivité à certaines sonorités en tant qu'elles prennent place dans le système des signifiants (sonores) de la langue. Il en vient ainsi (LV, p. 64) à juger que certains mots, comme *cocasse* ou *goguenard*, provoquent, par leur sonorité insolite -en français-, un effet expressif, tout comme les redoublements (e.g. *susurrer*, *murmurer*). Il relève aussi le caractère évocateur de l'iconicité (LV, p. 84) de certains phonèmes (comme le « p » pour *péter*, *exploser*, *pétiller*) et de certains mots (comme *tinter*, *crincrin*, *tac au tac*, *brouhaha* ou *zigzag*), montrant que certains signifiés se rapprochent, par leur signifiant, naturellement de l'objet ou de l'événement dénoté, se comportant comme des symboles²⁶, où le signifié se trouve -partiellement- évoqué par la forme du signifiant. On peut clairement ranger cette forme d'expressivité du côté de l'expressivité mimésique au sens de Legallois (2012).

²⁶ Dans la terminologie de Saussure (1916[1976], p. 101), les symboles sont des signes partiellement motivés (e.g. la balance est le symbole de la justice).

(5) *Les jugements de valeurs*. Pour Bally, les jugements de valeurs traduisent toujours une attitude affective du locuteur, comme dans « C'est une belle voiture ! ». Les jugements de valeur se rapportent à un usage subjectif du langage, bien qu'ils contiennent aussi une part d'objectivité dans le fait de s'appuyer sur le lexique (*beau*, *mauvais* ou *injuste* ont également une signification objective). Bally note aussi à leur sujet qu'ils ont parfois un sens vague, qui dépend du contexte ou de l'usage, comme dans « une bonne portion », où *bonne* ne désigne pas la qualité de la nourriture, mais la quantité. Il parle aussi d'expressivité concernant les termes connotés linguistiquement servant de jugement de valeur comme *paperasse*, *verdâtre* ou *amourette*, qui prennent, à travers différents suffixes, un caractère péjoratif. Dans ce cas de figure, l'expressivité a pris une forme conventionnelle dans la langue, même si elle déroge encore en partie à une certaine norme sociale. Cependant, Bally ne développe pas spécialement cette question qui mériterait pourtant qu'on s'y arrête, car les jugements de valeur, s'ils peuvent avoir une source affective, ne sont pas nécessairement exprimés dans une forme expressive. Dans « Les Italiennes sont de belles femmes » ou « Scorsese est un grand réalisateur », les énoncés sont inexpressifs et font surtout ressortir une volonté de poser un jugement objectif, de décrire le monde extérieur. La part expressive des jugements de valeur, s'il y en a une, semblerait davantage reposer sur l'infraction faite à la langue écrite et aux conventions sociales qu'elle contient (e.g. *paperasse* va toujours communiquer une attitude dépréciative, ce qui n'est pas le cas de *mauvais* ou *ignoble*). De plus, bien que subjectifs, les jugements de valeur peuvent prétendre à l'objectivité, ou du moins, à un partage de subjectivité, à un consensus sur les sentiments subjectifs que font naître certaines situations de la réalité. On s'intéressera à cette question dans la partie 4.2 mais il faut dire ici que l'autre erreur de Bally, est qu'il a tendance à basculer dans le « psychologisme », c'est-à-dire à imprégner le langage de la réalité subjective des locuteurs, qui le connotent de l'extérieur. C'est en effet problématique, car on ne voit alors plus vraiment où commence et s'arrête l'expressivité. Il écrit sur ce point (TSF) :

Les mots les plus ordinaires, tels que *chaleur*, *froid*, *marcher*, *courir*, évoquent en nous des sentiments avant d'éveiller des idées ; on peut être à peu près sûr que, suivant les personnes et les circonstances, la phrase : « Il pleut » fera surgir une impression de plaisir ou de déplaisir avant de faire concevoir l'idée de la pluie (p. 159).

Or le problème, c'est qu'en principe tous les mots peuvent éveiller des impressions selon les dispositions psychologiques et l'expérience personnelle de chacun. En réalité, l'expressivité commence lorsque le décalage avec le contexte interactionnel et social est réellement saillant pour pouvoir être relevé ; elle n'est pas directement imputable à la seule imagination du destinataire. Ou dit autrement, l'expressivité commence lorsqu'elle s'adresse ouvertement à son imagination.

(6) *Le style*. Le style peut se saisir comme l'utilisation et l'agencement des cinq éléments précédents, auquel on peut ajouter les autres emplois stylistiques de la langue (e.g. métaphores, hyperboles). Bally consacre une grande partie de son étude de l'expressivité aux figures de style, qu'il appréhende de différentes manières. Il englobe les figures de style (en particulier les figures

de pensée) dans le caractère illogique propre au langage subjectif, illogisme marqué par un décalage entre les signes linguistiques exprimés et la pensée. Il écrit (1914a[2007]) :

Tous les phénomènes linguistiques qui servent les besoins de la vie sont caractérisés par la violation partielle ou totale des lois de la « logique » et nous appelons *figures* les types de pensée et les types linguistiques qui portent l'estampille de cet illogisme (p. 265).

Cette conception apparaît tout à fait appropriée si on la rapporte à l'ironie, à l'euphémisme ou à l'hyperbole, où les signes linguistiques sont en décalage avec la réalité qu'ils décrivent, ce qui aurait pour effet de susciter une impression particulière chez le destinataire. Bally l'étend aussi aux métaphores et autres formulations implicites (TSF, p. 184-202), qui contournent ou échappent à l'intellect et à l'abstraction du langage objectif en utilisant des images (« Cet homme est un renard. ») ou de manière moins expressive, avec des comparaisons (« Cet homme est rusé comme un renard. »). Sur les métaphores, ses réflexions sont plus développées, il reconnaît une gradualité allant de la subjectivité imaginative (« Le vent enfle sa grande voile. ») à des formes devenues-pleinement conceptuelles -des images mortes- (e.g. « Le soleil se couche » ou « une feuille de papier »), en passant par des représentations plus ou moins imagées -des images affaiblies- (« Le malade baisse de jour en jour »). Les métaphores ne sont donc pas nécessairement expressives, certaines d'entre elles sont -devenues- inexpressives par l'usage, qui leur fait prendre une valeur abstraite. Elles peuvent aussi être inexpressives du fait de se rapporter à une insuffisance intellectuelle à conceptualiser la réalité. Dans cette seconde perspective, les métaphores inexpressives s'expliquent comme des appréhensions pré-conceptuelles de la réalité pour laquelle un terme abstrait n'a pas encore été trouvé, mais où le terme concret tient lieu d'un concept. Bally écrit (TSF) :

La plus grande imperfection dont souffre notre esprit est l'incapacité d'abstraire absolument, c.-à-d. de dégager un concept, de concevoir une idée en dehors de tout contact avec la réalité concrète. Nous assimilons les notions abstraites aux objets de nos perceptions sensibles, parce que c'est le seul moyen que nous ayons d'en prendre connaissance et de les rendre intelligibles aux autres. Telle est l'origine de la métaphore (p.187).

Si je le lis bien, Bally veut dire que certaines métaphores sont nées comme un premier moyen de décrire conceptuellement la réalité : par l'usage de termes concrets expressifs, ces métaphores étaient d'abord expressives, mais leur expressivité a fini par s'amenuiser totalement (on peut penser à l'expression « la chute du cours du dollar » ou « coucher de soleil »). Par contraste, les métaphores expressives présenteraient des images dans lesquelles les termes concrets conserveraient une part d'influence sur la signification et la représentation en général. Les métaphores seraient ainsi d'autant plus expressives que le langage intellectuel s'avère incapable de fournir les moyens adéquats pour restituer ce qu'elles expriment, mais Bally ne le dit jamais de façon pleinement ouverte. Il note très rapidement (TSF, p. 191-192) sans l'appuyer, que les images qui représentent les sentiments les plus profonds (les plus affectifs et les moins

visuels) sont les plus expressives et les plus illogiques, ne laissant aucune possibilité d'analyse. Comme on l'étudiera plus loin dans ce travail, les métaphores expressives (ou créatives) tiennent certainement leur expressivité de leur objet de représentation et du fait d'amener par la langue des perceptions concrètes que les termes abstraits ne peuvent jamais rendre avec le même degré de vitalité. Mais il faudrait, pour embrasser plus pleinement le phénomène, s'intéresser au pouvoir symbolique et évocateur des images en général, dont les métaphores, presque paradoxalement, ne constituent que la forme linguistique.

Bally fait aussi une remarque rapide mais intéressante sur le fait que les figures de style expressives s'accompagnent toujours d'un minimum d'affectivité dans l'intonation (TSF, p. 166). Il faudrait toutefois se demander si l'intonation de l'expression doit se saisir comme la cause à la base de l'usage d'une figure de style, ou si elle en est plutôt la conséquence, c'est-à-dire si elle sert un rôle communicatif qui accompagne l'expression figurée, on y reviendra en 3.3.

Enfin Bally considère que le style se manifeste également par le choix de certains mots ou ensemble de mots dans certains contextes, qui produisent un effet singulier par leur déviation des expressions habituellement attendues. Car dans ses recherches sur le style, il accorde aussi de l'importance à l'usage social de la langue, soulignant les effets -évocateurs- que peuvent apporter l'emploi volontaire de certains mots dans certains contextes et milieux sociaux avec lesquels ils sont en décalage (LV, p. 60). Pour Bally, le style renvoie donc aussi à une interaction avec les codes de la réalité sociale extralinguistique, notamment lorsque l'expression s'écarte d'un usage socialement attendu. Ainsi l'emploi d'un terme argotique sera certainement expressif dans un milieu social où il est « prohibé » ou écarté (e.g. scolaire, professionnel, etc.), mais ne le sera que peu ou pas du tout là où il est constamment utilisé. L'expressivité en jeu dans ces cas de figure, n'est plus simplement linguistique, mais joue avec la réalité sociale et éthique, en convoquant des sentiments sociaux (affiliation, distinction, transgression) ou des jugements de valeur.

C'est sur la question du style que le linguiste genevois s'est surtout occupé de l'expressivité, avec la volonté d'ouvrir des recherches dans une discipline qu'il nommait alors « la stylistique ». Au centre de son projet, on trouve la notion récurrente de *procédé*, qui peut se définir par la manière dont sont choisis et agencés les mots (dans certaines situations) de sorte à engendrer certains effets -typiques- de style. Il serait possible, selon Bally, de rendre compte des différents procédés par une méthode comparative sur différents niveaux. Mais l'expressivité propre au style, on voit mal ce qui dépend de la subjectivité (e.g. une trouvaille linguistique) et ce qui se manifeste plutôt comme une singularité par rapport aux usages sociaux et linguistiques. Autrement dit, en littérature typiquement, il est difficile de savoir quand un écrivain exprime réellement sa subjectivité -à travers la langue- et quand il décide, par sa connaissance de la langue et de son usage, de proposer des nouvelles « conventions expressives » (Philippe, 2021).

Ce qui importe de dire ici, est que le style n'est pas -seulement- porté par l'expressivité personnelle, mais qu'il obéit à des lois, et c'est pourquoi Bally envisageait la stylistique comme une science. C'est alors en vertu de certaines lois (ou contre-lois) que s'établissent certaines

formes typiques d'expression, que l'on retrouvera différemment dans la langue familière, la langue poétique ou la langue littéraire, et dans leur juxtaposition. Le procédé propre à la langue familière par exemple, est de figurer constamment des termes abstraits par des termes concrets (*citrouille* pour *tête*, *pattes* pour *mains*) qui ne sont d'ailleurs pas dénués d'un caractère subversif (la figuration allant jusqu'à la défiguration). Le style de la langue littéraire et poétique quant à lui, tient au fait de poursuivre un certain but esthétique ou narratif. Enfin, à l'opposé, la langue administrative et scientifique cherche à être la plus abstraite et impersonnelle que possible, en éliminant toute forme d'expressivité. L'intérêt de Bally pour le style ne va donc pas aux expressions personnelles (i.e. idiosyncrasiques) de la langue et de la subjectivité, mais au langage subjectif en tant qu'il se manifeste à travers certaines lois au sein d'un groupe social ou entre des communautés sociales et linguistiques²⁷. Dans le chapitre sur les métaphores, je monterai en effet que leur expressivité et leur usage dépend de certains contextes conversationnels.

Pour revenir à l'expressivité, Bally répète à plusieurs reprises que l'affectivité qui se déploie dans un certain *procédé* stylistique est à distinguer du *procès*, la première appartenant à une intention, à une finalité « communicative » (LV, p. 77) du locuteur, alors que la seconde relève du symptôme et appartient à l'affectivité fortuite. Seul le procédé peut être réellement qualifié d'expressif. De plus, parce qu'elle est partiellement volontaire, l'expressivité est donc communicative, sans pour autant communiquer pleinement des idées. Bally va donc proposer de concevoir la communication comme située sur un axe allant de l'expression pure (mais toujours volontaire), à la communication proprement dite, représentée par l'information objective du langage logique. Il écrit (LV) :

C'est ce qu'on appelle aussi l'antinomie entre l'expression et la communication. La pensée tend vers l'expression intégrale, personnelle, affective, la langue cherche à communiquer la pensée vite et clairement, elle ne peut donc la rendre que dans ses traits généraux, en la dépersonnalisant, en l'objectivant (p. 80).

Cette idée sera reprise par Guillaume (1944), selon qui l'expression (i.e. la partie intellectuelle d'un énoncé) et l'expressivité sont antinomiques mais également complémentaires : selon Guillaume, l'expressivité se réaliserait toujours au détriment de la communication objective, et inversement. Autrement dit, plus l'énoncé est expressif, moins il est communicatif, et inversement. La théorie de Guillaume présente une certaine vérité dans le fait, comme on le verra, que l'expressivité peut être plus ou moins centrale dans l'acte de communication. Cependant, l'expressivité peut aussi être un phénomène qui vient s'ajouter à la dimension intellectuelle de la communication, comme c'est le cas avec certaines formes d'ironie. Contrairement à ce que défend Guillaume, il semblerait que ces deux pôles communicatifs ne soient pas nécessairement en opposition dans l'expression ; avec la mimique et l'intonation, Bally soutient que l'expressivité vient plutôt compléter l'information objective transmise par la langue.

²⁷ En ce sens, l'expressivité appartient également à la notion aristotélicienne d'*ethos* (Aristote, 1388a29-30), et mettrait aussi en jeu des questions d'affiliation sociale.

Cette vision d'une superposition de l'expressivité est également défendue dans la distinction plus tardive qu'il établit entre *modus* et *dictum* dans le nouveau paradigme de la théorie de l'énonciation, où il dit (LGLF) :

Les intonations affectives amorcent toute la théorie de la modalité ; il s'agit [...] des idées de certitude, de doute, de probabilité, de volonté, de crainte, de sentiments de toute espèce, que le sujet parlant ajoute aux représentations qui passent dans son esprit pour en faire des énonciations proprement dites (p. 87).

Sous l'angle de l'énonciation, l'expressivité, si on peut encore la nommer ainsi, vient à prendre un caractère illocutoire, ou du moins le rôle d'une attitude propositionnelle. C'est ce qu'on étudiera dans le chapitre 3. Cependant, lorsque l'expressivité est réalisée par les moyens de la langue elle-même, en particulier à travers les figures de style, alors elle tend effectivement à déroger aux normes grammaticales et sémantiques, et ainsi à la communication rationnelle, pour se poser comme une langue particulière, en tension avec la logique et l'objectivité. En effet, les litotes, les euphémismes et certaines métaphores produisent un effet directement imputable à un certain décalage entre ce que le locuteur veut dire et ce que les mots signifient, sans laisser la possibilité d'être reformulés de manière objective. Cela vaudrait également, du moins d'un point de vue formel, pour les tournures elliptiques, exclamatives et phraséologiques, qui affectent la syntaxe par une sorte de « violence régressive » en direction d'une forme propositionnelle synthétique incomplète (« Mais quelle beauté ! », « Si seulement j'étais riche ! », « Avec lui ? Sûrement pas ! »). Mais dans ces cas, si la grammaire est touchée par l'influence des affects, cela n'implique pas que la communication soit nécessairement réduite au niveau du contenu informatif ; car les énoncés empreints d'affectivité sont émis dans un contexte qui fournit les éléments implicites suffisants pour combler les insuffisances intellectuelles de l'expression, sans affaiblir la communication. Cela rejoint l'une des thèses de Sechehaye (cf. infra), selon laquelle le langage expressif serait pré-grammatical avant d'être pleinement propositionnel ; dans ces cas d'expression incomplète, le sujet -et le verbe- sont fournis par le contexte ou sont supposés de manière si évidente qu'il est inutile de l'exprimer linguistiquement²⁸. Ainsi, par corollaire, le développement de la grammaire et des propositions complètes pourrait se comprendre comme secondaire à la parole et à son expression contextuelle, elle serait propre à la langue écrite et plus généralement à la communication décontextualisée et plus impersonnelle (liée à certains cadres sociaux plus formels).

L'idée d'une tension oppositive entre l'expressivité et le langage intellectuel est également soutenue par Bally dans une perspective dynamique (i.e. diachronique)²⁹. À juste titre, il observe que le langage objectif suit une logique de conventionnalisation qui tend à se défaire de la subjectivité de l'expression. Il écrit (LV) :

²⁸ Sechehaye (1926, p.37) écrit : « Dans l'acte de communication monorème, les circonstances données représentent le SUJET par excellence de la phrase, et le mot, le signe linguistique usuel, est son PRÉDICAT. » Autrement dit, l'expression du prédicat constitue la part la plus indispensable à la communication.

²⁹ C'est sur cette dimension diachronique de l'expressivité que s'était penché Albert Meillet (1921).

L'évolution apparaît dès lors sous un aspect assez différent : les langues évoluent sous l'action de deux tendances contraires : la tendance expressive, qui enrichit la pensée d'éléments concrets, produits de l'affectivité et de la subjectivité du sujet parlant, et qui reflète dans la langue ces éléments nouveaux par la création de formes grammaticales et de mots ; d'autre part, la tendance intellectuelle et analytique, qui élimine les éléments de la pensée restés étrangers à l'idée pure, et diminue le volume des éléments linguistiques en faisant d'une partie d'entre eux des signes grammaticaux. Une forme linguistique évoluant à travers le temps peut être comparée à un accordéon qui tantôt se distend et tantôt se replie (p. 43).

Le langage objectif vient donc rendre précis le flou, littéral le figuré, analytique le synthétique. En réaction, le langage subjectif, qui se déploie avant tout dans le langage familier et le langage poétique (ou littéraire), apporte un vent contraire d'expressivité qui défait l'analyticité du langage objectif pour restituer l'aspect synthétique de la pensée, partiellement innommable (car partiellement floue voire inconsciente). À quelques reprises, Bally signale que ces deux aspects du langage ne s'expriment jamais l'un sans l'autre (PdS, p. 130) : « toute pensée exprimée est une opération synthétique à laquelle concourent, à dose très variable dans chaque cas particulier, l'intelligence et le sentiment ». Selon lui, la communication nécessite toujours une part minimale d'objectivité pour être possible, et mobilise toujours une part minimale de subjectivité en tant que l'individu y met toujours un peu de son « moi » (i.e. de ses intérêts et de ses buts en tant qu'individu engagé dans le monde). On pourrait dire que toute expression présente un « relief particulier » en fonction de la part objective et subjective qui se trouve mise en exergue. Mais selon Bally, le langage objectif provient d'une recherche de communication claire et précise, qui provient notamment d'un certain cadre social, à l'instar du monde juridique et scientifique. Le langage objectif serait donc en partie produit par les exigences normatives d'une société « civilisée », et évoluerait avec elle. « Plus les échanges se multiplient, plus la communication travaille à l'encontre de l'expression personnelle. » (LV, p. 80). L'idée que la formalité linguistique serait plus ou moins fortement liée à la formalité sociale, c'est-à-dire à une société plus complexe obéissant à des normes sociales, me semble tout à fait pertinente et je m'évertuerai à la soutenir dans ce travail.

Pour finir, Bally ne se limite pas à relever et décrire les différentes marques et manifestations de l'expressivité dans la langue, il en donne aussi, bien que succinctement, une théorie explicative (LV) :

Le langage intellectuel, dans sa racine, ne peut traduire l'émotion qu'en la transposant par le jeu d'associations implicites. Les signes de la langue étant arbitraires dans leur forme -leur signifiant- et dans leur valeur -leur signifié, - les associations s'attachent soit au signifiant, de manière à en faire jaillir une impression sensorielle, soit au signifié, de manière à transformer le concept en représentation imaginative (p. 84).

Il y aurait donc deux voies distinctes parcourues par l'expressivité : une voie directe et sensible, et une voie indirecte et plus « imaginative ». Deux voies qui ne s'excluent évidemment pas, et qui même, selon Bally, sont souvent activées ensemble. Mais l'impression sensorielle

concerne d'abord la prosodie et la mimique, alors que la représentation imaginative se rapporte surtout aux figures de style, en particulier les métaphores. Enfin, si Bally ne décrit jamais directement en quoi consiste l'imagination, on peut la concevoir, avec ce qu'il dit des images, comme une représentation imagée de la réalité, dans laquelle des termes concrets remplacent ou s'entremêlent avec les idées pour représenter quelque chose de plus proche de l'expérience vécue ou de la mémoire qu'on peut en garder.

Les premiers écrits de Bally sur l'expressivité et la stylistique ont suscité l'intérêt de différents linguistes. À son époque, ils ont rapidement attiré l'attention de deux de ses collègues, Sechehaye et Frei, qui vont s'engouffrer à leur tour dans la tentative d'une théorie de l'expression et de l'expressivité. Je vais maintenant présenter les idées de ces deux linguistes.

2.2.2 Albert Sechehaye

Sechehaye va reprendre les idées avancées par Bally sur l'expressivité, en reconnaissant lui aussi le principe de vitalité à la base du langage expressif, et de la tension qu'il entretient avec le langage objectif. Selon Sechehaye, les idées rationnelles dépendent d'une appréhension froide de la vie guidée par l'intelligence (consciente), alors que les idées affectives ou confuses sont « transcrites » à travers l'expressivité, s'adressant à l'intuition. Les formules grammaticales logiques et les signes conventionnels (qu'on pourrait aussi qualifier de propositionnels), produits de l'intelligence, de la conscience et de la volonté, permettent l'expression d'idées claires et indifférentes au sujet parlant, alors que les pensées nébuleuses et agitées se manifestent par de l'expressivité (1908a[1982], p. 183).

Cependant, si Sechehaye comme Bally considère que le langage subjectif est premier d'un point de vue génétique, il ne pense pas pour autant que le langage objectif est d'une nature radicalement autre que celui qui exprime les idées affectives ou les perceptions confuses. La langue est seulement la partie la plus rationnelle de la vie, permettant la communication la plus rationnelle. Sechehaye écrit (1908a[1982]) :

Dans une foule de cas, deux choses suffisent parfaitement pour communiquer une pensée : d'abord l'élément tout objectif des circonstances que les deux interlocuteurs voient ou connaissent d'avance, en second lieu les manifestations spontanées ou voulues, mais naturelles, de l'un d'eux par l'acte, par le geste, par le mouvement émotif. Emboîté dans ce langage que nous appelons prégrammatical ou extragrammatical, notre parler conventionnel se contente d'y ajouter ce qui est nécessaire pour faire entendre la pensée (p. 175).

Tout comme le langage subjectif, le langage conventionnel, selon Sechehaye, s'inscrit dans la poursuite de buts pratiques et communicatifs. C'est pourquoi la logique de la langue n'est pas et ne peut être une logique pure ; l'imprécision et la mobilité des signes langagiers s'expliquent justement par le fait de répondre encore en partie à un désir communicatif propre à la vie, que ne permet pas la logique pure. « La langue n'exprime pas des idées pures ; les idées qu'elle exprime,

la logique à laquelle elle est soumise sont des modalités de la vie » (1930a, p. 349). Ainsi, pour Sechehaye le langage grammatical n'est pas directement opposé au langage subjectif, mais s'y trouve emboîté ; il se développe pour et par la socialité, en vue d'une certaine utilité communicative en lien avec la rationalité et l'intelligence. Ainsi plutôt que celui de *logique* ou de *rationnel*, Sechehaye préfère le terme de *conventionnel* pour parler du langage objectif. Il écrit (1908a[1982]) :

Ce n'est pas qu'il n'y ait aucune distinction à faire entre l'expression des idées (...) et un autre élément expressif qui complète le langage et lui donne toute son intensité de vie. Mais cette analyse doit être faite d'après un autre principe : il faut distinguer entre l'élément conventionnel du langage et l'élément naturel ou spontané (p. 169)

La part naturelle de l'expression, pour Sechehaye, est celle que l'on trouve notamment dans le langage des animaux et celui des enfants, il appartient surtout à un langage prégrammatical dont une partie viendra ensuite à être rendue organisée ou complétée par la grammaire et les signes conventionnels. La conception de Sechehaye du rapport entre la pensée et la langue ne semble donc pas comme chez Bally, directement homologique : le langage conventionnel de la langue n'est pas le reflet ou l'extériorisation de la pensée rationnelle ou conceptuelle, il tient plutôt sa raison d'être et son développement de sa capacité à mieux rendre compte des formes conceptuelles de la pensée. Mais le langage prégrammatical et instinctif peut également, dans une certaine mesure, jouer ce rôle et communiquer des idées. Inversement, les éléments affectifs de la pensée peuvent, de leur côté, être exprimés de manière conventionnelle par la langue ; seulement alors, ces affects ne sont plus expressifs et impressifs comme ils peuvent l'être à travers le langage naturel. Ce sera donc en vertu de l'objet de la pensée ou de la communication (« idées » affectives ou idées rationnelles) que le langage naturel ou le langage conventionnel sera préférentiellement utilisé.

Selon Sechehaye, il y aurait donc aussi une continuité allant de l'expression naturelle à l'expression conventionnelle. L'expression naturelle serait un moyen plus approprié pour communiquer des idées confuses et des impressions là où l'expression conventionnelle servirait à communiquer des idées claires. Cela étant, on peut dire que Sechehaye ne s'intéresse pas spécifiquement à l'expressivité dans sa dimension affective, mais plus généralement aux moyens de communication naturels, qui permettent de se substituer aux signes linguistiques. Le problème reste donc de savoir dans quelle mesure ces moyens naturels sont -intrinsèquement- expressifs, ou s'ils sont simplement pré-linguistiques.

2.2.3 Henri Frei

Dans *La grammaire des fautes* (1929)³⁰, Henri Frei reprend la distinction de Bally entre signes et indices en leur associant les notions cette fois opposées d'*expressivité* et d'*affectivité*, la

³⁰ Ce qui suit est repris ou s'inspire du dernier chapitre consacré au besoin d'expressivité. Tous les exemples ne sont pas de Frei.

première étant volontaire, dirigée vers une fin, la seconde fortuite, devant être saisie comme l'effet d'une cause, soit comme un symptôme. Frei va ensuite venir enrichir les observations faites par Bally en exposant un nombre abondant de procédés stylistiques.

Selon Frei (1929, p. 237), « l'essence de l'expressivité est de jouer avec la norme -sémantique ou formelle- exigée par la logique ou la grammaire. » Dans les figures, l'effet stylistique est obtenu par un déplacement du signifié par le signifiant où (1929, p. 238) « les valeurs propres et dérivées sont (...) associées l'une à l'autre » ; il s'intéresse tout particulièrement à la langue familière qui en use et en abuse, dans une visée souvent péjorative mais également ludique. Incidemment, on peut alors aussi entendre par la notion de « langage de la vie » de Bally, quelque chose comme un esprit de jeu propre à la vie, contrairement à l'esprit de sérieux, qui témoigne plutôt d'un rapport de contrôle de soi qui limite notre spontanéité et notre plaisir à vivre. Le terme *ludique* semble assez bien cerner cette idée d'expressivité presque « gratuite », où l'on s'amuse avec les mots et l'expression en général.

Frei porte encore son attention sur d'autres phénomènes, comme la transposition des formes grammaticales, de l'adverbe à l'adjectif (« C'est passé facile. ») ou de l'adjectif au substantif (« Elle est désordre », « Il est chagrin ») ainsi que des formulations discursives déjà relevées par Bally, comme la dislocation, à laquelle il ajoute d'autres effets d'accentuations réalisés par le déplacement de l'adjectif devant le nom (« une douloureuse nouvelle ») ou par des formules synthétisées en structure clivée (« Ce fripou d'enfant »). Outre les transpositions sémantiques et grammaticales, Frei fait encore voir l'usage fréquent des possessifs marquant l'expressivité de différentes manières (« mon chéri », « Lui et ses histoires »).

Comme Bally, il considère que l'usage tend à instituer les formes expressives dans la langue, jusqu'à les estomper complètement dans des formes stéréotypées. D'ailleurs, lorsqu'on parcourt les exemples proposés par Frei, on peut remarquer que plusieurs formules expressives présentées ont aujourd'hui, presque un siècle plus tard, quasiment disparues. Cela ne signifie pas -seulement- qu'elles ont perdu leur expressivité, mais que leur usage est relativement volatile, qu'il est bien moins fixe que celui de la « langue écrite ». Une hypothèse explicative est qu'ayant atteint un niveau totalement inexpressif, le signe ou l'ensemble de signes autrefois expressifs finissent par être abandonnés. C'est un processus que Pinker (1994) a nommé l'*euphemistic treadmill*, en observant à l'inverse que certains termes péjoratifs étaient remplacés par des termes plus neutres, qui devenaient à leur tour perçus comme péjoratifs (e.g. *nègre* > *noir* > *personne de couleur*). Une autre hypothèse est que l'expressivité semble aussi relever d'un phénomène de mode³¹. Certaines expressions prendraient un caractère expressif en raison d'un investissement affectif lié à une volonté d'affiliation. Sur ce point, on peut par exemple relever que le terme *mec*, interjection utilisée de manière à la fois phatique et expressive par les jeunes, a depuis quelque temps été substituée par celle de *frère* (e.g. Arrête *frère*, tu dis n'importe quoi !).

³¹ Par exemple, l'adverbe *vachement* (pour signifier *extrêmement* ou *méchamment*, dérivé de *vache*, signifiant *méchant*) tend à être remplacé par *monstre*. Mais comme on peut le voir ici, le terme fonctionne comme un intensificateur stylisé (à la place de *très*).

Il serait alors possible de faire une histoire et une sociologie de l'expressivité, mais cette démarche dépasse le cadre de ce travail. On peut encore signaler ici qu'en dehors des formes expressives liées à un certain cercle social, l'humour exploite la dimension socialement affiliative et communicative de l'expressivité ; parfois, certaines expressions sont reprises ou même créées par les artistes et les publicitaires, qui vont les propager dans la société ou les faire adopter par elle (e.g. l'interjection *Ohlala* aurait été rendue célèbre par les danseuses du Moulin Rouge).

La conception de Henri Frei sur l'expression se base sur les principes de fonction et de besoin. Selon lui, le langage sert à répondre à différents besoins : informatifs, expressifs ou sociaux. Frei considère alors que l'expressivité se définit notamment par un besoin d'agir d'une manière particulière dans la relation avec le destinataire, « soit pour le forcer à tenir compte de ce qu'on lui dit, soit pour le ménager » (1929, p. 28). Mais Frei, ici comme Bally, tend à confondre ce qui relève de l'expressivité « vitale » et ce qui se rapporte aux représentations sociales que l'on attribue à son interlocuteur et à soi-même. Cependant, si l'expressivité comporte aussi une dimension « éthique », il serait abusif de penser que les marqueurs sociaux sont en eux-mêmes expressifs ; l'expressivité tient plutôt à l'interaction avec le contexte et les normes sociales attendues dans ce contexte. De plus, Frei tend à confondre le caractère relationnel de l'expressivité avec la simple expression de la volonté dans la communication, et il ne dit pas non plus grand-chose sur le mécanisme de régulation relationnelle que l'expressivité met en place. Il mentionne l'imparfait et le futur de politesse (« je voulais vous dire que... », je voudrais vous dire que... ») et fait surtout ressortir les valeurs sociales de certaines expressions permettant de marquer les différences sociales, pour s'en amuser ou s'en moquer, comme lorsque l'on parle de manière faussement familière ou faussement polie. Cela étant, Frei a toutefois le mérite de pointer l'aspect phatique et social de l'expressivité dont le langage objectif serait selon lui fonctionnellement dépourvu ; si cette idée se trouvait déjà en germe chez Bally, Frei la souligne et ouvre le chemin vers ce qu'on pourrait peut-être qualifier d'« expressivité sociale » (ou « relationnelle »), dont le code de politesse représente la forme la plus normée.

Sur un autre plan, Frei attribue également un besoin économique à la communication et ainsi à la langue, besoin qui explique les formules raccourcies, les ellipses et les anaphores. Il écrit (1929) que :

Le parleur abrège ou supprime plus ou moins inconsciemment tout ce qui dans une situation donnée va de soi, c'est-à-dire tout ce qui, étant connu de l'interlocuteur, forme le fond commun de leur conversation. L'entendeur, de son côté, au lieu de soumettre la parole de son interlocuteur à une analyse serrée, cherche à comprendre avec le minimum d'effort et de temps (p. 107).

Bally aussi souscrit à ce phénomène, en écrivant (LGLF, p. 384) que « la langue sert les besoins de la communication lorsqu'elle permet de transmettre la pensée avec un maximum de précision et un minimum d'effort pour le parleur et pour l'entendeur. »³² Frei est ici plus clairvoyant que

³² Bally n'est pas le premier à défendre cette thèse, il la doit à Otto Jeppesen (1914).

Bally : la recherche d'économie dans la parole ne se rapporte en réalité pas à un besoin expressif, mais à un besoin communicatif, qui comme on le verra, formera l'un des principes de base de la Théorie de la pertinence.

2.2.4 Conclusion et critiques

On a vu que Bally considérait le langage comme ayant deux aspects, voire qu'il y avait deux langages, l'un se rapportant à la subjectivité du locuteur, être de sentiments, de désirs et d'intérêts, l'autre se rapportant à l'objectivité de l'intellect, à la raison descriptive. Quand Bally parle de langage intellectuel, il parle *grosso modo* de la sémantique, de son aspect conceptuel et de son caractère véridicible. Quant au langage subjectif, il avance plusieurs qualificatifs ; il parle d'intuition ou d'inconscience, mais également de conventionalité. Il ne dit pas que le langage subjectif est naturel, même à propos de l'intonation. Comment alors le comprendre, lorsqu'il écrit : « le sentiment s'exprime dans une langue à lui ; il a des moyens d'expressions qui lui appartiennent en propre ; son vocabulaire et sa syntaxe ne sont pas ceux de la langue objective » (PdS, p. 131) ? En effet, comment sont fixés cette syntaxe et ce vocabulaire, s'ils n'appartiennent ni à la langue objective ni au langage naturel ? En fait, l'expressivité serait selon lui en partie naturelle et en partie sociale, relevant d'un usage collectif inconscient -ou tacitement accepté- d'une communauté linguistique. Dans cette perspective, les interjections seraient la manifestation la plus illustrative de ce phénomène : ayant une base instinctive et spontanée, elles seraient encore immanquablement liées à une base conventionnelle minimale qui leur donnerait le minimum de signification requis pour être communicatives. Il écrit à ce propos (PdS) :

Nous apprenons les onomatopées comme les mots du vocabulaire usuels. Un petit Français, quand on le pince, dit toujours : aïe ! et un petit Allemand toujours : au ! C'est qu'ils ont appris ces sons comme les mots ordinaires. (...) c'est que la langue, dans ses moindres manifestations, est une convention sociale, où l'individu doit toujours compter avec la collectivité (p. 146).

La convention, tacitement adoptée, servirait ainsi à fixer le sens minimal et socialement nécessaire pour permettre au destinataire d'avoir un certain accès à la subjectivité du locuteur, qui sans celle-ci, serait trop vague ou trop personnelle pour assurer sa captation. Il écrit (TSF) :

En principe, le langage, sous peine de ne plus mériter son nom, ne permet l'expression des mouvements les plus personnels de la pensée que par les procédés linguistiques intelligibles à la collectivité ; nos idées et nos sentiments nous appartiennent, leur expression est celle de tout le monde (..) (p. 288).

Cependant, si l'on compare les formes exclamatives de différentes langues, avec par exemple « Quelle surprise ! », « Was für eine Überraschung ! » ou « What a surprise ! », on remarque une structure syntaxique très similaire³³, qui suggère que l'expressivité ne se réalise pas à l'intérieur d'une communauté linguistique, de son histoire et de ses règles tacitement adoptées,

³³ Cette observation est d'ailleurs faite par Sechehaye (1926, p. 133).

mais qu'elle a sans doute aussi une source naturelle, tout du moins en ce qui concerne les langues indo-européennes. Cette idée est en partie soutenue par les travaux de Szcześniak & Pachot (2015) et Hübler (1998). En ce sens, il y aurait sans doute une « grammaire expressive naturelle » qui s'insinue dans les grammaires données et peut-être même dans une grammaire intellectuelle présociale. Si elle agit sur les langues de manière analogue, en laissant apparaître une même transformation des formes syntaxiques, on voit alors poindre quelque chose qu'on pourrait à présent qualifier de *code naturel*.

Quand Bally discute du processus psychologique qui s'attache au langage subjectif, il fait le plus souvent recours au simple terme d'intuition³⁴ (sans le développer davantage). Il semble ici intéressant de se référer au sémioticien C. S. Peirce (1965, §2.274-2.308), qui distingue les signes comme index des signes comme icônes. Les index se rapportent à l'objet dans une contiguïté causale, spatiale ou temporelle, alors que les icônes sont des signes représentant l'objet par ressemblance à travers certaines propriétés caractéristiques (e.g. les icônes inscrites sur les toilettes hommes/femmes). Or Bally ne sépare pas explicitement les signes iconiques des signes indexicaux, alors qu'il apparaît relativement clair, selon ce qu'il dit sur la place de l'intention du sujet dans l'expressivité, que Bally envisage l'expressivité comme une forme d'iconicité plutôt que d'indexicalité. En effet, l'iconicité est intentionnelle et partiellement conventionnelle, tandis que l'indexicalité est bien souvent involontaire et naturelle. Le problème, et que l'iconicité est volontaire, et contrevient à la dimension spontanée de l'expressivité que Bally soutient le plus souvent. En même temps, l'expressivité consiste chez lui aussi en une certaine mise en scène, avec sa notion de procédé, qu'il distingue du processus, lequel peut être rapporté à un signe indexical. Autrement dit, le procédé expressif rejouerait volontairement ce qui apparaissait d'abord involontairement dans le procès, en lui fixant un caractère plus conventionnel. Cette approche socialement conventionnalisée de l'expressivité, qu'on retrouve notamment chez Cislaru (2020), ne signifie pas qu'elle est directement construite, mais qu'elle est ouverte, publiquement reconnaissable (et de ce fait notamment, porteuse d'un aspect classifiant ou identificatoire).

On peut maintenant faire quelques remarques sur sa théorie de la communication. Pour Bally, que le langage subjectif et objectif soient oppositifs par nature ne semble pas être un frein à la communication dans son ensemble, celle-ci pouvant avoir lieu de manière quasi transparente, soit par superposition, soit par combinaison. En effet, s'il considère que la pensée est constituée d'une teneur subjective qui échappe à l'intellect, qui ne peut être pleinement transmise ou restituée par la langue objective, il ajoute ensuite que ce défaut peut être corrigé en usant de moyens expressifs ; de manière parallèle d'une part (en particulier avec l'intonation) et par les moyens de la langue elle-même d'autre part, en faisant « jouer » la langue. La langue n'est donc pas pour lui une entrave à la communication de la subjectivité. Dès lors, la communication devient tout aussi double que la pensée : même si on communique toujours quelque chose d'un

³⁴ Dans quelle mesure Bally a-t-il lu Bergson et s'appuie-t-il sur lui ? La notion d'intuition est employée dans de nombreux sens chez Bergson, l'un d'eux se définissant comme « conscience de l'instinct » (2013, p. 178).

minimum objectif, on peut très bien communiquer « toute » la subjectivité qui s'y rattache. Bally écrit (TSF) :

Il [le langage] exprime le contenu de notre pensée, à savoir nos idées et nos sentiments : les éléments intellectuels et les éléments affectifs étant presque toujours unis à doses variables dans la formation de la pensée, la même composition se reproduit dans l'expression (p. 1).

Et il écrit aussi (LV) :

La phrase que je viens de concevoir et de prononcer sans presque y faire attention va provoquer chez celui qui l'entend une interprétation adéquate de ma pensée et de mon sentiment, pourvu qu'elle soit en accord avec les associations linguistiques de mon interlocuteur ; et plus ma pensée est inconsciente, plus elle peut compter sur une compréhension exacte et profonde; plus au contraire l'expression est réfléchie et analytique, plus aussi elle rencontre d'obstacles pour se faire entendre sous sa forme intime et vécue (p. 24).

Il y a quelque chose d'un peu paradoxal dans cette affirmation, car pour Bally, il serait plus aisé de communiquer le contenu affectif et nébuleux de la pensée que d'en donner une description subtile et la plus complète possible. Cela s'expliquerait par le fait que la langue, tout comme la pensée, n'est pas entièrement conceptuelle, et que l'expression reproduit le déficit conceptuel et la perturbation de la pensée pour former un signe particulier, que par intuition, le destinataire saisit mieux que lorsque la pensée du locuteur est exprimée de manière purement objective. Le problème, encore une fois, tient dans le fait que selon lui cette spontanéité ne peut se transmettre de toute pièce, mais qu'elle doit prendre une certaine forme conventionnelle (ou iconique) ; en fait, il est difficile, à partir de sa théorie, de déterminer le passage d'une spontanéité inconsciente à une forme plus cristallisée qui seule rend possible un début de signification.

Bally a mené une étude fouillée et diversifiée sur l'expressivité, mettant le doigt sur un nombre considérable d'aspects que celle-ci peut recouvrir dans la langue. Sans avoir accès aux connaissances actuelles sur les émotions et la psychologie, Bally a pu faire voir en quoi la langue ne se réduit pas à l'information objective qu'il encode, mais que celle-ci met également en jeu la subjectivité du locuteur, engagé dans une réalité sociale et émotionnelle. Bally reconnaît se trouver devant un objet d'étude qui dépasse le champ de la linguistique et les connaissances de son époque, en écrivant (PdS) :

Il ne suffit pas de classer et de décrire ce qu'on appelle les éléments subjectifs du langage ; il faut encore pénétrer jusqu'aux mouvements intérieurs dont ils sont les reflets ; ce raccordement du comment au pourquoi est un travail délicat dont la psychologie a presque autant de part que l'étude proprement linguistique (p. 132).

Aujourd'hui, un siècle plus tard, il est possible de reprendre les travaux de Bally pour mettre au clair les problèmes soulevés par le linguiste genevois. Pour mener à bien ce projet, il faudra passer par la théorie des actes de langage, ainsi que les théories pragmatiques de Grice et de la Théorie de la pertinence. Cela nous permettra de répondre à différentes questions, dont celles-

ci : dans quelle mesure le langage naturel est-il affectif ou subjectif ? Comment l'expression et la communication de cette affectivité se réalise-t-elle ? Dans quelle mesure le langage subjectif est-il séparé du langage objectif/conceptuel ? Si Bally a pu apporter les questionnements et certaines réponses intéressantes, il est nécessaire de le reprendre dans une approche plus méthodique et adaptée aux avancées de la pragmatique.

2.3 Les actes de langage

2.3.1 Exposition du cadre théorique

La théorie des actes de langage est née avec le philosophe John Langshaw Austin ; on trouve les recherches qu'il a menées sur ce thème dans son ouvrage posthume *How to do Things with Words* (1962), traduit en français sous le titre *Quand dire, c'est faire* (1970). Bien qu'il existât déjà certaines réflexions sur la question avant Austin, chez Ludwig Wittgenstein (1953) notamment, c'est Austin qui posera le premier un appareil conceptuel solide et approfondi sur les propriétés performatives du langage. De nombreux philosophes et linguistes reprendront ensuite le travail d'Austin pour le compléter, le préciser et le critiquer, en particulier John Searle, qui donnera naissance au terme d'« acte de langage » (*speech act* en anglais). Searle enrichira et éclaircira le travail entrepris par Austin en publiant notamment *Les actes de langage* (une traduction de *Speech Acts*, 1969) puis *Sens et expression* (*Expression and Meaning*, 1979), ouvrages sur lesquels je m'appuierai également dans cette section et ce travail.

Dans *Quand dire, c'est faire*, Austin se propose de traiter le langage comme une action ou un moyen d'action, et annonce ainsi qu'il se détourne de l'approche descriptiviste, qui domine le paysage académique à son époque sous l'influence des travaux de Russell. Selon cette approche en effet, le langage servirait avant tout à formuler des jugements sur le monde, pouvant être tenus pour vrais ou faux. Cette fonction du langage qui consiste à dire ou non la vérité sur le réel a donné lieu à la notion de *vériconditionnalité* (ou *véridicité* en français). Si les analyses de Russell ont permis de démasquer les incohérences logiques du langage naturel, son approche commençait à buter contre plusieurs problèmes. Selon Austin, les limites explicatives des analyses de Russell tiennent à la vision trop restreinte que celui-ci se fait du langage, comme seul outil de représentation. Avant lui, Strawson (1950) avait déjà montré que des énoncés ne pouvaient avoir de sens en dehors d'un contexte d'énonciation ; Austin ira plus loin en montrant que les énoncés linguistiques n'impliquent pas seulement un contexte de communication, mais qu'ils font intervenir le locuteur comme un agent social, et que tout énoncé est nécessairement situé.

Austin va donc prendre le contre-pied de la démarche de son collègue logicien en menant une réflexion sur le langage en tant qu'instrument d'action et de communication, tel qu'il se manifeste dans la vie sociale de ses utilisateurs. Il ouvre alors ses recherches en opposant les jugements, qu'il appelle d'abord les *constatifs*, aux usages plus subjectifs et sociaux du langage, qu'il nomme

les *performatifs*. La différence entre les constatifs et les performatifs tient en ceci que les premiers décrivent un état du monde (ils peuvent être vrais ou faux, ils sont vériconditionnels), alors que les seconds visent à faire quelque chose (qui peut réussir ou échouer). Voici quelques exemples d'énoncés performatifs :

- (i) Je (te) promets que je serai présent demain à ton anniversaire.
- (ii) Je vous déclare unis par les liens du mariage.
- (iii) Rentrez chez vous !

L'énoncé (i) est la performance d'une promesse, l'énoncé (ii) est une déclaration, civile ou religieuse, de mariage, tandis que l'énoncé (iii) est un ordre (ou une requête, selon le contexte). Dans ses trois exemples, quelque chose est fait ou cherche à être fait par le locuteur, ce sont des énoncés performatifs. Comme le remarque Austin (p. 85), les énoncés performatifs mobilisent généralement l'emploi du pronom personnel « je » et d'un verbe performatif. Mais on peut voir que dans certains énoncés, comme dans (iii), l'acte performatif est formulé différemment, sans l'emploi du pronom *je* et d'un verbe performatif. Comme il peut exister un certain décalage ou une certaine opacité entre ce qui est exprimé linguistiquement et ce qui est effectivement communiqué, Austin (p. 90) va ainsi distinguer les performatifs *explicites*, où le verbe performatif apparaît littéralement, des performatifs *implicites* (ou primaires), où le verbe performatif n'est pas convoqué, comme dans (iii).

Austin avait commencé par distinguer les constatifs des performatifs, mais s'aperçoit ensuite que cette distinction n'est pas la plus adéquate, notamment parce que dans certains cas, les performatifs et les constatifs se chevauchent. En effet, dans les cas d'évaluations, comme dans les arbitrages ou les verdicts (e.g. « L'accusé est jugé coupable »), l'énoncé relève à la fois d'un acte (e.g. une sentence juridique) et d'une description de la réalité (e.g. l'accusé a commis le crime). Dans d'autres cas, comme les avertissements, la personne communique un état de fait (e.g. « La route est glacée ») mais en y joignant une attitude particulière. Austin (p. 107) en vient alors à considérer que tous les énoncés sont performatifs. Dès lors, les constats et les jugements (e.g. « Je sais que p », « J'affirme que p »), même s'ils sont constatifs dans le fait de pouvoir être tenus pour vrais ou faux, seraient eux aussi, bien que d'un genre particulier, également des performatifs.

Il propose alors de changer de perspective et de saisir les actes de langage sous trois composantes. Austin nomme d'abord *acte locutoire* (aussi traduit par *acte locutionnaire*), tout énoncé linguistique ayant une certaine signification. Il nomme ensuite *acte illocutoire* (ou *acte illocutionnaire*) la performance effectuée à travers l'énonciation d'un certain acte locutoire. Les *actes perlocutoires* (ou *perlocutionnaires*) enfin, sont les conséquences ou les objectifs des actes illocutoires. Ainsi, par exemple, un locuteur exprimant « Je promets d'être là demain. », a prononcé un acte locutoire mais s'est aussi *engagé* à être à l'endroit x dans un certain futur, ce qui en fait un acte illocutoire (un engagement, une promesse). Par suite, le locuteur sera ou ne sera pas à l'endroit x dans un certain futur conformément ou non à sa promesse, ce qui constitue la suite perlocutoire de son acte illocutoire, tandis que le locuteur peut aussi vouloir, par sa

promesse, effectuer l'acte perlocutoire de rassurer le destinataire sur sa venue. On peut alors déjà observer que les actes perlocutoires ne dépendent pas directement des actes illocutoires, mais renvoient à des actions ou à des réactions aux actes illocutoires qui ont lieu à un niveau concret, indépendamment du langage. Austin (p. 113) propose ensuite le terme de « valeur illocutoire » (que Searle nommera « force illocutoire ») pour désigner la réalisation d'un certain acte illocutoire, comme un ordre, une promesse, ou une prédiction.

Avant d'entamer une critique de la théorie austinienne, Austin remarque qu'un acte locutoire est toujours lié à un acte illocutoire : aucun énoncé ne peut se réduire à une « phrase descriptive » dans la mesure où il est émis par un acteur qui cherche à faire ou à communiquer quelque chose. Searle (1972) proposera alors de remplacer la notion d'acte locutoire par la simple notion de proposition (proche de la notion de *constatif*) : un acte illocutoire doit alors se comprendre comme une proposition (e.g. « Le chat est sur le paillason »), qui possède un sens et une référence, à laquelle vient s'ajouter une force illocutoire (e.g. « Je suppose que le chat est sur le paillason » ou « J'affirme que le chat est sur le paillason »). Ainsi, en suivant Searle, il faudra abandonner la notion relativement inutile d'acte locutoire pour la remplacer par la notion plus appropriée de *proposition*. Searle définit alors un acte illocutoire par la formule F(p), où « F » définit la force illocutoire (demande, conseil, avertissement) et « p » la proposition, qui se rapporte à un état de fait actuel ou possible. On notera au passage que cette conception rejoint les derniers écrits de Bally, qui séparait le *modus* et le *dictum*.

Dans les grandes lignes, la théorie d'Austin paraît cohérente et valable, mais en l'approchant davantage, on y découvre différents problèmes. Trois d'entre eux sont particulièrement dignes d'attention.

Premièrement, la classification qu'Austin entreprend des innombrables actes illocutoires en catégories plus générales est un échec. Sa classification manque de cohérence. Dans *Sens et expression*, Searle reprendra la classification trop hasardeuse d'Austin pour la « résoudre ». Les actes illocutoires sont désormais classés en cinq catégories cohérentes (cf. Bach & Harnish, 1979) : les assertifs, les directifs, les promissifs, les déclaratifs et les expressifs. Searle décrit précisément le fonctionnement de ces différents types généraux d'actes illocutoires, en proposant également de nouveaux critères de distinction ; cette distinction des actes illocutoires repose essentiellement sur (i) le but illocutoire, (ii) l'attitude psychologique exprimée par le locuteur et (iii) la direction d'ajustement entre les énoncés et le monde. Je me servirai de ses concepts et critères dans la suite de cette section et de ce travail.

Deuxièmement, Austin parle constamment de « convention » à propos des actes illocutoires, mais il est difficile de saisir ce qu'Austin entend vraiment par ce terme. S'agit-il de conventions linguistiques ou de conventions sociales voire institutionnelles ? Ce problème a partiellement été mis au clair par différents auteurs, mais il me semble nécessaire d'y revenir, car la notion de convention doit pouvoir mettre en lumière comment fonctionne la communication.

Enfin, troisièmement, Austin ne parvient pas à bien différencier les actes illocutoires des actes perlocutoires, du moins il ne parvient pas à établir de véritables critères de distinction.

Dans la dixième conférence, il procède à des tests linguistiques assez boiteux qui demeurent peu convaincants : ses analyses des actes perlocutoires restent pour ainsi dire inachevées, sans compter qu'il ne s'intéresse pas vraiment au but perlocutoire des actes illocutoires, qui est pourtant central dans toute communication.

Le problème (1) ayant été réglé par Searle (1979) et Bach & Harnish (1979), il est inutile d'y revenir. Il faut cependant s'occuper des points (2) et (3). Le point (3) en particulier, permettra de mieux faire voir ce qui constitue un acte expressif, par rapport à d'autres types d'actes de langage.

2.3.2 Discussion de la notion de convention chez Austin

Austin répète à plusieurs reprises qu'un acte illocutoire est un acte conventionnel, mais que faut-il comprendre par ce terme ? Doit-on entendre par « convention » le fait que les actes illocutoires sont « conventionnellement » rattachés aux actes locutoires ? Cela signifierait que l'acte illocutoire est conventionnellement saisi à partir de certains termes et formules linguistiques. Par exemple, un ordre serait saisi comme tel grâce au marqueur de l'impératif (*Sortez !, Dehors !*), ou par la présence explicite du mot (« Je vous ordonne de sortir. ») ou par un autre moyen encore, avec des signes paralinguistiques comme la gestuelle ou l'intonation. Cette explication repose sur l'idée qu'un ordre, et en général tout acte illocutoire, doit s'exprimer d'une certaine manière, à partir d'une base syntaxique et sémantique minimale (ainsi que par d'autres indices, comme l'intonation de la voix et le contexte) qui le rend appréhendable. Mais il n'est pas certain que cette conception de la conventionalité soit celle visée par Austin. Il est clair que les mots sont des termes conventionnels pour exprimer des idées, et en ce sens, les actes illocutoires mobilisent des conventions à travers le langage qui fournit les moyens de produire ces actes. Mais de la même manière qu'on communique une idée ou une représentation par le langage ou par un autre moyen, on peut communiquer des actes illocutoires par différents moyens ; Austin reconnaît lui-même que d'autres éléments, en plus du langage, participent à la « constitution » de l'acte illocutoire (p. 93-96). Sans que cela soit toujours nécessaire, il y a bien souvent quelque chose de conventionnel dans les actes illocutoires, mais le terme de *convention* ne semble pas convenir pour parler de quelque chose qu'il faudrait plutôt nommer des « règles de dérivation ». La difficulté vient du fait que les actes illocutoires, contrairement aux descriptions, sont réflexifs, ils portent sur l'expression elle-même, ce qui donne l'impression qu'ils sont -entièrement- constitués par l'expression linguistique, ce qui n'est en fait pas le cas. On en reparlera un peu plus loin.

S'il existe bien un lien entre les actes locutoires et les actes illocutoires, certaines règles et conditions de dérivation, il ne semble pas exister de conditions formelles suffisantes permettant de saisir l'acte illocutoire émis à partir de l'acte locutoire, du moins pas pour tous les actes illocutoires. Je peux par exemple, avec une intonation particulière, dire « La route est glacée » pour avertir quelqu'un, mais aussi pour le dissuader d'avancer, ou encore critiquer son projet de prendre la route. Si en général, les formulations linguistiques -et les indices paralinguistiques- des actes locutoires indiquent assez clairement leur force illocutoire, cette indication n'est pas toujours suffisante (ni nécessaire). On doit alors penser que ce qui manque pour rendre l'acte

illocutoire transparent est le contexte, et que l'acte illocutoire se saisit en vertu d'une conjonction de l'énoncé avec un certain contexte.

D'abord on peut constater que le verbe illocutoire est rarement explicitement énoncé au moment t pour que l'acte illocutoire soit reconnu comme tel (il n'est pas nécessaire de dire « je vous avertis » pour avertir quelqu'un) ; les performatifs explicites sont plutôt rares. De plus, il ne suffit pas toujours que le verbe X de l'acte illocutoire X soit énoncé pour que ce dernier prenne une signification explicite : dans les formules de politesse, le verbe illocutoire ne représente pas l'acte illocutoire. En effet, on ne peut réellement expliciter « Pourriez-vous me passer le sel ? » en une requête comme « Je vous demande de me passer le sel, s'il vous plait. » ; l'acte illocutoire doit rester implicite, ou dans la terminologie de Searle, indirect (en s'appuyant sur des conventions pragmatiques). Enfin, d'autres actes illocutoires ne peuvent tout simplement pas être marqués par un verbe illocutoire (e.g. on ne dit jamais « Je vous insulte ... » ou « Je vous menace... »), c'est alors le sens de l'énoncé qui permet de communiquer l'acte, quand ce n'est pas simplement le contexte (e.g. regard, pistolet sur la tempe de l'otage).

Dans la plupart des cas, on peut remarquer qu'un énoncé associé à un contexte C engendre assez naturellement une reconnaissance de l'acte illocutoire. C'est pourquoi il faut maintenant se pencher sur le contexte. Pour Austin, le contexte désigne moins la réalité matérielle que la réalité sociale et institutionnelle dans laquelle ceux-ci s'effectuent. Ainsi, le contexte porte à la fois sur le cadre social -normatif- de l'interaction, et sur le rôle que chaque interlocuteur détient dans ce cadre d'interaction. On peut alors, par exemple, noter qu'il est par bon sens impensable qu'un locuteur donne un ordre à son supérieur hiérarchique. Il est ensuite -strictement- impossible de prononcer un mariage si l'on n'est pas la personne habilitée à le faire par l'institution légale. On peut alors mieux saisir ce qu'Austin entendait à travers la notion de convention ; ce qu'il nomme *convention* désignerait plutôt l'acte illocutoire en tant qu'il est effectué par la personne tenant un certain rôle socio-institutionnel dans un contexte C approprié.

Le problème, c'est que le contexte social est quelque chose de très vaste, pour ne pas dire multidimensionnel. Strawson (1964b) va donc réduire la notion de contexte social à celle de contexte institutionnel, afin de distinguer deux catégories distinctes d'actes de langage : les actes conventionnels (ou procéduraux) et les actes de parole³⁵. Pour les actes de parole, comme les conseils, les demandes ou les avertissements, il n'est pas nécessaire que les acteurs endossent un rôle prédéfini qui leur confère un certain droit à dire/faire certaines choses. A l'inverse, les actes procéduraux (ou institutionnels) requièrent des conventions, qui permettent de déterminer l'acte social qui est effectué (e.g. siffler le début d'un match, donner un verdict). Pour les actes de parole, la « convention », ainsi nommée, repose uniquement sur les règles linguistiques -et les indices paralinguistiques- de l'acte locutoire, ainsi que sur le contexte général d'énonciation.

Cela étant, il faut dire que le monde commun n'est pas toujours clairement séparé du monde institutionnel. On peut alors observer que le contexte socio-institutionnel tend à influencer voire

³⁵ Je choisis ici le vocabulaire de Recanati (1981, p. 88), emprunté à Ducrot (1972), pour désigner les actes de langage qui ne comprennent pas les actes institutionnels.

à contraindre l'interprétation des actes illocutoires exprimés par les locuteurs. Ainsi, lorsque Donald Trump, lors d'un échange téléphonique avec le FBI a prononcé « J'espère que vous laisserez partir Flynn » (« I hope you will let Flynn go. »), son statut de président semble favoriser voire contraindre l'interprétation de son énonciation en la force d'un ordre ou du moins d'une requête, même si l'énoncé s'affiche littéralement comme l'expression d'un souhait. Searle (1982, p. 78) considère d'ailleurs que ce genre d'énoncé est une formule permettant de communiquer un acte de langage indirect³⁶. Ces dernières observations amènent à penser qu'il s'exerce en vérité un jeu entre la force illocutoire « conventionnellement » attachée aux actes locutoires par les règles de la langue et celle qui se déduit de la réalité socio-institutionnelle, jeu où l'interprétation des actes illocutoires est en fait produite et contrainte par ces deux paramètres.

Arrivé à ce stade, la notion de convention reste toutefois toujours indéterminée, car il y aurait deux types de conventions : une première « convention » (sémantique et pragmatique) appartiendrait aux formes linguistiques des énoncés, une seconde serait d'ordre socio-institutionnel. Le problème, comme on l'a évoqué, est que la première n'est pas une réelle convention, mais une base interprétative (ou inférentielle) basée sur des conventions linguistiques, ou à la rigueur, une convention pragmatique représentée par un ensemble de conventions linguistiques. Quant à la seconde, on peut maintenant comprendre que les actes institutionnels (e.g. embaucher, condamner un accusé, etc.) sont en fait des sortes d'actions, des actes produits par le langage et autorisés dans certains contextes institutionnels. Dans son étude des performatifs, Austin n'a jamais clairement différencié ces actions institutionnelles des autres actes de langage ; or il est évident que les actions institutionnelles sont très propices à l'usage de performatifs explicites, réalisant l'action par l'énonciation, ce qui est plus rarement le cas avec les actes de parole (e.g. avertir, proposer, demander, etc.) qui sont bien plus souvent implicites. Dans les actes institutionnels, la convention sert à *consacrer* l'acte qui sans elle risquerait d'être sous-déterminé et malheureux, c'est-à-dire voué à l'échec. Un acte institutionnel *doit* être fait de manière conventionnelle, au risque de ne pas produire l'effet perlocutoire recherché que locuteur qui en a le pouvoir cherche à réaliser (car les formulations implicites seront perçues comme ambiguës voire manipulatoires, comme avec l'énoncé de Trump). Mais pour différentes raisons, les actes de parole n'ont pas besoin d'une « convention » formelle, voici pourquoi.

- (1) Un acte de parole peut être effectué de manière indirecte ou implicite, pour des raisons de fluidité de l'interaction.
- (2) Le recours à un signe formel n'est pas nécessaire à la compréhension de l'acte de parole, et le risque d'incompréhension n'est pas dramatique. L'acte de parole n'engage pas directement la responsabilité du locuteur ou du destinataire comme les actes institutionnels. Autrement dit, les « enjeux » perlocutoires sont généralement plus faibles.

³⁶ Searle fait remarquer que la formule « J'espère que vous ... » est une expression idiomatique qui sert à indiquer ce qu'on aimerait que le locuteur fasse. L'énoncé dépasse son sens littéral qui exprime un sentiment, et se comprend conventionnellement comme « J'aimerais que... ».

- (3) Les actes de parole peuvent parfois communiquer une intention complexe (e.g. une suggestion mêlée d'une demande) plus ou moins coopérative (e.g. une insinuation).
- (4) L'acte de parole peut se montrer socialement non-coopératif, et constituer un rapport de force indirect (e.g. une menace, une provocation, de l'ironie).

Je ne vais pas discuter en détail les points exposés, dont certains seront repris dans le prochain chapitre. J'aimerais néanmoins faire remarquer que de (1) à (4), on glisse vers des formes plus subtiles et plus psychologiques de communication, comme on pourra mieux le comprendre avec les travaux de Grice et la Théorie de la pertinence.

Il reste qu'Austin ne s'est pas totalement fourvoyé en conservant la notion de *convention* pour les actes de parole, parce que la performativité linguistique n'est pas quelque chose de purement psychologique, mais aussi quelque chose de social, de socialement signifiant. Pour saisir ce qu'Austin aurait pu entendre par le terme de « convention » sur ce point, il faut regarder ce qu'il dit des formulations linguistiques des actes de langage. Selon lui un acte de langage relève d'« un usage conventionnel, en ce sens qu'on pourrait l'explicitier par la formule performative » (p. 115). Il laisse ainsi envisager, par cette définition particulière, qu'il existerait -toujours- un verbe X (ou un signe X) sémantiquement -et en ce sens conventionnellement- établi qui permettrait de *rendre compte* de l'acte illocutoire X. En effet, cela semble en premier lieu se vérifier : pour qu'un acte illocutoire soit reconnu comme tel (et pour qu'il puisse avoir ainsi une existence *sui generis*), il doit pouvoir être nommé et par là appartenir au lexique d'une communauté linguistique. Mais est-ce pour autant une condition nécessaire ? Rien n'est moins sûr. Ce qu'Austin a pu vouloir dire, c'est qu'un acte illocutoire renferme un rapport social conventionnel parce qu'étant un fait de langue, il mobilise des conventions. Cependant, il ne s'ensuit pas nécessairement que le nom de cette « convention » existe dans le lexique de celui qui la produit ou qui la saisit, et que cette reconnaissance doive être nommée « convention ». S'il est vrai qu'il est par exemple difficile de baptiser et même de promettre sans que le nom de cette action apparaisse dans l'énonciation ou qu'elle soit présente dans le lexique de la langue, cela tient au fait que les actes institutionnels nécessitent toujours un signe conventionnellement établi qui accompagne explicitement leur réalisation et permet d'en rendre compte. Cependant, s'agissant des actes de parole, ils sont d'un usage si courant qu'il est probable que les êtres humains aient pu donner des conseils ou des avertissements sans même posséder un tel mot dans leur vocabulaire personnel ni même dans leur langue commune³⁷. Tout au plus existe-t-il des usages permettant de marquer l'intention du locuteur et la signification sociale de cette intention (e.g. frapper des mains pour encourager), et ce sont ces usages qui tiennent lieu de convention (tacite).

Recanati (1981) écrit à ce sujet :

C'est une chose pour un groupe social, que de créer un certain objet spécifique, qui ait une place et une fonction dans la vie de ce groupe ; et c'en est une autre chose que de

³⁷ C'est la critique avancée par Sperber & Wilson (1995, p. 244), pour qui les utilisateurs des actes de langage n'ont pas besoin de connaître le nom des actions qu'ils effectuent avec le langage.

consacrer l'existence sociale de cet objet, en lui donnant un nom dans la langue (p.102).

Toutefois, Recanati semble éluder le fait que la chose (i.e. l'acte illocutoire) n'est pas réellement créée par la société, mais que la société crée seulement des moyens conventionnels de l'exprimer et de la reconnaître. Les conventions ont d'abord la fonction d'éviter les malentendus et de communiquer clairement. Ce qui reste vrai en revanche, c'est que contrairement à un objet qui existe dans le monde extérieur et auquel la société, par la langue, lui associe un mot, un acte illocutoire existe dans la réalité de l'expression et de la relation elle-même, qui les prend directement en charge, et c'est pourquoi en un sens elle est une chose sociale, parce qu'elle se rapporte à une interaction *sui generis* qui passe par la langue. Mais *la chose* n'est autre que la manière dont un locuteur partage une représentation qui engage les interlocuteurs d'une certaine manière. En ce sens, l'acte illocutoire n'est pas entièrement réductible à une pensée, à un état intentionnel, dans la mesure où cette pensée prend une existence (particulière) dans la communication. Par exemple, je peux désirer intérieurement qu'une personne me rembourse une certaine somme d'argent, mais dans la communication, ce désir pourra alternativement prendre la force d'une supplication, d'une requête ou d'une menace. Il est cependant très douteux de penser que ces « objets sociaux » que sont les actes illocutoires sont constitués linguistiquement, ils ne le sont pas plus que les autres concepts qui sont matérialisés par la langue. En effet, je peux très bien pointer un objet avec un sourire pour signifier implicitement quelque chose comme « Peux-tu me passer cet objet, s'il te plaît ? ».

Pour conclure, les actes illocutoires ne sont pas conventionnels, mais ils sont réflexifs et conceptuels ; et la relation sociale mise en jeu à travers un acte illocutoire peut en effet être conceptuellement décrite avec un verbe qui tient lieu de convention linguistique du concept. Une fois inscrits dans le lexique, certains verbes qui décrivent les actes illocutoires peuvent être employés de manière à indiquer l'acte illocutoire qui est effectué. Mais ce rôle indicatif peut également être tenu par des formules syntaxiques ou par d'autres éléments linguistiques : bien que ce soit un fait de langue, le concept « illocutoire » n'est pas créé par la société ni même la langue, il est simplement rendu visible. Les actes institutionnels au contraire, parce qu'ils sont créés pour et par la société, sont créés par la langue et sont nécessairement conventionnels (e.g. embaucher, déclarer la guerre, dire *Santé !*). Dans ce cas, la chose ne précède pas le nom, elle se trouve *ispo facto* dénommée et consacrée, du fait qu'elle consiste précisément à consacrer une action sociale. Ce que Recanati perçoit bien toutefois, c'est que lorsqu'on utilise le concept de manière conventionnelle pour indiquer l'acte de parole (e.g. « Je te conseille de...), le verbe illocutoire ne décrit pas l'acte de parole, mais l'indique directement. Par quoi, employés ainsi, ces verbes ne décrivent pas ce qu'ils énoncent, et ne peuvent être tenus pour vrai ou faux (sinon dans un discours rapporté). Enfin, il existe en effet des actes de langage qui sont plus difficiles à cerner, comme les ordres, les promesses ou les paris, où on ne voit pas bien s'ils sont consacrés institutionnellement à partir d'interactions quotidiennes, ou si ces actes (et leur nom) ont d'abord

pris leur existence à un niveau institutionnel avant d'être employés dans les relations quotidiennes. On ne discutera toutefois pas de cette question ici, qui nous amènerait trop loin.

Quant à Searle (1972, p. 33), il ne reprend pas la notion de « convention » avancée par Austin, et propose le concept de « règles constitutives ». Selon lui, les actes de langage sont constitutifs d'une certaine relation sociale qui obéit à différentes règles. Mais comme on vient de le voir, les actes de langage, s'ils sont sociaux, ne sont pas forcément institutionnels ; la formule « X vaut comme Y en C » (Searle, 1998, p. 46) ne vaut que pour les actes institutionnels où est présent un contexte social C. Pour les actes de parole, ni le contexte relationnel et conversationnel, ni l'énoncé ne sauraient entièrement déterminer les conditions X et le contexte C ayant valeur de règles constitutives³⁸, en particulier lorsqu'il est question d'actes implicites où le locuteur doit inférer l'intention de l'interlocuteur et donc un autre acte de langage.

2.3.3 Les catégories d'actes illocutoires et leur visée perlocutoire

Comme dit précédemment, Austin distingue les effets illocutoires des effets perlocutoires. Les « effets » illocutoires consistent en la reconnaissance de l'acte illocutoire produit par le locuteur, ce qu'il nomme (p. 124) « the securing of uptake » et qui correspond à la compréhension de l'acte illocutoire effectué par le locuteur. Austin présente ensuite les effets perlocutoires, qui consistent en les conséquences associées à la reconnaissance de l'acte illocutoire. Ainsi, si on prend l'exemple de l'acte illocutoire de l'ordre, son « effet illocutoire » (*the uptake*) est de comprendre qu'il s'agit d'un ordre, et l'effet perlocutoire consiste à y obéir ou à s'y soustraire. Austin fait remarquer que les effets perlocutoires ne dépendent pas directement de l'acte illocutoire ; les effets ne découlent pas nécessairement de leur saisie intentionnelle par le destinataire. En effet, si le plus souvent le locuteur vise un « objectif perlocutoire » à travers son acte illocutoire, comme le fait de vouloir être obéi dans le cas d'un ordre, rien n'assure que cette visée soit atteinte, car l'action visée par le locuteur dépend de la volonté du destinataire, et non d'un pouvoir intrinsèque à l'acte illocutoire. Et cela vaut pour les actes de parole comme pour les actes institutionnels. De plus, les effets perlocutoires peuvent également être imprévus. Par exemple, un employé peut décider de démissionner par suite d'un ordre intolérable émis par son supérieur hiérarchique. Austin sépare alors les objectifs perlocutoires, qui concernent le ou les buts -intentionnellement-visé(s) par le locuteur, des suites perlocutoires (p. 125), qui désignent les effets non intentionnellement visés par l'acte illocutoire.

Austin parle également d'*actes perlocutoires*, comme le fait de convaincre (p. 114-115). En effet, convaincre n'est pas un acte illocutoire, car on ne peut pas dire « Je vous convaincs de croire au changement climatique ». Le fait de convaincre le destinataire est bien l'effet d'un premier acte

³⁸ Si Searle admet l'influence du contexte sur l'interprétation des actes locutoires, il met la priorité sur les conventions linguistiques comme base interprétative. Pourtant, quand bien même sa théorie pourrait quadriller tous les actes de langage possibles, elle resterait insuffisante, car le contexte n'est pas quelque chose de donné, mais quelque chose de -mentalement- construit par les interlocuteurs. Les conventions linguistiques sont certes très importantes, mais les actes illocutoires ne s'y réduisent pas.

illocutoire, d'un conseil ou d'une explication par exemple. Cependant, le terme d'acte *perlocutoire* est assez trompeur, car on ne voit pas bien si l'acte perlocutoire est celui qui revient à la volonté du locuteur ou s'il est l'acte effectué par le destinataire conformément à cette volonté. Ainsi Searle abandonnera la notion d'*acte illocutoire* pour se concentrer sur celle de *but illocutoire*. Pour tirer les choses plus au clair concernant les idées qui gravitent autour du « perlocutoire », il faut à présent démêler les relations qu'il peut exister entre les actes illocutoires et les buts perlocutoires. Pour ce faire, on reprendra la classification des actes illocutoires remaniée par Searle. Je me concentrerai plus particulièrement sur les actes expressifs, qui touchent directement à l'objet de ce travail.

2.3.3.1 Les actes déclaratifs

Selon la classification de Searle, les actes déclaratifs se rapportent à tous les actes officiels, comme le fait de baptiser, de déclarer la guerre, de licencier ou d'embaucher un employé. Ces actes peuvent uniquement se réaliser s'ils sont effectués dans un contexte strictement établi par une institution et par la personne strictement désignée par cette institution³⁹. Ces actes correspondent aux actes procéduraux de Strawson (1964b).

La particularité des actes déclaratifs tient au fait que ceux-ci sont directement liés à leur visée et à leur effet perlocutoire. Le fait de condamner un accusé par exemple, entraîne « nécessairement » la condamnation, car c'est précisément la *fonction* de cet acte illocutoire. Aussi, dire « je chibre » lorsqu'on joue au chibre, c'est chibrer, c'est nécessairement obliger le partenaire à choisir l'atout. Ces actes illocutoires ont le pouvoir conventionnellement fixé de réaliser leur but perlocutoire⁴⁰, qui leur est inhérent : autrement dit, ce sont des actions sociales. À ce titre, lorsque Searle (1982, p. 59) analyse les directions d'ajustement des actes illocutoires, il attribue une propriété particulière aux actes déclaratifs : leur direction d'ajustement va des mots au monde en même temps que du monde aux mots. Ainsi, pour les déclaratifs, les effets perlocutoires ne sont -en théorie- pas indépendants de l'acte illocutoire, mais y sont conventionnellement associés. Si ce n'était pas le cas, alors l'institution qui permet ces actes perdrait son crédit ou sa raison d'être : les actes déclaratifs ne peuvent pas échouer sans remettre en question l'autorité qui permet de les réaliser. Par ailleurs, les actes déclaratifs sont généralement liés à un code linguistique relativement strict, qui désamorce une ambiguïté que l'on cherche à éviter, car leur forme communicative est au service de leur fonction sociale. Le prêtre qui bénit un nouveau-né par exemple, ne peut pas dire grand-chose d'autre que « Je te bénis (mon fils) ! » (ou une formule similaire), et le directeur ne peut licencier un employé sans faire

³⁹ On pourrait objecter qu'il est possible, par exemple, de léguer ou de donner un objet à quelqu'un par une simple déclaration comme « Tu aimes ma voiture ? Elle est à toi » ; mais là encore, il semble qu'intervienne un cadre légal d'arrière-plan (des rapports légaux concernant la propriété privée), ou du reste, la mise en place *ipso facto* d'un cadre légal entre les interlocuteurs. D'un autre côté, le locuteur pourra se rétracter de son engagement en disant qu'il n'a rien signé,

⁴⁰ Evidemment, le « pouvoir perlocutoire » des actes déclaratifs tient dans le fait que les protagonistes respectent les règles des institutions : les actes déclaratifs réalisent leurs effets du fait d'être secondés par une structure politique et juridique à laquelle il est directement préjudiciable de désobéir.

usage du verbe *licencier* (ou du nom de *licenciement* ou *fin de service*), puis en signant sa décision. En ce sens, les actes déclaratifs présentent les cas paradigmatiques des performatifs explicites, qui ont une signature formelle, et c'est pourquoi Austin a d'abord posé son attention sur ceux-ci pour en relever la conventionalité.

Par ailleurs, Searle (1982, p. 59) remarque qu'une partie des actes déclaratifs se rapprochent voire se confondent avec des actes assertifs. Effectivement, un président de tribunal ou un arbitre de football qui prononce une sentence ou siffle une faute, réalise en fait une évaluation qui cherche à se conformer aux faits, ce que font les actes assertifs. Ce genre de déclarations consiste au fond à statuer sur des faits et non à produire une action par un pur acte de volonté, comme chibrer, ouvrir un débat ou baptiser un nouveau-né. Austin l'avait remarqué, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il avait proposé la catégorie des verdictifs pour des actes qui servent à rendre un verdict, et dire en un sens quelque chose de vrai sur le monde. Toutefois, ce qui subsiste en dernière analyse, c'est la performance de la déclaration et non sa véridicité (e.g. un accusé peut être déclaré coupable alors qu'il est innocent), et c'est pourquoi Searle, à juste titre, les range parmi les actes déclaratifs, même si la performance prend en fait appui sur une certaine objectivité présumée de la réalité extérieure, dont l'acteur doit tenir compte.

En fait, on pourrait subdiviser les actes déclaratifs entre les actes volontaires et les actes purement procéduraux ; les premiers relevant essentiellement de la volonté d'un agent (comme le fait de chibrer, de déclarer la guerre ou de porter plainte), alors que les seconds seraient surtout dirigés par le fait d'appliquer une procédure (comme le fait de baptiser, de sceller un mariage ou d'ouvrir une séance). Néanmoins, la frontière n'est pas nette, car la volonté n'est pas totalement absente des actes procéduraux, où l'agent a toujours la possibilité de ne pas remplir la fonction qui lui est assignée. À l'inverse, certaines décisions institutionnelles sont souvent motivées par des faits objectifs. Il y a donc certaines intersections entre des actes volontaires, des applications de procédures et des verdicts. Une étude de ces différents actes relève plutôt de la sociologie, mais je me permets ici de distinguer les variantes des actes déclaratifs :

Différents types d'actes déclaratifs

Actes expressifs formels

« Chère Madame », « Cher Monsieur » / S'excuser, remercier / Présenter ses regrets / Souhaiter la bienvenue

Actes fonctionnels ou procéduraux :

Ouvrir la séance / Bénir un nouveau-né / Prononcer un mariage / Siffler le début du match / Promettre de dire la vérité au tribunal

Actes évaluatifs (= arbitrages) :

Prononcer un verdict / Siffler un pénalty

Actes volontaires plus ou moins motivés :

Déclarer la guerre / Voter une loi / Porter plainte / Dénoncer quelqu'un / Embaucher, licencier / Chibrer, faire tapis au poker

J'ai ajouté au départ les actes expressifs formels, qui n'appartiennent pas nécessairement aux actes institutionnels, mais qui apparaissent souvent dans un tel cadre, de manière relativement contrainte, comme des « procédures de bienséance ». Autrement dit, il y a des attentes sociales et institutionnelles relativement fortes qui pèsent sur les acteurs sociaux et les contraignent à produire certains comportements linguistiques. A la fin de la liste, on peut observer des actes déclaratifs qui sont des sortes d'actes directifs (cf. infra) : le locuteur effectue ces actes en suivant plus librement sa volonté plutôt qu'en répondant aux charges de sa fonction. Enfin, une même personne peut accomplir différents types d'actes déclaratifs, comme un arbitre de football, qui a « l'obligation » de siffler le début du match à une heure précise, mais qui peut aussi évaluer des situations litigieuses, ou encore prendre des décisions plus personnelles, comme allonger le temps des arrêts de jeu. De ce point de vue, une partie des actes déclaratifs peuvent se saisir comme la prise de contrôle d'une institution sur certains actes illocutoires (soit dans l'ordre de mon schéma : les expressifs, les promissifs, les assertifs et les directifs).

2.3.3.2 Les actes assertifs

Les actes assertifs concernent tous les actes illocutoires relatifs à l'expression d'un jugement ou d'une croyance, et portent avant tout sur la description d'un fait extérieur. On peut donner comme exemples les verbes illocutoires suivants : *affirmer (que)*, *supposer (que)*, *prédire (que)*, *conclure (que)*, *avertir (que)*, *avouer (que)*, *admettre (que)*, *rappeler (que)*.

Comme on peut le voir à travers ces exemples, les actes assertifs se manifestent à travers des verbes suivis de la préposition *que* (ou *that* en anglais) : cette préposition montre assez bien que les propositions qui suivent les verbes assertifs sont le centre du propos, et que les verbes illocutoires des actes assertifs tiennent une place secondaire. Par ailleurs, on peut douter que certains de ces verbes soient réellement des actes illocutoires : *conclure* et *déduire* par exemple, semblent plutôt se rapporter à un acte rhétorique, qu'on rend visible dans l'interaction, alors que *répondre* est une description externe d'une assertion qui s'insère dans un échange verbal. On devrait plutôt parler ici d'*actes communicatifs* ou de *gestes assertifs* : tous ces actes sont des assertions, mais ils se distinguent par la place qu'ils prennent dans la temporalité ou la structure des échanges ou des discours.

Les assertifs ont la propriété spécifique d'être liés à leur contenu propositionnel, ils se présentent d'abord comme des manières de discourir. De ce fait, ils ne devraient pas être tenus pour de véritables actes illocutoires, mais plutôt comme des manières de présenter des faits, c'est pourquoi Austin les a d'abord envisagés comme des constats (à travers le terme de « constatif »). Des énoncés comme « J'affirme que la Terre est plate » ou « Je prédis qu'il fera beau demain » sont en effet des actes de langage qui mettent l'agent face à des faits indépendants de sa volonté et de celle des interlocuteurs, et « l'attitude » engagée dans les assertifs dépend bien souvent de l'arrière-plan discursif ou contextuel. Dire « je conclus que Pierre est malade », montre plutôt que la proposition « Pierre est malade » est le fruit d'une déduction à partir d'autres faits généralement partagés par les locuteurs ; la déduction ne relève pas d'une décision ou d'un désir,

elle n'est pas véritablement subjective, mais plutôt rhétorique. Dans d'autres cas, comme « Je t'avoue que j'avais à peine révisé », le verbe semble simplement souligner la valeur sociale de l'information. Autrement dit, l'« attitude » de déduction ou d'aveu (plutôt qu'une attitude d'affirmation ou de supposition par exemple) s'impose d'elle-même à partir du contexte et des représentations sociales que les interlocuteurs se font de l'information et de l'interaction en question. Néanmoins, on peut considérer qu'il s'agit parfois d'attitudes sociales *sui generis*, qui ont une pertinence dans la communication, comme dans le fait de se plaindre ou de se vanter. On y reviendra en 3.3.3.

Le but illocutoire des assertifs est de présenter une information, et leur but perlocutoire consiste le plus souvent à faire croire au destinataire l'information exprimée. Parfois, le but perlocutoire va au-delà de la seule transmission d'une croyance ; lorsqu'on avertit quelqu'un par exemple, on s'attend à ce que le destinataire se comporte d'une manière adaptée à cet avertissement, alors que lorsqu'on se confesse, on s'attend à ce que le destinataire ne divulgue pas l'information à autrui. En ce sens, les assertifs ne sont pas réductibles à une simple transmission d'information, mais poursuivent souvent un but perlocutoire secondaire. Dans certains contextes institutionnels, les actes assertifs s'effectuent avec la volonté expresse de convaincre (et on voit d'ailleurs réapparaître des verbes performatifs de manière plus explicite). Dans un tribunal ou dans un débat politique, les assertions servent d'arguments en vue de pousser l'auditoire à la conviction de certains faits (et une modification de comportement ou de jugements). À l'école ou à l'université, on tient les propos d'un professeur pour véridiques : le professeur comme les étudiants sont « contraints » par les assertifs ; *a fortiori*, le professeur est lui-aussi « contraint » de n'asserter *que* des choses vraies et si ce n'est pas le cas, de l'indiquer par des verbes illocutoires (e.g. « *on suppose* maintenant fortement que le réchauffement climatique est d'origine humaine »). Comme les étudiants sont tenus d'accepter (et de retenir) ces assertifs, les assertions prennent alors la force de déclarations. Dans ces situations, le langage est en fait employé comme l'instrument d'une institution, qui pose ses buts perlocutoires (volonté d'éduquer, d'amener à retenir l'information).

2.3.3.3 Les actes directifs et promissifs

Les actes directifs (qu'Austin range dans les *exercitifs*, avec d'autres types d'actes illocutoires) se rapportent à tous les actes qui mettent en jeu un désir ou une volonté du locuteur quant à la réalisation d'une action par le(s) destinataire(s). En voici quelques exemples : *ordonner (de)*, *demander (de)*, *supplier (de)*, *conseiller (de)*, *recommander (de)*, *solliciter (à)*, *inviter (à)*, *refuser (de)*, *proposer (de)*.

Contrairement aux actes déclaratifs, les actes directifs ne sont pas nécessairement liés à un contexte socio-institutionnel, bien que certains d'entre eux y soient plus fortement rattachés, comme les interdictions ou les ordres, qui au sens strict, supposent un certain pouvoir détenu par le locuteur. Au niveau perlocutoire, les actes directifs visent à la réalisation d'un certain acte

par le destinataire, conformément au désir ou à la volonté du locuteur. On peut ainsi dire que tout acte directif effectué conformément à un devoir (et non à un désir) appartient en fait à la catégorie des actes déclaratifs, bien que parfois la frontière ne soit pas nette, car on peut agir au nom d'une institution en même temps qu'en suivant son désir, comme lorsqu'on embauche ou licencie quelqu'un (c'est bien en quoi consiste aussi le pouvoir ou l'abus de pouvoir).

Searle ne fait pas de commentaire sur la structure syntaxique des actes directifs. Or comme on peut le voir dans les exemples donnés plus haut, les verbes illocutoires directifs sont très souvent suivis de la proposition *de*⁴¹. La préposition *de*, pour autant que le langage reflète avec une certaine fidélité des états intentionnels sous-jacents, permet de montrer qu'ils expriment autre chose que les actes assertifs, dont la structure linguistique est du type « verbe + que », comme on a pu le voir plus haut.

Concernant les actes promissifs, Searle reprend telle quelle la classification d'Austin ; les promissifs sont des actes illocutoires où le locuteur s'engage à faire une action p dans le futur. Il en existe assez peu, mais on peut relever : *promettre (de)*, *garantir (de)*, *s'engager (à)*, *offrir*, *parier* (au sens de « s'engager aux conséquences d'un pari »), *menacer* (encore que menacer est problématique, la menace s'effectue toujours par deux énoncés, dont l'un est directif et l'autre promissif -mais le plus souvent implicite-).

Leur but perlocutoire consiste à mettre le locuteur dans une relation d'engagement avec le(s) destinataire(s) sur une action future. Tout comme les actes directifs, les actes promissifs ne sont pas nécessairement liés à un cadre extralinguistique, mais peuvent se réaliser dans un tel cadre, à l'instar des serments tenus par les nouveaux élus politiques ou par les personnes qui témoignent au tribunal. Dans ces cas de figure, il s'agit en vérité d'actes déclaratifs. Il apparaît que les actes promissifs, par le fait d'être hautement coopératif socialement, sont fortement liés à une dimension institutionnelle.

Les actes directifs et promissifs forment selon Searle deux catégories distinctes à côté de celles des actes expressifs : dans cette perspective, bien que subjectifs, les actes qui mettent en jeu la volonté, le désir ou l'intention du locuteur ne sont pas du même ordre que les actes exprimant des attitudes ou des émotions. Cette hypothèse semble correcte, car les volontés et les intentions (voire les désirs dans une certaine mesure) n'appellent pas nécessairement à une réelle affectivité du locuteur. Si ces actes peuvent être empreints d'affectivité, celle-ci vient plutôt s'y joindre de manière circonstancielle pour marquer l'intensité ou la couleur d'une volonté ou d'une intention, mais l'affectivité ne s'y trouve pas directement liée. Cela sera repris en 3.1.

⁴¹ C'est d'après ce constat que la Théorie de la pertinence préférera définir une catégorie d'acte de langage qui peut se ramener au mode impératif (*dire de*) [cf. 2.5.3].

2.3.3.4 Les actes expressifs

Les actes expressifs, qu'Austin avait nommés les *comportatifs*, concernent les attitudes exprimées par le locuteur à propos de quelque chose. Searle va en délimiter plus clairement les candidats, avec les actes de *s'excuser (de)*, *saluer*, *remercier (de)*, *féliciter (de)*, *encourager (à)*.

Avant d'en dire plus, il faudrait faire remarquer que le terme d'*attitude* pose en soi déjà problème. Les attitudes que Searle décrit ne sont assurément pas des attitudes épistémiques exprimant la certitude, le doute ou la possibilité ; pour autant, les actes expressifs présentés par Searle ne se réduisent pas à des attitudes affectives, mais renvoient aussi et surtout à des attitudes sociales voire culturelles. La distinction entre ces différentes catégories n'est d'ailleurs pas toujours claire. Par exemple, l'acte de maudire (e.g. « Soyez maudit ! ») semble plutôt relever d'une attitude affective, bien qu'elle soit dirigée vers autrui et s'appuie sur un terme « culturel ». En revanche, le fait de demander pardon est un acte pleinement social, auquel peut se joindre une attitude affective variable. Enfin, le fait de jurer (e.g. *Merde !*) peut être considéré comme une pure expression réactive, n'ayant aucune visée communicative.

Un autre problème qui se pose lorsque l'on parle d'attitude, est que celles-ci ne font pas forcément l'objet d'un mode d'expression verbalisé, mais également d'un mode non-verbal plus direct. Or Searle se limite aux formes verbales et conventionnelles. En effet, d'une part Austin et Searle portent surtout leur attention sur des formes « officielles » ou conventionnelles d'actes expressifs (i.e. ce qui est convenu ou convenable de faire), que sont par exemple les actes de s'excuser ou de remercier. Ces actes expressifs se réalisent le plus souvent autour d'actions et d'événements qui appellent -conventionnellement- le locuteur à « s'exprimer », c'est-à-dire à rendre compte de son attitude face à ce qui se passe ; c'est ce que j'ai souligné plus haut en introduisant certains actes expressifs dans la catégorie des actes déclaratifs.

D'autre part, les actes expressifs que Searle présente sont également conventionnels dans le fait de ne pas ou de mal pouvoir être exprimés autrement que verbalement ; il est effectivement difficile voire impossible de féliciter, de remercier ou de s'excuser par de simples expressions corporelles ; ces actes semblent devoir passer par des conventions et donc la langue qui en fixe le sens et à certains égards le constitue. On peut ainsi observer que bien qu'il soit possible de remercier avec le geste de mettre la main sur le cœur, ou de féliciter en posant sa main sur l'épaule de l'autre, qu'il entre tout de même ici, sauf contexte évident, encore une dimension culturelle ou conventionnelle, ne serait-ce que tacitement.

Cela étant dit, les expressions purement émotionnelles, comme la déception, l'admiration ou le dégoût sont plus propices à se passer du langage verbal, alors même qu'elles ne sont pas expressément sociales. Ce qui laisse entrevoir l'existence de différentes émotions associées à certaines formes d'expression : les émotions ayant une portée sociale importante auraient vocation à être symbolisée, à faire l'objet d'une convention (verbale), jusqu'à se détacher ensuite du ressenti initial ayant conduit à la symbolisation. Du fait que les actes expressifs de Searle reprennent des attitudes hautement sociales (e.g. présenter ses regrets, exprimer ses

condoléances, féliciter), on peut penser que ces actes ont dû être institués linguistiquement afin de faciliter leur réalisation et d'éviter toute ambiguïté ou manque de clarté expressive. En effet, certains actes expressifs semblent fondamentalement sociaux (e.g. s'excuser) parce qu'ils sont liés à des attitudes sociales⁴² (ou morales), et doivent donc passer par la langue pour être ouvertement et complètement signifiants.

Ensuite, Searle fait remarquer que les actes expressifs, par contraste avec les autres types d'actes illocutoires, n'ont pas de direction d'ajustement : ils ne disent rien sur l'état du monde ou sur un état possible du monde (même si certaines attitudes sont dirigées vers des représentations futures et pas seulement factuelles). Les actes expressifs, selon Searle, ne communiquent pas de réelles informations (sur le monde), mais simplement des attitudes envers certains faits : ainsi les attitudes sont le plus souvent *de re* et non *de dicto* (Scarantino, 2017).

Quel est le but perlocutoire des actes expressifs ? De prime abord, il paraît clair que les actes expressifs consistent à faire croire en l'attitude exprimée à propos de p au destinataire. On pourrait dire que les actes expressifs, comme les actes assertifs, possèdent le but perlocutoire de faire savoir -que- F, alors que la proposition est déjà acceptée (e.g. faire savoir ou croire au destinataire que « le locuteur regrette p »). En fait, si le locuteur cherche certainement à partager une information sur son état psychologique, le but perlocutoire ultime d'un acte expressif est avant tout relationnel ; les actes expressifs ne visent pas à modifier les croyances du destinataire (qui peut toujours douter de la sincérité d'un acte expressif) mais à montrer comment le locuteur se positionne par rapport à une situation.

Linguistiquement, Searle (1982, p. 64) remarque que les actes expressifs possèdent une structure syntaxique du type « je + verbe illocutoire X + *de* + contenu propositionnel (ou syntagme nominal) ». Effectivement, on remercie toujours quelqu'un *de* quelque chose, on le félicite *de* quelque chose, et on s'excuse *de* quelque chose⁴³, etc. (mais ce n'est pas une règle absolue, car on trouve aussi *encourager* à par exemple). En fait, tel que Searle (1985, p. 23) le dira plus tardivement, il y a toujours un contexte préexistant et un contenu présupposé qui rend possible certains actes expressifs. Searle voit juste ici, car si ce contenu (ou cette information) n'était pas contextuellement donné ou cognitivement partagé, l'acte expressif serait doublé d'un autre acte illocutoire. Par exemple, dans « Je vous remercie d'avance de bien vouloir en informer votre supérieur », l'acte de remerciement vient effectivement s'ajouter à un acte directif de premier plan, ce qui n'est pas le cas de « Je m'excuse de mon retard », où le contenu propositionnel sur lequel porte le verbe illocutoire, même s'il est rendu explicite, est une information déjà partagée par les interlocuteurs. On peut alors noter que les actes expressifs peuvent aussi s'effectuer en parallèle à d'autres actes illocutoires. Dans « L'Université regrette de vous annoncer que les cours auront lieu en virtuel ce semestre », l'Université à la fois présente ses regrets (acte expressif) et

⁴² Par exemple, *s'excuser* se dit en allemand *entschuldigen*, qui renvoie à la culpabilité (*Schuld*), laquelle est assurément une émotion sociale.

⁴³ Searle observe que *saluer* n'a pas de contenu informatif et constitue une exception à la règle. Cette étrangeté s'expliquerait par le fait que *saluer* n'est vraisemblablement pas un acte expressif, mais un acte communicatif.

produit un acte déclaratif, ce dernier formant le centre du propos. Ce phénomène de « concaténation » illocutoire des actes expressifs montre bien qu'ils sont extérieurs à l'information sur laquelle ils portent et qu'ils peuvent apparaître comme une information secondaire, c'est-à-dire non centrale.

L'autre problème dans l'étude que fait Searle des actes expressifs, est qu'il se cantonne à des actes expressifs très conventionnels voire institutionnels, et qu'il laisse de côté plusieurs « actes » expressifs notoires, comme les insultes, les moqueries, les taquineries ou les manifestations de vantardise. Searle (1982, p. 52) en effet en traite peu, et range certains d'entre eux du côté des assertifs. Selon le philosophe, le fait de se plaindre ou se vanter ne seraient même pas de véritables actes illocutoires, mais des manières de présenter des actes assertifs. En effet, parfois ces actes (ou gestes, au sens d'une certaine manière de se comporter ou d'affecter des actes de langage centraux) n'apparaissent pas de manière aussi ouverte et socialement significative que des actes expressifs comme s'excuser ou remercier, mais qu'ils se rattachent plus « lâchement » à la communication d'une information qui les rend possibles. Dit en d'autres termes, ces actes expressifs secondaires se superposeraient à l'information propositionnelle de manière relativement contingente, sans constituer un véritable acte social et communicatif. Cependant, cette vision très tranchée soulève des problèmes : si certains actes expressifs ne sont pas forcément ouverts (e.g. les plaintes), et que d'autres sont liés à un contenu descriptif (e.g. les compliments, les reproches), ces actes semblent avoir, à tout le moins partiellement, le même but perlocutoire que les actes expressifs standard, à savoir celui d'agir sur la relation sociale. Le fait que Searle ne s'intéresse pas à ces actes -ou gestes- expressifs, voire qu'il nie leur caractère expressif, permet de rappeler une particularité propre à l'expressivité en un sens large, à savoir, comme on l'a déjà évoqué, le fait qu'elle peut s'ajouter à la transmission d'information et ne pas toujours être pleinement ouverte ou centrale dans la communication.

2.3.4 Conclusion

Dans cette section, j'ai montré que dans le paradigme des actes de langage, les différents types d'actes illocutoires sont toujours liés à certains types de buts perlocutoires. Ou dit plus trivialement, l'effet que cherche à produire le locuteur sur le destinataire est lié à une manière de présenter une information. Comme on le verra dans la section suivante portant sur la théorie de Grice, le « défaut » de la théorie des actes de langage est de penser que l'interlocuteur porte uniquement son attention sur l'acte illocutoire, pour ensuite déduire son but perlocutoire. En réalité, l'interprétation de l'acte illocutoire dépend aussi de suppositions et d'anticipations sur son but – ou sa visée- perlocutoire.

En ce qui concerne plus particulièrement les actes expressifs, leur but perlocutoire consiste à agir sur la relation avec l'interlocuteur, et ils ne visent pas à représenter le monde. Ils font alors surgir un certain paradoxe dans le fait que leur sincérité dépend d'une supposition de sincérité. Mais cela ne signifie pas pour autant que les actes expressifs sont de simples procédures de

bienséance contraintes par la réalité socio-institutionnelle à partir desquelles le destinataire serait indifférent à leur sincérité, comme on pourra mieux le voir en 2.5.3.

Par ailleurs, si Searle s'est concentré sur les formules expressives les plus socio-institutionnelles en occultant les formes expressives plus directes ou plus complexes, il a toutefois relevé des critères secondaires qui participent à la catégorisation des différents types d'actes illocutoires, comme l'intensité (e.g. supplier plutôt que demander) ou le style, ce qui laisse la porte ouverte à l'infiltration d'autres formes d'expressivité. On en discutera en 3.3.

Ainsi il existe certaines subtilités communicatives pouvant entourer les principaux actes illocutoires définis dans cette section : la section 2.6.2 ainsi que l'étude de l'expressivité dans le chapitre 3 permettra de rendre compte des différentes nuances expressives attachées à certains actes illocutoires plus complexes.

2.4 La signification et la communication chez Paul Herbert Grice

Dans son célèbre article « Meaning » (1957), Grice introduit une conception novatrice de la signification en l'inscrivant directement dans le cadre de la communication. Sans reconstituer la démarche linguistique entreprise par Grice, on notera succinctement la distinction qu'il établit d'abord entre la signification naturelle et la signification non-naturelle.

La signification naturelle est d'ordre factuel, elle doit se comprendre comme un indice à partir duquel quelque chose est déduit, inféré ou encore impliqué. Grice prend notamment l'exemple des taches sur la peau qui signifient naturellement (à partir des connaissances du monde que possède l'interprétant) que la personne qui présente ces taches est atteinte de rougeole. Grice va ensuite montrer que cette forme de signification se distingue de la signification non-naturelle, qui est établie et rendue possible par des signes intentionnels, dont principalement le langage humain. En effet, le langage est un ensemble de signes symboliques qui nécessitent l'acquisition de son code pour être produits et compris ; les signes linguistiques n'indiquent pas naturellement comme les indices, ils sont artificiellement produits par celui qui en maîtrise les règles et le lexique, et peuvent ensuite être décodés par le destinataire de la même manière. Cependant, pour Grice la communication non-naturelle ne se réduit pas au seul décodage d'un message (linguistique ou autre) ; le décodage est une partie du processus d'interprétation, mais ce que le locuteur cherche à faire avant tout, en recourant au langage, est de transmettre une *intention*. La signification non-naturelle peut donc avoir lieu avec d'autres types de messages intentionnels. Grice (1957, p. 377-378) prend l'exemple des lumières allumées sur un bus qui servent à indiquer s'il reste des places pour les passagers : Ici, le fait que les lumières soient allumées dépend de l'intention du chauffeur de bus. Car les lumières du bus peuvent aussi avoir été allumées par erreur par le chauffeur (ou pour tromper un passager qu'il désire ne pas voir monter dans le véhicule), ce qui fait que l'intention du chauffeur n'est pas directement associée au code lumineux. Ainsi, contrairement à la signification naturelle, qui a lieu hors de toute intention, la

signification non-naturelle -dont le langage est le meilleur exemple- non seulement implique une intention, mais la présuppose dans l'information, qui n'en est finalement que le support. Selon Grice, la signification non-naturelle se définit par le fait qu'un locuteur à l'intention de modifier les croyances du destinataire tout en cherchant à lui faire reconnaître cette intention. Grice (1957) écrit :

A a signifié quelque chose par x est à peu près équivalent à A a énoncé x avec l'intention d'induire une croyance au moyen de la reconnaissance de cette intention (p. 384) (ma traduction).

Grice (1989, p. 92) reformulera plus tard sa définition de la signification non-naturelle par :

U a signifié quelque chose en énonçant x est vrai si et seulement si, pour une audience A, U a énoncé x avec l'intention :

- (1) de produire une réaction R particulière chez A
- (2) de faire reconnaître à A que U a l'intention de (1)
- (3) de faire réaliser (1) à A sur la base de la réalisation de (2). (ma traduction)

L'énoncé linguistique est donc, pour le locuteur, un moyen de faire reconnaître son intention au(x) destinataire(s). L'énoncé peut représenter pleinement et clairement cette intention, mais ce n'est pas toujours le cas ; parfois l'intention est seulement partiellement représentée par l'énoncé, d'autres fois elle peut être sous-entendue, évoquée ou impliquée : (1) montre en effet que l'information communiquée n'est pas spécifiée dans l'énoncé. Il faut tout de même noter ici que le terme de « réaction » porte à confusion, car il pourrait se comprendre comme la réaction effective (i.e. l'effet perlocutoire) ou comme la saisie de l'intention informative (ou illocutoire) du locuteur par A (soit *the uptake* dans le langage d'Austin). Il est maintenant communément admis qu'en parlant de réponse, Grice parlait en fait d'une modification de croyances chez le destinataire, ce qui voudrait dire que ce dernier donne préalablement, à sa manière, un sens à l'acte communicatif du locuteur. En fait, Grice ne distingue pas vraiment l'acte illocutoire de l'acte perlocutoire, car l'acte illocutoire se trouve lui-même défini à partir de la compréhension de l'intention du locuteur, c'est-à-dire de l'acte perlocutoire.

Searle (1972, p. 86-87) va ainsi critiquer cette définition de la communication, en proposant une expérience de pensée où un soldat américain, capturé par des Italiens durant la Deuxième Guerre Mondiale, fait croire à ceux-ci qu'il est allemand en récitant un bout de poème de Goethe (soit les seuls mots allemands qu'il connaît). Or pour Searle, le contenu du signal (linguistique) doit posséder un sens suffisamment objectif sur lequel s'appuie le destinataire avant que l'on puisse véritablement parler de communication. Selon Searle, il n'y aurait pas de communication sans représentation, et cette dernière doit être exprimée d'une manière ou d'une autre par le locuteur, sinon il ne serait pas possible de distinguer la communication coopérative de la communication non-coopérative, comme l'atteste son exemple. Seulement Grice cherchait justement à se défaire de l'objectivité des énoncés, c'est-à-dire d'un sens communiqué rattaché à la sémantique, qui selon lui n'était pas centrale à la communication. Grice a voulu défendre le rôle primordial joué par les intentions des interlocuteurs au sujet d'une information qu'il estimait

fortement sous-déterminée ainsi que construite dans l'interaction. Autrement dit, le traitement de l'information exprimée serait lui-même dépendant de la capacité du destinataire à reconnaître la visée communicative du locuteur. Ainsi avec Grice, l'information « objective » a plus ou moins disparu de la communication, n'étant plus qu'une supposition reconstruite à partir du décalage entre (1) et (2) ainsi que du contexte. Sur ce point, Grice (1982) a même développé l'idée que l'origine du langage (public) était due à la capacité heuristique et métareprésentative des êtres humains, qui ont pu s'accorder sur la signification des sons émis de manière ostensive. Sa théorie de la communication est aujourd'hui réinvestie par plusieurs auteurs pour étudier la communication animale, qui propose de penser des formes non-naturelles de communication moins exigeantes que la forme gricéenne, qui serait en fait la forme la plus aboutie de communication du processus évolutionnaire, ce que l'on discutera dans le dernier chapitre.

A un niveau plus linguistique, ce que Grice cherche surtout à montrer, c'est la séparation qui peut exister entre le sens de l'énoncé et l'intention informative du locuteur, communément nommé le *speaker meaning*, qui se trouve « derrière » la production de l'énoncé. En d'autres termes, l'analyse de Grice de la signification non-naturelle vise à distinguer ce qui est dit (l'énoncé explicite, *what is said*) de ce qui veut être dit (*what is meant* ou *what is implicated*), ce qu'il développera plus tard dans l'article « Logic and Conversation » (1975). Sans vraiment le savoir, la théorie de la communication proposée par Grice va ouvrir sur ce qui deviendra un concept plus général des sciences cognitives dont se saisira ensuite la *Théorie de la pertinence*, à savoir le concept de *métareprésentation*. En effet, la communication qui se fait par la signification non-naturelle exige le plus souvent que le destinataire soit capable de se représenter l'intention du locuteur pour combler l'information obtenue par le seul décodage du message linguistique. Si la langue permet de coder un message, elle n'en code généralement qu'une partie, le reste étant inféré à partir d'autres indices fournis par le contexte d'énonciation et par la capacité heuristique du destinataire.

Il y a au moins deux choses importantes à soulever concernant l'article « Meaning ». La première, est que Grice n'aborde jamais explicitement la question du contenu de l'intention du locuteur. Il est généralement considéré qu'il la concevait comme une réalité linguistique (ou linguistiquement formulable) ; l'intention du locuteur pourrait être explicitement retranscrite comme une certaine attitude envers une proposition (e.g. « je veux que tu sortes le chien » ou « je crois que la piscine est fermée »), c'est-à-dire sous une forme propositionnelle. Et en effet, le fait d'être conscient de l'effet produit ou qui veut être produit par un énoncé dans un certain contexte demande le plus souvent d'en avoir une représentation propositionnelle. Néanmoins, on verra, notamment dans le chapitre consacré à l'ironie, que l'intention du locuteur ne comporte pas toujours une dimension propositionnelle.

Il existe un autre problème amené par la théorie de Grice : celle-ci ne dit pas comment l'intention du locuteur est transmise au destinataire. Contrairement à Austin et Searle (1972, p. 89) qui s'appuient sur les éléments linguistiques et sociaux -et partiellement le contexte-, comme base objective et constitutive de la communication, chez Grice le locuteur n'accède au véritable

sens que s'il peut saisir l'intention du locuteur qui est « cachée » derrière l'énoncé exprimé, qui ne représente qu'un moyen d'accéder à cette intention. Ce qui fit naître certaines critiques, dont celle de Schiffer (1972) : pour que le destinataire reconnaisse l'intention communicative du locuteur de communiquer un certain contenu informatif, il faudrait que celui-ci émette une - autre- intention qui ferait reconnaître au destinataire cette première intention, et ainsi de suite. Autrement dit, l'intention communicative du locuteur est supposée de manière récursive (« Je crois qu'il veut que je croie que... »), ce qui est psychologiquement aussi complexe qu'improbable. On verra plus loin, avec la Théorie de la pertinence, que l'approche de Grice est psychologiquement irréaliste : l'intention informative semble devoir être séparée de l'intention communicative.

Une critique additionnelle peut encore être émise : selon Tim Wharton (2001, 2009), la séparation faite par Grice entre la signification naturelle (*showing*) et la signification non-naturelle (*telling*) est trop radicale. En réalité, il est possible de faire un usage intentionnel ou ostensif de la signification naturelle, par exemple en montrant son plâtre sous le pantalon pour attester de son indisposition à pratiquer du sport au lieu de le dire. Ce qu'on peut déjà noter ici, est que les moyens paralinguistiques de communication appartiennent assurément au domaine du *montré* (*showing*).

Dans « Logic and Conversation » (1975), un article reprenant une partie des *William James Lectures* présentées en 1967, Grice va étoffer son explication du fonctionnement de la communication non naturelle. Selon lui (p. 45), la communication est régie par des règles rationnelles qui obéissent à un *principe de coopération* (« Cooperative Principle » en anglais). Ce principe de coopération est constitué de maximes conversationnelles qui sous-tendent implicitement la communication⁴⁴. C'est à partir de ses maximes conversationnelles que, selon Grice, les interlocuteurs peuvent communiquer et se comprendre sans nécessairement exprimer explicitement ce qu'ils cherchent à communiquer. Voici un exemple tiré de Grice (1975, p.51) :

(1) A Où habites Robert ?

B. Quelque part dans le sud de la France.

La réponse apportée par B contient une information qui obéit au principe de coopération. Selon Grice, si le locuteur semble violer la maxime de quantité par une réponse sous-informative, ce n'est en fait pas le cas, car celui-ci respecte la maxime de qualité, qui contraint le locuteur à dire ce qu'il pense être vrai (i.e. le locuteur ignore où Robert habite exactement). Grice (1989, p. 27) dira d'ailleurs que la maxime de qualité détient un statut spécial, ayant préséance sur les trois autres. Le problème cependant, est que la maxime de qualité est souvent sciemment violée elle-aussi, à travers les métaphores ou les hyperboles, ainsi que dans les énoncés ironiques. Selon Grice (p. 53), ces formes de communication enfreignent effectivement la maxime de qualité, mais

⁴⁴ Les quatre maximes sont (p. 45-46) la maxime de quantité (dire ni plus ni moins d'informations que nécessaire), la maxime de qualité (le locuteur dit ce qu'il pense être vrai), la maxime de relation (être pertinent), la maxime de manière (être clair et ordonné).

dans un jeu de « faux semblant » (« *make as if* » en anglais) qui ne remet pas réellement en cause la validité de cette maxime⁴⁵.

Cela dit, le problème plus fondamental réside dans le fait que les maximes conversationnelles ont une dimension logique et psychologique trop complexe. Dans la prochaine section, on verra que la Théorie de la pertinence proposera alors de ne conserver qu'une seule maxime, la maxime de relation, qui veut que le locuteur cherche à être pertinent (« maxime » qui finalement englobe les trois autres), et qui s'effectue aussi rationnellement que naturellement. Pour la Théorie de la pertinence, la rationalité qui sous-tend la conversation relève moins d'une sorte de « contrat social » comme le relève Grice (p. 48), que d'un processus cognitif naturel (non entièrement conscient) dû à l'évolution, où les individus cherchent à minimiser les efforts et les coûts cognitifs dans l'expression et le traitement de l'information.

À partir de ces maximes conversationnelles, Grice expose également un phénomène communicatif majeur, celui d'implicature. Voici un exemple :

(2) A. Viens-tu à la fête de Julie ce soir ?

B. J'ai un examen demain matin.

Dans cet échange, le locuteur B ne répond pas littéralement à la question de A, mais laisse entendre qu'il ne viendra pas, ce que Grice (1975, p. 50) qualifie comme une *implicature conversationnelle (particulière)*. La compréhension par A de la réponse implicite de B est le fruit d'une implicature obtenue par inférence à partir des maximes du principe de coopération, et en l'occurrence ici, par la maxime de relation (ou de pertinence). En effet, B ne donne pas ici une réponse littérale à A, mais l'implique, en lui fournissant indirectement la raison de sa non-venue à la fête. La réponse implicite n'est pas impliquée à un niveau sémantique (par le sens des mots composant l'énoncé), mais à un niveau purement pragmatique : pour comprendre la réponse implicite de B, A doit s'appuyer sur le contexte discursif, ainsi que ses connaissances encyclopédiques ou biographiques, qui rendent alors la réponse implicite de B relativement évidente. Une implicature conversationnelle est entièrement pragmatique dans la mesure où le sens implicite communiqué par B n'est pas lié au contenu linguistique de l'énoncé. En effet, B aurait pu dire « J'ai un examen demain matin » et continuer par « donc je partirai avant minuit ». Grice (1975, p. 57) remarque ainsi que les implicatures conversationnelles sont annulables (ou « cancellable » en anglais).

Grice ne fournit pas d'explications psychologiques ou rhétoriques pour l'emploi des implicatures conversationnelles. Il semblerait que pour lui, celles-ci sont généralement produites pour des raisons pragmatiques d'efficacité communicative (le locuteur cherchant à être coopératif). Cependant, on peut remarquer des situations distinctes où les implicatures conversationnelles sont employées. Si elles peuvent avoir lieu sur la base d'une relation de confiance entre les interlocuteurs, en anticipant une justification, elles apparaissent en réalité

⁴⁵ Dans les tropes communicatifs, le locuteur fait « comme si » il disait quelque chose de faux. L'approche de Grice sur l'ironie rejoint l'explication en termes de *pretence*, qu'on reprendra en 3.4.

souvent dans des relations sociales moins coopératives et plus manipulatoires, où elles servent à ménager la face du destinataire⁴⁶ ou à ne pas s'engager directement sur certains propos⁴⁷. C'est à partir de ces observations que Searle (1982) avait analysé les actes de langage indirects : pour lui, les énoncés implicites se retrouvaient de manière évidente dans les formules de politesse, qui de manière conventionnelle, servaient à éviter de dire quelque chose de manière trop brutale et se montrer potentiellement non-coopératif. Mais cette explication est trop partielle : l'approche de Grice permet de montrer que toutes sortes d'énoncés peuvent servir à transmettre des informations implicites déductibles des informations explicites. D'ailleurs, tandis que dans les actes indirects de Searle, l'information implicite vient remplacer une information explicite inappropriée, dans les implicatures de Grice, l'information explicite (*what is said*) peut être aussi vraie que l'information implicite (*what is communicated*). En outre, la « densité » illocutoire n'est pas un problème pour Grice, car le destinataire n'infère pas une intention informative sans inférer en même temps le but communicatif (i.e. l'objectif perlocutoire).

À côté des maximes conversationnelles particulières, comme (7) ci-dessus, Grice (1975, p. 56) relève également l'existence d'implicatures conversationnelles généralisées. Ces implicatures ne dépendent pas –ou très peu– du contexte pour être saisies par le destinataire, mais appartiennent à des usages linguistiques habituels (ou devenus habituels). Lorsque l'on dit par exemple « J'ai vu Monsieur X en compagnie d'une femme au restaurant hier soir », on sous-entend que la femme en question n'était pas l'épouse de Monsieur X (et ainsi le plus souvent, si Monsieur X est marié, qu'il trompe potentiellement sa femme). Ces implicatures sont dites généralisées du fait d'un emploi récurrent et de leur fort degré d'implication indépendant du contexte. Comme on peut le constater, les implicatures conversationnelles généralisées se rapprochent des formules de politesse implicites (et idiomatiques) exposées par Searle (1982) ; elles ont un lien avec le ménagement du destinataire et le désir du locuteur de réduire son engagement sur ses propos.

Il reste encore à traiter des *implicatures conventionnelles* (1975, p. 44-45), un phénomène qui avait déjà été repéré par Frege (1918[1956], p. 295-296) et dont voici un exemple :

(3) Stanislas est russe mais il est bavard.

Dans cet énoncé, le connecteur *mais* déclenche, selon Grice, une implicature conventionnelle, en laissant comprendre que les Russes sont (généralement) peu bavards. Pour Grice, les implicatures conventionnelles appartiennent encore à la pragmatique (*what is implicated*), car elles ne modifient pas directement les conditions de vérité de l'énoncé. En effet, si on remplaçait le connecteur « mais » par le connecteur *et*, l'énoncé aurait encore les mêmes conditions de vérité, à savoir que Stanislas a la propriété d'être bavard en plus de celle d'être russe. Toutefois, on peut remarquer que ce genre d'implicatures se trouve plus proche de la

⁴⁶ Le concept de *face* provient à l'origine du sociologue Erwin Goffman (1974) mais sera repris plus tard dans une approche plus linguistique par Brown & Levinson (1987).

⁴⁷ Pinker (2007) suggère un exemple très parlant avec une invitation sexuelle indirecte où le locuteur demande au destinataire si elle veut venir voir ses gravures (dans son appartement).

sémantique que les implicatures conversationnelles, car elles amènent une information qui, contrairement aux implicatures conversationnelles, ne peut être annulée sans poser problème (ainsi elles appartiennent davantage au *what is said* qu'au *what is implicated*). Il est vrai, on ne peut dire « Stanislas est russe mais il est bavard » puis ajouter « Je ne veux pas dire que les Russes sont en général peu loquaces et laconiques ». Autrement dit, quelque chose semble bien avoir été exprimé à un niveau linguistique⁴⁸ par le connecteur *mais*, bien que cela n'affecte pas directement le contenu propositionnel en termes de vériconditionnalité, soit le fait que Stanislas soit russe et qu'il soit bavard.

On fera alors remarquer que par leur statut « mixte » entre sémantique et pragmatique, les implicatures conventionnelles montrent que le langage peut en quelque sorte agir à deux niveaux communicatifs, c'est-à-dire qu'il peut engendrer des informations plus latérales ou globales par rapport à celle qui est exprimée plus « factuellement » au niveau des conditions de vérité. Ce point est important à retenir, car il semblerait que certains termes expressifs fonctionnent de manière similaire à ce genre de termes linguistiques, ce qu'on étudiera en 3.3 et en 4.2. En 1989, Grice reviendra sur les implicatures conventionnelles pour les traiter comme des actes de langage de second-ordre : cette seconde approche sera discutée dans la section 2.6.

2.5 La Théorie de la pertinence

2.5.1 Base théorique

La Théorie de la pertinence (« Relevance Theory » en anglais, TP par la suite) voit le jour avec *Relevance Theory : Communication and Cognition* (1986)⁴⁹, un ouvrage réalisé par Deirdre Wilson et Dan Sperber. Les deux auteurs s'appuient sur les idées développées par Grice mais vont prendre une direction plus psychologique et cognitive. Selon eux, si la langue peut transmettre la pensée d'un locuteur, toute une partie de la communication s'effectue encore autrement, à savoir par ostension et inférence. En effet, la langue encode rarement les intentions du locuteur de manière explicite ; la plupart du temps, elle véhicule un sens minimal qui est ensuite pragmatiquement enrichi par un processus d'inférence de la part du destinataire. De ce point de vue, la communication peut s'éloigner plus ou moins fortement des conventions linguistiques en faisant intervenir d'autres facultés mentales et en s'appuyant sur le contexte. Avant d'exposer plus avant la Théorie de la pertinence, je propose de considérer cet énoncé (Sperber & Wilson, 2008, p. 10) :

(4) La Hollande est plate.

⁴⁸ Plus tard, Grice (1989, p. 361) introduira les notions de *formal* et de *dictive*. Les connecteurs discursifs (des implicatures conventionnelles) sont *formal* (de l'information linguistique), mais ne sont pas *dictive* (n'appartiennent pas à ce qui est dit). Ainsi Grice refuse toujours de considérer que les implicatures conventionnelles relèvent d'un contenu explicite.

⁴⁹ La première édition de *Relevance : Communication and cognition* date de 1986. Une seconde édition est ensuite parue en 1995. C'est sur cette seconde édition que je me base dans ce travail.

Par cet énoncé, le locuteur cherche à communiquer que la Hollande est relativement plate (en comparaison à d'autres pays), qu'on n'y trouve pas de massifs montagneux. Autrement dit, la Hollande est plate dans un sens large, un sens *ad hoc* de *plat*, dont la signification est pragmatiquement dérivée. Le sens *ad hoc* communiqué par le locuteur et saisi par le destinataire dépend du contexte de la conversation et de sa visée pratique : la Hollande est assertée comme plate en tant qu'elle est -par exemple- suffisamment plate pour aller y faire de la marche ou du vélo sans trop de difficulté. La notion de sens *ad hoc* (ou de concept *ad hoc*) provient initialement de Lawrence Barsalou (1983, p. 211), qui a défendu l'idée que certains concepts sont appréhendés ou construits temporairement dans une conversation. Ici justement, pour deux sportifs amateurs qui cherchent à faire de la marche ou du vélo sans trop d'efforts, *plate* désigne un degré relatif de platitude qui répond à leur projet sportif. Sperber & Wilson (1995, p. 109) parlent à ce sujet d'*effets contextuels*⁵⁰ : le terme de *plate* est dans (4) utilisé pour communiquer de manière saillante les propriétés topographiques de la Hollande. Ainsi, la signification d'un terme comme *plat* dépend du contexte et des intentions des interlocuteurs, elle ne désigne pas quelque chose de formel et d'objectif, mais transmet une information pertinente à la communication. En effet, il est judicieux de faire remarquer que le concept de *plat* ne désigne jamais quelque chose de totalement plat : *plat* signifie « totalement plat » dans un monde idéal, hors de tout contexte réel, et à moins de travailler dans un laboratoire de physique ou dans une entreprise d'aéronautique où le sens de *plat* se rapprocherait de son sens formel, le mot *plat* prendra toujours un sens relatif à ce que les interlocuteurs cherchent à communiquer et à faire. Pour la TP, les mots encodent donc -toujours- un sens minimal qui est ensuite interprété de manière spécifique selon le contexte conversationnel, on approfondira en 2.5.2.

Avant de traiter la question de l'ostension et de l'inférence, je vais d'abord me pencher sur la notion de contexte, qui est centrale dans la Théorie de la pertinence.

La notion de contexte, l'idée qu'il existe quelque chose en dehors de l'expression linguistique sur laquelle celle-ci s'appuie pour communiquer, se trouve déjà chez les premiers philosophes du langage tournés vers la pragmatique (Lewis, 1969 ; Austin, 1970 ; Schiffer, 1972). Il est évident que les mots et les phrases peuvent prendre différents sens, et que leur interprétation s'opère souvent par une mise en relation de leur signification potentielle avec une certaine réalité visée par les interlocuteurs. Cependant, et c'est sur ce point que TP est innovante, la réalité contextuelle ne consiste pas seulement en un état actuel du monde, mais également en des états possibles, qu'ils nomment des hypothèses dans leur paradigme. Pour la TP, le contexte n'est donc pas quelque chose de simplement donné, mais un ensemble d'hypothèses (ou de faits manifestes) entretenu par les locuteurs : Sperber & Wilson proposent ainsi la notion d'environnement cognitif (1995, p. 38-46). L'environnement cognitif se définit ainsi par un ensemble d'hypothèses plus ou moins conscientes, et plus ou moins accessibles aux interlocuteurs. Alors que le contexte matériel et conversationnel immédiat forme les hypothèses

⁵⁰ Selon eux, la communication viserait trois effets contextuels différents : (i) des implications contextuelles, (ii) le renforcement d'une hypothèse ou (iii) l'abandon d'une précédente hypothèse.

les plus évidentes et présentes à l'esprit, le savoir encyclopédique et le savoir biographique forment des hypothèses généralement plus estompées, c'est à-dire moins manifestes. Lorsque les interlocuteurs activent les mêmes hypothèses, alors on parle d'environnement cognitif mutuel. Voici leur définition (1995) :

Un fait est manifeste pour un individu à un moment donné si et seulement s'il est capable à ce moment de se représenter mentalement et accepter cette représentation comme vraie ou probablement vraie. L'environnement cognitif d'un individu est un ensemble de faits manifestes pour lui (p.39). (ma traduction)

La bonne interprétation des énoncés ne s'effectue donc pas à partir d'un certain savoir commun (qui n'est au fond jamais garanti), mais s'établit par une inférence de l'hypothèse la plus pertinente. La notion d'environnement cognitif est à la fois plus large et plus vague que celle de savoir commun ; en fait, le locuteur partage un certain environnement cognitif avec le destinataire de manière assez lâche, et c'est le contexte de la communication qui participe à la construction de cet environnement cognitif mutuel. Dans la conversation, certains faits sont rendus manifestes au destinataire par le locuteur, lequel cherche à transmettre une intention informative, visant à rendre (1995, p. 55) « plus ou moins manifeste un ensemble d'hypothèses I à l'auditeur » (ma traduction). L'information n'est donc pas nécessairement communiquée telle quelle à l'auditeur, mais le signal communiqué « active » l'environnement cognitif de ce dernier de sorte à lui faire prendre conscience de l'intention informative du locuteur. Mieux que Grice, la TP a donc restitué une conception de la communication qui passe par l'information, laissant un espace plus ou moins large d'interprétation entre cette information et le message explicitement communiqué, c'est-à-dire l'*intention informative*.

Mais la communication, du moins la communication ouverte, ne se limite pas à la seule transmission de l'intention informative ; selon la TP, la véritable communication fait également recours à une intention communicative, qui rend (1995, p. 61) « mutuellement manifeste à l'auditeur et au locuteur que le locuteur cherche à transmettre l'intention informative » (ma traduction). En fait, l'intention communicative est un moyen de saisir l'attention de l'auditeur pour rendre l'intention informative -plus- manifeste ; elle se présente comme un signe ou un stimulus « social » qui témoigne de la volonté du communicateur de communiquer une certaine intention informative ; je discuterai de ce point plus en profondeur dans le dernier chapitre. Pour le moment, on retiendra que l'intention communicative est l'expression d'une attitude de coopération : l'intention communicative garantit que la communication est intentionnelle, et cherche à garantir que l'intention informative est rendue mutuellement manifeste pour les deux communicants. L'intention communicative est une reprise conceptuelle de la reconnaissance d'intention exposée par Grice (le point (2) de sa théorie de la communication, voir plus haut). Dans la TP cependant, le locuteur ne cherche pas directement à faire reconnaître son intention informative, mais à attirer l'attention de l'auditeur sur le fait que son intention informative est

intentionnelle et à rendre celle-ci la plus manifeste possible⁵¹. L'intention communicative appartient plus généralement à la communication ostensive-inférentielle, qui se définit ainsi (1995) :

Le communicateur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste à l'auditeur et au communicateur que ce dernier a l'intention, par le moyen de ce stimulus, de rendre manifeste ou plus manifeste à l'auditeur un ensemble d'hypothèses I (p. 63) (ma traduction).

La TP se débarrasse ainsi de la problématique de « régression à l'infini » concernant la reconnaissance d'intention qui affectait la théorie gricéenne de la communication. Désormais, la reconnaissance de l'intention informative du locuteur par le(s) destinataire(s) ne nécessite plus d'être entièrement garantie, mais seulement supposée avec plus ou moins de certitude ; l'intention communicative fournit seulement un certain degré d'évidence sur le contenu de l'intention informative, et assure qu'elle est bien intentionnelle. Si l'intention communicative ne garantit pas forcément que la communication est socialement coopérative (e.g. les mensonges), son absence peut en revanche déjà être considérée comme une forme de manipulation, c'est-à-dire de communication couverte. Typiquement, si dans un couple par exemple, une femme laisse la lessive sur la table à manger, pour communiquer à son conjoint de faire la lessive, cette communication n'est pas réellement ouverte, et celui-ci peut se demander si c'est réellement son intention informative ou s'il s'agit d'un oubli. Avec les énoncés, la chose est différente, car les échanges verbaux sont presque toujours communicatifs. En fait, ils font intervenir différents niveaux d'ostensivité ; ce qu'on a déjà pu voir avec les implicatures, mais qu'on étudiera encore dans le dernier chapitre.

Pour Sperber et Wilson, s'appuyant notamment sur les maximes de Grice, la communication suit également une logique économique de coût-bénéfice, où l'information transmise doit demander un effort de traitement relatif à la portée de l'information communiquée. Selon eux, communiquer c'est transmettre une information pertinente, c'est-à-dire suffisamment digne d'intérêt pour le destinataire. Contrairement à Grice toutefois, la logique économique de la communication n'appartient pas à un principe de coopération que les interlocuteurs décident rationnellement de suivre, mais se présente comme un phénomène naturel (et en ce sens inévitable) propre à la communication, visant une efficacité maximale tout en minimisant les coûts de production et d'interprétation. Selon la TP, la communication est aussi et surtout une question d'efficacité : un énoncé est d'autant plus pertinent qu'il nécessite un effort de traitement minimal pour le locuteur et le destinataire, alors qu'il produit un effet maximal. Ainsi, moins la formulation d'un énoncé et son interprétation sont coûteuses pour le locuteur et le destinataire, plus cet énoncé est pertinent. La TP pose ainsi les deux principes de pertinence (1995, p. 158) :

⁵¹ En ce sens, elle est une sorte de « pointeur » intentionnel, la manifestation d'une intention manifeste de communiquer, sans que cette intention possède une forme déterminée. Parmi ces manifestations, on peut noter le regard, et l'expression de stimulus (gestes, sons) qui manifestent un comportement communicatif. Enfin, le simple fait de parler attire l'attention du locuteur (car on ne parle généralement pas sans raison).

Principe (cognitif) de pertinence optimale

L'ensemble d'hypothèses I que le communicateur a l'intention de rendre manifeste au destinataire est suffisamment pertinent pour qu'il vaille la peine d'être traité par le destinataire. Le stimulus ostensif est le plus pertinent que le communicateur pouvait utiliser pour communiquer I.

Principe (communicatif) de pertinence

Chaque acte de communication ostensive communique une présomption de sa propre pertinence.

Il faudrait peut-être ajouter ici que le principe de pertinence qui s'applique à la communication, s'applique en un certain sens également aux situations pratiques, qui appellent à une prise de décision. En effet, les croyances que nous entretenons sur le monde sont elles aussi gérées par un principe de pertinence, en particulier lorsque ces croyances sont mises en relation avec l'action. Il est par exemple pertinent de savoir qu'un restaurant mexicain possède une carte en français si l'on compte s'y rendre avec un ami qui ne parle pas espagnol, ou qu'il dispose d'un parking si l'on compte s'y rendre en voiture. A certains égards, la communication ne ferait que reproduire ou prolonger le principe de pertinence déjà à l'œuvre au niveau de la pensée « pratique », c'est-à-dire pragmatique. Autrement dit, les faits les plus manifestes pour un individu sont aussi les plus pertinents, en ceci que dans chaque situation, nous cherchons à faire les choses de manière optimale en rapport avec nos attentes et nos motivations (1995, chapitre 3, section 6).

Sur le plan purement psychologique, Sperber & Wilson (1995, p. 39-40) ont commencé par définir les croyances en termes de manifesteté, celle-ci pouvant être définie à partir de deux critères : leur saillance et leur accessibilité. Plus tard, ils ont redéfini la manifesteté à travers deux autres critères (Sperber & Wilson, 2015, 133), avec une dimension cognitive et une dimension épistémique. La dimension cognitive désigne la capacité à prendre conscience ou d'accéder à une information, tandis que la dimension épistémique concerne la « solidité » de cette information⁵². La manifesteté d'une information (ou croyance) est fortement dépendante du contexte d'action et de communication. Selon Sperber et Wilson, la communication cherche donc à rendre certaines informations manifestes, afin de générer ou de modifier des croyances à forte valeur épistémique.

Pour ce qui est de la communication proprement dite, la saisie de la pertinence mobilise un processus d'inférence dont il faut maintenant dire quelques mots. L'inférence est un processus non démonstratif qui se déploie à un niveau « global » (et non « local ») et n'appartient pas au module du langage (qui est un module local ou périphérique), mais au module central⁵³. Le module central, selon Fodor, procède à des déductions (et des inductions) à partir de données empiriques ; pour la TP, un processus similaire a lieu concernant le traitement des énoncés

⁵² Pour une explication détaillée de la manifesteté dans la Théorie de la pertinence, voir Maillat (2023).

⁵³ Ou comme l'a ensuite suggéré Sperber (1994), par une modularité massive.

linguistiques, où l'interprétation est une supposition inférée avec plus ou moins de certitude. Ils définissent l'inférence ainsi (1995) :

L'inférence est le processus par lequel une hypothèse est acceptée comme vraie ou probablement vraie sur la base de la vérité ou de la probable vérité d'autres hypothèses. C'est donc une forme de fixation de croyances (p. 68) (ma traduction)

L'inférence fait donc appel à une sorte de gestion statistique et probabiliste des données, couplée aux motivations et aux intérêts d'un individu. Dans la communication toutefois, les inférences appliquées sur les énoncés se trouvent combinées à la capacité pragmatique de métareprésentation, qui participe à l'interprétation faite par le destinataire. Il convient à présent d'exposer le point de vue de la TP sur la communication linguistique.

2.5.2 L'explicite et l'implicite

Le cadre épistémologique de la TP ayant maintenant été posé, qu'en est-il des notions d'implicatures avancées par Grice, c'est-à-dire de la communication implicite ? D'abord, la TP reconnaît qu'il existe une différence entre la communication d'une information explicite et d'une information implicite. Néanmoins, elle estime que la coupure faite par Grice entre l'explicite et l'implicite est trop rigide, et de ce fait, inadéquate. La TP va reprendre la notion d'implicature de Grice, mais uniquement pour les implicatures conversationnelles particulières, qui informent de quelque chose de plus indirect que l'information explicitement transmise par un énoncé. Ainsi pour la TP, les implicatures conversationnelles généralisées ne sont pas à proprement parler des implicatures ; tout comme d'autres énoncés incomplets linguistiquement, elles sont implicites au sens où elles sont sous-informatives, mais l'esprit les traite alors de manière à en reconstruire une explicature (1995, p. 182), où l'information est rendue tout à fait explicite. Par cette reconstruction, le destinataire accède à ce qu'on appelait souvent avant eux dans le cadre gricéen, le *speaker meaning*. Voici quelques exemples, dont les premiers, se trouvent chez Sperber & Wilson (1995) :

(5) Il n'y a rien à la télévision ce soir. → Il n'y a rien *d'intéressant (à voir)* à la télévision ce soir.

(6) J'ai déjà mangé. → J'ai déjà mangé *ce soir*

(7) Je rentrerai à la maison après le travail. → Je rentrerai *tout de suite* à la maison après le travail.

L'information transmise dans ces trois exemples est linguistiquement incomplète, factuellement fautive dans (5), et sous-informative dans (6) et (7). Le destinataire doit alors, pour donner un sens pertinent à ces informations, enclencher un processus pragmatique d'inférence, et enrichir l'énoncé pour en tirer le contenu qui est communiqué, c'est-à-dire l'explicature. Ainsi, les explicatures sont intentionnellement communiquées par le locuteur, mais elles mobilisent une part d'inférence de la part du destinataire pour expliciter l'information imprécise ou incomplète d'un énoncé (le *what is said* de Grice).

Les implicatures quant à elles vont plus loin, elles rendent compte d'une autre proposition inférée à partir du premier énoncé. En effet, pour chacun des exemples précédents, on peut imaginer les implicatures suivantes :

(5a) Une autre activité doit être envisagée pour la soirée.

(6a) Le locuteur ne veut pas manger.

(7a) Le destinataire peut attendre le locuteur pour manger.

Aucune de ces implicatures n'est explicitement communiquée par les énoncés, quel que soit leur degré d'explicitation. Ainsi, pour les implicatures comme pour les explicatures un travail d'inférence est enclenché par le destinataire pour saisir ce que veut communiquer le locuteur, mais les explicatures restent attachées à l'information proprement exprimée⁵⁴, alors que les implicatures concernent l'objet ultime de la communication, elles se rapportent au but communicatif du locuteur. Selon Recanati (2007), il y aurait deux types de mécanisme pragmatique différents pour les explicatures et les implicatures⁵⁵, les premières étant plus directement liées à une compétence linguistique. Quoi qu'il en soit, il faut noter que temporellement, l'inférence de l'explicature ne précède pas –ou très peu– l'inférence de l'implicature, les deux ont lieu plus ou moins simultanément, et d'une certaine manière, la saisie de l'implicature peut aussi influencer celle de l'explicature. C'est ce qu'on a déjà pu voir avec l'exemple (4), « La Hollande est plate », où *plate* est saisi à partir d'une « reconstruction » de la visée communicative du locuteur. Levinson (2000, p. 186) a attaqué la TP sur ce « problème » déjà présent chez Grice, en considérant qu'elle conduit à une circularité interprétative. Levinson avance la notion « Grice's circle » pour désigner un apparent phénomène d'interdépendance circulaire dans l'interprétation des énoncés, où le contenu explicite ne peut être retrouvé sans en dériver pragmatiquement le sens communiqué, et vice-versa. Toutefois, la TP accepte que le traitement pragmatique s'opère parallèlement sur les explicatures et les implicatures, qui répondent toutes deux à un principe de pertinence : l'opération relève moins d'une circularité que d'un ajustement bidirectionnel. Ce qui, au passage, implique que la communication explicite peut déjà exiger la faculté de métareprésentation.

Dans l'introduction j'avais signalé que pour la TP, la communication ne consiste pas en une duplication pure et simple des pensées chez le destinataire. Outre le fait que cela est techniquement difficile, même en cherchant à être le plus précis possible, c'est surtout parce que la communication vise à produire certains effets que le message prendra une forme plus ou moins précise et explicite. On peut regarder quelques exemples relatifs à ce principe :

⁵⁴ L'explicature est un développement pragmatique qui opère sur la forme logique de l'énoncé pour lui donner un sens contextuel. Carston (1988) a montré qu'on peut contester les explicatures mais qu'on ne peut contester les implicatures.

⁵⁵ Recanati propose une inférence pragmatique en *bottom-up*, où le sens indéterminé est rendu explicite en contexte, et une inférence *top-down*, où le sens linguistique est mis en lien avec l'intention du locuteur afin d'en inférer le sens communicatif visé. Il qualifie de processus primaires, l'inférence à l'œuvre dans les explicatures (référence des indexicaux, désambiguation et saturation) et de processus secondaires, l'inférence permettant de dégager des implicatures.

(8) Cette veste coûte 1000 euros. = Cette veste coûte *approximativement* 1000 frs.

(9) Je me ruine à (toujours) lui payer des cafés. = Je *dépense beaucoup d'argent* en lui payant toujours des cafés.

(10) Je pense que Julien boit un peu trop. = Je pense que Julien boit un peu trop *d'alcool*.

Ces trois énoncés affichent un certain usage relâché du lexique (explicité en italiques dans les paraphrases). Selon Carston (2002, p. 157), dans l'énoncé (8), *1000 euros* doit se comprendre de manière approximative ; le prix de la veste se situe dans une fourchette de prix proche des 1000 euros. L'énoncé (9) demande un élargissement (*broadening*) du concept, il s'agit même d'une hyperbole. Dans (10), il faut opérer un rétrécissement (*narrowing*) du concept *boire* à un type spécifique de boissons, les boissons alcoolisées⁵⁶. Le phénomène pragmatique à l'œuvre dans ces trois énoncés demeure toutefois le même, il s'agit de donner un sens *ad hoc* à certains termes, afin de retrouver l'intention informative du locuteur. Le processus pragmatique qui fait passer du sens littéral au sens *ad hoc* est en grande partie automatique ; il est activé en fonction du contexte et à partir du principe de pertinence, à un niveau plus ou moins conscient. Comme on le verra juste après, ce processus a aussi lieu avec les figures de style, en particulier les métaphores.

Maintenant que l'on a développé le concept d'explicature et la notion de concept *ad hoc* plus clairement, on peut se consacrer à la relation entre les représentations et la communication, qu'on avait évoquée en parlant de Grice.

Aristote fut le premier à appréhender le langage dans son aspect logique et sémantique, comme le véhicule de propositions formées d'un sujet et d'un prédicat, qui rendent compte de la représentation mentale du monde. Les stoïciens viendront enrichir les travaux d'Aristote avec le calcul des propositions, et cette approche logique sera aussi au fondement de la *Grammaire de Port-Royal* (1660). Or si cette approche théorique offre à maints égards une bonne explication du fonctionnement du langage et de la structure des phrases, il faut également reconnaître que la communication ne se limite pas à exprimer de l'information logique. Le langage est certainement un moyen privilégié pour communiquer des informations logiques, mais il obéit à une logique différente, et parfois s'en distancie fortement.

D'abord, le langage n'est pas un moyen nécessaire pour communiquer, on peut très bien pointer des objets du doigt ou attirer l'attention sur quelque chose avec le regard, le destinataire étant capable de saisir l'intention du communicateur par inférence en fonction du contexte. On peut également communiquer à travers des imitations, avec des signes imagés. Ensuite, comme on l'a vu, le langage n'est pas toujours un moyen suffisant pour communiquer ; il est généralement sous-informatif, parfois ambigu, et fortement dépendant du contexte. Selon *le principe d'exprimabilité* de John Searle (1972, p. 56-57), il existerait toujours un moyen langagier pour communiquer son intention (Searle parlerait plutôt de représentation) de manière suffisamment explicite. Mais si cette thèse est correcte, elle contrevient à la TP dans la mesure où une

⁵⁶ Pour les notions de *broadening* et de *narrowing*, voir Sperber & Wilson (2008).

expression précise et objective peut vite demander un effort très coûteux pour les interlocuteurs, et leur apparaître par conséquent indésirable. En théorie, on peut penser que le langage offre les outils techniques suffisants pour exprimer les choses clairement et complètement, mais dans la communication ordinaire, un langage purement logique, en mobilisant trop de temps et d'efforts cognitifs, peut vite s'avérer contre-productif. Effectivement, comme l'a critiqué la TP (1995, p. 191-192), il faudrait remplacer tous les termes indexicaux (e.g. *demain, ici, il, elle*) par des termes objectifs, introduire des précisions pour les termes ambigus, etc. Traiter le langage comme un code et rien d'autre, c'est oublier que l'esprit humain ne fonctionne pas -seulement- comme une machine logique : la communication langagière fournit surtout les informations minimales qui nécessitent d'être codées, laissant ensuite l'esprit, à partir du contexte, compléter toute une partie de l'information manquante par un processus non-linguistique d'inférence.

Le second problème concernant le principe d'exprimabilité, réside dans le fait que ce principe prétend que tout peut être encodé par la langue. Or si cela est peut-être valable au niveau de l'information conceptuelle (ou cognitive), il semble que certaines attitudes et ressentis, certaines impressions sensorielles générales, ne peuvent faire l'objet d'un encodage transparent. Il existe des formes énonciatives qui conservent une certaine opacité, ou transmettent de l'information vague voire insaisissable, qui ne peut être cernée par des termes plus clairs. Voici deux exemples parlants :

(11) Je n'y arriverai jamais, jamais.

(12) Il y avait de la neige, de la neige partout.

Il apparaît ici évident que les énoncés (11) et (12) communiquent, en plus du sens linguistiquement transmis, un effet emphatique ou poétique : la répétition de *jamais* dans (11) et de *de la neige* dans (12) communiquent un certain effet qui dépasse la signification objectivement exprimée. En effet, si on peut en partie retranscrire (11) par « Je n'y arriverai définitivement jamais » et (12) par « Il y avait de la neige vraiment partout », des paraphrases qui se rapprochent fortement du sens communiqué dans ces deux énoncés, l'effet stylistique serait toutefois perdu (Sperber & Wilson, 1995, p. 220). Ainsi, les énoncés (11) et (12) communiquent des propositions, mais également des impressions, qui échappent à une retranscription explicite. D'autres énoncés ne peuvent pas non plus être rendus pleinement explicites, c'est le cas des figures de style. Voici quelques exemples :

(13) [une mère à son fils] Ta chambre est une porcherie !

(14) Juliette est le soleil. [*Roméo et Juliette* de Shakespeare]

(15) Pierre est un géant.

(16) Je vais mourir de faim.

(17) Quelle bonne idée d'avoir prévu de faire le pique-nique aujourd'hui ! [Alors qu'il pleut]

(18) Ce type était un peu ivre, non ? [Après être sorti du bar où une personne complètement ivre avait tout détruit]

L'énoncé (13) est une métaphore qui exprime quelque chose de littéralement faux, mais de pourtant parfaitement compréhensible ; en plus d'être une métaphore courante, elle exprime quelque chose de relativement clair en attribuant les propriétés d'une porcherie (la saleté, le désordre, voire l'odeur) à la chambre du destinataire. Techniquement, la TP considère que les métaphores sont saisies par un double traitement combinatoire d'élargissement et de rétrécissement du terme exprimé (Carston, 2002 ; Sperber & Wilson, 2008). Selon Sperber & Wilson (2012, p. 109-111), les formulations figuratives ne nécessitent pas de traitement particulier par rapport aux formulations littérales ; elles mobiliseraient le même processus inférentiel que celui à l'œuvre pour les termes littéraux, qui doivent être déterminés en fonction du contexte. L'usage et la saisie des termes figurés s'expliqueraient alors par le fait que l'effort supplémentaire mobilisé pour l'interprétation serait « compensé » par certains effets cognitifs supplémentaires, comme on a déjà pu le constater avec les énoncés (8-10). Cette question sera aussi discutée en 4.1.2 et 4.1.3. Mais ici de nouveau, comme pour (11) et (12), il semble impossible de paraphraser la métaphore avec des termes littéraux sans perdre un certain effet communicatif ; en l'occurrence, un jugement péjoratif.

L'énoncé (14) est également une métaphore, mais cette fois plus créative, et plus difficilement compréhensible. Pourtant, (14) communique encore quelque chose de sensé, du moins de métaphoriquement sensé. Selon Sperber & Wilson (2015, p. 22), ce genre de métaphores véhicule un ensemble d'implicatures faibles, c'est-à-dire de propositions faiblement manifestes (e.g. Juliette éclaire la vie de Roméo, augmente sa vitalité, etc.). Avec ces métaphores créatives, le sens transmis est plus subtil et plus complexe que dans les métaphores courantes, il est plus difficilement saisissable. L'explication donnée par la TP n'est toutefois pas complètement convaincante, dans la mesure où elle parle d'effets poétiques pour ensuite les ramener à des notions cognitives en termes de propositions (implicites et faiblement manifestes) : selon eux, les effets poétiques seraient ainsi obtenus par l'indétermination du sens communiqué, plutôt que par l'éveil d'un certain état affectif, ce qui semble poser un certain problème sur lequel je reviendrai en 4.1.2.

Grice (1975) considérait les métaphores comme des implicatures, mais la TP considère quant à elle qu'il s'agit plutôt d'un ajustement conceptuel (Carston, 1997, Wilson & Carston, 2006) qui les rapprochent d'explicatures, instanciant des propriétés quasi-vériconditionnelles. En même temps, Carston (1997) estime que les « explicatures » dérivées des métaphores conservent un caractère implicite, dans la mesure où les propriétés métaphoriques sont inférées de manière plus ou moins manifestes, et qu'elles sont plus ou moins intentionnellement visées par le locuteur. Il y a en fait, avec les métaphores, des informations communiquées que l'on peut qualifier d'implicites, mais il paraît douteux de les ramener à la notion d'implicature. Ce problème sera lui aussi repris dans la section consacrée aux métaphores (cf. 4.1).

L'hyperbole -métaphorique- en (15) ne vise pas non plus à communiquer son sens littéral, mais surtout à communiquer le fait que Pierre est extrêmement grand. Plus précisément, on se trouve ici devant une hyperbole qui est en même temps une métaphore, si par métaphore, on entend un changement de catégorie. L'énoncé (16) est ainsi une hyperbole *stricto sensu*,

puisqu'elle est une pure exagération. Je traiterai des hyperboles avec les métaphores dans la partie 4.1.3.

Concernant (17), qui est un cas d'ironie, la chose est plus complexe : le locuteur dit quelque chose d'absolument faux, mais il ne pense pas ce qu'il dit. L'ironie, par la dissociation entre ce qui est dit et ce qui est pensé, sert à communiquer une attitude de moquerie qui ne peut être exprimée autrement sans que l'effet recherché par le locuteur ne disparaisse. L'ironie est l'exemple le plus saillant d'énoncés dont le sens exprimé peut se trouver totalement déconnecté du sens communiqué dans la situation. Cependant, l'ironie, en raison de la dissonance généralement évidente entre ce qui est dit et ce qui veut être dit, reste un acte de communication ouvert, et parce que le locuteur cherche justement à faire apparaître cette dissonance. De plus, elle fonctionne souvent à l'oral grâce à l'emploi d'une intonation particulière qui apporte un indice ayant presque valeur de convention ; il serait trop long d'en dire plus ici, et on reviendra sur l'ironie dans la partie 3.4.

Le cas (18) enfin, est un euphémisme et s'apparente à une hyperbole mais s'approche également de l'ironie, car on y trouve aussi une forme de dissociation de l'intention du locuteur avec l'énoncé, en manifestant une fausse attitude de minimisation. Dans les trois derniers exemples, qui communiquent des attitudes, l'expression linguistique s'accompagne le plus souvent de signes paralinguistiques au niveau de l'intonation, présentant plus directement l'attitude du locuteur ou rendant possible son identification.

Les deux derniers exemples illustrent ce que les théoriciens de la pertinence qualifient d'*usage interprétatif* des énoncés, par opposition aux usages ordinaires que sont les usages descriptifs. Les usages interprétatifs consistent à représenter une pensée et non un état de fait (réel ou possible). Comme (11) et (12), ces énoncés communiquent quelque chose qu'il semble impossible de paraphraser de manière littérale ou explicite sans perdre l'effet communicatif qui leur est propre : il faut alors conclure que le principe d'exprimabilité est invalide pour ce type d'énoncés, ou du moins qu'une partie de ce qui est communiqué ne peut être rendu manifeste à un niveau propositionnel.

A travers une première analyse de ces énoncés, on peut constater que l'expressivité possède une dimension double : elle concerne à la fois la dimension subjective/illocutoire de la communication, à l'instar des énoncés ironiques, ainsi que la dimension linguistique dans l'indétermination du sens, à travers des contenus ineffables (Blakemore, 2011 ; Carston, 2016 ; Saussure & Wharton, 2020). Mais on pourrait dire que dans les deux cas, il est question d'ineffabilité, puisque l'ironie, comme certaines hyperboles et certaines métaphores, présente des attitudes ou des idées qui ne peuvent être restituées de manière littérale. Reste à savoir si ces deux formes d'expressivité communiquent de la même manière ; il faudrait peut-être différencier une expressivité poétique véhiculée à travers une représentation linguistique imprécise (e.g. les métaphores créatives), et une expressivité proprement subjective communiquée par le locuteur sur l'information ou à travers elle dans un certain contexte (e.g. l'ironie). Cela dit, il semble qu'avec les figures de style comme l'ironie, l'attitude subjective soit en grande partie liée au message exprimé. Je reviendrai sur cette question en 3.4 et 4.1.

2.5.3 Les actes de langage dans la Théorie de la pertinence

La théorie de la pertinence s'est aussi penchée sur la question des actes de langage, qu'elle va simplifier de manière radicale. Selon la TP (1995, p. 245), les actes déclaratifs (ou actes procéduraux) n'appartiennent pas à la linguistique mais aux actes institutionnels et relèvent de la sociologie. Quant aux autres actes analysés par Austin et Searle (les demandes, les prédictions, les conseils), dans les faits généralement présentés de manière implicite (i.e. sans le verbe performatif), ils peuvent être ramenés à trois types principaux d'actes de parole, à savoir, *dire que*, *dire de*, et *demander si* (1995, p. 246).

L'avantage de cette réduction est de permettre de donner un sens direct aux trois modes grammaticaux que sont respectivement l'indicatif, l'impératif et l'interrogatif. Avec Austin et Searle, on a pu voir que ces modes grammaticaux n'avaient pas de lien immédiat avec leur force illocutoire ; typiquement, le mode interrogatif et impératif sont généralement compris dans les actes directifs, ce qui est un peu problématique, puisque la langue (et la grammaire) distingue clairement ces deux modes, en suggérant qu'ils ont une fonction distincte. Sperber & Wilson (2012, p. 211) ne contestent pas le fait que la force illocutoire est pragmatiquement dérivée des différents énoncés et des formes syntaxiques dans lesquelles ils se réalisent, mais ils considèrent que les modes grammaticaux (indicatif, impératif, interrogatif) possèdent également un sens, et qu'ils peuvent donc être expliqués à un niveau sémantique. Les « modes grammaticaux » étant codés, ils doivent donc avoir une interprétation sémantique générale avant leur explication pragmatique. Ainsi, selon Sperber & Wilson, le mode indicatif représente la description d'un état de fait, le mode impératif représente le désir d'un état de fait potentiel et désirable (pour le locuteur ou le destinataire), tandis que le mode interrogatif représente une interprétation d'une pensée désirable (pour le locuteur ou le destinataire) ; la force illocutoire spécifique d'un acte de langage est ensuite dérivée pragmatiquement à partir de cette première signification générale. Pour illustrer ce qui vient d'être dit, voici deux exemples avec le mode impératif :

(19) Asseyez-vous ! [Professeur à un(e) élève qui s'est levé en classe]

(20) Prenez place. [Professeur à un(e) étudiant(e) qui rentre dans son bureau]

Avec l'énoncé (19), l'impératif est à comprendre comme un ordre, alors qu'avec (20), c'est une invitation. L'interprétation de ces deux actes de parole opère à partir du contexte dans un sens large, mais dans les deux cas, l'impératif encode sémantiquement que ce qui est dit comme un état de fait potentiel et désirable, que cet état de fait soit désirable pour le locuteur, comme dans (19), ou pour le destinataire, comme dans (20).

Il convient à présent de revenir sur la distinction établie par la TP entre les actes institutionnels et les actes de parole. Il est clair en effet, comme l'avait notamment remarqué Strawson, que les actes institutionnels, -le plus souvent présentés de manière explicite, - ne sont pas des actes communicatifs ordinaires mais relèvent du monde institutionnel. Cependant, la TP tranche un peu vite la question : *menacer*, *demander* ou *insulter* ne sont certainement pas des

actes institutionnels, mais il est difficile d'envisager que *remercier* et *promettre*, comme ils le mentionnent (1995, p. 245) appartiennent aux actes institutionnels. En fait, cela dépend de la manière dont on les approche. La TP délivre, à mon avis, une vision trop large du monde institutionnel ; les actes de langage qui ne relèvent pas directement d'un contexte institutionnel (à l'instar des licenciements ou des verdicts) devraient se trouver du côté des actes de parole. Par exemple, si dans d'autres sociétés, on ne remercie pas mais on « donne sa bénédiction », il est évident qu'il est encore question d'exprimer sa gratitude. Ces variations culturelles sont essentiellement lexicales et non réellement conceptuelles et sociales ; « donner sa bénédiction » a certainement une connotation plus « liturgique », mais tout comme le fait de remercier, c'est une manière parmi d'autres d'exprimer de la gratitude. Ce n'est donc pas un acte institutionnel, car il reflète un état psychologique avant de se présenter comme un acte social ou institutionnel. Et le fait que certaines cultures puissent ne pas manifester de gratitude à travers un comportement linguistique est une question secondaire. Ainsi, il semblerait que l'on se retrouve ici devant la problématique sur la notion de convention chez Austin : si « l'institutionnel » implique assurément « le conventionnel » (i.e. le formel), l'inverse n'est pas vrai. Avec le remerciement, on a bien affaire à une pratique culturelle codifiée, mais cette pratique est fondée sur l'expression d'un état psychologique : sans doute est-il nécessaire de passer par le langage pour remercier, mais ce n'est pas une attitude créée par la culture elle-même.

L'approche de Searle (1985, p. 24) et Bach & Harnish (1979) est de considérer que si un acte de langage est « réductible » à l'expression d'un état intentionnel (un désir, une croyance ou une intention), alors cet acte n'est pas institutionnel ; c'est aussi ce que semble soutenir la TP. Un ordre, compris dans un sens strict, est alors en effet un acte institutionnel, parce qu'il nécessite un cadre institutionnel particulier pour être exécuté (un ordre peut d'ailleurs être émis sans et même contre le désir du locuteur, à l'instar d'un sous-officier qui relaie un ordre émis par son supérieur). Mais pris dans un sens large, un ordre est simplement une requête par laquelle le locuteur s'estime en droit de demander à quelqu'un de faire quelque chose.

Un acte institutionnel peut alors se définir par la contrainte interprétative que le cadre institutionnel fait peser sur les propos exprimés, en vertu des effets perlocutoires liés à cette interprétation. Les actes expressifs, comme le fait de remercier ou de s'excuser, sont donc plus ou moins institutionnels en fonction du cadre dans lequel ils sont exprimés et attendus. A l'origine cependant, les actes expressifs étaient naturels, dans la mesure où leur manifestation a commencé par être sincère avant de devenir indifférents à la sincérité⁵⁷ -comme c'est le cas dans certains cadres sociaux et institutionnels où des comportements expressifs sont attendus voire quasiment contraints. Le fait de remercier en disant *Merci* serait simplement une manière conventionnelle d'exprimer sa gratitude, bien que cet acte ait ensuite servi à un usage plus socialement ou institutionnellement contraint.

⁵⁷ Comme l'écrivait Hume (1993, III, II, I) concernant la vertu, le motif vertueux précède le souci de la vertu. Ainsi, les actes expressifs liés à la politesse ou à la communication formelle seraient dérivés d'un premier emploi spontané, exprimés et perçus comme « authentiques ». Dans un cadre institutionnel, les actes expressifs peuvent être employés de manière insincère, comme signe de respect attendu dans ce contexte.

Parfois le cadre institutionnel peut en partie transformer la visée de certains actes de langage. Par exemple, le fait de saluer quelqu'un était peut-être à l'origine simplement l'expression d'un certain plaisir de rencontrer l'autre, mais il est maintenant aussi devenu une manifestation de respect envers autrui. Par ailleurs, les actes expressifs tels que les félicitations, les encouragements, tout comme les remerciements ou les excuses sont utilisés de manière conventionnelle pour des raisons pratiques ; il y a fort à penser, par exemple, qu'avant d'utiliser le verbe *féliciter*, on ait commencé par taper des mains ou dire *Bravo...* Ce n'est donc pas le terme *féliciter* qui vient constituer l'acte de parole, bien que le verbe « consacre » formellement cet acte, qui auparavant pouvait prendre des formes expressives variées. Cela n'implique pas non plus que les seules formules, mots ou symboles partagés par une communauté permettent de constituer un acte de parole, ainsi que le soutiennent Searle ou Recanati ; les conventions linguistiques sont simplement le meilleur moyen d'exprimer quelque chose qui est difficile voire impossible de manifester par un autre moyen, dont la signification resterait trop indéterminée.

Ce que pour l'instant il apparaît important de retenir, est qu'un acte de langage est un acte de parole (et non un acte institutionnel) à partir du moment où il exprime un état psychologique sur un état actuel ou possible du monde. La TP a sur ce point donné la conception la plus claire. Le fait de conseiller, par exemple, exprime une représentation qui est désirable pour le destinataire ; cet acte de parole ne nécessite pas nécessairement l'usage du verbe illocutoire *conseiller*, bien qu'il puisse conventionnellement servir à l'exécuter. Si l'exécution d'un acte de parole avec un verbe illocutoire explicite permet d'indiquer clairement ce qui est fait, cet usage est généralement réservé aux situations où il est important de présenter explicitement les choses, et en s'appuyant généralement aussi sur un support écrit plutôt que sur un support oral. Les actes expressifs suivent le même principe ; certains se teignent d'une forme linguistique culturelle spécifique, et tendent à exprimer quelque chose qui relève plus d'une procédure sociale qu'un état psychologique, lequel se niche à l'origine de son utilisation.

Une autre critique peut être émise sur la vision « réductionniste » de la TP concernant la force illocutoire des actes de langage. Sperber & Wilson (1995, p. 244-245) récuse l'idée que la force illocutoire doit toujours être saisie par le destinataire pour que la communication réussisse. Autrement dit, la dimension sociale ou la dimension attitudinale de l'acte communiqué ne serait pas toujours pertinente. Sur ce point, Blakemore (1991, p. 201) considère par exemple que l'acte d'avertir est un aspect non-communicatif dérivé de l'acte d'informer. Si Searle (1982) a effectivement jugé que de nombreux actes assertifs avaient à être spécifiés en contexte, on doit se demander si le rapport social, ou plutôt l'objectif perlocutoire, est une dimension non-communicative ou seulement périphérique de l'acte communicatif. Nicolle (2000) a fait observer que la reconnaissance de l'acte illocutoire est essentielle à la compréhension de l'objectif perlocutoire, ou dans les termes de la TP, à la saisie des effets contextuels visés par le locuteur. Dès lors, si un avertissement n'est pas aussi explicite qu'une requête, et qu'il n'est qu'une manière d'informer le destinataire, il n'en demeure pas moins qu'étant intentionnel, il reste encore un acte communicatif. On ne peut alors dire que certaines visées communicatives ne sont

pas aussi centrales que d'autres, mais on ne devrait pas pour autant dire que ces intentions sont incidentes. De plus, le fait que le destinataire soit capable ou non de « nommer » l'acte en question ou que le locuteur utilise un verbe conventionnel pour indiquer l'acte de langage est un aspect secondaire, car en dernière analyse, c'est un processus cognitif qui régit la saisie des actes de langage, que les mots servent seulement à indiquer.

En étudiant les expressions paralinguistiques dans le chapitre suivant, je tenterai de montrer que la dimension soi-disant non-communicative de certains actes de langage défendue par Blakemore relève en fait plutôt d'une complexité illocutoire, qui témoigne de formes plus subtiles de communication.

2.6 Autres formes implicites et périphériques de communication

2.6.1 Implicatures conventionnelles et actes de langage d'ordre supérieur

Dans la partie 2.4 consacrée à Grice, on a évoqué la notion d'implicature conventionnelle. Avec les connecteurs argumentatifs (*mais, toutefois, de plus, d'ailleurs*), qui n'opèrent pas de manière entièrement logique sur les conditions de vérité, il est apparu que certains énoncés communiquent néanmoins des informations plus implicites. Les implicatures conventionnelles, à la différence des implicatures conversationnelles, ne reposent pas sur l'intention du locuteur et le contexte, mais directement sur la signification de ces connecteurs. Il est important de revenir sur ce type d'implicatures, car je soutiens que leur fonctionnement est similaire à celui de l'expressivité.

À la même époque que Grice, Ducrot (1972, 1983) menait déjà des analyses sur certains connecteurs discursifs et certains adverbes (*même, presque, à peine*) pour souligner leur fonction argumentative et rhétorique. Selon Ducrot, les connecteurs discursifs viennent mettre en jeu certaines représentations du monde sous-entendues ou préalablement partagées par les locuteurs : ils doivent se comprendre à partir de certaines présuppositions et certaines informations entretenues par les locuteurs en dehors de l'acte d'énonciation. À certains égards, les implicatures conventionnelles partagent des similarités communicatives avec les présuppositions, car elles font surgir des informations sous-entendues ou pré-convenues qui permettent de donner sens à certains énoncés. Lorsqu'on les examine de plus près, certains connecteurs font surgir des fonctionnements communicatifs complexes qui ont conduit à de nombreuses controverses. Par exemple, Karttunen (1974) soutient que l'adverbe *aussi* relève d'une présupposition, tandis que Horn (2007) l'envisage comme une implicature conventionnelle⁵⁸. Quoi qu'il en soit, Karttunen & Peters (1979) soutiennent comme Grice que les

⁵⁸ Sur la distinction problématique entre les présuppositions et les implicatures conventionnelles, voir par exemple Potts (2007c).

connecteurs argumentatifs fonctionnent comme des implicatures conventionnelles. Pour y voir clair, il convient d'observer certains cas principaux, dont voici quelques exemples :

(21) *Pierre* a eu un accident de voiture.

(22) Pierre *regrette* d'avoir vendu sa moto.

(23) Pierre est très actif, *malgré* son handicap.

(24) Les armes ne sont pas autorisées dans ce secteur.

(25) Les femmes sont *aussi* intelligentes *que* les hommes.

(26) Je ne pourrais pas arriver à l'heure, je dois passer prendre *mon chat* chez le vétérinaire.

L'énoncé (21) présuppose l'existence de Pierre et le fait que le destinataire le connaisse, tandis que (22) comporte un verbe factif, qui active la présupposition que Pierre a vendu sa moto. (21) et (22) font apparaître des présuppositions sémantiques, qui font que l'énoncé ne peut avoir de sens (Strawson, 1964a) si celles-ci ne sont pas préalablement acceptées par le locuteur. Selon Glanzberg (2005), appuyé expérimentalement par Domaneschi *et al.* (2014), les présuppositions sémantiques imposent des contraintes fortes sur l'interprétation des énoncés, qui vont immédiatement amener le destinataire à réagir s'il ne partage pas la présupposition, ce que Yablo (2006) qualifie d'« échec catastrophique ». Les présuppositions sémantiques nécessitent que le destinataire partage l'information présupposée, sans quoi la conversation devient immédiatement problématique, l'assertion apparaissant d'emblée sans la moindre pertinence. Techniquement, on parle de présupposition sémantique, lorsque le contenu présupposé demeure indifférent à la négation de l'énoncé (Frege, 1892[1971] ; Gazdar, 1979, p. 90).

On peut faire remarquer que la différence entre les présuppositions sémantiques et les implicatures conventionnelles tient aussi en ceci qu'avec les présuppositions sémantiques, le sens et la pertinence de l'énoncé dépendent avant toute chose du partage d'une information factuelle entre les locuteurs, ce qui n'est pas le cas des implicatures conventionnelles, qui mettent en jeu ou « présupposent » des hypothèses. De plus, l'hypothèse activée par les implicatures conventionnelles dépend du connecteur et des informations mises en relation par ce connecteur, comme on peut le constater avec (23), où l'emploi de *malgré* se justifie et se saisit à partir des deux informations qu'il met en relation. Le connecteur ne fait donc pas directement référence à une information présumée admise. On pourra mieux le constater après avoir analysé les énoncés restants.

Les énoncés (24) et (25) sont plus complexes à expliquer. (23) présuppose une information à partir de son énonciation. L'exemple est repris de Saussure (2013), qui parle à ce sujet de *présupposition discursive*. En effet, le fait d'énoncer (23) présuppose que les armes sont autorisées dans d'autres secteurs, mais cette inférence est tirée d'une représentation générale de la réalité et de la pertinence de l'énoncé dans le contexte : l'inférence est ici entièrement pragmatique (et la présupposition peut parfois être complètement négligée sans que cela porte atteinte à la communication). Ainsi, les présuppositions discursives s'éloignent fortement des implicatures conventionnelles, qui s'appuient sur des termes sémantiques définis et agissent directement sur le sens de l'énoncé. Quant à l'énoncé (24), repris de Müller (2017), il présuppose,

quoique de manière plus insidieuse, que les femmes seraient moins intelligentes que les hommes. Selon Müller, il s'agirait d'une présupposition discursive, or il est ici question d'une implicature conventionnelle au sens de Grice ou de Karttunen. En effet, l'adverbe *aussi que*, déclenche sémantiquement, bien que faiblement, une hypothèse implicite, à savoir que les femmes étaient préalablement considérées comme moins intelligentes que les hommes⁵⁹ (et l'emploi de *tout aussi... que* rendrait cette information supposée pleinement manifeste). Cela tient au fait que *aussi que* possède une signification téléologique implicite. Les présuppositions discursives, tout comme les implicatures, ne s'appuient pas sur des termes linguistiques spécifiques.

L'énoncé (26) finalement, tiré de Stalnaker (1998), qui présuppose que le locuteur possède un chat, ne perd pas sa pertinence si le destinataire ignore préalablement cette présupposition. Si le destinataire doit toutefois accepter l'information que le locuteur possède un chat pour que l'énoncé puisse valoir comme excuse de sa part, cette nouvelle information est simplement *accommodée* au moment même où il en prend connaissance (Lewis, 1979). Autrement dit, ce sont des présuppositions qui sont activées par l'énoncé lui-même et sont immédiatement accommodées par le destinataire. On parle alors de *présuppositions informatives*⁶⁰ (Stalnaker, 2002).

Arrivé ici, on voit mieux que les informations implicites qui se rattachent aux présuppositions sont d'ordre « factuel », c'est-à-dire directement observables (e.g. le locuteur a un chat, Pierre a vendu sa moto, les armes sont interdites dans les autres secteurs). Les implicatures conventionnelles, quant à elles, se rapportent à des informations d'ordre « argumentatif » ou à des informations plus générales et évaluatives (e.g. un handicap rend peu actif, les femmes sont moins intelligentes que les hommes). Les implicatures conventionnelles peuvent alors parfois aussi exprimer des jugements de valeur. Pour mieux saisir leur fonctionnement on va maintenant regarder ce que dit la TP à leur sujet.

Les implicatures conventionnelles de Grice ont d'abord été reprises par la TP avec Blakemore (1987), qui va définir les connecteurs argumentatifs comme des « contraintes sémantiques sur la pertinence ». Selon elle, les connecteurs discursifs, linguistiquement encodés, relient deux propositions -ou informations- en vue d'indiquer la pertinence générale de l'énoncé. Blakemore propose la notion d'*information procédurale* là où Ducrot (1980) employait la notion de *donnée instructionnelle*. Selon Blakemore (1987, p. 144), l'information procédurale est computationnelle : elle indique comment manipuler les énoncés en vue de maximiser leur pertinence. Or il faut rappeler que pour la TP (1995, p. 109), la communication peut poursuivre trois buts : (i) produire des implications contextuelles, (ii) renforcer une hypothèse ou (iii) éliminer

⁵⁹ Voir également Ducrot (1980, p. 23-25) pour une autre réflexion sur *aussi que*.

⁶⁰ En un sens, les présuppositions informatives peuvent être comparées aux émotions les plus incidentes manifestées dans la conversation (e.g. inquiétude, surprise) ; elles sont accommodées par le destinataire comme faisant partie de la communication, mais elles appartiennent à un arrière-plan qui ne fait pas partie de l'acte de communication lui-même.

une hypothèse précédente. Pour Blakemore, les connecteurs procéduraux, servent précisément à remplir ces fonctions. Ainsi, on peut reprendre l'analyse du connecteur *mais* avec :

(3) Stanislas est russe, *mais* il est bavard.

Le connecteur *mais* pose un contraste entre les deux propositions et montre que la deuxième proposition est inattendue -ou inhabituelle- étant donné la première⁶¹. Ici le connecteur *mais* rend manifeste la prémisse impliquée que « les Russes ne sont pas bavards », et vient contraster voire éliminer cette hypothèse, en signalant une implication contextuelle particulière. Il est ici intéressant de remarquer que la définition de *mais* est fonctionnelle ; cela est précisément dû au fait que ce genre de connecteurs n'encodent pas une information conceptuelle, mais une information procédurale. Selon Sperber & Wilson (1993), les informations procédurales agissent à un niveau infra-conscient : les connecteurs discursifs (*bien que, toutefois, mais, pourtant, cependant, etc.*) se distinguent des connecteurs logiques (*ou, car, si*), par lesquels les propositions expriment des possibilités logiques et donnent à l'énoncé un statut vériconditionnel. Voici un autre exemple, tiré de Blakemore (2002, p. 78) :

(27a) Pierre peut ouvrir le coffre. *Donc* il connaît le code.

(27b) Pierre peut ouvrir le coffre. *Après tout*, il connaît le code.

Le connecteur *donc* dans (27a) indique que la première proposition -ou hypothèse- étant acceptée, la seconde doit également l'être. Dans (27b), *après tout*, à l'inverse, montre que la première hypothèse doit être acceptée ou se trouve confirmée en vertu du fait que la seconde est acceptée. Ces deux connecteurs seront utilisés en fonction de l'objet de la conversation, c'est-à-dire des effets contextuels qui intéressent les interlocuteurs : dans ces deux énoncés, l'une des assertions est présentée comme factuelle (i.e. c'est-à-dire qu'elle est acceptée par les deux locuteurs), alors que l'autre est une hypothèse que cherche à soutenir le locuteur, et dont il cherche à accroître la force épistémique. Il faut relever que les connecteurs *donc* et *après tout* ont aussi une force et une signification logique, mais celle-ci est pour ainsi dire secondaire ; dans l'emploi courant, ces connecteurs possèdent avant tout une fonction argumentative, liée aux informations connues et recherchées par les locuteurs. Cela s'observe plus nettement avec les connecteurs (e.g. *mais, toutefois, bien que*) qui ne possèdent pas de fonctions directement logiques, mais uniquement une fonction argumentative. On peut le voir avec :

? (28) Bastien n'est pas venu travailler, *bien qu'il* soit très malade.

Rien de faux n'est communiqué à travers cet énoncé, mais c'est sa pertinence qui fait défaut, et il apparaît absurde. Cela s'explique par le fait que *bien que* est une information procédurale qui vise à déjouer ou contredire une attente. Or ici, en vertu d'une certaine connaissance du monde et du bon sens, les deux propositions ne se trouvent pas représentées de cette manière par les locuteurs, mais dans une relation inverse (ainsi avec « Bastien est venu travailler, bien qu'il soit

⁶¹ Selon Ducrot, le connecteur *mais* pose un contraste entre deux informations (Ducrot, 1972), alors que pour Blakemore (1989), il sert d'abord à indiquer le démenti d'une certaine attente. Blakemore reconnaît que le connecteur *mais* peut servir différentes fonctions (contraste, réfutation d'une hypothèse présumée, opposition sémantique).

très malade », l'énoncé devient pleinement pertinent). On pourra alors seulement dire que la personne qui prononce cet énoncé -sauf s'il cherche à faire de l'humour- ne possède pas la signification de *bien que*, c'est-à-dire la manière dont il faut l'employer. Toutefois, avant que le destinataire en vienne à cette conclusion, le connecteur *bien que* va enclencher chez lui une procédure cognitive par laquelle il cherchera à connecter les deux propositions de manière pertinente. Cette dernière remarque permet ainsi de faire voir que l'information procédurale est relativement indépendante du contexte, et plus encore, qu'elle impose un contexte (même si au départ, elles ont été apprises par la répétition d'emplois corrects). C'est en ce sens qu'Escandell-Vidal & Leonetti (2011) proposent de qualifier l'information procédurale de *rigide*, parce qu'elle impose des contraintes sur l'interprétation. Puisqu'elle enclenche une procédure, cette information, à la différence de l'information conceptuelle, n'a pas vocation à être interprétée. L'information procédurale est prioritaire sur l'information conceptuelle, qui elle demande à être interprétée pragmatiquement en relation avec le contexte. Cependant, la rigidité de l'information procédurale n'interdit pas qu'elle puisse parfois avoir plusieurs fonctions ; c'est le cas du connecteur *mais*, et de manière plus large encore, du connecteur *et* (dont le statut est controversé, voir Saussure et Sthioul (2002) ou Assimakopoulos *et al.* (2022)).

On a maintenant pu voir que l'information procédurale n'agit pas sur les conditions de vérité de l'énoncé lui-même, mais qu'elle sert à produire certains effets cognitifs en agençant certaines hypothèses. Mais comment caractériser le statut de l'information communiquée de cette sorte, est-elle implicite ou explicite ? Comme cela a été montré, les connecteurs imposent une interprétation avant que leur éventuelle absence de pertinence soit considérée par le destinataire (et que le locuteur soit considéré comme incompetent) ; c'est notamment en raison de cette fonction que ces connecteurs ont été traités comme des performatifs autant que comme des présuppositions, ce qu'on va mettre au clair à présent.

Selon Blakemore, ce type d'information est d'ordre sémantique sans être conceptuelle. Néanmoins, elle reconnaît que l'information procédurale (2002, p. 93-96) redirige vers une hypothèse implicite d'ordre propositionnel (qui peut varier selon le contexte conversationnel). Comme on a pu le voir avec l'énoncé (23), une hypothèse implicite est convoquée, soit le fait que les personnes ayant un handicap sont -généralement- moins actifs. C'est sur la base de cette hypothèse implicite que le connecteur est employé, afin de rendre compte de la particularité du comportement (ou du caractère) inattendu voire exceptionnel de Pierre. Le connecteur vise à « montrer » la relation particulière entre les deux informations amenées dans l'énoncé.

La perspective de Grice est différente. Selon lui, les connecteurs sont implicites au sens où ils n'agissent pas sur les conditions de vérité, du moins pas sur celle de l'énoncé exprimé (*what is said*). Dans son dernier ouvrage, Grice (1989, p. 362) s'est mis à considérer les implicatures conventionnelles comme des *actes de langage d'ordre supérieur* (ou *non-central*), une explication qui sera reprise par Bach (1999). Voici son exemple repris à Grice (1975) :

(29) Il est Anglais, *donc* il est courageux.

Dans cet énoncé, le connecteur *donc* peut tenir une fonction logique (de la forme « si... alors »), mais le plus souvent, il exprime une fonction argumentative s'appuyant sur une hypothèse (i.e. le fait que les Anglais sont courageux), visant à soutenir une autre hypothèse (i.e. « Il est courageux »). Aristote (1356b1) avait traité ce genre d'énoncés en les qualifiant d'enthymèmes : une prémisses implicite est invoquée dans le raisonnement syllogistique. Seulement dans la conversation, le raisonnement doit être pensé comme un argument visant à soutenir une hypothèse. Selon Grice, *donc* servirait avant tout à exprimer (29a), et fonctionnerait comme un acte de langage d'ordre supérieur, en expliquant pourquoi il faut soutenir l'hypothèse que le sujet est courageux.

(29a) : Il est anglais. Je conclus / il faut en déduire qu'il est courageux.

Si l'explication de Grice n'apparaît pas erronée, elle n'est pas pleinement convaincante. Car le fait d'exposer une hypothèse avec une sorte de marqueur épistémique ou discursif ne relève pas d'un véritable acte de langage (cf. 2.3.3.2), mais simplement d'une assertion rhétorique, qui s'appuie sur un raisonnement, comme je viens d'en parler. Voici encore un exemple :

(30) Pierre n'a pas réussi à apprendre le russe. En revanche, il a su apprendre l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

Selon Grice, qui utilise un autre exemple, mais qui n'est pas entièrement clair, *en revanche* sert à communiquer implicitement mais conventionnellement que le locuteur établit un contraste entre les deux propositions, et par là un commentaire qui correspond à un acte de langage de second-ordre. Toutefois, on peut douter que le fait de commenter (comme le fait d'ajouter, de déduire ou d'expliquer) ressortit à un acte de langage. Bien que la locution *en revanche* serve à indiquer une relation entre deux informations (ou deux propositions), toute indication n'est pas pour autant un acte de langage. De plus, et c'est lié, l'approche illocutoire semble ici disqualifiée, car on considère qu'un acte de langage est un énoncé ayant une force est un contenu. Or dans cet exemple, le contenu porte également sur la proposition précédente, alors qu'on voit mal comment tourner l'énoncé de manière à faire apparaître un verbe illocutoire. Si un commentaire est communiqué avec *en revanche*, il devrait prendre une forme pleinement propositionnelle avec un contenu annexe, tel que (30a) :

Acte de langage d'ordre supérieur :

(30a) Je soutiens (l'hypothèse) que Pierre est très intelligent » (?)

[ou] (30b) « Je dénie l'hypothèse que Pierre soit peu doué en langue ». (?)

Or si (30) communique -implicitement- un acte de langage d'ordre supérieur du type de (30a), on peut déjà voir qu'il est difficile de savoir en quoi il consiste exactement ; les deux possibilités que j'ai proposées pour (30a-b), avec *soutenir* et *dénier*, dépendent du contexte conversationnel, et ne sont donc pas conventionnellement communiqués par le connecteur, du moins pas entièrement. De plus, le terme *hypothèse* dans (30a) et (30b) rend manifeste la manière dont opère le connecteur. Mais surtout, un acte de langage doit à mon sens être considéré comme un

énoncé isolé ou isolable, il n'émerge pas de deux propositions ou n'émerge pas en faisant référence à ces propositions. Un traitement gricéen de (30) devrait ressembler à :

Acte de langage d'ordre supérieur :

(30c) : *Il faut toutefois remarquer* qu'il a su apprendre l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

[ou] (30d) : *Cela doit être contrasté avec le fait* qu'il a su apprendre l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

Or on peut le voir, il est difficile ici d'y voir des actes de langage composés de véritables verbes illocutoires (avec un sujet de l'énonciation). Et comme en témoigne la présence d'un autre connecteur (*toutefois*) dans la retranscription d'en *revanche* dans (30c), le problème est que l'*analysandum* réapparaît dans l'*analysans*.

Pour pallier cette difficulté, Bach (1999) a défendu l'idée que les connecteurs discursifs peuvent faire émerger différents actes illocutoires en fonction du contexte, et c'est en ce sens, de manière peut-être plus adéquate que Grice, qu'il a parlé d'*acte de langage de second ordre*. Selon Bach, un acte de langage de second ordre serait explicitement communiqué par le connecteur et ferait, selon le contexte, émerger une proposition annexe. Ainsi (3) peut signifier (3b-d).

(3b), Stanislas est russe, *et contrairement à la plupart des Russes*, il est bavard.

(3c), Stanislas est russe, *et ceci est rare pour un Russe*, il est bavard.

(3d), Stanislas est russe, *et je trouve que c'est étonnant pour un Russe*, il est bavard.

Les propositions parenthétiques communiquées par *mais* sont ici relativement synonymes, quoique (3d) introduise une attitude subjective qui n'est pas directement communiquée par le connecteur, à moins que le locuteur s'exprime avec une intonation spécifique. Bach montre ainsi mieux que Grice que le connecteur fait émerger une troisième proposition qui a valeur de commentaire. Mais il reste cependant difficile de considérer cette proposition comme un acte de langage, sauf à considérer les commentaires comme un genre particulier d'acte de langage. On peut maintenant observer que l'explication de Bach peut aussi valoir pour *donc* :

(29) Il est Anglais, donc il est courageux.

(29b) Il est Anglais, *et comme (je pense que) tous les Anglais sont courageux*, il est courageux.

L'assertion en commentaire parenthétique dans (29b) semble assez bien retranscrire la fonction de *donc* dans (29). Si cette analyse est correcte, alors on peut penser que les implicatures conventionnelles communiquent effectivement des commentaires en marge, qui ne sont pas nécessairement des présuppositions connues ou acceptées par le destinataire, même s'il est vrai que cette information se rapproche d'une présupposition. Ou dit autrement, le commentaire assertif est un contenu posé qui tient quasiment le rôle d'une présupposition ; on pourrait parler de présupposition informative, bien que cette présupposition ait une valeur hautement subjective qui l'apparente à un performatif. On verra en 4.2 que ce phénomène est propre au commentaire parenthétique, qui sans être des performatifs ou des opinions purement subjectives, relèvent toutefois d'une assertion personnelle, dont la pertinence dépend du reste de l'énoncé et du contexte.

Bach fait aussi remarquer que ces connecteurs appartiennent au contenu explicite dans la mesure où on peut en faire un report. Comme dans :

(3e) Marie a dit que Stanislas est russe, *mais* qu'il est bavard.

Selon Bach (1999, p. 339), dans le discours rapporté des propos de Marie, le connecteur continue d'appartenir aux propos énoncés par Marie, ce qui paraît tout à fait correct. Cependant, cette observation tend plutôt à montrer que le connecteur n'est pas un pur performatif, contrairement aux insultes ethniques par exemple (cf. 4.2.3). Mais d'autres exemples de Bach sont moins convaincants, tandis qu'il tend à confondre les connecteurs discursifs avec les adverbes illocutoires (ou ce qu'il nomme les *modificateurs d'énoncé*) comme *franchement* ou *curieusement* (cf. 2.6.2). Ce qui est surtout intéressant de remarquer, est que les connecteurs discursifs ne peuvent pas réellement être employés dans un contenu intensionnel, dont voici un exemple :

(?) (3f) Marie croit que [Stanislas est russe, *mais* qu'il est bavard].

Il est effectivement assez manifeste que cet énoncé est étrange ; cela s'explique par le fait que le connecteur *mais* possède en fait une certaine dimension performative, ou du moins rhétorique, et que, tel que je l'ai exposé plus haut, il fonctionne par une mise en relation entre deux hypothèses, dont l'une est « factuelle » ou admise comme vraie. Ici on ne comprend pas ce que Marie croit exactement. Ce qui se vérifie avec

(29c) Marie croit qu'il est anglais, *donc* qu'il est courageux.

où *donc* semble indiquer que Marie devrait logiquement croire qu'il est courageux si elle croit qu'il est Anglais. On a effectivement de la peine à saisir si le connecteur appartient au contenu de pensée de Marie ou à celui du locuteur. Or le rapport de contenu intensionnel est tout à fait possible avec les présuppositions sémantiques. Cela se vérifie avec :

(22a) Marie croit que Pierre *regrette* d'avoir vendu sa moto.

Ce phénomène avait notamment été relevé par Karttunen (1973), pour qui les présuppositions ne sont pas directement attachées à la perspective du locuteur. Ce qui explique alors le problème d'interprétation rencontré avec l'énoncé (29c), car les connecteurs argumentatifs -ou pragmatiques- n'ont de pertinence que dans le cadre du discours. Ils peuvent certes être entretenus mentalement, mais sont peu compréhensibles lorsqu'ils sont présentés en tant que contenus mentaux, parce qu'ils font émerger une sorte de tension paradoxale entre ce qui cherche à être justifié et la suspension de l'hypothèse à partir de laquelle opère cette justification. Cette observation peut en un sens aussi être mise en lien avec ce que Blakemore (2002, p. 57) dit du style indirect libre : les connecteurs argumentatifs, sans être à proprement parler métalinguistiques, apparaissent comme indexicaux, introduits par le locuteur. Dans l'énoncé suivant,

(29d) Marie croit qu'il est courageux, *bien* qu'il soit Anglais.

= ? (29e) *Bien* qu'il soit Anglais, Marie croit qu'il est courageux.

il semble en effet difficile de déterminer si la seconde proposition appartient à la croyance de Marie ou si c'est un fait objectif présenté par le locuteur. Autrement dit, il n'est pas clair que la pensée « Les Anglais ne sont -généralement- pas courageux » appartient à Marie ou à celle du locuteur. L'interprétation de cet exemple est sans doute discutable, mais il apparaît tout de même une tension relative à l'origine de l'énonciateur, qui tend même à interpréter le verbe *croire* vers un verbe plus performatif comme *soutenir* (ce rend l'énoncé finalement assez peu vraisemblable).

Pour conclure, la notion d'*acte de langage de second ordre* (ou d'*ordre supérieur*) paraît inadéquate pour rendre compte du fonctionnement des implicatures conventionnelles : si ces connecteurs font « implicitement » émerger une troisième proposition (ou hypothèse), qui varie en fonction du contexte et de la construction de la phrase, celle-ci ne peut être qualifiée d'acte de langage au sens strict. Cela étant, ces connecteurs se distinguent assez clairement des présuppositions. Dans « Il est anglais, donc il est courageux. », l'hypothèse « les Anglais sont courageux » n'est pas un état de fait directement vérifiable, elle s'apparente plutôt à une norme générale, qui peut d'ailleurs être une simple opinion du locuteur, qu'il imagine être partagée par le destinataire. Les connecteurs ne sont pas intrinsèquement performatifs, mais ils peuvent, dans certains contextes, délivrer un certain point de vue sur une situation en pointant la particularité relationnelle qu'on peut établir ou observer entre deux informations. Ce qui est subjectif, c'est la perception de cette relation ou le désir de l'instancier. On verra dans les deux prochains chapitres, que les expressions émotionnelles et les adjectifs épithètes fonctionnent de manière très similaire, possédant une sorte de fonction argumentative.

A partir des analyses de Bach, il est apparu que les connecteurs pouvaient être retranscrits dans des commentaires parenthétiques. Dans la mesure où cette explication donne le mieux à voir comment communique la procédure enclenchée par ces connecteurs, alors plutôt que de parler d'information implicite comme le fait Blakemore, il serait peut-être plus approprié de parler d'*information périphérique*. Dans le chapitre suivant, on verra que l'expressivité s'apparente souvent à de l'information périphérique. Mais pour mieux comprendre cette notion, il est maintenant temps de traiter des différents adverbages illocutoires.

2.6.2 Actes illocutoires périphériques

Comme on a pu le voir, les connecteurs argumentatifs (i.e. les implicatures conventionnelles) ne doivent pas être considérés comme faisant émerger des actes de langage d'ordre supérieur. En revanche, d'autres adverbages ont un véritable caractère illocutoire. Dans cette section, je m'intéresse à différents types d'adverbages, qui bien qu'ils amènent de l'information conceptuelle, ne modifient pas -directement- les conditions de vérité de l'énoncé. Ces adverbages participent à un certain type d'acte de langage auquel ils viennent se joindre, sans pour autant relever d'une force illocutoire au sens strict. En fait, il existe plusieurs variantes. Voici un premier exemple :

(31) *Malheureusement*, Marie n'est pas venue.

Ici l'adverbe *malheureusement*, externe à la proposition, encode une attitude du locuteur vis-à-vis d'une information qu'il transmet. Cet adverbe, qui appartient à la catégorie des adverbes attitudinaux, exprime la subjectivité du locuteur par rapport à l'information objective qu'il communique. Il est ainsi possible pour le destinataire de (re)construire une représentation de premier ordre qui reprend le statut vériconditionnel de l'énoncé, ainsi qu'une représentation d'ordre supérieur avec de nouvelles conditions de vérité fournies par l'adverbe. Sperber et Wilson (1993) parlent à ce propos d'*explicature d'ordre supérieur*.

(31a) Le locuteur dit / annonce que Marie n'est pas venue. [qui est vrai si Marie n'est pas venue.]

Explicature d'ordre supérieur :

(31b) Le locuteur *regrette / est malheureux* de (me) dire que Marie n'est pas venue. [qui est vrai si Marie ne vient pas et si le locuteur regrette ce qu'il dit].

Avec la retranscription faite de (31a) en (31b), il semble assez évident que l'adverbe *malheureusement* n'encode pas de l'information procédurale, comme le font les connecteurs, mais de l'information conceptuelle, qui participe à l'exécution d'un acte illocutoire, s'apparentant à celui de présenter des regrets. Avec l'explicature (31b), on peut constater que le locuteur effectue effectivement un acte illocutoire dans le sens premier du terme. Cela dit, *Malheureusement* ne participe pas aux conditions de vérité de (31a), qui est un acte illocutoire également communiqué par (31), dont l'information, contrairement aux actes expressifs classiques, n'est pas présumée, c'est-à-dire connue du destinataire. De plus, il semblerait que l'expression de l'attitude ne soit pas centrale à l'acte de langage d'abord exprimé par l'explicature (31a), bien qu'elle doive également être prise en compte, comme une sorte d'acte illocutoire annexe, qui se rapproche de (31b).

Avant de discuter cette notion de centralité, il est important de noter que *malheureusement* n'est pas un adverbe de manière, c'est-à-dire un adverbe descriptif, comme on le verra mieux avec les autres exemples de cette section. Dès lors, si l'explicature d'ordre supérieur décrit l'acte illocutoire dans une forme vériconditionnelle, en exprimant (31), le locuteur exécute un acte illocutoire expressif secondaire, qui ne possède pas de conditions de vérité. Sperber & Wilson (1993) reconnaissent que si l'adverbe *malheureusement* exprime de l'information conceptuelle, et non procédurale, il ne relève pas pour autant d'une information vériconditionnelle. En effet, il n'est pas possible de contester la vérité de *malheureusement*, mais uniquement de remettre en cause sa sincérité. Ainsi, même dans une forme descriptive comme (32a) ou (32b), les deux énoncés sont synonymes de (32c) :

(32a) Marie n'est *malheureusement* pas venue.

(32b) Il est *malheureux* que Marie ne soit pas venue.

(32c) Je *trouve malheureux* que Marie ne soit pas venue.

D'abord, avec (32b), on peut mieux voir que l'adverbe *malheureusement*, malgré un emploi d'apparence descriptif, ne décrit pas la manière dont Marie n'est -pas- venue : *malheureusement* doit prendre ici une fonction extra-prédicative en structure profonde. Dans (32a-b), bien que

l'énoncé apparaisse sous une forme descriptive, le locuteur pourra difficilement rétorquer « C'est faux. » ; il devra plutôt dire « Je ne trouve pas que cela soit malheureux » ou « Cela n'est malheureux que pour toi. »⁶². Ainsi, malgré son emploi descriptif apparent, l'adverbe *malheureusement* encode toujours une attitude et par suite une fonction « illocutoire », ce qui est démontré par le fait qu'il porte sur toute la proposition (i.e. le fait que Marie n'est pas venue). Par leur position extra-prédicative, (32b-c) rendent compte du rôle illocutoire de *malheureusement* de manière plus explicite. On doit cependant observer que dans (32a), l'attitude apportée par le locuteur ne semble pas constituer la prédication principale, comme c'est le cas dans (32b) : si (32b) permet d'être retranscrit par (32c), (32a) demande une autre retranscription. J'expliquerai mieux comment traiter des énoncés comme (32a-c) dans le chapitre suivant, mais on peut continuer en remarquant que le seul énoncé qui est susceptible de prendre des conditions de vérité englobant *malheureusement* est le suivant :

(32d) Le locuteur (m') a dit qu'il est malheureux que Marie ne soit pas venue.

Or avec cette retranscription, l'explicature présente une représentation externe à l'acte illocutoire, telle qu'on va notamment la trouver dans un discours rapporté. Avec cette reformulation, on retombe dans le problème de l'analyse russellienne : un acte illocutoire retranscrit dans une explicature d'ordre supérieur comme (31b) ou (32d), présente une forme purement descriptive, une métareprésentation qui prend l'acte de communication pour un objet de représentation. Autrement dit, l'explicature d'ordre supérieur proposée ici élimine la dimension proprement illocutoire des énoncés (31) et (32a-b), et de ce fait ne reflète pas la dimension illocutoire produite par *malheureusement* employée dans l'énonciation première.

On reviendra plus bas sur les adverbes évaluatifs auxquels appartient *malheureusement*, mais on peut déjà observer que d'autres adverbes possèdent également une dimension illocutoire. De manière semblable aux adverbes attitudinaux comme *malheureusement*, l'adverbe *honnêtement* comporte également une fonction extra-prédicative :

(33) *Honnêtement*, je te conseille d'abandonner ce projet.

Dans cet énoncé, l'adverbe *honnêtement* est généralement défini comme un adverbe illocutoire (Sadock, 1974 ; Ifantidou, 2001), quoiqu'il n'indique pas réellement une force illocutoire, mais plutôt une forme d'engagement du locuteur avec le propos qu'il tient, la véritable force illocutoire étant ici celle d'un conseil. Le destinataire pourrait alors se représenter (33) comme un conseil de premier ordre (33a), auquel vient s'ajouter un acte illocutoire de second ordre (33b).

(33a) Le locuteur me conseille d'abandonner ce projet.

(33b) Le locuteur me conseille *honnêtement* (?) d'abandonner ce projet.

⁶² L'adverbe *malheureusement* (ou *heureusement*) est un cas particulier, car il n'a pas de justification épistémique directe, ce qui rend sa portée ambiguë. Bien qu'étant en principe justifiée objectivement par la proposition, il peut avoir une valeur différente pour le locuteur ou le destinataire.

Retranscrit en (33b) on peut voir que l'adverbe *honnêtement* (qui reste extérieur à la proposition) pourrait servir à marquer l'honnêteté du conseil transmis par le locuteur, alors que (33a) soustrait une part de l'information apportée par (33). Dans cette optique, *honnêtement* fonctionnerait alors comme un adverbe de manière, mais décrivant l'acte illocutoire, comme semble en témoigner (33b). Cependant, on a du mal à saisir ce qu'il décrit exactement, c'est-à-dire ce qu'un conseil honnête signifie : il faudrait plutôt envisager *honnêtement* comme une sorte d'incise ayant pour fonction de rendre particulièrement manifeste l'attitude du locuteur. *Honnêtement* devrait donc être saisi comme un commentaire externe à l'acte illocutoire. Cela se confirme d'ailleurs avec :

(33c) *Très honnêtement*, je te conseille d'abandonner ce projet.

(33d) *Honnêtement*, et je ne pourrais pas être plus honnête, je te conseille d'abandonner ce projet.

En fait, les adverbes comme *honnêtement*, *sincèrement*, *sérieusement* ou *franchement* semblent posséder une dimension extra-illocutoire et non pas méta-descriptive (ou méta-illocutoire). En effet, dans (33), *honnêtement* ne décrit pas la manière par laquelle le locuteur fait un conseil, contrairement à (34) ci-dessous, où *fortement* possède une fonction descriptive, qui interdit une formulation extra-illocutoire :

(34) Je te conseille *fortement* d'abandonner ce projet.

? = (34b) *Fortement*, je te conseille d'abandonner ce projet.

Il y aurait donc deux lectures de *honnêtement* avec (35) ci-dessous ; une lecture descriptive, comme adverbe méta-descriptif sur l'acte illocutoire (35a), et une lecture extra-illocutoire ou métalinguistique (35b).

(35) *Honnêtement*, je regrette d'avoir pris cette décision.

= ? (35a) Je regrette *honnêtement* / *de manière honnête* d'avoir pris cette décision

= (35b) Je te dis *honnêtement* que je regrette d'avoir pris cette décision.

Il est ici limpide que (35) doit se décliner en (35b) et non en (35a), qui décrit la manière dont le locuteur regrette sa décision, et qui ne fait pas sens (car on suppose que tout regret est honnête). La même démonstration pourrait être faite avec les adverbes *sérieusement* et *sincèrement*. La seule façon de comprendre ces adverbes comme des descriptions serait de leur attribuer un sens « dérivé » abusif, qui correspondrait à des adverbes descriptifs comme *fortement*, *vivement* ou *profondément*, lesquels fonctionnent effectivement comme des descriptions illocutoires, à l'instar de l'énoncé (34).

À présent on peut également ranger toutes sortes de formules dans ce que Bach (1999) a appelé des *modificateurs d'énoncés* et que j'appellerai des extra-illocutions : *Pour être honnête*, *A vrai dire*, *Sans détour*, *En toute franchise*, *Entre toi et moi*, *Pour la dernière fois*, *Sans vouloir être insultant*, etc. On doit considérer ici qu'il s'agit ici de commentaires illocutoires qui apportent de l'information secondaire, information qui tend parfois vers la pure figure rhétorique. Je rejoins

Bach pour dire que ces locutions ne sont pas stricto sensu métalinguistiques. Car si ces commentaires sont extra-prédicatifs, ils ne portent pas directement sur l'énoncé ou l'illocution, mais indiquent plutôt la position du locuteur face à l'énoncé ou la portée de cet énoncé dans sa relation au destinataire. En outre, il ne s'agit pas d'attitudes évaluatives mais d'attitudes « communicatives », ce que je reprendrai notamment en 3.3. Cette hypothèse se justifie avec des énoncés très alambiqués comme le suivant :

(36) *Sincèrement, et tu sais que je suis toujours sincère avec toi, même si parfois tu en as douté, je te conseille d'abandonner ce projet.*

Ainsi, les adverbes extra-illocutoires (e.g. *franchement, sincèrement*) ont certainement une dimension commentative, mais celle-ci porte plutôt sur la relation avec l'interlocuteur, en venant apporter des gages de crédibilité aux propos exprimés par le locuteur, elle ne relève pas d'une appréciation subjective sur ce qui est énoncé (on parle de *commitment* en anglais). De tous ces exemples, seul l'adverbe *malheureusement* peut-être considéré comme strictement subjectif

À présent, on peut encore relever qu'il existe à l'inverse des adverbes modaux -ou évidentiels- (*évidemment, assurément, manifestement*) qui semblent agir sur les conditions de vérité :

(37) *Evidemment, elle sera là demain.*

= Elle sera évidemment là demain.

= Explicature d'ordre supérieur : Le locuteur (m') a dit qu'elle sera *évidemment* là demain.

? = Le locuteur (m') a dit *avec évidence (?)* qu'elle ne sera pas là demain.

(38) *Manifestement, Pierre n'est pas venu.*

= (38a) Pierre n'est *manifestement* pas venu.

= Explicature d'ordre supérieur (38b) : Il est manifeste pour le locuteur que Pierre n'est pas venu.

? = (38c) Le locuteur m'a dit qu'il est *manifeste* que Pierre n'est pas venu.

?? = (38d) le locuteur (m') a *manifestement* dit que Pierre n'est pas venu.

Comme on peut le constater, les énoncés qui contiennent des adverbes évidentiels ne permettent pas une retranscription avec l'adverbe à l'extérieur de la proposition. Au contraire, ils obligent à reconstruire des énoncés où ceux-ci se retrouvent à l'intérieur de la proposition. De ce fait, tout pousse à penser que ces adverbes modifient les conditions de vérité (Ifantidou, 2001, p. 146) de l'énoncé, même si cela ne semble pas être le cas dans leur structure de surface. En fait, la fonction descriptive de ces adverbes s'explique par le fait qu'ils encodent des attitudes épistémiques. Reste à déterminer si ces adverbes ont une simple fonction modale à l'instar des adverbes comme *probablement* ou *sûrement*, pour lesquels il a été démontré (Rossari, 2004) qu'ils modifient le contenu propositionnel. En étant rigoureux, on devrait toutefois admettre que si les attitudes épistémiques portent sur le contenu propositionnel, il n'est pas certain que ces attitudes soient uniquement orientées vers le contenu ; leur projection conserve une sorte de « parti pris » subjectif comme en témoigne l'explicature d'ordre supérieur (38b). Ducrot (1972, p. 66-67) avait d'ailleurs déjà remarqué cette distinction, et c'est aussi ce que soutient Papafragou

(2006). Cela étant dit, ces formes d'engagements ne sont pas pleinement subjectives, et encore moins expressives. Il n'est pas impossible qu'elles puissent être exprimées de manière non verbale, mais dans tous les cas, elles ne concernent que peu l'objet de ce travail

On pourrait maintenant étendre cette remarque aux adverbess attitudes, et noter que la frontière entre les adverbess purement attitudes comme *malheureusement* et les adverbess évaluatifs comporte une certaine porosité ; cela s'observe notamment avec *étrangement* :

(39) *Etrangement*, Pierre n'est pas venu

(39a) Il est étrange que Pierre ne soit pas venu.

(40) Puisque Pierre n'est pas venu, l'employeur l'a licencié.

? (40a) *Etrangement*, puisque Pierre n'est pas venu, l'employeur l'a licencié.

(40b) Puisque Pierre, *étrangement*, n'est pas venu, l'employeur l'a licencié.

? (41) *Etrangement*, je ne pourrai pas venir.

Etrangement n'est pas un adverbe de manière, c'est un adverbe évaluatif, comme le souligne Lewis (2020), qui étudie l'adverbe *strangely* en anglais. Tout comme *malheureusement*, cet adverbe ne modifie pas les conditions de vérité de l'énoncé, et doit être saisi comme étant à l'extérieur de la proposition (=39a). Il faut aussi noter que l'adverbe prend un caractère central dans (39a) qu'il ne possède pas dans (39). Alors que dans (39a) il est présupposé que Pierre n'est pas venu, cette information n'est pas présupposée dans (39), j'y reviendrai plus bas. Ce qui est encore intéressant d'observer, est qu'*étrangement* ne rapporte pas uniquement une attitude subjective comme *malheureusement*. (41) paraît insensé car on ne peut s'étonner de ce qu'on n'a pas décidé de faire. D'ailleurs dans (40a), *étrangement* n'est pas pertinent, car il semble au contraire normal que l'employeur puisse licencier Pierre à la suite de son absence (même si cette est une décision sévère). Avec (40b), placé dans une autre position où il porte uniquement sur l'action de Pierre, *étrangement* communique de manière relativement pertinente. Ainsi, l'attitude de surprise ou d'incompréhension relayée par *étrangement* serait donc partiellement objective, ayant une fonction semblable aux adverbess épistémiques ou aux adverbess de manière. Néanmoins, *étrangement* ne possède pas un sens purement épistémique, tout comme *généreusement*, qu'on peut illustrer avec les énoncés suivants :

(42) *Généreusement*, Pierre a offert la tournée.

(42a) Pierre a *généreusement* offert la tournée.

(42b) *Il est / C'est généreux* que Pierre ait offert la tournée.

? (42c) *Généreusement*, je vais vous payer la tournée.

Ici encore, *généreusement* n'est pas un adverbe de manière, car il ne décrit pas *comment* Pierre a offert la tournée, même si d'une certaine façon, il se rapporte objectivement à la proposition. Cela est dû au fait que cet adverbe fonctionne comme un jugement de valeur. Seulement, à la différence de *malheureusement*, le jugement de valeur n'est pas entièrement subjectif, il est au moins partiellement objectif, et en l'occurrence, justifié par le contenu propositionnel. On remarque en effet, avec (42c) que *généreusement* ne peut pas -ou

difficilement- être employé à la première personne (sans que l'énoncé prenne un sens auto-ironique particulier). L'adverbe *généreusement* fonctionne comme *étrangement* et divers autres adverbess du même genre, tel qu'*honorablement*, *intelligemment* ou *stupidement*, qui indiquent des jugements de valeur ou des méta-descriptions éthiques. Ces adverbess évaluatifs ou attitudeux (Biber *et al.*, 1999) laissent apparaître comment le locuteur se positionne par rapport à la proposition, c'est-à-dire à la représentation. Néanmoins, ce positionnement n'est pas purement subjectif, l'évaluation du locuteur possède un certain fondement objectif.

Cela étant dit, avec l'emploi en (42b), il importe maintenant d'ajouter que ces adverbess ne sont pas centraux à l'acte de langage, bien qu'ils possèdent une certaine portée illocutoire. Voici les explicatures d'ordre supérieur, qu'on pourrait imaginer pour (42) :

(43) Le locuteur a dit que Pierre avait *généreusement* offert la tournée.

(43a) Le locuteur a dit qu'il *était généreux* que Pierre ait offert la tournée

(43b) Le locuteur a dit qu'il *trouvait généreux* que Pierre ait offert la tournée.

(43c) Le locuteur a *loué/applaudi* le fait que Pierre ait offert la tournée.

Premièrement, on voit une nouvelle fois que *généreusement*, comme *malheureusement* ou *étrangement*, n'est pas un adverbe de manière, bien qu'il puisse donner cette impression en apparence ; cette interprétation est confirmée par la possibilité de son déplacement à l'extérieur de la proposition, illustré par (43a) et (43b). Ce qu'on peut ensuite constater, est que les explicatures (43a) et (43b) interprètent « l'attitude » portée par l'adverbe comme étant centrale à l'acte illocutoire, considérant le fait que Pierre ait payé la tournée est une information déjà partagée par les interlocuteurs, ce qui est problématique. L'autre problème qui émerge de (43a) et de (43b), réside dans le fait qu'il est difficile de déterminer si la générosité attribuée à l'action de Pierre est un jugement du locuteur ou un jugement objectif ; les deux explicatures sont acceptables. Avec (43c), où l'adverbe est retranscrit en un acte illocutoire, on présuppose aussi que le fait que Pierre ait offert la tournée est un fait déjà connu des destinataires, ce que ne communique pas exactement (42). De plus, l'acte de louer est une interprétation abusive par rapport à ce que l'adverbe *généreusement* communique : le glissement de sens, passant de la qualification d'un comportement en termes de générosité à l'acte de louer, ne semble pas acceptable.

Maintenant, s'il est difficile de trancher entre (43a) et (43b) comme interprétation de (42), c'est précisément parce que *généreux* est une (méta)-description en même temps qu'un jugement subjectif. Ce qui est certain, est que l'emploi de *généreusement* dans (42) ne vise pas seulement à décrire -ou qualifier- un fait (ce qui n'aurait pas grande pertinence), mais à donner à ce fait un certain relief éthique : à travers l'emploi de *généreusement*, le locuteur vient personnellement souligner la générosité de l'action de Pierre. Autrement dit, même si le comportement de Pierre est objectivement généreux, dans la communication, l'usage de l'adverbe consiste à accentuer le caractère moralement positif de ce comportement. Ainsi *généreusement* (tout comme *étrangement* ou *stupidement*) employé dans ce genre d'énoncés, ne communique pas une pure attitude subjective du locuteur (comme le fait l'adverbe

malheureusement), mais vient plutôt apporter un *point de vue (plus) subjectif* visant à mettre une idée en exergue. Autrement dit, si c'est un point de vue qui peut se justifier objectivement, il n'est pas justifié communicativement, et c'est en quoi il est subjectif. Dans cet ordre d'idée, on peut poursuivre avec les exemples suivants :

(44) *Honorablement*, Pierre a offert la tournée.

(45) *Stupidement*, il a laissé les clés sur la porte d'entrée.

(46) *Dramatiquement*, Marie a refusé d'être hospitalisée.

= (46a) Marie a refusé d'être hospitalisée, *c'est/je trouve cela dramatique*.

Dans ces énoncés, les adverbes opèrent comme des jugements de valeur, ce qui est attesté par la retranscription en (46a). Les adverbes de manière ne peuvent pas être utilisés dans cette position, car ils ne sont pas méta-descriptifs (ce qui offre un test pour distinguer les adverbes évaluatifs des adverbes de manière⁶³). Ce qu'on devrait ici reconnaître, c'est que l'usage d'un adverbe plutôt qu'un autre n'est pas uniquement justifié par l'assertion sur laquelle il porte, mais également en fonction du contexte conversationnel et de la visée communicative du locuteur selon le principe de pertinence. En cela, l'emploi de ces adverbes se rapprochent en partie des adverbes argumentatifs discutés plus haut concernant les implicatures conventionnelles. On verra alors, dans la partie 4.3.1, que ces adverbes partagent une fonction communicative avec les adjectifs épithètes.

En plus des adverbes attitudeaux et méta-descriptifs, on trouve d'autres locutions avec une fonction similaire, mais cette fois avec des attitudes tournées vers des faits futurs, ce qui montre au passage que les attitudes peuvent aussi porter sur de pures représentations.

(47a) *J'ai (bien) peur* qu'il échoue ces examens.

(47b) Il va échouer à ces examens, *j'en ai (bien) peur*.

(48a) *J'espère* qu'il va réussir ces examens.

(48b), Il va réussir ces examens, *je l'espère*.

Dans les énoncés (47a) et (48a), le verbe « illocutoire », ou plutôt le *modus*, est extérieur à la proposition, ce qui a pour effet de mettre le *modus* au centre ; ce qui n'est pas le cas de (47b) et (48b), où le *modus* apparaît comme une sorte de commentaire. Ainsi, les énoncés (47a) et (48a) communiquent principalement comment le locuteur se situe par rapport à un fait (futur), sur lequel il ne se positionne pas au niveau épistémique. Dans (47b) et (48b) au contraire, le locuteur est partiellement engagé sur la véracité de la proposition, à laquelle il joint une attitude à un niveau plus périphérique. Cette interprétation est soutenue par Ifantidou (2001, p. 158-159) qui reprend des exemples exposés par Urmson (1963). Cependant, Ifantidou considère que les illocutions de (47a) et de (48a) sont explicites, alors qu'elles sont implicites avec (47b) et (48b). Or si l'interprétation d'Ifantidou n'est pas erronée, sa distinction en termes d'explicité et d'implicite ne paraît pas la plus adéquate : il faudrait plutôt parler de centralité et de périphérie.

⁶³ Cela étant, certains adverbes peuvent à la fois fonctionner comme des adverbes évaluatifs et des adverbes de manière, comme *tristement* ou *dramatiquement*.

Positionné à l'extérieur de la proposition, le *modus* -ou le verbe illocutoire- prend un rôle central qu'il ne prend pas en position parenthétique. Il ne s'agit pas de dire que dans (47-48a) la proposition est présupposée, mais de remarquer que lorsque le verbe illocutoire porte directement sur la proposition, il exprime plus directement la position du locuteur. Les deux types d'énoncés sont donc explicites, mais ils agencent le *modus* et le contenu propositionnel différemment. Cela vaut également pour d'autres verbes illocutoires que voici :

(49a) Je *parie* qu'elle sera en retard.

(49b) Elle sera en retard, *je parie*.

(50a) Je *suppose* qu'il a réussi ses examens.

(50b) Il a réussi ses examens, *je suppose*.

Encore une fois, on peut voir que dans les énoncés (49a) et (50a), le locuteur engage formellement et explicitement son attitude, alors que cette attitude s'exprime plus lâchement dans (49-50b). On peut maintenant retourner à l'énoncé (31) présenté en début de section, et dire que dans cet énoncé, *malheureusement* fonctionne également comme un commentaire illocutoire. Dans le chapitre suivant, je soutiendrais que l'intonation (ou la mimique faciale) communique des attitudes de la même manière que le font les commentaires parenthétiques en (49b) et (50b). Pour autant, ces attitudes ne doivent pas être considérées comme implicites, pas plus que ne le sont les commentaires illocutoires ; ils appartiennent à la communication explicite, mais communiquent de l'information périphérique.

On est ainsi parvenu aux notions de commentaire et d'information périphérique, qui sont capitales pour comprendre l'expressivité. Comme on a pu le voir, un commentaire n'appartient pas à la communication implicite *stricto sensu*, mais plutôt à la communication faible : il a ceci de spécifique qu'il communique une information secondaire ou périphérique, c'est-à-dire non centrale.

La distinction entre la communication centrale et périphérique a été abordée par Roberts (1996) avec la notion de *Question under discussion* (QUD), puis reprise plus tard par Potts (2005) sous la notion de *contenu central* (*at-issue content*). Si les présuppositions appartiennent typiquement au contenu non-central, les commentaires le font de manière distincte, en présentant une nouvelle information dans le discours. Potts (2005, 2007) s'est concentré sur l'expressivité à un niveau linguistique, mais son analyse semble également exploitable au niveau de l'expressivité paralinguistique. Dans le chapitre qui suit, je montrerai que l'expressivité paralinguistique peut être envisagé comme une sorte de commentaire parenthétique, relevant de la communication explicite, parfois de manière périphérique et parfois de manière plus centrale. Il faudra toutefois regarder quels genres de commentaires l'expressivité paraverbale peut activer, c'est-à-dire quelles sont les différentes fonctions illocutoires que peut prendre l'expressivité.

3. Actes de langage et expressivité

Dans ce chapitre, j'approche de plus près la notion d'*acte expressif* développée par Searle. En étudiant certaines formules linguistiques, mais surtout le rôle de l'intonation dans diverses énonciations, je rendrai compte de la variété communicative des actes dits « expressifs ». On pourra observer que l'expressivité de certains actes de langage est plus ou moins centrale. Les notions d'*information centrale* et d'*information périphérique* seront particulièrement utiles pour expliquer le fonctionnement et la portée communicative des énoncés où apparaissent des attitudes et des émotions. Le recours à la notion d'*information procédurale* s'avérera également appropriée pour décrire le traitement de l'intonation et autres marqueurs linguistiques exprimant des attitudes subjectives. Plus généralement, on verra qu'il est possible d'expliquer l'expression et la communication des actes expressifs en fonction de leur pertinence dans certains contextes communicationnels et relationnels.

3.1 Les actes expressifs

Dans cette section, je rediscute et j'analyse plus en profondeur les actes expressifs définis par Searle. Cette démarche permettra de nuancer et clarifier la définition (incomplète) proposée par Searle et de fixer les premiers contours à ce qui peut être qualifié d'acte expressif.

Pour rappel, Searle a défini les actes illocutoires par la formule $F(p)$, où « F » représente la force illocutoire (demande, félicitation, avertissement) et « p » la proposition explicite ou implicite sur laquelle porte cette force. Tout acte illocutoire aurait ainsi une « structure profonde » $F(p)$, même si la plupart du temps, sa « structure de surface » l'affiche de manière implicite ou synthétique. Voici quelques exemples :

(51) Quelle heure est-il ? → Je te demande p (l'heure qu'il est en ce moment).

(52) La route est glacée. → [selon le contexte] Je t'avertis / te signale, / t'informe / te rappelle que p (la route est glacée).

(53) Dehors ! → [selon le contexte] Je te demande / t'ordonne de p (sortir de la pièce).

Comme on peut le voir dans ces trois exemples, il semble en effet possible de reconstruire un acte de langage grammaticalement ou sémantiquement incomplet en une forme $F(p)$ explicite. Si des formules très synthétiques comme (53) sont linguistiquement sous-informatives, il demeure qu'elles communiquent, à partir du contexte, l'acte illocutoire de manière parfaitement claire. Avec les assertifs comme (52), c'est usuellement la proposition qui prime sur la force illocutoire, laquelle n'est généralement pas exprimée, bien qu'elle pourrait en théorie être verbalisée. Pour les actes directifs (mode interrogatif et impératif), la proposition est parfois implicite ou incomplète tandis que la force illocutoire n'est pas toujours spécifiée. Dans (53), la

force illocutoire est implicite et la proposition est incomplète, mais l'acte illocutoire demeure transparent⁶⁴.

A partir de là, même si Searle ne le discute pas directement, il est clair que pour lui les actes qu'il qualifie d'expressifs s'inscrivent dans la même logique : la force illocutoire d'un expressif est celle d'une attitude dirigée vers une proposition (explicite ou implicite). Voici quelques exemples :

(54) Merci ! → Je te remercie de p. → j'exprime ma gratitude pour ton action p.

(55) Je m'excuse (pour le retard) → Je m'excuse de p (être arrivé en retard)

(56) Vas-y ! (avec une intonation spécifique) → Je t'encourage à faire p (où l'action p est présupposée).

(?) (57) Salut ! → Je te salue → Je te témoigne un certain respect (?). J'affiche mon plaisir de te voir (?), j'entame un début de conversation (?)

Comme on peut le voir, les énoncés (54) et (55) peuvent être ramenés à une attitude du locuteur envers une proposition, même si ces deux actes de langage font souvent l'objet d'un usage culturel voire institutionnel. L'énoncé (56), plus spontané, véhicule implicitement un encouragement, et ne possède *a priori* aucun caractère institutionnel, bien qu'il soit une formule conventionnellement utilisée pour encourager (ou dans certains contextes, pour exprimer son impatience, prenant alors le sens d'une injonction). Mais l'explication par la formule F(p) reste valable. L'énoncé (57) en revanche, n'a pas de contenu propositionnel, et sa force illocutoire ne semble pas réductible à un état psychologique : tout laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'un simple acte expressif mais aussi d'un acte social conventionnel (bien qu'il ne soit pas nécessairement effectué dans un cadre extralinguistique particulier). S'il est fort probable que les salutations dérivent d'une première expression naturelle d'accueil ou de plaisir à la rencontre d'une connaissance, il est aussi clair que cet emploi est le plus souvent une sorte de rituel social, en partie lié à la politesse. S'il y a une attitude en jeu dans les salutations, cette attitude semble fortement sociale et culturelle, même si elle peut aussi comporter, et parfois de manière centrale, l'expression d'un état psychologique de plaisir. Dans cet ordre d'idées, d'autres exemples apparaissent aussi problématiques :

(58) Bienvenue (à toutes et tous) !

(59) Santé ! → Buvons à notre santé !

(60) Je te/vous maudis ! / Soyez maudits !

(61) Allez-vous faire faire foutre !

Les énoncés (58) et (59) sont le plus souvent utilisés comme des rituels sociaux, mais ces actes semblent encore pouvoir être analysés par l'approche searlienne : « Santé ! » peut encore signifier « Je te souhaite la santé », et « Bienvenue » « je te souhaite la bienvenue ». Cependant, ces expressions, tout comme le fait de saluer, se manifestent souvent dans certains cadres sociaux

⁶⁴ Le contexte est l'élément le plus central pour l'interprétation des énoncés incomplets. C'est d'ailleurs sûrement la récurrence d'expressions ayant lieu dans certains contextes-types qui a mené à l'établissement de formules linguistiques « compactées » comme « Dehors ! », « Vas-y ! » ou « Merci ! ».

et culturels, qui en font des sortes de rituels. Quant à (60), il peut éventuellement aussi se comprendre comme une attitude vers un contenu (présupposé), mais le terme *maudire* possède une dimension sociale et culturel qui donne à l'acte un caractère qui va au-delà d'une simple attitude naturelle. Quant à l'insulte (61), il n'est pas certain que le fait d'insulter représente une force illocutoire (c'est plutôt un verbe illocutoire). Et surtout, l'acte d'insulter dépend du contenu linguistique : l'interaction de l'attitude avec le contenu linguistique apparaît comme un phénomène non négligeable, qui met à mal l'analyse de Searle des actes de langage par le schéma F(p). On peut encore continuer la critique avec les énoncés suivants :

(62) Macron, Démission !

(63) Hasta la revolution !

(64) Vive la France !

(65) Nous sommes les Marseillais, et nous allons gagner !

L'énoncé (62) est un slogan qui fit son apparition durant les manifestations des « gilets jaunes » fin 2018. Si de prime abord, il devrait plutôt devoir être ramené à un acte directif (i.e. la manifestation d'un désir de la démission du président Macron), il affiche certainement aussi une attitude d'indignation ou de colère qui lui est inséparable. De manière générale, si de nombreux slogans consistent en des actes directifs, ils comportent une teneur expressive qui est parfois très centrale, comme l'illustre aussi l'énoncé (63) et d'autres énoncés revendicatifs du même genre (« Le monde n'est pas une marchandise », « L'Europe oui, mais pas celle-là »).

Ainsi on arrive aux énoncés (64) et (65), qui sont aussi des sortes de déclarations, mais aussi et surtout des actes expressifs visant à relier certains membres d'un groupe social ou d'une communauté autour d'une « pratique » ou d'une identité commune. Pour en rendre compte, Bonnard et Neezer (2019) ont proposé la notion d'actes *incantatifs*. Les actes incantatifs peuvent se définir comme des actes expressifs collectifs, qui à travers des intentions « symboliques », visent à (ré)activer un sentiment d'appartenance à une communauté. Toutes sortes de gestes appartiennent également aux incantatifs, entendus comme acte de « communion » sociale, à l'instar du « V » de « victoire », des cornes formées avec l'index et l'auriculaire pour les fans de hard rock ou du « hang loose » des surfeurs. Dans ces derniers cas de figure, les gestes n'ont même plus de contenu propositionnel explicite, mais semblent tout de même implicitement signifier quelque chose comme « nous sommes ensemble » ou « nous sommes ensemble autour d'une certaine activité, passion ou projet »⁶⁵. Plus ou moins incidemment et sincèrement, ces actes peuvent être attachés à une attitude psychologique positive, liée au plaisir de faire groupe ou d'être en lien. Les incantatifs rejoignent les actes expressifs présentés par Searle dans la mesure où ils peuvent aussi faire l'objet d'un usage conventionnel ou institutionnel plus ou moins contraints, n'ayant pas de rapport immédiat avec la sincérité réelle du locuteur. Cette indifférence

⁶⁵ McNeill (1992) a proposé la catégorie des *emblèmes* (ou signes emblématiques), qui ne sont pas proprement linguistiques, mais qui communiquent parfois une information propositionnelle (e.g. le pouce levé est un signe emblématique signifiant quelque chose comme « c'est entendu »). Certains incantatifs sont certainement des emblèmes, mais en général, ils ont une dimension propositionnelle explicite ou implicite que les emblèmes n'ont pas.

à la sincérité (et ainsi à la spontanéité) du locuteur culmine lorsqu'ils sont produits dans des contextes institutionnels rigides, à l'instar des salutations nazies (e.g. « Heil Hitler ! »).

Avec les incantatifs, on peut voir que la catégorie des actes expressifs s'étend à des formes plus complexes, en lien avec des représentations ou des intentions symboliques (démonstration de ferveur patriotique, cohésion socio-affective). Leur expressivité est liée au contenu linguistique, et rend très difficile leur décomposition en une forme F(p), surtout que leur portée les rapproche d'actes déclaratifs. Les actes incantatifs, en tant qu'actes expressifs ne peuvent être employés à n'importe quel moment (et avec n'importe qui). Cependant, étant des sortes de déclaration, leur usage est plus libre que les actes expressifs comme s'excuser ou remercier ; ils ne sont pas directement « réactifs », et peuvent être exprimés dans des contextes plus larges où ils conservent une certaine pertinence (e.g. (63) peut être utilisé chaque fois qu'une action digne d'éloge est liée à la France, ou même sans raison, même si ce n'est pas très pertinent). On peut alors conclure ici que la dimension réactive des actes expressifs doit retenir notre attention, et j'y reviendrai tout au long de ce travail.

Pour terminer cette section, il faut remarquer qu'il existe encore certains actes de langage qui ne servent qu'à cadrer et orienter la relation interpersonnelle, et ne doivent pas être considérés comme intrinsèquement expressifs. Comme l'expression *Salut* que j'ai mentionnée plus haut, des expressions comme *Au revoir* ou *Allo* ont aussi un fonctionnement phatique voire discursif ; même si de l'expressivité peut être jointe à ces actes communicatifs, leur fonction est plutôt d'orienter l'interaction. Il est vrai que ce genre d'actes, qu'on pourrait qualifier de communicatifs ou de proto-discursifs, sont liés à un contexte, et restent partiellement réactifs, mais leur fonction communicative semble avant tout s'inscrire dans des sortes de procédures relationnelles. Sans être des actes institutionnels (même s'ils peuvent aussi l'être), ces actes communicatifs sont souvent liés à la politesse, des pratiques socio-culturelles qui évitent des malentendus et permettent de polir les interactions. S'ils mobilisent généralement de l'affectivité lorsqu'ils sont exprimés avec des proches, ce n'est pas un trait spécifique à leur emploi. De sorte que ces actes communicatifs sont finalement assez complexes, car ils servent à la fois à orienter une conversation, tout en communiquant des manières de se rapporter à l'autre, qui viennent encore faire l'objet d'une certaine valorisation à travers la culture ou les institutions.

3.2 Les exclamations

Comme on l'a vu en 2.3.3.4, Searle a établi l'existence des actes expressifs en se fondant sur des formes sociales et conventionnelles d'expression (e.g. les excuses, les remerciements, les encouragements) : il s'agit d'énoncés qui ont une force illocutoire portant sur un contenu présumé, c'est-à-dire de l'information déjà partagée par les locuteurs (cf. 2.3.3). Or comme l'observe Michaelis (2001, p. 2040), les exclamations portent avant tout sur des contenus présumés. Les exclamations seraient donc des sortes d'actes expressifs, en exprimant une

attitude à propos d'une information déjà présente à l'interlocuteur, qui se trouve comme répétée, remise subjectivement en exergue. On peut le constater avec les exemples suivants :

(66) *Quelle* (belle) surprise (de te voir ici) !

(67a) Elle est *si / tellement* charmante !

(67b) Elle est *trop*⁶⁶ charmante !

(68) *Comme* il a grandi !

(69) (Wow !) Tu as coupé tes cheveux !

(70) Ils lui ont donné le poste ?!

Dans (66-68), on peut relever l'usage d'une structure syntaxique conventionnelle (Lansari, 2019) qui sert à exprimer une attitude, et que l'intonation vient nuancer, interagissant avec le contenu linguistique comme un intensificateur. Mais les énoncés exclamatifs peuvent aussi se passer d'une structure syntaxique conventionnelle, comme en témoigne (69) et (70). Dans (69), on peut imaginer que locuteur désapprouve ou approuve la nouvelle coupe de cheveux du destinataire, qu'il montre de la satisfaction ou de la déception vis-à-vis de ce changement. Dans (70), il s'agit d'une sorte de question rhétorique à travers laquelle le locuteur exprime sa joie ou au contraire son incompréhension voire sa jalousie (avec le point d'interrogation, on peut aussi considérer que le locuteur demande en même temps une certaine confirmation du destinataire, on regardera cela dans la section suivante).

Cependant, dans tous ces exemples, contrairement aux actes expressifs présentés par Searle, on voit mal ce qui tient lieu de force illocutoire. Pourtant il est évident, du fait de porter sur une information déjà connue du destinataire, que le locuteur vise en premier lieu à exprimer une attitude (qu'il juge pertinente de communiquer). Pour tenter de saisir en quoi consiste la force illocutoire des exclamations, on pourrait retranscrire les énoncés précédents comme ceci :

(66a) Je suis (très agréablement) surpris de ta présence.

[ou] Je suis (très agréablement) surpris que tu sois ici.

(69a) Je suis enchanté par ta nouvelle coupe de cheveux.

[ou] Je suis déçu / positivement surpris que tu aies coupé tes cheveux.

(70a) Je suis heureux / surpris / jaloux qu'ils lui aient donné le poste.

Selon ces transcriptions, les exclamations pourraient se saisir comme des assertions sur laquelle porte une attitude propositionnelle. Or si cette explication est à première vue correcte, il n'est toutefois pas acceptable d'assimiler les attitudes propositionnelles à des verbes illocutoires comme *remercier* ou *s'excuser*. De plus, ces retranscriptions évacuent partiellement la dimension présupposée de l'assertion qu'elle détient dans les exclamations originelles. Leur transformation en assertions est ainsi problématique : si les retranscriptions proposées ici permettent de mieux faire ressortir le caractère « illocutoire » de l'attitude, l'attitude

⁶⁶ L'adverbe *trop* est un terme qui est actuellement aussi utilisé de manière intensificatrice mais également expressive, car son sens littéral est partiellement déconnecté de son sens figuré.

propositionnelle portée par le verbe ne semble pas dirigée vers une information présupposée ou manifeste à l'environnement cognitif du destinataire. En outre, dit en passant, les trois énoncés proposent aussi des « structures de surface » variables, qui ne suivent pas la structure grammaticale propres aux actes expressifs en « verbe + de » repérée par Searle.

Or les exclamations sont assurément des sortes d'actes expressifs, comme en témoignent, quoiqu'imparfaitement, les retranscriptions sous forme assertive. Bien que de manière différente des actes expressifs classiques, le contenu propositionnel est introduit comme *dictum* à travers un *modus* qui fixe le caractère expressif de l'énoncé. Le problème toutefois, est que retranscrit en une forme assertive, les énoncés exclamatifs perdent leur force expressive, et tendent à apparaître comme des jugements ou des évaluations. Car l'intonation et la structure syntaxico-sémantiques des exclamations visent non seulement à afficher une attitude à propos d'un fait manifeste, mais pose cette attitude comme centrale, où l'intonation paralinguistique joue un rôle prépondérant. L'intonation agit autant sur la reconnaissance de l'acte communicatif que sur son « style », en se présentant de manière directe et scalaire, où l'émotion/attitude est montrée et exprimée avec certains contours.

D'un point de vue « sociologique », on peut relever que nous exprimons d'autant plus nos attitudes lorsque nous connaissons bien le destinataire, avec lequel on entretient une relation amicale/personnelle. Le fait d'exprimer son attitude dans la seule visée communicative de dévoiler son ressenti est donc d'autant plus pertinent que la relation sociale avec le destinataire est plus étroite. Je discuterai de cette contrainte sociale sur l'expression plus en détail dans le dernier chapitre du travail, mais on peut déjà ici constater en quoi les actes expressifs exposés par Searle sont conventionnels. Les exclamations, dans la mesure où elles laissent simplement apparaître l'état émotionnel du locuteur, peuvent être qualifiées d'ostentatoires ou d'« exhibitionnistes » (Dürrenmatt, 2015, p. 92), et cette posture repose entre autres sur des conditions d'arrière-plan concernant la relation entre les interlocuteurs. C'est dans cette optique qu'on peut faire un parallèle avec les discours populistes, qui tendent à servir d'exclamations là où il est normalement attendu que l'expression politique reste rationnelle et distanciée. Les exclamations ont ainsi un fonctionnement similaire aux incantatifs, elles peuvent servir à produire un sentiment de « communion » avec le locuteur, et dans le même temps, l'exclusion de la cible visée (e.g. « THEY'RE EATING DOGS ! » prononcé fallacieusement par Trump contre les communautés haïtiennes).

Ensuite, il faut relever que les exclamations, comme la plupart des actes expressifs, sont situées dans un contexte, et sont de ce fait *de re* (i.e. elles portent sur le monde, et non sur une croyance). Ce qui s'explique assez logiquement par le fait qu'une émotion témoigne d'un engagement du sujet par rapport à un fait réel -ou une hypothèse qu'il considère comme réelle ou actuelle. Ainsi les énoncés suivants ne devraient pas être considérées comme des actes expressifs :

(71) Je déteste le vin chaud. (!)

(72) J'aime beaucoup la Grèce. (!)

En effet, sans la marque du point d'exclamation, (71) ou (72), transmettent une information générale et en ce sens « objective », où le sujet informe de sa disposition envers un objet général, sans exprimer directement une émotion. L'exclamation, au contraire, sert à marquer affectivement la relation du locuteur à un fait précis, essentiellement dans un mouvement réactif. Ainsi, on peut imaginer une conversation où un groupe d'amis se réunit pour décider d'une destination de voyage, réunion au cours de laquelle une personne prononce (72) pour exprimer sa volonté de partir en voyage à cet endroit. Dans une telle situation, le locuteur ne ferait que communiquer objectivement sa préférence. (71) et (72) peuvent aussi être formulés dans le cadre d'une présentation de soi et de ses goûts, sans contexte particulier ; ils décriraient alors bien des dispositions décontextualisées, qui ne sont plus des émotions à proprement parler. Certes l'information transmise appartient à la subjectivité du locuteur, mais il s'agit d'une subjectivité « factuelle », dévitalisée, présentée comme une information générale. Dans les formes exclamatives au contraire, la subjectivité se présente plus directement, par une réaction « à chaud », indexée à un fait particulier, qui est au centre de la communication. Ainsi, en discutant d'une destination de voyage, à moins que quelqu'un vienne de parler de la Grèce, un locuteur qui s'exprimerait avec « J'aime beaucoup la Grèce ! » se montrera sans doute expressif, mais de manière plus ou moins superflue, l'attitude venant plutôt se superposer à l'information objective qu'il communique en premier lieu.

En guise de bilan, on peut définir l'exclamation comme une réaction expressive à un événement ou un fait, lequel est déjà manifeste au destinataire. En ce sens, on peut voir que l'exclamation suit la logique des actes expressifs de Searle en portant sur une information préalablement partagée par les interlocuteurs. Dès lors, on ne devrait alors pas considérer comme expressifs des actes communicatifs comme (70-71), où le locuteur cherche avant toute chose à transmettre une information factuelle dans la conversation.

Par ailleurs, la notion de force illocutoire semble s'évanouir avec les exclamations : si le locuteur exprime évidemment une attitude (un *modus*), cette attitude n'a pas de statut illocutoire à proprement parler. Contrairement aux remerciements ou aux encouragements, pour lesquels on trouve dans le lexique un verbe spécifique associé, les exclamations montrent simplement l'état psychologique du locuteur, qui désire le rendre public. Les exclamations n'ont pas de visée directement sociale : leur but perlocutoire consiste uniquement à partager des émotions ou des attitudes, dont la pertinence est en grande partie fonction d'un certain rapport relationnel, que l'exclamation participe à construire.

Dans la section suivante, je vais traiter des attitudes liées à des informations propositionnelles non partagées ; je propose la notion d'*expressivité intégrée* pour ce type de communication. Je veux aussi avertir le lecteur que la notion d'expressivité sera employée dans un sens passablement large, pour désigner toute forme paralinguistique d'expression dans laquelle est présente une certaine affectivité ou attitude du locuteur, laissant apparaître plus ou moins ouvertement sa subjectivité, qui joue un rôle non négligeable dans l'acte de communication.

3.3 Expressivité intégrée

3.3.1 Expressivité centrale et périphérique

Dans la section précédente, on a pu observer que les exclamations partageaient avec les actes expressifs classiques le fait de porter sur une information déjà connue des locuteurs. A la différence de ces derniers néanmoins, les exclamations ne présentaient pas d'attitudes sociales ou de force illocutoire à proprement parler, mais exhibaient simplement l'état émotionnel du locuteur.

On va maintenant observer que les attitudes peuvent aussi porter sur un contenu non présupposé, comme dans cet exemple que je reprends ici à Sperber & Wilson (1993) :

(73) Je ne peux pas t'aider. [avec une intonation de tristesse]

(73a) Le locuteur dit qu'il ne peut pas aider le destinataire.

(73b) Le locuteur dit *tristement* qu'il ne peut aider le destinataire.

(73c) Le locuteur est *malheureux* de ne pas pouvoir aider le destinataire.

(73d) Le locuteur *regrette* de ne pas pouvoir aider le destinataire. (?)

Selon Sperber & Wilson, l'intonation est ici une expression naturelle qui peut être cognitivement récupérée en tant qu'explicature d'ordre supérieur du type (73b-d). Premièrement, on peut voir ici que l'attitude exprimée par l'intonation fonctionne comme les adverbess attitudinaux présentés en 2.6, en agissant sur l'ensemble de l'énoncé (wide-scope). Deuxièmement, comme avec les adverbess attitudinaux, mais de manière plus flagrante, on constate que l'attitude n'est alors plus au centre de la communication comme dans les exclamations, mais que c'est l'assertion qui est centrale (at-issue). Cela s'explique par le fait que le locuteur, s'il exprime bien une attitude, la fait porter sur une information qui n'est pas encore connue du destinataire. Cela étant, je pense que (73b-c) restent inadéquats, et que la meilleure manière de reconstruire (73) est avec (73e) :

(73e) Le locuteur dit qu'il ne peut pas aider le destinataire.

[et] : Le locuteur regrette/est désolé/est triste de m'annoncer cela.

Cette retranscription paraît plus adéquate, car elle met mieux en évidence le statut de commentaire apporté par l'attitude à travers la prosodie. Car l'énoncé (73), s'il devait être prononcé de manière explicite et purement verbale, se présenterait plutôt ainsi :

(74) Je ne peux pas t'aider. Je le regrette.

[ou] Je ne peux pas t'aider. J'en suis désolé/J'en suis malheureux.

L'attitude portée par l'intonation devrait donc être saisie comme un commentaire, mais un commentaire qui est effectué simultanément à l'acte de langage central. La notion de commentaire me paraît plus appropriée, car retranscrire (73) en (73b-c) amène un focus sur l'attitude, ce qui n'est pas la meilleure manière de l'intégrer, ce focus n'étant préconisé que lorsqu'il porte sur une information présupposée. Ainsi, tout comme avec l'adverbe

malheureusement étudié en 2.6, j'appellerai *commentaire expressif* toute attitude qui, à travers l'intonation (ainsi qu'un geste ou une mimique faciale) accompagne un énoncé portant sur une information non connue des interlocuteurs, venant s'ajouter de manière secondaire ou périphérique à cette information. La notion de *commentaire* me semble adéquate, puisqu'elle reflète bien le caractère subjectif et annexe qui est communément attribué à un commentaire, idée que l'on trouve d'ailleurs déjà chez Bally (PdS, p. 140). Voici d'autres exemples qui vont dans le sens de l'interprétation en termes de commentaire expressif :

(75) (Je pense qu') il va échouer ses examens. [avec une intonation ou une mimique d'inquiétude]
= Il va échouer ses examens, *j'en ai (bien) peur*.

(76) (Oh mais) Il va réussir ses examens. [avec une intonation ou une mimique de confiance et de tranquillité (?)]
= Il va réussir ses examens, *je n'en ai aucune crainte*.

(77) (Hei !), J'ai réussi mes examens ! [une personne appelle son ami(e) au téléphone]
= Je t'annonce que j'ai réussi mes examens, *et que j'en suis très heureux / surpris / soulagé*.

Les retranscriptions des énoncés confirment l'idée que les expressions paralinguistiques sont intégrées comme des commentaires. Bien sûr, ces expressions ont ici une forme épurée et décontextualisée ; dans la réalité, on verra généralement aussi apparaître des marqueurs linguistiques supplémentaires (que j'ai indiqué ici entre parenthèses), qui vont concourir à fixer plus nettement l'attitude exprimée dans l'énoncé, et où le contexte servira également d'indice à leur saisie par le destinataire. En outre, il faut ajouter que si le commentaire expressif n'est -le plus souvent- pas une information centrale à la communication, qui est ici portée par le contenu linguistique. Mais il n'est pas non plus incident, et sans aller jusqu'à parler d'ostension pour le moment, il est assez clair toutefois que le locuteur est relativement conscient de communiquer le commentaire expressif.

A présent, si la notion de commentaire expressif permet de traiter d'expression d'attitudes périphériques à l'acte de communication, il est des cas où l'attitude semble revenir au centre de la communication. Voici quelques exemples :

(78) Tu comptes sérieusement porter plainte contre lui ?!

(79) Tu as (encore) laissé la lumière allumée à la cave.

(80) Ne me parlez pas comme ça !

Si on traite uniquement le contenu linguistique, alors dans (78), le locuteur demande au destinataire s'il a sérieusement l'intention d'aller porter plainte ; dans (79), elle l'informe d'un oubli, et dans (80), elle dit qu'elle désapprouve la « manière » dont le destinataire lui a parlé. Dans ces trois énoncés, l'information verbalement exprimée n'est pas connue du destinataire. Toutefois, dans chacun de ces énoncés, le locuteur communique une attitude spécifique qui se trouve relativement centrale (at-issue) à l'acte de communication. En effet, il est possible que dans (78), le locuteur ne joigne aucune attitude à sa question, mais on peut très bien imaginer qu'il exprime également une attitude proche de la désapprobation, ce qui a été indiqué avec le

point d'exclamation. Dans (79), il peut s'agir et s'agit même généralement d'un reproche, le locuteur exprimant parallèlement à l'information transmise son mécontentement face au comportement du destinataire. Enfin dans (80), une attitude proche de la colère (ou de l'exaspération) vient appuyer l'injonction. Or dans ces trois énoncés, l'attitude exprimée n'est pas périphérique ; elle est beaucoup plus centrale et semble même participer à la constitution de l'acte illocutoire, en visant notamment certains effets perlocutoires. On y reviendra dans la partie 3.3.3.

On peut encore relever des énoncés où l'information linguistique communiquée est directement rattachée à une attitude en contribuant à sa pertinence, où c'est même plutôt l'information linguistique qui est au service de l'attitude :

(81) Connard !

(82) Incroyable !

(83) Quel idiot !

On a ici une insulte (81), une expression de surprise -positive ou négative- (82) et une sorte de dénigrement (83). Ces actes de langage pourraient être considérés comme des sortes d'exclamations, dans la mesure où ils sont des réactions à une situation. Cependant, leur contenu propositionnel, contrairement aux exclamations, ne semble pas forcément partagé par le destinataire. A bien des égards, ces énoncés se rapprochent de jugements de valeur, dont la valence et l'intensité sont justement portées par l'attitude. On peut développer (81) et (83) en une explicature de type :

(81a) Tu es un *vrai* connard !

(81b) Tu es un connard ! *Je te hais (pour ce que tu as fait).*

(83a) Quel *sombre* idiot !

(83b) Quel idiot, *il ne faut vraiment pas avoir réfléchi une seconde pour faire ça !*

On voit bien que dans (81a) et (83a), l'attitude prend la fonction d'un intensificateur, alors que dans (81b) et (83b), on voit qu'il peut dégager un commentaire plus indéterminé, qui se rapporte implicitement à un contenu manifeste pour le destinataire. Voici d'autres énoncés, avec un contenu linguistique implicite (noté en italique) vers lequel renvoie l'expression de l'attitude.

(84a) Ne me parlez pas comme ça ! *Ou je raccroche tout de suite !* [une menace]

(84b) Je vous conseille de me parler sur un autre ton, *sinon je vais raccrocher.* [un avertissement]

Dans les énoncés (84a) et (84b), l'attitude est liée à l'information linguistique exprimée, mais en informant explicitement du ressenti du locuteur, semble quasiment dégager un nouvel acte illocutoire (e.g. un avertissement ou une menace). Plus exactement, la différence d'intonation fait apparaître une information qu'on pourrait considérer comme une implicature. L'intonation pourrait peut-être alors communiquer une sorte d'énoncé implicite, que le destinataire peut inférer en contexte ; mais on regardera dans la prochaine section s'il est pertinent de parler d'implicature.

En attendant, je propose de revenir sur la notion de commentaire expressif et de sa relation à l'information propositionnelle. Voici deux exemples distincts :

(85a) Tu as une nouvelle coupe de cheveux !

(85b) Tu as une nouvelle coupe de cheveux ?!

Je me sers ici des marqueurs exclamatifs et intensifs pour différencier ce qui à l'oral devrait dans (85a) se saisir comme une expression de surprise, de joie ou déception, et dans (85b) exprimer quelque chose plus proche d'une question, par laquelle le locuteur demande en partie une confirmation du destinataire. Ce qu'on peut remarquer est que dans (85a), l'information linguistique de l'énoncé devrait appartenir à l'environnement cognitif mutuel et que l'exclamation sert avant tout voire uniquement à manifester une attitude vis-à-vis de cette représentation mutuellement partagée. Dans (85b) en revanche, le locuteur demande effectivement au destinataire de confirmer son observation, tout en exprimant une attitude de manière plus ou moins ostensive sur ce qu'il croit percevoir. De sorte que si dans (85a), il s'agit d'une exclamation qui ne vise qu'à communiquer une attitude, dans (85b), l'attitude exprimée semble plus périphérique à l'acte de langage. Reste à savoir si dans (85b), l'attitude relève d'une information purement périphérique, car le locuteur pourrait communiquer une attitude en même temps qu'il pose une question. Le problème est alors de savoir comment traiter ce qui apparaît comme un double acte de langage (expressif et directif). Ce qu'on peut dire, est que le locuteur peut indiquer ce qui est le plus pertinent, en déplaçant l'attention vers la question ou l'attitude ; si (85b) est purement expressif, alors on aura affaire à une pure question rhétorique ou une exclamation, mais si (85b) se rapproche d'une véritable question, l'attitude tendra à s'effacer, du fait même que le locuteur peut d'autant moins exprimer une attitude envers quelque chose qu'il n'est pas sûr d'avoir perçu. Enfin dans certains cas plus rares, lorsque le locuteur perçoit un certain changement sans être capable de se rappeler la précédente coupe de cheveux, il est possible qu'il communique deux choses à la fois⁶⁷. Voici comment on pourrait retranscrire (85b) de manière purement verbale, où on peut mieux discerner en effet, sans mauvais jeu de mots, que (86b) est un peu tiré par les cheveux :

Question rhétorique : (86a) Tu as une nouvelle coupe de cheveux ?! *Je trouve que ça te va bien.*

Question expressive : (86b) Tu as une nouvelle coupe de cheveux ?! *Il me semble apercevoir un changement et ça me plait.*

Question simple : (86c) Tu as une nouvelle coupe de cheveux ?! *Il me semble apercevoir un changement.*

Il convient par ailleurs de noter que la communication de (86b) sera aussi limitée par les capacités expressives naturelles, puisque l'intonation sert déjà à indiquer la modalité exclamative ou interrogative (le locuteur devra ainsi aussi s'appuyer sur la mimique ou la gestuelle pour pouvoir transmettre une attitude tout en questionnant le destinataire). Mais on peut

⁶⁷ Dans les faits cette situation est relativement rare, car soit le locuteur s'exprime sur quelque chose qui existe ou qu'il connaît, soit il cherche à s'en enquérir. Cependant, on peut remarquer qu'il est parfois possible d'exprimer des « attitudes anticipatoires », comme de la curiosité.

admettre que dans cet énoncé, on a affaire à une véritable question, à laquelle est liée une sorte de commentaire expressif, une information plus ou moins périphérique transmise par l'intonation. La communication de l'attitude pourrait donc parfois être aussi centrale que la communication linguistique (et cela pourrait aussi conduire à des malentendus communicatifs).

Ainsi, la notion de commentaire expressif est adéquate pour expliquer la fonction de l'intonation (ou de la mimique) dans sa relation avec le contenu linguistique lorsque l'attitude n'est pas centrale à l'acte de communication. En revanche, lorsque l'attitude est centrale (*at-issue*), il se pourrait que la prosodie puisse aller jusqu'à permettre de modifier par elle-même certains actes de langage. Voici une requête, qui peut prendre le « style » d'une prière ou d'une supplication (87) ou au contraire d'un ordre, d'une intimation (88) :

(87) Peux-tu sortir les poubelles, s'il te plaît ? [avec une intonation douce, de pitié]

(87a) Peux-tu sortir les poubelles ? *Je t'en implore.*

(87b) Je t'implore de sortir les poubelles.

(88) Peux-tu sortir les poubelles, s'il te plaît ?! [avec une intonation dure, de colère]

(88a) Peux-tu sortir les poubelles ? *Je te l'intime.*

(88b) Je t'intime de sortir les poubelles.

On retrouve avec (87a) et (88a), des retranscriptions en termes de commentaires expressifs, qu'on pourrait cette fois aussi envisager en focus (avec 87-88b). Seulement ici, en raison de la différence de valence de l'attitude, le commentaire prend plus directement le rôle d'une force illocutoire. La question est alors ensuite de savoir si on a affaire à deux actes de langage distincts ou si la requête est simplement colorée d'une certaine manière. Selon Searle (1982), les actes de langage peuvent être différenciés par des critères secondaires, tels que l'intensité ou le style, même si le philosophe ne développe pas grand-chose à cet endroit. Dans notre exemple, il semble qu'il soit en effet question de style, mais il reste à déterminer ce qu'on entend par ce terme. Searle différencie l'acte d'annoncer de celui de confier en laissant entendre que cette différence se rapporte à un certain rapport social, et en l'occurrence, au fait que l'information transmise peut être rendue publique ou au contraire doit être gardée privée. En ce sens, le style serait une façon de définir des buts perlocutoires secondaires. Mais avec les énoncés (87) et (88), le « style » amené par l'intonation porte sur le rapport entre les interlocuteurs plutôt que sur l'information communiquée. En l'occurrence, le locuteur de (87) semble « styliser » la requête en se mettant dans une position d'infériorité, alors que dans (88), il adopte une position de supériorité. Cela étant, dans les deux cas, l'intonation ne modifie pas le but perlocutoire, soit le désir que le destinataire sorte les poubelles. La différence d'intonation entre (87) et (88) témoigne donc plutôt d'un certain rapport de force extralinguistique apporté ou actualisé par l'intonation. Ce qui constitue ce rapport de force peut être varié et multiple ; dans cet exemple, on peut imaginer que le locuteur de (87) utilise (spontanément ou stratégiquement) une intonation particulière de douceur parce qu'il sait que sa requête demande un certain coût (temps, énergie) pour le destinataire. Une intonation « dure », à l'inverse, comme dans (88), sera justifiée si le destinataire est « en dette » envers le locuteur, ce qui l'autorise à faire une requête sur le ton d'une

injonction, estimant que sa colère est légitime. Mais plutôt que de parler de style, on devrait ici parler de posture. Ainsi il est plausible que (87) et (88) instancient le même acte illocutoire, soit une requête, mais que cette requête est chargée, et de manière explicite, d'une certaine valeur relationnelle. On pourrait alors considérer la requête comme un acte de langage central, alors que sa dimension socio-affective (une prière ou une intimation) reviendrait à un acte ou geste périphérique. Toutefois, l'intonation n'est pas ici aussi périphérique que dans les énoncés (73-75), car elle ne se limite pas à transmettre une information annexe, mais vise à produire des effets sur le destinataire, ce qu'on regardera mieux en 3.3.3.

Cette remarque concernant le fait que l'expressivité permet de coder ou d'indiquer la valence -et l'intensité- des énoncés se confirme dans le cas de certains actes expressifs. Ainsi (89) ci-dessous peut se saisir par les explicatures d'ordre supérieur (90a-b) ou (91a-b) :

(89) (Je vois que) tu as fini (tout) le gâteau aux épinards (!).

(90a) Je te *reproche* d'avoir fini le gâteau aux épinards.

(90b) Tu as fini le gâteau aux épinards. *Je désapprouve cela.*

(91a) Je te *félicite* d'avoir fini le gâteau aux épinards (!).

(91b) Tu as fini le gâteau aux épinards. *Je t'en félicite.*

Avec les deux interprétations possibles de (89), puisque l'information est ici déjà connue du destinataire, il faudra privilégier la lecture expressive centrale de (90b) et (91b). Toutefois la saisie de l'attitude, n'est sans doute ici pas uniquement redevable à l'intonation mais au fait que les interlocuteurs partagent un certain environnement cognitif commun comportant notamment un certain historique relationnel et certaines attentes qui permettra au destinataire de saisir pleinement la « valence » de l'attitude constituant l'acte illocutoire. En l'occurrence, les interlocuteurs devraient partager une opinion sur le fait qu'il était souhaitable ou non que le destinataire finisse de manger le gâteau. Dès lors, on pourrait penser que ces informations seraient en quelque sorte des présuppositions (sociales) qui rendent pertinentes l'expression et l'interprétation d'un énoncé dans un sens ou un autre. Pour mieux en rendre compte, on peut maintenant appliquer cette idée aux énoncés (87) et (88) précédemment traités, qui pourraient être retranscrits par (87c) et (88c), avec de nouveaux commentaires :

(87c) Peux-tu descendre les poubelles (s'il te plaît) ? *Je suis épuisé de cette journée de travail.*

(88c) Peux-tu descendre les poubelles (s'il te plaît) ? *Je me suis déjà occupé de tout le reste.*

Ces commentaires ne sont pas des commentaires expressifs. Ils servent ici à montrer que des informations préalablement partagées par les locuteurs permettent de donner un sens à l'intonation utilisée, tout en la justifiant. Ainsi l'intonation instancierait une attitude qui posséderait un sens récupérable par le destinataire à partir du contexte et de l'environnement cognitif mutuel (dont l'historique relationnel). Il ne s'agit pas ici d'un commentaire extra-illocutoire (mais para-illocutoire), car cette information ne porte pas sur l'énoncé. On pourrait alors penser que l'intonation enclenche une procédure pointant vers une sorte de présupposition. En effet, dans (87c) et (88c), le commentaire « implicite » ne rapporte pas

l'attitude du locuteur, mais indique l'attitude du locuteur à partir d'un historique partagé, dans lequel se trouve sur une information manifeste qui tient lieu de présupposition et par suite rend pertinent l'attitude exprimée par le locuteur. Cette « présupposition » pourrait aussi être envisagée comme une sorte d'implicature conventionnelle ou un commentaire illocutoire. En effet, dans la mesure où les émotions et les attitudes sont justifiées par une certaine information manifeste aux interlocuteurs, son expression devient plus pertinente. Cela peut aussi se constater avec l'énoncé (92a) à partir de (92) :

(92) Marie sera récompensée ! [avec une intonation liée à la gratitude]

(92a) *Pour avoir apporté son aide*, Marie sera récompensée !

Bien qu'il s'agisse d'une déclaration, et que l'attitude pourrait être perçue comme incidente, et seulement redevable à l'état psychologique du locuteur, il semble que l'intonation fonctionne ici, quoique peut-être de manière plus périphérique, comme une justification de l'assertion, en maximisant sa pertinence. Dans cette perspective, l'intonation -et autres gestes expressifs- pourrait en général se saisir comme une manière de se rapporter plus ou moins directement à des informations manifestes aux interlocuteurs⁶⁸, en appuyant avec pertinence, de manière plus ou moins périphérique, les propos émis par le locuteur.

Si on revient maintenant à la notion de style, on peut également admettre que l'expressivité permet de styliser certains actes de langage, c'est-à-dire de lui donner des contours liés au contexte conversationnel, proche de commentaires extra-illocutoires. Dans les exemples suivants, elle pourrait contribuer à la pertinence illocutoire avec une fonction d'insistance et de rappel.

(93) (Mais) Reste pour manger ! [intonation insistance]

(93a) Reste pour manger, *j'insiste / je me permets d'insister*.

(93b) *J'insiste que tu restes* pour manger.

(94) (Eh tu sais que) tu as un rendez-vous à midi. (!) [intonation « particulière »]

(94a) Tu as un rendez-vous à midi, *je te le rappelle / pour rappel*.

(94b) *Je te rappelle* que tu as un rendez-vous à midi.

Ici les explicatures (93b) et (94b) ne sont pas de réels actes illocutoires ; insister et rappeler relèvent surtout de manières stylistiques ou conversationnelles de faire une demande ou une assertion. De plus, les retranscriptions (93a) et (94a), sous forme de commentaires, semblent à nouveau être des explicatures plus pertinentes. Cependant, même si l'environnement cognitif peut fournir une base à la récupération de ces explicatures, l'expressivité est sans doute trop ambiguë et imprécise pour exprimer ces illocutions (ou extra-illocutions), et on verra très souvent apparaître des marqueurs explétif et phatique -indiqués avec des parenthèses- qui contribuent certainement, en tant qu'information procédurale, à orienter l'interprétation de l'énoncé dans

⁶⁸ On peut considérer que les expressions émotionnelles qui ne sont pas fondées sur un environnement cognitif commun aux interlocuteurs devraient être qualifiées d'inappropriées ou de non pertinentes, bien qu'elles puissent dans un premier temps enclencher une recherche de pertinence chez le destinataire.

une forme plus pertinente. De plus, il ne s'agit pas vraiment ici d'expressivité affective, car on peut encore estimer que cette dernière forme d'expressivité vienne s'ajouter de manière périphérique à la communication de ces actes illocutoires, de sorte qu'on pourrait encore retranscrire (92) et (93) en (92c) et (93c).

(93c) *J'insiste que tu restes pour manger, cela me ferait vraiment plaisir. (?)*

(94c) *Je te rappelle avec bienveillance que tu as un rendez-vous à midi. (?)*

[ou] *Je te rappelle que tu as un rendez-vous à midi, je n'aimerais pas que tu le rates. (?)*

Dans l'énoncé (92c), l'expressivité vient aussi donner une valence particulière qui s'apparente à un commentaire expressif, de même que dans (93c). Avec le temps au conditionnel, on peut aussi relever que le commentaire expressif est plutôt tourné vers l'action du destinataire, et qu'il a plus à voir avec la dimension perlocutoire. Cependant, comme on le verra dans la partie 3.3.3 juste après, et comme on a pu déjà le constater plus haut en parlant d'implicatures, il semble tout à fait possible que l'expressivité possède une portée *de dicto* (ou du moins vers un fait envisagé en futur antérieur), notamment parce que certaines émotions, comme la crainte ou le réjouissement, sont tournées vers le futur. L'expressivité ne serait donc pas réellement perlocutoire, mais aurait plutôt un caractère extra-illocutoire similaire aux adverbes *sincèrement* et *honnêtement* présentés en 2.6.2 (je reviendrai sur ce phénomène dans la section suivante). Cela dit, les exemples (93-94c) manquent peut-être de réalisme, car ils présentent une densité communicative difficile à traiter par le destinataire, alors qu'ils sont aussi difficiles à émettre par le locuteur de façon claire- avec les seuls moyens de l'intonation (ou d'autres signes paraverbaux).

Dans cette section, on a pu voir que l'expressivité permet de communiquer des commentaires plus ou moins centraux à la communication. Si l'expressivité contribue toujours à l'acte de communication, sa pertinence est d'autant plus importante qu'elle se trouve au centre de la communication. En partant de la notion de commentaire expressif pour expliquer le fonctionnement de l'expressivité périphérique, il est ensuite apparu que la notion de présupposition pouvait aussi être convoquée lorsque l'expressivité prenait une fonction plus centrale, qui à la manière d'une information procédurale, pointait vers des informations mutuellement manifestes, venant définir ou donner certains contours à l'acte illocutoire et contribuer à la pertinence de l'énoncé. Il y aurait donc une continuité allant de l'expressivité périphérique à une expressivité centrale, en fonction de la manifesteté de l'information présupposée et de la visée communicative du locuteur. De plus, les signes et/ou signaux paralinguistiques, qu'ils soient périphériques ou centraux dans l'acte de communication, semblent dans certains cas pouvoir d'eux-mêmes produire une véritable force illocutoire, qu'elle soit périphérique (exiger, prier) ou centrale (féliciter, reprocher).

Au passage, on a pu voir que certains marqueurs linguistiques dénués de signification conceptuelle (*oh, mais, eh, bon, bien*) jouent une fonction procédurale, et accompagnent celle de l'expressivité naturelle pour indiquer l'attitude du locuteur. Avec les derniers énoncés (93c) et

(94c), il est aussi apparu que l'expressivité pouvait permettre de communiquer des informations implicites en lien avec leur objectif perlocutoire. Enfin avec les énoncés (81-83) et (84a-b), l'expressivité a paru dégager des commentaires sous forme d'implicature, c'est ce qu'on va étudier à présent.

3.3.2 Expressivité et implicatures

Dans la section précédente, on a pu voir que l'expressivité, appréhendée en tant que commentaire, participe à la dimension explicite de la communication, quoiqu'à un niveau mal circonscriptible, parfois central et parfois plus incident. La question est maintenant de savoir si l'expressivité peut produire des implicatures conversationnelles. Considérons les énoncés suivants :

(95) Tu as (encore) laissé la lumière allumée à la cave. [Expressivité négative]

L'énoncé (95) est une assertion et se présente comme l'acte de langage d'un constat, soit la description d'un certain état de fait. Cependant, selon le contexte et le ton de la voix, cet énoncé peut « impliquer », en plus de son sens explicite, possiblement deux autres actes de langage :

Un reproche : (95a) Je *désapprouve* que tu aies (encore) laissé la lumière allumée à la cave.

Une implicature (requête ou injonction) : (95b) Je te demande d'aller éteindre la lumière.

Il est certain que dans (95), l'intonation (ainsi que la mimique et la gestuelle) permet d'indiquer de l'exaspération et ainsi plus clairement qu'il s'agit d'un reproche. Même si l'information verbalement communiquée par (95) n'est pas encore connue du destinataire, il ne se réduit pas à une simple transmission d'information, mais délivre, associé à cette information, une certaine attitude ou un jugement moral. Si le locuteur exprime (95) avec l'intention de faire un reproche, on peut dire que l'intonation contribue à la dimension explicite et centrale de la communication, elle n'est pas une implicature au sens strict. En fait, (95) sera cognitivement saisie par l'explicature suivante :

(95c) Le locuteur *me reproche* d'avoir laissé la lumière allumée à la cave.

Mais il n'est pas certain que l'expressivité soit centrale pour former cette explicature : certes, elle y contribue à travers la valence négative de l'intonation, mais l'environnement cognitif joue un rôle aussi important. Certains pourraient soutenir que l'interprétation de (95) en un reproche est déjà une implicature, parce que le reproche dépend du contexte conversationnel et qu'il est potentiellement rétractable. Toutefois, cette rétraction serait rapidement suspectée d'être de mauvaise foi : en vérité, cela tient au fait que les accusations et les reproches, étant socialement non-coopératifs, s'expriment de manière spécifique, point que je reprendrai dans la section suivante. Pour le moment, on peut simplement soutenir qu'un reproche ne relève pas d'une réelle implicature. Ainsi, seul (95b) est une implicature au sens strict, mais cette implicature, bien qu'elle dépende en partie de la saisie de l'énoncé comme un reproche -à partir de l'intonation-, n'est pas ouvertement dégagée par l'explicature (95a). L'implicature (95b) que pourrait véhiculer

(95) ou (95a) n'est pas communiquée de manière suffisamment manifeste. Ainsi dans (95), l'intonation servira plutôt à marquer l'intensité du reproche ; et comme cela a été présenté en 3.3.1, elle pourra seulement générer des implicatures faiblement manifestes (et simplement relationnelles) comme :

(95d) Décidément, tu ne vas jamais changer.

Toutefois, là encore, il n'est pas certain que cette implicature soit ouvertement (i.e. intentionnellement) communiquée. C'est pourquoi il faut maintenant essayer de regarder si l'expressivité est capable de générer de réelles implicatures. Voici un exemple :

(96) As-tu pris l'appareil photo ? [dans un état de stress alors que deux amis roulent depuis 20 minutes]

Tout d'abord, il est difficile de déterminer si une intonation marquée par du stress est un signal dirigé vers le destinataire ou un simple signe incident de l'état du locuteur. Dans tous les cas, il est difficilement envisageable de considérer qu'une prosodie particulière vise -inconsciemment- à attirer l'attention du destinataire afin qu'il dérive l'implicature suivante :

(96a) Peux-tu t'arrêter pour vérifier que l'appareil photo se trouve bien dans le sac ?

En effet, le destinataire n'a pas de raison de dériver cette implicature s'il est certain qu'il a emmené l'appareil photo. Ce qu'on peut confirmer avec l'exemple suivant :

(97) Est-ce que tu sais à quand est fixée l'échéance pour l'inscription aux examens ? [avec de l'inquiétude dans la voix]

Explicature : Est-ce que tu sais à quand est fixée l'échéance pour l'inscription aux examens ? *Je suis inquiet.*

où le locuteur demande l'échéance de l'inscription et montre plus incidemment qu'il est inquiet de la réponse, soit du fait qu'il a possiblement oublié de s'inscrire. Dans ce cas de figure, le signe affectif d'inquiétude ne peut être considéré comme directement communicatif, car le locuteur n'a aucune raison d'inférer l'implicature suivante :

(97a) Pourrais-tu vérifier la date ?

Le destinataire serait amené à vérifier la date ou à s'inquiéter lui-même de la date d'inscription uniquement si la question du locuteur venait à le faire douter, mais cette réaction ne dépend pas de l'acte de la question et de l'inquiétude du locuteur, c'est une simple suite perlocutoire.

A ce stade alors, il apparaît que l'expressivité, n'étant pas intentionnelle, n'est pas capable de produire des implicatures, et n'influence pas le destinataire de la même manière que le fait l'information verbale, qui est pleinement intentionnelle. Cependant, bien que non -consciemment- intentionnelle, il se pourrait que certaines émotions modifient tout de même la manière dont un acte de langage peut être interprété. Voici un autre exemple, qui se rapproche des énoncés (84a b) présentés dans la section précédente :

(98) J'aimerais que vous ayez terminé le projet pour la fin de la semaine ! [un patron à son employé, avec une intonation de colère]

Ici il s'agit d'un ordre, mais l'expression de colère peut également porter un acte de langage secondaire, à savoir un avertissement ou une menace de licenciement. Or de nouveau, à moins d'une expression feinte ou exagérée visant à impressionner le destinataire, il semble ici encore que l'émotion indique simplement l'état émotionnel du locuteur, et que celui-ci ne peut être considéré comme intentionnel. Pour autant, si une intonation naturelle n'est pas à proprement ouverte, on ne peut toutefois dire qu'elle est couverte (sauf visée manipulatoire ou stratégique). Autrement dit, la supposée menace perçue par le destinataire n'est pas entièrement imaginaire, mais s'appuie sur un indice -ou un signal- qui témoigne d'une sorte d'intention inconsciente. On pourrait éventuellement parler ici d'implicature faible, pour autant que l'intonation soit suffisamment « ostensive ». Par ailleurs, un avertissement ou une menace relève d'un acte illocutoire, et la notion d'implicature semble surtout valoir en tant qu'acte illocutoire secondaire.

Ici au fond, tout le problème est de savoir si l'intonation (ou d'autres signes paralinguistiques) sont réellement intentionnels (i.e. ostensifs) pour être saisis comme directement communicatifs et communiquer une représentation suffisamment claire. Cette question est complexe et je traiterai de cette problématique dans le dernier chapitre de ce travail (cf. 5.3.4). A ce stade, on peut penser que sans être ostensifs, ce genre de signes ou signaux émotionnels sont eux-aussi traités comme faisant partie de l'acte de communication, quoique de manière plus obscure et plus trouble, faisant notamment intervenir l'imagination du destinataire. De nouveau, il serait inadéquat de parler d'implicature, car la menace de licenciement est surtout inférée par le destinataire à partir de sa sensibilité ou de l'historique relationnel avec son employeur.

Cela dit, il est encore possible de penser que l'expressivité permet de communiquer des actes de langage indirects servant une fonction proche de la politesse. Voici deux exemples :

(99) On paie l'addition ? [intonation « exaspérée »]

(100) Il fait froid ici. [intonation « contrariée »]

Avec (99), on peut imaginer un contexte où le locuteur veut quitter le restaurant, parce qu'il s'ennuie ou parce qu'il a quelque chose à faire, ce qu'il ne désire pas communiquer au destinataire, mais qu'il laisse entendre à travers une certaine intonation. De même avec (100), la prosodie pourra servir, en manifestant de l'agacement et du désagrément, à exprimer avec plus de manifesteté une requête implicite que le destinataire ferme la fenêtre. On pourrait alors retranscrire verbalement (99) et (100) ainsi :

(99) On paie l'addition ? [intonation « exaspérée »]

Explicature d'ordre supérieur (99a) : le locuteur montre un désir urgent / cassant de payer l'addition.

Implicature (99b) : *le locuteur a un rendez-vous / le locuteur ne veut plus perdre de temps ici*

(100) Il fait froid ici. [intonation « contrariée »]

Explicature d'ordre supérieur (100a) : le locuteur montre un réel désagrément en disant qu'il fait froid.

Implicature (100b) : *le locuteur désire que je ferme (immédiatement) la fenêtre.*

Si l'expressivité permet au destinataire de reconstruire les explicatures d'ordre supérieur (99a) et (100a), alors il est aussi possible qu'elle génère les implicatures (99-100b). Mais le problème persiste de savoir si l'expressivité, en considérant qu'elle n'est pas mise en scène ou exagérée, est intentionnelle et ostensive. D'ailleurs, si les informations implicitement communiquées peuvent être les causes de l'expressivité, comme le désir que la pièce soit réchauffée rapidement dans (100), il n'est pas certain que cette information soit intentionnellement exprimée, et peut-être n'est-elle-même pas toujours consciemment entretenue par le locuteur au moment de son expression. Comme présenté en 2.1.1, l'expression émotionnelle est liée à des tendances à l'action, et ainsi à certaines actions plus précises en fonction du contexte. Mais cette action, ou l'intention de la réaliser, n'est pas forcément consciente et visée par l'émetteur, ce qui fait que son inférence est avant tout redevable au destinataire. D'ailleurs l'explicature (99a) peut aussi communiquer l'implicature « Je ne vais pas rester longtemps ». Dans tous les cas, il faudrait que l'expressivité s'appuie sur d'autres éléments (contexte, regard, information linguistique) pour permettre de produire des implicatures (fortes). Il faudrait également et surtout qu'elle se présente comme pleinement intentionnelle, c'est-à-dire ostensive.

On pourrait encore considérer, dans la lignée de Potts (2005), que l'expressivité génère des commentaires parenthétiques plus subtils, à des niveaux plus locaux. Voici un autre exemple :

(101) C'est **toi** qui voulais partir un samedi ! [réaction face au destinataire qui se plaint du trafic]

Dans cet énoncé, on a affaire à une sorte d'exclamation, avec une information déjà partagée cognitivement par les interlocuteurs. La structure clivée néanmoins, outre l'information présupposée qu'elle dégage, permet d'orienter la pertinence de l'énoncé vers sa dimension expressive, en donnant à (101) le caractère d'un reproche. Avec l'accent sur *toi*, qui fait mieux ressortir la pertinence de l'usage de la phrase clivée (Blakemore, 1987), une importance est mise sur le fait que c'est le sujet, donc le destinataire, qui est au cœur du propos (*at-issue*) et qui est ainsi responsable de la situation. On pourrait retranscrire cet accent de manière pleinement verbale de cette manière :

(101a) C'est toi, -pas moi, - qui voulait partir un samedi !

L'insistance intonative sur le *toi* peut donc se comprendre une sorte d'expressivité mimésique ayant la fonction procédurale de mettre en exergue la responsabilité du destinataire et le positionnement du locuteur, pour accentuer son reproche. Mais a-t-on affaire pour autant à de l'expressivité ? Car l'accent mis sur un élément segmental, ici relativement ostensive qui plus est, semble quelque chose de différent que l'expressivité qui jusqu'ici a été considérée comme suprasegmentale. Néanmoins, il n'est pas impossible d'admettre que l'expressivité entre aussi en jeu à un niveau plus local ; l'accent porté sur le *toi* pourrait donc à la fois comprendre une

insistance et une coloration émotionnelle (en plus de l'intonation suprasegmentale sur l'énoncé), qui redouble ou ajoute à la dimension vindicative de l'acte de langage. On a vu que l'expressivité permet de faire émerger ce genre de commentaire, il est donc fort probable qu'elle puisse aussi se combiner à un accent tonique isolé. Cela étant dit, avec (101a), on a affaire à une explicature d'ordre supérieur ; le jugement moral véhiculé par l'intonation, comme dans (95), ne devrait pas être qualifié d'implicature au sens strict.

Les analyses menées dans cette section tendent à montrer que l'expressivité ne génère pas d'implicatures en elle-même, mais qu'elle peut agir sur la construction d'explicatures plus élaborées, lesquelles peuvent favoriser des implicatures faibles. Le fait que l'expressivité ne produise pas d'implicatures au sens strict repose sur le fait que celle-ci n'est pas réellement intentionnelle et qu'elle véhicule des informations trop nébuleuses. Pour que l'expressivité enclenche des implicatures, il faudrait que celle-ci soit pleinement intentionnelle, c'est-à-dire produite dans une sorte de mise en scène (exagérée ou stratégique), fournissant un indice clair sur l'intention du locuteur.

3.3.3 Expressivité et effets perlocutoires

Dans les énoncés vus jusqu'à présent, l'expressivité prenait place dans une communication ouverte et relativement transparente. Pour Bally déjà, l'expressivité devait être considérée dans le cadre d'une communication ouverte, en tant qu'elle était reliée à une impressivité qui en rendait compte. Or il existe aussi certains énoncés ou actes de langage qui produisent des effets émotionnels qui ne sont pas forcément ouvertement « communiqués » par le locuteur. Dans les exemples suivants, le locuteur n'exprime pas toujours une émotion ou une attitude qu'il veut partager, au contraire, il cherche plutôt à la masquer ou à produire une réaction chez le destinataire :

(102) Vous avez de très beaux yeux.

(103) J'ai passé tous les examens haut-la-main.

Le compliment (102) et la vantardise (103) ont ceci de commun avec les insultes (cf. (81)) que leur « force illocutoire » est attachée à l'information linguistique, et qu'ils ne mobilisent jamais un verbe illocutoire explicite. En effet, on ne dit jamais « Je vous insulte de » ou « Je te complimente de ». On peut aussi questionner le fait qu'un compliment se rapporte à une attitude spécifique : on a plutôt affaire à un acte socialement signifiant. De même avec la vantardise -ou la plainte-, qui de surcroît ne s'effectue pas vraiment de manière ouverte. En effet, le but perlocutoire de la vantardise est d'impressionner le destinataire, mais le locuteur ne cherche pas forcément à ce que le destinataire reconnaisse ce but perlocutoire, socialement « non-coopératif » (i.e. égoïste ou nuisible au destinataire), qui rejoint en un sens les *face-threatening acts* (FTA) de Brown & Levinson (1987).

Selon Strawson (1964b), les actes de vantardise ne sont pas des actes illocutoires, mais perlocutoires, car ils cherchent à produire des effets sans montrer/déclarer qu'ils cherchent à les

produire. Mais il y a ici un paradoxe, puisqu'en général, le destinataire identifie assez facilement le fait que le locuteur est en train de se vanter. Contrairement à l'ironie, tout se passe alors comme si le locuteur cherchait à produire un effet tout en essayant de masquer la volonté de le produire (mais sans réellement y parvenir). Autrement dit, le locuteur chercherait à rendre couverte une intention qu'il ne peut couvrir. Dans la perspective de la TP, on pourrait comprendre la vantardise en fonction du degré de pertinence de l'énoncé : si l'énoncé n'a pas ou peu de valeur informative, alors il est naturellement saisi par le destinataire comme autre chose qu'une transmission d'information⁶⁹. Cela étant, cette différence de pertinence ne dit toujours pas s'il s'agit de communication ouverte ou couverte. La TP requiert la présence d'une intention communicative pour parler de communication ouverte ; or il serait possible de penser que cette intention peut aussi s'afficher de manière « scalaire », et non pas sur un mode binaire (on/off). Il y a d'ailleurs des actes de vantardise (pleinement) ouverts. L'autre explication possible, est qu'en réalité un locuteur qui se vante ne le fait pas de manière réellement intentionnelle, mais de façon spontanée voire inconsciente, sans intention préalable. Sans doute faudrait-il recourir à des données empiriques pour mieux cerner les différentes formes de vantardise. Je pense que la vantardise, tout comme une plainte ou une provocation, s'affiche avec des intentions communicatives variables (i.e. ces actes seraient plus ou moins ostensifs), allant de formes spontanées ou couvertes à des formes iconiques, c'est-à-dire des mises en scène, pleinement ouvertes, comme c'est le cas avec l'ironie, dont on parlera dans le chapitre suivant. Le critère qui permettrait de différencier les niveaux d'ostension de ces actes illocutoires tiendrait dans l'information communiquée : lorsque l'information n'est pas pertinente ou/et déjà connue, l'attitude apparaît au centre de la communication ; à l'inverse, lorsque l'attitude vient se mêler à une transmission d'information, elle est moins ostensive, et communiquée de manière (plus) périphérique. Ensuite, dans la mesure où cette attitude ressort à de la communication non-coopérative, on peut dire qu'elle est tendanciellement ouverte ; mais il va falloir mettre au clair la notion de coopérativité.

Par l'étude faite jusqu'à présent des divers actes expressifs, on a dérivé vers une problématique plus large concernant la communication. On pourrait à présent soutenir qu'il existe trois différents types de communication. Il y a, premièrement, des actes de langage ouverts, socialement coopératifs. Ces actes de langage peuvent être indiqués à travers un terme linguistique pouvant servir de verbe illocutoire (e.g. je te conseille d'abandonner ce projet). Deuxièmement, il y a des actes de langage qui sont des rapports de force : ils ne sont pas ou ne sont que peu coopératifs socialement⁷⁰, mais sont ouverts. Ce sont par exemple les insultes, les menaces, les reproches voire les compliments et certaines formes d'ironie. Ces actes ne convoquent pas de verbe illocutoire explicite, bien que le locuteur, d'une manière ou d'une autre,

⁶⁹ Norrick (1978) considère que la vantardise porte le plus souvent sur un fait qui n'est pas encore connu des interlocuteurs (ce qui l'exclut du giron des actes expressifs ordinaires). Mais si le locuteur se vante à propos d'un fait dont le destinataire a déjà connaissance, alors il devient plus évident, par absence de pertinence due à la répétition d'information, que l'acte de vantardise se montre alors plus ouvert et beaucoup plus grossier).

⁷⁰ La notion de *coopérativité sociale* correspond à ce qu'Attardo (1997a) nomme *coopération perlocutoire*, soit le fait de viser un but extralinguistique partagé. Chilton (1987) parle de *coopération éthique*.

montre ce qu'il est en train de faire. Millikan (2005, p. 161) considère que l'expression d'un verbe illocutoire afficherait une contradiction avec le but perlocutoire de l'acte de langage, qui est non-coopératif. On peut en effet en partie expliquer la forme de ces actes par le fait qu'on ne formalise pas un acte non-coopératif, les moyens suivant la fin. Enfin, troisièmement, il existe des actes de langage qui sont socialement non coopératifs, et qui sont couverts communicativement (ou cherchent à l'être) : ce sont les actes « manipulatoires » -dans un sens large-, tels les actes de plainte, de provocation et de vantardise subtils, ou encore les insinuations (Oswald, 2022). Ces observations peuvent être retranscrites dans une sorte d'équation, que voici :

Modus Ponens : lorsqu'un énoncé est socialement coopératif, il est communicativement coopératif.

Modus Tolens : lorsqu'un énoncé est communicativement non-coopératif, il est socialement non-coopératif.

Le modus ponens semble tout à fait logique, car la coopération sociale présuppose la communication ouverte (soit coopérative). Le modus tolens se rapporte à la communication couverte, non ostensive (ou pseudo-ostensive), comme la vantardise. Toutefois un énoncé peut être communicativement coopératif, mais socialement non-coopératif. Dans cette dernière catégorie, on trouvera donc tous les énoncés qui ne peuvent être indiqués par un verbe illocutoire, comme les insultes, les reproches, et à sa manière, l'ironie.

A présent, puisque certains énoncés sont ambigus du point de vue de leur coopérativité sociale, le locuteur cherchera alors à introduire des commentaires permettant de montrer son désir de coopérativité sociale. Pour éviter les malentendus ou pour ménager les effets que peuvent susciter un énoncé sur le destinataire, on pourra trouver :

(104) *Vous allez peut-être penser que je me vante*, mais sachez que j'ai appris le russe en autodidacte.

(105) *Sans vouloir paraître me plaindre*, je trouve que cette chaleur est insoutenable.

(106) *Je ne veux pas te provoquer*, mais penses-tu vraiment pouvoir réussir le marathon en continuant à fumer ?

Ces exemples montrent que ces actes illocutoires autorisent l'usage d'un « verbe » illocutoire uniquement à travers un commentaire illocutoire. Comme je l'ai traité en 2.6,2, ce genre de formules ne modifient pas l'acte illocutoire, mais décrivent un certain rapport réflexif du locuteur avec la force illocutoire potentiellement attribuable à son énonciation (et non avec le *dictum*). On pourrait parler de précaution illocutoire, même si ce genre de précaution n'évacuent pas totalement la portée de l'illocution, et peuvent apparaître comme une sorte de fausse politesse, témoignant des scrupules du locuteur. Au passage, on pourra relever que du fait même de leur emploi en commentaires réflexifs, le fait de se vanter et de se plaindre sont des actes illocutoires, et non perlocutoires, bien qu'ils dépendent directement de leur objectif perlocutoire (socialement non-coopératif).

Si la théorie des actes de langage n'a jamais formulé d'explications claires sur ce genre d'actes de langage « non-coopératifs », il faut dire que l'approche gricéenne se trouve elle-aussi embarrassée : en effet, si la saisie de l'acte illocutoire (e.g. une provocation) se fait à travers la saisie de la visée perlocutoire et du contenu linguistique, il n'est toutefois pas clair que ces actes soient pleinement ostensifs, le locuteur ayant parfois intérêt à ce que ceux-ci ne paraissent pas comme tels, de manière similaire au cas du soldat américain présenté par Searle (cf. p. 72). Ce genre d'énonciations pourraient aussi se saisir comme des sortes d'insinuations expressives. Mais ces actes peuvent certainement aussi être ostensifs, en particulier lorsqu'ils sont effectués dans une visée socialement coopérative, à l'instar de l'humour. Ils peuvent également être pleinement ouverts lorsqu'ils cherchent ouvertement à s'attaquer au destinataire (e.g. une provocation évidente). Mais leur ostensivité ne peut s'exprimer directement dans l'acte de langage ; elle est saisie à travers une sorte d'implicature inférée du contexte et de l'information objectivement exprimée (à moins que l'utilisateur use d'un commentaire illocutoire). De sorte que dans leur forme d'actes non-coopératifs et non-ouverts, ce genre d'actes de langage mettraient alors en jeu la vigilance épistémique du destinataire, et plus généralement son intelligence sociale. On reviendra sur ce point en 5.2.

A présent, si l'expressivité peut non seulement être retranscrite par des commentaires expressifs, mais également des commentaires illocutoires, elle pourrait aussi annoncer des visées perlocutoires. On peut alors comparer les énoncés suivants :

(107) *Je vais te le dire sans détour*, Pierre a eu un accident et se trouve dans le coma.

(108) *Très sincèrement*, je préfère que Pierre ne vienne pas.

(109) *Si cela peut vous rassurer*, Pierre n'est pas venu.

Le commentaire de l'énoncé (107) permet d'annoncer que l'information va être choquante. Dans (109), il sert à faire savoir qu'il ne faut pas prendre ce qui est dit à la légère. Enfin dans (109), on peut observer que le commentaire rend manifeste au destinataire la visée perlocutoire du locuteur à travers l'information communiquée. Ce genre de commentaires ne doivent pas être considérés comme des méta-commentaires, c'est-à-dire des commentaires méta-illocutoires : comme il en avait été discuté dans la partie 2.6.2, il s'agit ici de commentaires illocutoires (ou extra-illocutoires), même si on y trouve des formules variées, allant de commentaires anticipatoires à des tournures rhétoriques et stylistiques, en passant par des indications sur l'engagement du locuteur. Dans tous les cas, avec (107-109) les commentaires illocutoires servent à désambiguïser la « force » illocutoire de l'assertion et par là notamment à donner des gages de sincérité ou à éviter certains effets perlocutoires qu'une mauvaise interprétation aurait pu susciter.

On peut alors s'autoriser à penser que l'expressivité peut également, quoique de manière limitée, générer des commentaires illocutoires. Considérer (110), qui peut signifier (110a) ou (110b), alors que (111) peut communiquer (111a) et (111b) :

(110) (Je crois que) vous devriez travailler encore un peu. [avec une intonation « douce »]

= (110a) *Sauf votre respect*, je crois que vous devriez [travailler encore un peu.

[ou] : *Sauf votre respect*, je vous conseille de travailler encore un peu.

Ou encore (110b) : Je vous conseille *amicalement* de travailler encore un peu.

(111) Tu devrais prendre des vacances ! [avec une intonation ferme et « assurée »]

(111a) *Franchement et sincèrement*, tu devrais prendre des vacances.

(111b) Je te recommande *franchement* de prendre des vacances.

On peut contester que l'expressivité puisse fonctionner à la manière de commentaires extra-illocutoires ; cela demande certainement à être testé empiriquement. De plus, il n'est peut-être plus ici question d'expressivité à proprement parler, mais d'attitudes plus cognitives et comportementales (e.g. manifestée par le recours à un regard appuyé, un ton pressant et sec, etc.). Cette fonction extra-illocutoire de l'« expressivité » est envisageable, bien qu'elle communique un contenu moins manifeste, plus vague et plus implicite que leur expression linguistique ostensive, qui le font avec clarté et objectivité. Ces commentaires extra-illocutoires semblent aussi être liés au but perlocutoire de l'énoncé, dans le sens où, comme je l'ai dit, ils manifestent en quelque sorte l'objectif perlocutoire du locuteur. Maillat (2023) estime que certaines formes d'expression visent à mieux attirer l'attention du destinataire sur une information, et ainsi à modifier l'état cognitif voire émotionnel de ce dernier.

Dans le même ordre d'idées, il est aussi possible que l'expressivité remplisse une fonction de commentaire, qui sans être extra-illocutoire, semble fonctionner comme un acte de langage parallèle :

(112a) J'arrive, j'arrive. [avec une intonation relaxée voire ennuyée à une personne qui demande au destinataire de venir (rapidement)]

Ou (112b) J'arriiiiive (!) =

(113) *Calme-toi*, j'arrive (tout de suite).

(114) Bon (alors), j'annule le restaurant (!)... [avec une intonation particulière à un(e) amie(e) fatigué(e) qui n'est plus motivé(e) à sortir manger]

= (115) *Repose-toi / Ne t'en fais pas*, j'annule le restaurant.

Dans (112a-b), la répétition et la prolongation sonore qui modifie l'apparence linguistique de l'énoncé joue assurément un rôle dans la communication du commentaire de (113). Toutefois, il ne semble pas qu'il s'agisse d'un commentaire extra-illocutoire comme en (110a-b) et (111a-b) ; il s'agirait ici plutôt d'un commentaire qu'on pourrait qualifier de perlocutoire, et qui forme un acte illocutoire indépendant, comme on peut le saisir avec (113) et (115). Il est possible de penser que ces attitudes sont en quelque sorte jouées, pour produire une impression relationnellement signifiante sur le destinataire. Elles ne commentent pas l'information émise par le locuteur, mais plutôt celles de l'interlocuteur, et se manifestent en « reflétant » des réactions ou des expressions qui témoignent de certaines tendances à l'action et d'une dynamique de l'interaction.

De plus, il paraît pertinent de relever, une fois encore, que l'usage de signes linguistiques marginaux, sans avoir de véritables significations, offrent toutefois des moyens supplémentaires

pour communiquer un certain rapport attitudinal avec l'énoncé et/ou avec le destinataire. Bien qu'il soit difficile de déterminer ce que ces signes « représentent » ou servent à communiquer, le fait qu'ils existent et qu'ils sont employés avec une fonction phatique et attitudinale montre que l'expressivité peut être stylisée et devenir quasi linguistique. Ce genre de signes proto-linguistiques servent notamment à communiquer, comme avec la répétition, une attitude que la langue n'arrive pas à prendre en charge autrement que par un débordement hors de sa fonction représentative. Dans certains cas, comme avec la répétition ou la prolongation sonore, ces signes peuvent aussi avoir un aspect indexical voire iconique, qui « présentifie » une certaine attitude ou un certain état psychologique du locuteur. Autrement dit, ils *montrent* une certaine attitude, mais ils la *codent* également, quoique ce codage soit en fait constitué d'informations procédurales. Par ailleurs, à cette forme stylisée de l'expressivité peut venir s'ajouter une expressivité plus globale qui exprime plus directement la subjectivité du locuteur (agressivité, énervement, lassitude), et participe également à la communication d'un commentaire implicite périphérique.

Dans cette section, on a pu voir que dans certains cas l'expressivité est liée à des actes plus ou moins communicatifs, dans le sens d'être plus ou moins ouverts. Il est apparu que l'expressivité pouvait se montrer plus ou moins ostensives, mais qu'il ne s'agissait vraisemblablement pas d'une expressivité proprement affective, portant sur l'information communiquée, mais d'une expressivité plus relationnelle. Cette expressivité porterait plutôt sur la relation avec le destinataire, et serait en lien avec les effets perlocutoires plutôt qu'avec l'acte illocutoire lui-même, même si les illocutions et les effets visés par celle-ci sont en fait toujours liés, les seconds justifiant les premières. Je reviendrai sur la distinction entre expressivité naturelle et relationnelle dans le chapitre sur les interjections.

Dans la section suivante, on s'intéressera à l'ironie, qui reprend les enjeux tournant autour de l'ostension et de la coopérativité communicative et sociale. Comme l'ironie met souvent en jeu une intonation spécifique, elle se présente comme un sujet d'étude privilégié pour réfléchir sur cette question.

3.4 Ironie et expressivité

L'ironie est une figure de style (ou figure de pensée) qui a été abondamment discutée ; on en trouve déjà des analyses chez Aristote. Depuis les années 1980, différentes expériences et théories ont été élaborées pour rendre compte de cet acte communicatif et de son rapport avec le développement psychique (Ackerman, 1983 ; Winner, 1988 ; Creusere, 1999), où il apparaît que la compréhension de l'ironie dépend du développement de la faculté de métareprésentation. La plupart des données (Wimmer & Perner, 1983 ; Wellman *et al.*, 2001) affirment que la faculté métareprésentative n'apparaît pas avant l'âge de 4 ans au moins, et généralement autour de l'âge de 6 ans, avant de progressivement s'étoffer jusqu'à l'âge adulte (vers le développement d'une

métareprésentation de second-ordre, soit le fait d'attribuer à quelqu'un des représentations portant sur celles de quelqu'un d'autre).

Cela étant dit, on doit remarquer que l'ironie sert aussi à communiquer des attitudes, et en particulier des attitudes négatives visant à se moquer de la personne à laquelle elle s'adresse (ou une personne tierce). L'attitude communiquée, notamment à partir du contenu linguistique, peut s'avérer plus ou moins hostile, allant de la raillerie au sarcasme. Cette section cherche à rendre compte du rôle de l'intonation dans les énoncés ironiques, et de la façon dont l'intonation doit être considérée.

L'hypothèse la plus manifeste est que l'intonation qui a cours dans les énoncés ironiques n'est pas naturelle. En effet, étant donné qu'elle relaie une moquerie qui s'appuie sur une communication non-littérale plus élaborée, portant sur une représentation, il semble qu'il faille exclure l'attitude ironique de l'expressivité naturelle. Par ailleurs, l'expressivité ironique n'est pas réactive, et s'apparente à une mise en scène, exprimée de manière iconique, servant d'indice à la récupération de l'acte ironique. Afin d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse, je propose de clarifier les choses concernant le mécanisme cognitif et communicatif de l'ironie.

Dans sa première analyse, Grice (1975) considérait l'ironie comme une implicature déduite à partir de la violation de la maxime de qualité. Ainsi en faisant de l'ironie, le locuteur n'affirme pas sérieusement ce qu'il dit, mais fait *comme* s'il l'affirmait, en disant quelque chose de manifestement faux. Cependant, on ne voit pas bien sur quelle base le destinataire peut rendre compte d'un énoncé ironique (e.g. doit-il faire valoir la maxime de relation sur la maxime de qualité ?). De plus, comme le constate Wilson (2006), en principe une implicature ne s'oppose pas à une explicature mais la prolonge : ce qui n'est pas le cas des énoncés ironiques habituels. Wilson remarque aussi que les énoncés ironiques ne sont pas nécessairement opposés -ou déviants- vis-à-vis de la pensée du locuteur ; mais lorsqu'ils sont « véridiques », leur contenu informatif se trouve simplement en décalage avec la situation. Autrement dit, l'ironie appartiendrait encore à la communication implicite, mais ne dégagerait pas d'implicatures à proprement parler. En outre, Wilson (2006) considère que l'ironie manifeste une dissociation avec l'énoncé exprimé, qui en outre est un usage interprétatif d'une représentation qu'elle reprend de manière échoïque. Elle s'oppose ainsi à la théorie de la feintise (*pretence*), selon laquelle le locuteur mettrait en scène un personnage dont il se moque (Ducrot, 1980 ; Clark & Gerring, 1984 ; Recanati, 2005). Wilson rejette cette explication, qui n'englobe pas toutes les formes d'énoncés ironiques. Selon elle, l'ironie fonctionnerait à partir d'un usage interprétatif (i.e. une mention implicite) d'une certaine représentation, que cette représentation ait été explicitement énoncée par le destinataire, ou qu'elle soit manifeste à l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs. Autrement dit, l'énoncé ou le terme ironique fait écho à une représentation que le locuteur a prononcée auparavant ou à une représentation que l'interlocuteur pourrait entretenir (ou encore, à une certaine attente ou norme qui se trouve enfreinte dans la situation de la conversation) à partir de laquelle il se dissocie pour exprimer une critique envers le locuteur -ou d'autres

personnes connues du destinataire. J'avais présenté l'énoncé (17) en 2.5.2, mais il existe des formes variées d'ironie, dont voici un exemple :

(117) J'aime quand tu conduis prudemment. [dans une voiture, au conducteur qui roule vite et n'importe comment]

Intuitivement, il paraît clair que le locuteur adhère à ce qu'il dit. Ainsi on peut constater que l'ironie ne consiste pas toujours à dire quelque chose de faux ou de contraire à ce que le locuteur pense, mais à pointer le décalage entre ce qui est asserté et le contexte d'énonciation. Par inférence, le destinataire peut alors comprendre que (117) étant prononcé pendant qu'il est en train de conduire à toute vitesse, vise à critiquer sa conduite actuelle, à laquelle (117) ne peut s'appliquer. Ce qu'on peut remarquer ensuite, est que ce type d'ironie s'apparente à un reproche, et à un reproche relativement anodin, dans la mesure où il est seulement pertinent de communiquer de cette manière lorsque le locuteur ne se sent pas réellement en danger. Le style de l'ironie, c'est-à-dire l'attitude communiquée, dépend donc fortement du message communiqué et du contexte. Par ailleurs, le locuteur pourra certainement moduler la valence de son reproche à travers une certaine intonation, bien que cette modulation reste limitée par le sens de l'énoncé et le contexte dans lequel l'énoncé est émis. Il faudrait à présent s'intéresser au rôle joué par l'expression paraverbale dans l'ironie.

Le plus souvent, dans la mesure où le locuteur cherche à ce que son ironie soit reconnue, le locuteur donnera des indices au niveau de l'intonation pour faire comprendre son intention au destinataire, comme dans

(118) C'est un *excellent* comédien !

où l'intonation sera marquée plus nettement sur le terme ironique, à moins que le contexte ne fournisse assez d'éléments pour ne pas la nécessiter. En ce sens, en tant qu'une intonation particulière est déployée sur le terme ironique, il y a donc une sorte de mise en scène propre à l'ironie, du moins dans les cas d'ironie grossière et frontale. L'intonation, qu'elle se manifeste à un niveau local ou suprasegmental, semble constituer elle aussi un élément important pour fournir au destinataire une indication sur le caractère ironique de son énoncé, ainsi que sur sa teneur affective, en particulier lorsque les autres éléments qui permettent de faire apparaître l'énoncé comme ironique sont manquants (Sperber & Wilson, 1981). On peut ensuite considérer que cette attitude agit comme une information procédurale sur l'interprétation, comme en témoigne l'exemple suivant, où l'intonation permettra de récupérer une certaine attitude propositionnelle :

(119) Pierre est un génie ? *He !*

Dans cet exemple tiré de Sperber & Wilson (1993), il apparaît que le caractère échoïque de l'ironie peut parfois se faire avec une mention explicite ou « anaphorique » des propos du locuteur, qui se trouve immédiatement raillé. Le destinataire pourra alors reconstruire (119) en une explication d'ordre supérieur (120a-c) :

(120a) Le locuteur *ne croit pas* que Pierre soit un génie.

(120b) Le locuteur *conteste l'idée* que Pierre soit un génie.

(120c) Le locuteur *se moque* du fait que son interlocuteur pense que Pierre est un génie.

Parmi ces trois explications, seul (120c) retranscrit pleinement la dimension ironique de (119), ce qui montre que l'intonation peut jouer un rôle central dans la communication de l'ironie. Il est clair ici que l'interjection *He !*, combinée à l'intonation, délivre une information procédurale qui permet de construire une métareprésentation plus spécifique. Ce qui est clair également, est que *He !* porte sur une représentation, une pensée et non un fait, ce qui n'est pas le cas de l'expressivité naturelle, raison pour laquelle on devrait à ce stade qualifier l'ironie d'expressivité méta-linguistique et non-naturelle.

Cependant, l'expressivité ironique ne relève pas toujours d'une attitude artificielle, c'est-à-dire simulée. Dans l'exemple suivant, l'intonation permet de saisir l'énoncé comme étant ironique, mais elle paraît beaucoup plus naturelle.

(121) A. Peux-tu m'aider à descendre les valises dans la voiture ?

B. Euh... je suis fatigué.

A. *Je comprends tu as besoin de repos, je vais me débrouiller toute seule !* [avec une intonation irritée et colérique]

Même si la dimension échoïque n'est ici pas évidente, la réaction de A peut certainement être considérée comme ironique, car il y a bien un conflit entre l'information linguistique et le message implicitement communiqué : A communique linguistiquement qu'elle accepte le refus de B en raison de sa fatigue, alors qu'en réalité, elle ne croit pas en sa prétendue fatigue et lui fait un reproche, en l'accusant de l'abandonner à son sort. Par une antiphrase, A se dissocie de l'information linguistique, et critique le fait que B ne peut fournir un effort pour l'aider, alors qu'il n'est pas occupé. Dans cet énoncé, il est assez certain que le destinataire ne peut saisir l'ironie sans l'intonation colérique exprimée par A : le locuteur ne pourrait pas communiquer son reproche sans le recours à une modalité paralinguistique qui tourne son énoncé de manière ironique. Le problème, par rapport à ce qui a été dit plus haut, est qu'ici l'intonation ironique est beaucoup plus naturelle qu'elle pourrait l'être avec (117) ou (118) : le locuteur semble dans ce cas spontanément exprimer sa colère ou son irritation.

Pour éclairer ce phénomène, il faut d'abord remarquer que l'ironie peut véhiculer différents types d'attitudes et de jugements négatifs. L'ironie peut en effet être qualifiée de douce, avec la raillerie, ou de plus acerbe avec le sarcasme ; elle peut se montrer plus ou moins malveillante⁷¹. Si l'ironie peut se saisir par le seul décalage entre l'énoncé exprimé et le contexte d'énonciation, l'attitude pourrait quant à elle avoir deux fonctions, la première étant de servir d'indice à la saisie de la visée communicative du locuteur, et la seconde de préciser voire de définir l'attitude du locuteur liée à l'acte ironique. En effet, si l'attitude exprimée par A dans (121) était moins démonstrative, alors il s'agirait plutôt d'une sorte de pic à l'endroit du destinataire, tandis qu'une

⁷¹ C'est une observation qu'on peut aussi faire sur différents types d'euphémisme.

absence d'intonation agressive donnerait à l'énoncé une portée littérale. On peut certainement admettre que l'intonation (ou la mimique) est un indice supplémentaire seulement nécessaire ou préférable lorsque les autres éléments contextuels ne fournissent pas d'indices suffisants permettant de garantir la saisie de l'ironie, car l'attitude peut aussi être transmise « en creux » lorsque le décalage entre le sens de l'énoncé et la situation la suggère avec plus d'évidence. Comme l'a notamment observé Yus (2000), l'ironie fonctionne à partir d'un faisceau d'indices dont chacun apporte, selon les situations, un poids plus ou moins important pour permettre sa compréhension par le destinataire. Pour cette raison, l'intonation ironique n'est pas toujours nécessaire ni même suffisante. Cependant, cette observation ne nous dit toujours pas si et dans quelles situations l'intonation ironique est naturelle ou artificielle.

A première vue, il semble qu'on devrait considérer l'intonation ironique comme artificielle, si on part du principe qu'une attitude naturelle porte sur une représentation factuelle de manière réactive, ce qui n'est a priori pas le cas dans les énoncés ironiques. Néanmoins, on peut aussi admettre que cette attitude n'est pas toujours artificielle, comme en témoigne l'exemple (121). Sperber & Wilson (1981) parle d'une intonation naïve, qui ne se différencie pas vraiment de l'intonation non-ironique, laissant entendre que l'intonation ironique n'est pas tout à fait naturelle. Sur ce point, une étude sur l'ironie en polonais montre certains aspects spécifiques de l'intonation ironique (Igras & Ziólko, 2015), mais d'autres chercheurs dénie l'existence d'un ton ironique particulier (Bryant & Fox Tree, 2015). Pourtant, il est assez manifeste que l'attitude participe à définir le type d'ironie en question, alors que « l'absence » d'intonation peut communiquer en creux une attitude froide (dans le sarcasme par exemple). L'expression de l'attitude, en interaction avec le contenu linguistique, indiquerait peut-être bien dans certains cas un état émotionnel (e.g. colère, lassitude, mépris) qui rend manifeste le degré et le style de la critique ironique, et par suite sa visée perlocutoire (e.g. provocation, condescendance, hostilité, raillerie). Dans d'autres cas, l'intonation relèvera plus clairement d'une mise en scène ostensive, en particulier, semble-t-il, lorsque l'ironie est pleinement ouverte et moins agressive (i.e. plus « bienveillante »). Enfin, on ne peut exclure l'idée que l'intonation ironique est partiellement ostensive, ou qu'elle combine une expressivité naturelle et artificielle. Ce qui apparaît de manière assez claire dans tous les cas, est que l'intonation artificielle apparaît d'autant plus nécessaire que la portée ironique d'un énoncé est ambiguë dans un contexte donné (et que le locuteur ne veut pas se montrer trop agressive). En effet, il faut que les signes paraverbaux soient suffisamment manifestes pour éviter un échec communicatif ou faire suspecter un manque de coopérativité par le destinataire. Dans le cas contraire, l'ironie pourra passer pour une sorte d'acte de langage couvert, telle une insinuation, c'est-à-dire « un sous-entendu malveillant » (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 43). Voici un exemple :

(122) A. Est-ce que tu peux venir nous aider demain ?

B. Non, je ne peux pas trop.

A. Je comprends, tu dois (sûrement) avoir beaucoup de travail (en ce moment).

Dans le contexte où il est suffisamment manifeste que B n'est pas occupé (parce qu'il/elle est au chômage par exemple), l'énoncé de A pourrait être considéré comme ironique, ne pouvant être saisi comme sérieux. Toutefois, sans recours à une intonation particulière, ou avec une intonation « naturelle », l'ironie apparaîtra très incisive, et même être perçue comme une insinuation, où le destinataire ne parviendra pas à déterminer si le locuteur adhère ou non à ses propos. Ici la réaction de B, si on imagine qu'elle est exprimée sans intonation particulière, n'est peut-être pas suffisamment pertinente pour laisser penser au destinataire qu'elle est ouverte et donc sincère (Oswald & Saussure, 2009). Cela dit, même ouvert, l'énoncé ironique sera saisi comme particulièrement agressif, ce qui montre que le message implicite communiqué participe fortement à reconstruire l'attitude « réelle » du locuteur, c'est-à-dire dans ce cas, le type de reproche qui est fait au destinataire. Voici un autre exemple :

(123) A. Est-ce que Pierre vient nous aider ?

B. Non... je pense qu'il a beaucoup de travail.

Dans cet exemple, l'ironie semble uniquement pouvoir fonctionner si le destinataire détient une connaissance préalable sur le fait que Pierre n'a pas beaucoup de travail en ce moment : sans intonation particulière et sans connaissances préalables de la situation de Pierre, l'énoncé sera saisi comme sérieux. De plus, si l'intonation ironique semble ici nécessaire, elle reste peut-être encore insuffisante pour suggérer pleinement l'ironie (quoique le recours à une mimique, plus manifestement « simulable », pourrait y parvenir). Ainsi, si l'intonation peut certainement aider à saisir l'ironie de A, elle dépend aussi et même fortement du contexte et de certaines informations préalablement partagées ; là où l'attitude serait perçue comme dénigrante dans un traitement ironique de (123), elle sera peut-être perçue à l'inverse comme bienveillante, ou encore dirigée vers le destinataire et non vers Pierre dans une compréhension littérale. Il faudrait alors ici que l'intonation soit particulièrement non-naturelle pour permettre de communiquer la dimension ironique de ce qui est communiqué.

On pourrait penser que l'attitude ironique est métareprésentative dans le sens où elle ne pointe pas, ou du moins pas toujours, vers un fait immédiat de l'environnement, mais plus indirectement vers une représentation dont le locuteur fixe la valeur dans l'interaction. Mais bien que mise en scène, l'attitude a certainement une base naturelle, dans le sens où l'expression jouée peut être pragmatiquement reliée à une attitude réelle. Il reste toutefois difficile de déterminer ce qui relie une fausse expression enjouée à une attitude de mépris, ou une fausse expression d'inquiétude à une attitude d'indifférence, sinon le fait qu'elle est inappropriée avec le message verbal (Cruttenden, 1997, p. 105). Pour pallier ce problème, on pourrait considérer que dans les cas d'inversion de l'attitude expressive, le locuteur fait preuve d'une attitude sociale plus générale de distanciation, ou encore de « retenue », qui en elle-même communique, quoique de manière assez indéterminée, une attitude perlocutoire visant globalement à critiquer le destinataire (ou une tierce personne). En ce sens, l'attitude ironique, si l'en est une, puisqu'elle dépend d'une visée perlocutoire implicite et socialement non-coopérative, semble devoir être considérée comme relevant d'une expressivité relationnelle : elle a certainement certains

fondements naturels, mais elle est modulée en fonction du contexte conversationnel et social, ainsi qu'à partir de l'intention perlocutoire du locuteur.

Pour conclure, l'intonation est assurément un élément permettant de communiquer un énoncé ironique, bien qu'elle ne soit pas une condition nécessaire (ni suffisante). En outre, si l'intonation indique le caractère ironique d'un énoncé, elle permet en même temps de faire apparaître son style par sa visée perlocutoire (e.g. sarcasme, provocation, critique), qui dépend en partie aussi du contenu linguistique et du contexte. L'intonation suit dans tous les cas le principe de pertinence, en permettant de rendre l'interprétation de l'énoncé plus manifeste et peu coûteuse pour le destinataire, et pour produire au mieux certains effets visés. Mais la saisie des énoncés ironiques reste essentiellement redevable au contenu linguistique, qui indique un décalage avec le contexte, et indique de ce fait, un certain positionnement subjectif du locuteur.

En s'interrogeant sur le caractère naturel ou artificiel de l'intonation ironique, il a été difficile de répondre à cette question. On peut penser que l'attitude est parfois naturelle, comme avec (121), et d'autres fois beaucoup plus artificielle, comme avec (117). Il serait bienvenu d'investiguer empiriquement la question, mais aussi de définir ce qu'on entend exactement par un acte de langage ironique, ce qui le distingue d'une insinuation par exemple, où d'autres énoncés, comme (121), où l'expressivité est pleinement naturelle, mais en décalage avec les propos tenus, soit le contenu linguistique explicite, qui lui est « falsifié », c'est-à-dire ironique.

Dans cette section, je n'ai pas parlé de la dimension culturelle de l'ironie. On peut certainement considérer que dans certaines « cultures » (typiquement chez les Britanniques), les individus sont plus disposés à faire ou à saisir l'ironie. Ce trait culturel témoigne certainement du fait que l'ironie s'effectue à partir de certaines dispositions mentales et socio-culturelles qui entourent la communication, mais également de certaines conventions sociales qui la rendent plus perceptible et/ou acceptable.

4. La subjectivité et les attitudes dans la langue

Dans ce chapitre, je m'intéresse à la façon dont les émotions et les attitudes sont encodées et communiquées à travers des signes linguistiques. Je compte montrer que les émotions et les attitudes qui passent par la langue obéissent à un principe de pertinence, et soutiendrai que l'emploi de certains termes linguistiques liés aux attitudes et aux émotions est justifié par leur visée communicative et le contexte conversationnel.

Dans la première section de ce chapitre, je m'intéresse aux figures de style que sont les métaphores et les hyperboles pour éclaircir en quoi elles peuvent être expressives ou subjectives. Si l'aspect expressif de certaines métaphores est généralement expliqué par leur dimension nébuleuse en lien avec des représentations imagées (i.e. non cognitives), je compte aussi montrer que certaines d'entre elles permettent l'infiltration d'une attitude subjective ou d'un jugement de valeur. Dans la deuxième section consacrée aux adjectifs épithètes, je montrerai que ceux-ci détiennent une dimension performative et subjective, tout en obéissant au principe de pertinence : je compte aussi faire voir qu'il existe une continuité allant des adjectifs épithètes « descriptifs » aux adjectifs pleinement expressifs. Enfin dans la section consacrée aux interjections, je montrerai que celles-ci sont des sortes d'actes illocutoires abrégés et réactifs, dont la pertinence s'explique par un contexte particulier de communication.

4.1 Métaphores et hyperboles

4.1.1 Des métaphores conventionnelles aux métaphores poétiques

Il existe une littérature abondante sur les métaphores, qui ont été traitées à travers le spectre de différents paradigmes. Je défends pour ma part que la métaphore est un usage spécial du langage, et que cet usage suit des finalités communicatives différentes en fonction de leur objet de référence ainsi que de leur fonction communicative. Cette approche est assez fidèle à celle de Charles Bally, et se trouve aussi proche de la théorie développée par Davidson (1978). Typiquement, les métaphores expressives sont liées à l'objet qu'elles décrivent, c'est-à-dire à des ressentis subjectifs, alors que les métaphores courantes ou les idiomatismes possèdent un contenu intellectuel, qu'elles expriment de manière stylisée par le biais d'images.

En 2.5.2, on a pu voir que la TP soutient une continuité de traitement de l'information littérale à l'information métaphorique en termes d'efforts et d'effets cognitifs proportionnés. De ce point de vue, l'emploi d'un terme figuré/métaphorique par un locuteur permet d'exprimer plus directement une pensée complexe et synthétique relativement imprécise qui demanderait trop d'effort à être produite littéralement, tout en perdant de sa puissance communicative. Néanmoins, on a également pu voir, avec les énoncés (13) et (14), que toutes les métaphores ne fonctionnent pas exactement de la même manière : certaines sont très usuelles et saisies quasiment de la même manière que les termes littéraux, alors que d'autres sont plus obscures et nébuleuses. Je reviendrai sur la distinction à faire entre les différents types de métaphore, et

montrera aussi, dans un second temps, que celles-ci permettent au locuteur, contrairement à l'usage de termes littéraux, de transmettre une attitude ou un jugement de valeur, qui en ce sens possède une dimension subjective voire performative. Je soutiendrai en fin de compte que la signification et l'effet produit par une métaphore dépendent de l'objet de communication et du genre de discours dans lequel elle est produite.

Une métaphore est généralement définie comme une représentation imagée, exprimée par l'emprunt d'un signe pour un autre, et plus exactement d'un terme concret pour un terme abstrait (e.g. *renard* pour *rusé*, *pousser le bouchon* pour *exagérer*). La métaphore est une figure de style qui a fait l'objet d'une théorisation depuis Aristote (*Poétique*, 1457b), qui la considérait comme un transport de sens par analogie (et sans que cette analogie soit explicitement indiquée). Autrement dit, la métaphore est une comparaison implicite, qui permet de produire certains effets stylistiques. Avant les Romantiques (Goethe, Schelling, Hugo), qui pensaient pouvoir accéder à l'unité du monde par le langage poétique⁷², la métaphore a d'abord été considérée comme une sorte d'ornement qui ne communiquait rien de particulier ou de supplémentaire à l'usage d'un terme littéral. En tant que figure de style, elle se ramenait simplement à une manière esthétique d'exprimer certaines idées qu'on pouvait communiquer de manière littérale. Dans cette approche, la métaphore se réduit à une sorte de technique rhétorique visant, par le recours à des images -ou des scènes-, à générer des représentations qui sortent de l'ordinaire pour embellir le discours et capter l'attention. Bien que linguistiques, on peut admettre, comme Peirce (1965, §2.277), que les métaphores communiquent par iconicité en présentant un objet qui ressemble à l'objet visé. La question est alors de savoir sous quel rapport le terme métaphorique peut ressembler à l'objet implicitement représenté, et par suite, ce qui justifie l'emploi des métaphores dans certains discours.

Premièrement, il faut relever que les Romantiques ont remis en question la conception ornementale des métaphores, en défendant que celles-ci ne substituaient pas simplement une représentation à une autre dans une visée stylistique, mais qu'elles fournissaient des représentations plus « parlantes » que les représentations abstraites. Sur ce point, si Sperber & Wilson (2012) soutiennent qu'il n'y a pas de différence entre les expressions littérales et métaphoriques au niveau du traitement cognitif, ils souscrivent en revanche à l'idée que ces dernières produisent ou peuvent produire différents effets dans la communication. Selon eux, la distinction avec les expressions littérales tient en ceci que les métaphores ne communiquent pas de manière explicite, et laisse à la charge du destinataire l'interprétation la plus adéquate qu'il doit en faire en fonction du contexte. Mais ce qu'il faut ajouter, c'est que le contexte, ou plutôt, ce qui cherche à être communiqué dans un certain contexte, est une dimension importante de la portée communicative des métaphores. Or justement, les métaphores courantes se distinguent des métaphores expressives en ceci qu'elles communiquent quelque chose de relativement précis, et sans contenu directement affectif. En effet, on peut tout d'abord remarquer que la

⁷² Voir par exemple Malkani, F. (1996). Naturphilosophie. In J. Servier (Ed.), *Dictionnaire de l'ésotérisme*, (pp. 913-914), PUF.

métaphore peut être un moyen imagé de se rapporter à une dimension de la réalité qui n'a pas de lien direct avec le domaine de l'affectivité, et qui est même entièrement conceptuelle. Dans ces cas de figure, il faudrait plutôt penser que les métaphores ne sont que des manières imagées de communiquer des informations intellectuelles.

Je présente maintenant plusieurs expressions métaphoriques courantes, qui sont devenues des formules idiomatiques pour désigner certaines actions ou comportements :

- (a) Mettre la charrue avant les bœufs
- (b) Mettre de l'huile sur le feu
- (c) Souffler sur les braises
- (d) Faire feu de tout bois
- (e) Retourner sa veste

L'expression (a) est employée pour signifier que les choses sont faites à l'envers ou dans le désordre. Les expressions (b) et (c) signifient à peu près la même chose, soit le fait d'aggraver (volontairement) -et peut-être avec un certain plaisir- une situation. Enfin, l'expression (d) signifie qu'on utilise tous les moyens disponibles pour arriver à ses fins, tandis que (e) signifie que l'on change de camp ou d'opinion par intérêt et non par principe moral (en laissant voir que l'on n'a pas de principe moral). Comme je viens d'en faire la retranscription, toutes ces expressions servent à communiquer un contenu clair et conceptualisable, bien que ce contenu puisse parfois être relativement complexe, comme avec (b) ou (e).

Cela dit, si ces contenus conceptuels sont en partie naturellement évoqués par les métaphores, qui sont porteuses d'un sens général intrinsèque (i.e. ayant une signification naturelle au sens de Grice), leur signification s'est aussi et surtout stabilisée à travers leur usage et leur consécration par la communauté linguistique. Comme beaucoup de signes iconiques (e.g. les dessins schématiques homme/femme sur la porte des toilettes), les métaphores courantes détiennent une signification conventionnelle établie par une communauté sociolinguistique. S'il peut être difficile de déterminer diachroniquement le processus qui les a fait passer de métaphores spontanées à des métaphores « instituées », il est néanmoins assez clair que ce sont aujourd'hui des formules toutes faites, dont le sens symbolique est relativement transparent. L'énoncé (e) est ainsi tout à fait représentatif d'une métaphore purement conventionnelle, dont la signification naturelle est à peine saisissable, et qui n'a finalement pas d'autre fonction que de condenser la complexité d'un certain contenu informatif en une formule imagée. Ce qui soulève notamment la question du processus sémiotique à l'œuvre dans la cristallisation des métaphores et amène à se demander quel rôle joue l'imagination et la société par rapport à leur signification naturelle. Il n'est pas possible de discuter cette question dans l'espace de ce travail ; on notera seulement que les métaphores courantes et les idiomatismes sont fondées sur une signification naturelle minimale, qui est ensuite devenue porteuse d'une signification conventionnelle et plus explicite.

Nonobstant cette problématique, il apparaît que les métaphores courantes et les idiomatismes, tels qu'ils sont actuellement utilisés, n'ont pas ou peu de caractère expressif,

sinon pour la personne qui les découvre, car elles se rapportent à un domaine de la réalité qui n'a pas de véritable rapport avec les émotions ou les sentiments. Ce n'est donc pas seulement l'usage répété qui a conduit ces expressions à leur faire perdre leur valeur imagée et leur force évocatrice, mais bien plutôt le fait qu'elles servent à représenter des phénomènes intrinsèquement non expressifs, sans rapport direct avec le monde des émotions ou des sentiments. Autrement dit, les métaphores qui peuvent être retranscrites sans difficulté avec des descriptions conceptuelles sont vouées à perdre leur expressivité « naturelle » ; c'est en partie déjà ce que soutenait aussi Bally à propos des images mortes (cf. p. 42). On peut toutefois considérer que ces expressions imagées conservent, par leur dimension informelle ou « archaïque », une expressivité résiduelle, du fait d'user d'images à la place de concepts.

Je présente maintenant des énoncés qui permettent de faire voir la différence entre les métaphores courantes et les métaphores plus créatives :

(124) « *Montagnes russes* à la Bourse américaine » (*Le Temps*, 2002)

(125) Pendant une heure, ce fut pour Pierre *les montagnes russes*.

(126) Le remords lui *dévorait* le cœur. (Voltaire)

(14) Juliette est le soleil (Shakespeare)

Dans l'énoncé (124), la métaphore sert à décrire un phénomène de haute instabilité à la Bourse, laissant comprendre que le cours des actions monte et baisse dans un espace de temps réduit. Cette interprétation est simple et immédiate, et on ne peut dire que la métaphore dégage un effet particulier, bien que l'imagination et l'expérience du destinataire concernant les montagnes russes puissent éventuellement amener cet énoncé à produire un certain effet impressionnant. (125) est en revanche plus expressif dans la mesure où la métaphore porte sur l'état psychologique de Pierre, qui justement, et plus difficilement descriptible de manière littérale. Si *montagnes russes* ressortit à une image figée comme l'aurait dit Bally (signifiant quelque chose comme « mouvements fortement erratiques ») cette métaphore devient plus expressive que dans (124), parce qu'elle est utilisée pour parler d'un phénomène psycho-affectif. Or si (125), comme (124), peut être paraphrasé conceptuellement, il n'est toutefois pas évident de voir quelle paraphrase utiliser exactement pour (125), qui risquerait par ailleurs de ne pas restituer le même effet communicatif. L'énoncé (126) est assurément expressif. D'abord, tout comme (125), l'énoncé décrit un phénomène sentimental, affectif. Ensuite, il est encore plus difficile d'en faire une paraphrase, qui plus encore que (125), lui ferait perdre sa puissance expressive. Quant à l'énoncé (14) finalement, Sperber & Wilson parlent à son propos de métaphore créative, du fait que sa signification est fortement indéterminée, faisant aussi appel à l'imagination ou à l'expérience du lecteur concernant le sentiment amoureux⁷³.

Il est temps maintenant de clarifier plus à fond ce qui différencie les métaphores conventionnelles des métaphores créatives. Comme il a été dit en 2.5.2 dans l'état de l'art, selon

⁷³ Les observations de ce paragraphe demandent certainement à être confirmées empiriquement, même si un cadre expérimental présente certaines difficultés pour obtenir des données objectives.

Sperber & Wilson, les métaphores créatives (ou expressives), produisent un effet expressif par le fait de générer un faisceau d'implicatures faiblement manifestes. La signification d'une métaphore comme « Juliette est le soleil » (14) serait subtile et flottante, amenant à la conscience du destinataire plusieurs idées plus ou moins manifestes. Or si l'explication de Sperber et Wilson ne me paraît pas erronée, elle reste toutefois insuffisante. À mon sens, l'expressivité d'une métaphore réside surtout dans le fait de décrire un sentiment, qui par nature peut être trouble, complexe et obscur, difficilement appréhendable en termes cognitifs et donc conceptuels. Sur ce point je soutiendrais l'approche de Saussure & Wharton (2020), selon laquelle les métaphores les plus expressives dépassent le niveau cognitif de traitement de l'information et mobilisent d'autres facultés comme l'imagination (et/ou la mémoire), ce qui amène à produire des *effets émotionnels*. D'ailleurs Wilson & Carston (2019) ont récemment admis que les métaphores pouvaient produire des *images mentales*, en s'appuyant notamment sur des études en neurosciences (Just, 2008 ; Desai *et al.*, 2011), qui montreraient effectivement que les métaphores créatives activent des parties du cerveau qui ne sont pas uniquement liées à la cognition, mais également à la perception. Les métaphores les plus créatives feraient donc intervenir un traitement perceptif (Kolaiti, 2019), une idée que défendait déjà le courant de la linguistique cognitive (Lakoff & Johnson, 1980) ou de la cognition incarnée (Barsalou, 1999). Et si les métaphores expressives ne viennent pas à s'éteindre dans des métaphores courantes au contenu explicite, c'est parce que ce genre de métaphores ne peuvent pas être réduites à une forme propositionnelle. C'est ce que soutenait Davidson (1978, p. 38), pour qui les métaphores courantes, par opposition aux métaphores expressives, auraient « acquis » un sens littéral en raison du contenu explicite qu'elles portaient en germe.

Quant aux *effets émotionnels*, il semble que ceux-ci s'expliquent par le fait d'une certaine opacité en lien avec un certain mode de représentation. Comme l'avait déjà entrevu Bally, plus une représentation est conceptuelle, plus elle est transparente, et plus elle est imagée (i.e. métaphorique), plus elle est insaisissable. Les métaphores expressives se rapportent ainsi aux dimensions perceptives et appréciatives des états mentaux, qui sont partiellement inscrutables (cf. 4.2). Néanmoins, il faut ajouter qu'une « information » imprécise n'est pas nécessairement expressive, comme on a pu le constater avec les pro-concepts que l'on trouve avec les adjectifs comme *proche* et *loin* par exemple, qui servent à donner une idée approximative à partir de laquelle le destinataire peut déduire une certaine représentation (e.g. La Hollande est plate, au sens où elle permet d'aller y faire du vélo sans trop d'efforts). Ce qui fait qu'une information linguistique est expressive, tient dans le fait qu'elle est intraduisible (i.e. indicible), c'est-à-dire qu'elle interdit toute retranscription ou paraphrase, laquelle lui ferait perdre son effet communicatif. On a pu voir que l'ironie possédait un caractère irréductible non paraphrasable ; un phénomène similaire se produit avec certaines métaphores, mais il se situe au niveau de la représentation d'un phénomène plutôt que de l'attitude communiquée, même si, dans l'ironie, le contenu linguistique participe aussi de l'attitude communiquée.

Si l'indicibilité des métaphores expressives tient au fait de porter sur la réalité affective, il faut maintenant aussi remarquer qu'elles ne peuvent être produites que dans certains contextes

discursifs spécifiques. En effet, les métaphores créatives ne peuvent pas être utilisées dans les mêmes contextes que les métaphores courantes : alors que les métaphores courantes sont propositionnelles et parfois suffisamment simples et explicites pour être considérées comme vériconditionnelles, ce n'est pas le cas des métaphores créatives, qui n'ont pas vocation à être utilisées dans la conversation usuelle. Selon Lepore & Stone (2010), l'information communiquée par une métaphore créative est considérablement subjective et suggestive, elle n'affiche pas l'intention communicative du locuteur (i.e. *speaker meaning*). Sans pour autant relever de la communication couverte, ce genre de métaphores produit avant tout des effets « perlocutoires » qui n'engagent pas directement le locuteur sur les propos qu'il tient. Pour la TP d'ailleurs, les métaphores expressives appartiennent à la communication faible (1995, p. 59-60). De ce fait, leur usage apparaît non pertinent dans une conversation ordinaire, où il est attendu de communiquer de manière ouverte et transparente. Les métaphores expressives n'ont donc pas vocation à être employées ailleurs que dans une œuvre littéraire ni autrement que dans une visée artistique ; (14) ne peut pas communiquer d'implicatures pratiques dans la communication quotidienne. L'emploi de ces métaphores vise uniquement à -tenter de- partager une impression, dont la réussite dépend notamment de l'imagination (et de l'expérience) du destinataire.

Il apparaît maintenant avec plus d'évidence que l'emploi et le succès des métaphores expressives sont liés à leur objet de communication, soit à la réalité sentimentale, ou plus largement, aux impressions perceptives, tel que le soutenait déjà le courant romantique (Hegel, 1995, p. 539-542). Par suite, leur pertinence s'explique par la dimension difficilement descriptible de cette réalité, en tant qu'elles apparaissent dans un contexte d'emploi (e.g. romans, poèmes), qui n'exige pas le partage d'une information « objective » pouvant donner lieu à des implications pratiques. Dans cette perspective, c'est l'objet de la communication qui définit la pertinence d'emploi d'une métaphore. Mais le contexte peut aussi faire varier leur portée expressive et leur pertinence, c'est ce qu'on va maintenant discuter.

4.1.2. Objectivité et subjectivité des métaphores

Dans la section précédente, on a soutenu que les métaphores créatives permettent de « représenter » des phénomènes qui échappent en partie au domaine de la cognition. Or on peut poursuivre en faisant remarquer que certaines métaphores ne sont pas pleinement objectives comme les expressions idiomatiques, ni réellement expressives comme les métaphores créatives. Voici quelques exemples :

(127) Marie est une princesse.

(128) Pierre est un requin.

(129) Robert est un bulldozer.

(130) Ce chirurgien est un boucher.

Avant de commencer l'analyse, on peut ici rapporter l'explication apportée par la linguistique cognitive (Lakoff & Johnson 1980 ; Gibbs, 1996 ; Fauconnier, Gills & Turner, 2002), qui consiste à

dire que certaines propriétés saillantes associées au sens littéral du terme exprimé sont reportées par un terme figuré. On parle de *mapping* ou de *blending*. Dans (128), Pierre partagerait donc certaines propriétés avec les requins, qui seraient par exemple l'agressivité, le manque d'empathie, et la dangerosité. Lakoff soutient en fait l'idée que les métaphores sont moins des créations linguistiques que des manières linguistiques d'exprimer notre expérience (et notre représentation) du réel. Ainsi, la métaphore « L'amour est un voyage » serait naturellement signifiante parce que l'amour serait effectivement vécu comme une sorte de voyage. Si de prime abord, cette explication est acceptable dans les grandes lignes, le problème est qu'elle ne tient pas suffisamment compte de la dynamique cognitive embrayée par l'analogie, qui peut notamment amener à inférer différentes propriétés en lien avec le contexte. En réalité, une métaphore ne consiste pas simplement en un transfert de propriétés, mais aussi, comme l'ont bien montré Wilson et Carston (2006), à faire émerger de nouvelles propriétés, qui ne sont pas forcément associées au terme en question. Avec (130), dire qu'un chirurgien est un boucher, c'est dire avant tout que le chirurgien est incompetent, mais aussi imprécis voire brutal, qui ne sont pas des qualificatifs qu'on peut directement attribuer à un boucher dans la pratique de son métier. Ici, c'est en fait l'image du boucher déplacée dans le contexte d'une opération médicale qui fait surgir certaines idées, lesquelles n'étaient auparavant pas vraiment contenues dans la représentation du travail d'un boucher. Je ne vais pas développer plus avant cette observation, qui est faite en passant, pour faire remarquer que la théorie de Lakoff sur les métaphores présente un certain défaut, considérant que les métaphores dépendent des associations perceptives, alors qu'elles peuvent justement les suggérer.

Laissant (130) de côté, on peut constater qu'avec les énoncés (127-129), les analogies sont plus directes. Selon Carston (2002), le mécanisme cognitif engagé dans l'interprétation de ces métaphores consiste à procéder à un élargissement puis à un rétrécissement pragmatique afin d'accéder à la signification pertinente. Avec (127) par exemple, le terme *princesse* serait élargi à la catégorie des êtres humains, puis réduit à certains traits de caractère, comme la tendance aux caprices et des attentes à se faire servir. L'avantage de cette conception tient dans le fait que le sens des métaphores n'a jamais à être totalement fixé (même si certains emplois appartiennent à des régularités statistiques qui les confinent vers un sens conventionnel). Or si c'est le contexte qui, en dernière analyse, permet d'attribuer le sens des métaphores (Sperber & Wilson, 2008), alors la signification de celles-ci conserve une variabilité, une « souplesse sémantique », qui selon le contexte justement, permet de suggérer différentes idées, et notamment, d'attribuer à ces idées une valence positive ou négative⁷⁴. Ce genre de métaphore ambiguës se distinguent ainsi des métaphores conventionnelles ou des idiomatismes, dont la signification est indifférente au contexte d'emploi. Il y aurait donc une continuité allant des métaphores à la signification déterminée à des métaphores à la signification très indéterminée (i.e. créatives), en passant par des métaphores plus ou moins improvisées dans le genre de (127-129). Ainsi, à la différence des métaphores créatives, les métaphores plus courantes ou improvisées comme (127-129) peuvent

⁷⁴ Dans certains contextes conversationnels, parler de Robert comme d'un bulldozer peut dégager une évaluation positive de son caractère, et dans d'autres contextes, une évaluation négative.

donner lieu à une interprétation relativement déterminée et servir dans la communication ordinaire, tout en communiquant des impressions ou des jugements de valeur. On peut s'arrêter sur l'échange suivant pour en rendre compte :

(127b) A. Tu penses que Marie viendra nous aider pour le déménagement ?

B. Marie est une princesse.

Ici il paraît clair que la métaphore permet d'apporter une information qui rend la réponse de B intelligible, en suggérant certains traits de caractère de Marie, et par suite l'implicature que Marie ne va pas venir aider pour le déménagement. Selon la TP, c'est par une association implicite avec certaines propriétés liées aux princesses, et la prise en compte de la motivation communicative du locuteur dans ce contexte, que l'idée que Marie refuse de s'engager dans des travaux éprouvants sera inférée, et par suite que B répond par la négative à la question de A. En outre, il faut remarquer que le contenu métaphorique de *princesse* reste hors contexte indéterminé : la métaphore sert avant tout ici à apporter un indice sur le caractère de Marie, et par suite le genre d'actions qu'elle est disposée à effectuer. Seulement l'implicature véhiculée par B, si on considère que l'implicature vise l'objet ultime de la conversation, serait dans (127), quelque chose comme « Non. Sûrement pas » -ce que reconnaissent Carston et Wilson (2006, p. 16) avec un exemple très similaire. Mais quel statut possède alors l'information dérivée de la métaphore, qui ressemblerait à quelque chose comme « Marie n'aime pas les travaux éprouvants » : est-elle implicite ou explicite ?

On peut dire que les idées véhiculées par une métaphore devant être inférées à partir de certaines connaissances encyclopédiques (e.g. les princesses ne font pas de travaux éprouvants) et du contexte, celles-ci sont par conséquent implicitement communiquées. Cela dit, on ne peut parler d'implicatures, car les explicatures enclenchent elles-aussi des processus d'inférence. De plus, si les idées inférées par la métaphore relevaient d'une implicature, alors celles-ci ne pourraient être niées, ce qui n'est pas vraiment le cas, et que reconnaît en partie Carston (1997). On pourrait en effet imaginer A rétorquer à B dans (127b) :

(127c). Non, ce n'est pas une princesse. Je la trouve même assez sauvage (?).

Néanmoins, on peut en effet voir, du moins dans ce cas de figure, qu'il est difficile d'isoler l'information « ne fait pas de travaux éprouvants » implicite par *princesse*. Linguistiquement, le locuteur est obligé de contester la métaphore, et ne peut directement contester l'idée qu'elle véhicule plus implicitement dans ce contexte. En ce sens, il est vrai que B n'a pas explicitement déclaré que Marie n'aime pas les travaux éprouvants. De plus, le mouvement communicatif de A apparaît étrange dans la mesure où il s'éloigne trop fortement de sa question initiale. Ce qui ramène à l'idée que le sens d'une métaphore est suspendu au contexte d'interaction, et que nier le sens pragmatique véhiculé demande une sorte de contorsion argumentative, qu'on retrouve parfois dans la négation des implicatures.

Ainsi on peut, comme Carston l'admet elle-même (1997, p. 28), considérer que les métaphores participent au contenu explicite, bien que ce contenu, fondé sur une signification

d'abord indéterminée, relève d'un accord tacite ou implicite qui dépend de sa visée communicative, c'est-à-dire de l'implicature (i.e. Marie ne viendra ne viendra pas nous aider pour le déménagement). Dès lors, les métaphores de (127-130) sont compréhensibles dans la mesure où elles permettent de dériver des implicatures comme :

(127a) Marie ne viendra pas nous aider pour le déménagement.

(128a) Tu devrais te méfier de Pierre.

(129a) Robert devrait rejoindre le comité.

(130a) Ce chirurgien devrait être démis de ces fonctions.

Les métaphores fonctionnent ainsi comme les énoncés littéraux selon la TP, puisque la recherche de l'implicature permet de définir l'explicature. Toutefois, avant d'approfondir l'analyse sur les métaphores prédicatives, on peut constater que les métaphores peuvent aussi être utilisées pour communiquer des jugements de valeur, de manière plus ou moins centrale. Voici deux exemples avec des métaphores référentielles :

(128b) Le/Ce requin a déjà contacté la presse.

(129c) Le bulldozer vient d'arriver.

Comme le remarque Carston (1997, p. 22), ce genre de métaphores référentielles peuvent être utilisées pour communiquer un faisceau d'effets cognitifs, voire des implicatures. Dans (129b) par exemple, on peut imaginer qu'elle serve à communiquer l'implicature qu'il faut désormais se tenir prêt à se montrer ferme et solide dans la discussion avec Robert (présenté comme un bulldozer). Néanmoins, cette implicature n'est pas forcément intentionnelle, et on pourrait aussi envisager la métaphore référentielle comme une communication périphérique, où le locuteur s'autorise à faire référence à Robert sous une description qui a valeur de jugement moral, comme avec les insultes ethniques (cf. 4.2.3). En effet, dans (128b), avec l'aide du contexte, l'énoncé semble se suffire à lui-même, car la référence métaphorique est directement justifiée par le prédicat. Autrement dit, la personne désignée par « le requin » aurait commis une action agressive en contactant la presse. C'est un phénomène qu'on retrouve avec les adjectifs épithètes, dont je parlerai dans le chapitre suivant. Dans les deux cas néanmoins, l'usage de la métaphore référentielle (qui n'est d'ailleurs possible qu'à partir d'une certaine présupposition sur le référent désigné) n'a de réelle pertinence qu'en tant qu'elle vise à produire des effets cognitifs -ou expressifs- adaptés au contexte. Si ces effets peuvent prendre la forme d'implicatures, ils apparaissent tout d'abord comme des sortes de commentaires subjectifs annexes, proches de jugements de valeur.

Il reste encore à traiter les métaphores en position prédicative, comme elles apparaissent dans (127-130). On a déjà pu constater avec (127b), que l'emploi prédicatif des métaphores sert à véhiculer certaines idées en fonction du contexte. Mais il semblerait que ces idées servent aussi, comme dans (127b) à appuyer ou justifier un argument. (128a) ou (129a) seront généralement explicitement communiqués ou hautement manifestes comme implicatures pour le destinataire pour que la métaphore soit pertinente. Or de manière semblable aux adverbes

évaluatifs discutés en 2.6, ces métaphores viennent plutôt entourer un discours explicite, et ne peuvent fonctionner de manière purement indépendante. D'ailleurs, les usages indépendants font plus encore ressortir leur dimension évaluative communiquée plus ou moins subrepticement, comme en témoigne (127b). Ce qu'on peut mieux observer dans les énoncés suivants :

(13) Ta chambre est une *porcherie* !

(13a) Ta chambre est sale et en complet désordre !

(131) A. Peux-tu venir me chercher à la gare ? Je suis fatigué.

(131a) B. Vraiment ? Arrête de faire *ta princesse*.

(131b) B. Bon...ok *princesse*.

L'énoncé (13) emploie une métaphore courante dont le sens littéral est quasiment transcriptible par (13a). Mais la question n'est pas vraiment de savoir si la métaphore de (13) communique le même contenu propositionnel que (13a) ; la différence tient surtout dans le fait que (13), à travers la métaphore -hyperbolique- de la porcherie, délivre une critique, un jugement de valeur sur l'état de la chambre. Si cette évaluation est sans doute aussi rendue possible par le fait que (13) ne possède pas de conditions de vérité explicites, permettant au locuteur d'établir un jugement plus subjectif, il est clair que les idées véhiculées par l'image de la porcherie sont en elles-mêmes dépréciatives. Reste à savoir ce qui explique la pertinence de l'emploi de (13) plutôt que de (13a). Dans cet exemple, il peut s'agir d'une impression que le locuteur ne fait que transmettre au destinataire, mais on peut gloser que (13) facilite aussi l'implicature « Il est temps de ranger ta chambre », ou du moins permet de donner du poids à cette requête implicite (qui sera généralement exprimée avant ou après l'énoncé (13)). Dans tous les cas, (13) possède une dimension évaluative qui est absente de (13a).

Avec l'énoncé (131) et les réponses (131a-b), les choses sont plus complexes. Il est évident que dans (131a), à partir du contexte, B critique l'attitude et le comportement de A, qui pense légitime de se faire servir dans cette situation, ce qui est un trait de caractère négatif associé à la métaphore *princesse*. Cela dit, en usant de cette métaphore, sans passer par un dialogue explicite, le locuteur court-circuite l'échange en mettant plus directement A « en faute ». Il ne s'agit pas de communication couverte, mais il y a bien une forme d'implicité qui se dégage de la métaphore. Cela est d'ailleurs encore plus clair avec (131b), où tout en concédant à la requête de A, B ajoute un jugement de valeur, plus ou moins négatif -voire légèrement ironique- selon l'intonation employée. Dans tous les cas, ce qui ressort de cet exemple, est que la métaphore sert effectivement à communiquer de manière implicite au sens où le destinataire peut plus difficilement contester ce qu'on lui reproche. Mais il n'est pas question d'implicature au sens habituel du terme ; il y a plutôt ici une dimension performative dans l'imposition d'un jugement de valeur par le recours à une représentation imagée sans conditions de vérité, qui est par conséquent non directement contestable.

Enfin, on pourrait conclure en disant que les métaphores « évaluatives » se trouvent à mi-chemin entre les métaphores courantes et les métaphores créatives ; elles transmettent des

informations plus ou moins nébuleuses et subjectives auxquelles le destinataire peut accéder avec plus ou moins de facilité, mais sans pouvoir les détacher et les contester directement comme une information littérale objective. Cette dimension évaluative est particulièrement saillante dans les métaphores référentielles, qui ne visent pas à produire une description (qui appelle des informations objectives), mais à infiltrer un jugement subjectif.

L'emploi de certains types de métaphores est justifié à partir du contexte de communication et de leur visée communicative. Certaines métaphores sont donc plus pertinentes que d'autres selon le contexte communicatif et social, et la façon dont elles sont utilisées permet de rendre compte d'un certain rapport subjectif à ces contextes. Certaines d'entre elles, sans être forcément manipulatives, peuvent néanmoins, par leur caractère semi-implicite, servir à communiquer des appréciations et s'inscrire dans une communication socialement non-coopérative.

4.1.3 L'expressivité des hyperboles

L'hyperbole, comme la métaphore, et contrairement à l'ironie, ne relève pas d'un usage interprétatif du langage, mais d'un usage descriptif. Tout comme la métaphore, par le fait de dire quelque chose qui échappe à un traitement vériconditionnel littéral, l'hyperbole pourrait également servir à infiltrer certaines attitudes ou évaluations. D'ailleurs, on a pu voir, avec (15), que si l'hyperbole est une forme d'exagération, elle peut parfois s'apparenter à la métaphore. En principe, la métaphore se distingue de l'hyperbole par un changement de catégorie (conceptuelle), là où l'hyperbole ne fait que présenter une information de manière abusive, dont le contenu ne peut plus être appréhendé de manière littérale. Mais les frontières ne sont pas hermétiques, comme en témoignent les énoncés suivants :

(15) Pierre est un *géant*.

(132) L'Espagne va *massacrer* la France en demi-finale.

En effet, d'un certain point de vue, un géant n'appartient pas à la catégorie des humains, c'est une entité fantastique. Cependant, un géant est très semblable à un être humain, ce qui fait que d'un autre point de vue, on peut considérer que c'est un humain extrêmement grand, bien qu'il n'existe pas dans le monde réel. Pareillement dans (132), le match de foot ne peut conduire littéralement à un massacre, qui se définit par des morts et des blessés, ce qui en fait une métaphore. Néanmoins, on peut aussi considérer le fait de massacrer l'autre équipe comme une exagération du fait que cette dernière va beaucoup souffrir physiquement et psychologiquement sur le terrain, tandis qu'un match de foot a aussi les allures d'une bataille dans le fait d'opposer deux groupes adverses. Ce rapprochement de la métaphore avec l'hyperbole suggère que les deux figures de style ont un fonctionnement similaire, où le locuteur vient accentuer certaines dimensions de la réalité. Pour continuer l'analyse on peut étudier les énoncés suivants :

(16) Je vais *mourir* de faim (!).

(133) Le Brésil n'a pas *touché* le ballon contre l'Allemagne lors de la demi-finale de 2014.

(134) (Ne fais pas ça !) Je te l'ai déjà dit *cent fois* !

Dans (16), l'hyperbole sert à communiquer l'état extrême de faim dans lequel se trouverait le locuteur. Avec (133) ensuite, le locuteur souligne la totale domination de l'équipe d'Allemagne sur celle du Brésil. Enfin avec l'énoncé (134), le locuteur exagère ses propos, afin de communiquer au destinataire que celui-ci a dépassé un seuil acceptable dans la répétition d'un comportement indésirable. A présent, on peut voir que les trois énoncés communiquent un état psychologique du locuteur, ou du moins une certaine relation subjective du locuteur avec ce qu'il « décrit ». L'hyperbole a donc aussi la fonction indirecte d'exprimer la subjectivité ou un jugement de valeur du locuteur. C'est un fait ayant d'ailleurs déjà été relevé par différents linguistes (Athanasiadou, 2007 ; Traugott 1995). Cela dit, si l'hyperbole permet de glisser la subjectivité du locuteur, celle-ci n'est pas nécessairement tournée vers le destinataire, comme en témoigne (16). Lorsqu'elle s'adresse plus directement au destinataire, comme dans (134), il semble en fait que l'énoncé (qui sera souvent accompagné d'une intonation négative), à travers sa forme hyperbolique, serve à justifier la colère ou l'exaspération du locuteur. On peut alors proposer une première retranscription avec un commentaire expressif par l'explicature :

(134a) Je te l'ai déjà dit plusieurs fois. *Je suis exaspéré de te le répéter encore une fois.*

Or si la retranscription (134a) paraît acceptable, elle se montre toutefois inexacte, car l'émotion du locuteur paraît être un élément central dans l'expression de l'énoncé. De plus, l'exaspération porte sur le comportement du destinataire et non sur les propos exprimés par le locuteur. On a donc ici plutôt affaire à un énoncé du même genre que les énoncés (81-83) exposés en 3.3, où le contenu linguistique se trouve directement lié à l'émotion exprimée. La différence avec les énoncés (81-83), tient dans le fait que le locuteur justifie un peu « fallacieusement » son émotion par une exagération, qui en sortant d'un mode descriptif directement véridictionnel, ne peut vraiment être contestée. Comme pour les métaphores alors, sans dire qu'il s'agit d'une stratégie rhétorique ni d'implicatures à proprement parler, il émerge une forme de performativité indirecte que le destinataire ne peut véritablement contester, laquelle se trouve liée à un jugement de valeur. L'hyperbole permet de soutenir linguistiquement l'attitude exprimée par le locuteur.

4.2 Attitudes portées par les adjectifs épithètes

4.2.1 Introduction

Dans cette section, je mène une étude sur l'expressivité à partir des adjectifs épithètes. Situé à la croisée de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, je vais tenter de rendre compte d'un phénomène relativement complexe en m'appuyant principalement sur la Théorie de la pertinence comme méthode d'analyse. A travers plusieurs exemples, je vais chercher à montrer que si les adjectifs épithètes possèdent un certain contenu descriptif, ils sont avant tout employés de

manière subjective et performative. On pourra observer que la dimension subjective des adjectifs épithètes tient essentiellement dans le fait que ceux-ci, bien qu'ils appartiennent au contenu posé, ne font pas partie du contenu *at-issue*, mais qu'ils sont insérés « en marge ». Et ces insertions marginales, à l'instar des commentaires parenthétiques, fonctionnent comme des sortes de performatifs périphériques, où s'insère le point de vue subjectif du locuteur. C'est notamment l'idée défendue par Potts (2005, 2007), qui s'est intéressé aux adjectifs expressifs en reprenant la notion d'implicature conventionnelle à Grice mais dans une nouvelle acception. Je montrerai que son approche peut en partie être reprise pour l'élargir aux adjectifs épithètes en général, et que les adjectifs épithètes expressifs n'en représentent qu'une forme particulière.

Avant de commencer cette étude, il apparaît nécessaire de faire un détour par une analyse des adjectifs insérés dans la prédication, afin de montrer leur usage communicatif, et en quoi ils se différencient des adjectifs épithètes (AE par la suite). Voici trois exemples :

(135) Pierre est parti au milieu de la séance.

(135a) Pierre est parti *embarrassé* au milieu de la réunion.

(135b) Pierre est parti *très embarrassé* au milieu de la réunion.

Avec les énoncés (135a) et (135b), l'information supplémentaire a été introduite avec un adjectif qualifiant puis un adverbe de manière concernant l'état psychologique de Pierre en quittant la réunion. La nouvelle description apportée par l'adjectif *embarrassé* et par l'adverbe *très* participent aux conditions de vérité des énoncés, en apportant des précisions sur la manière dont Pierre est parti. On peut constater le même phénomène de complétion avec :

(136) Pierre habite dans un appartement (à Paris).

(136a) Pierre habite dans un *grand* appartement (à Paris).

(136b) Pierre habite dans un *très grand* appartement (à Paris).

Dans (136a), l'adjectif *grand* est imprécis mais participe néanmoins à une description objective. Effectivement, même si *grand* est un adjectif qualitatif, il sert encore à décrire quelque chose de manière relativement objective, quoique sa signification doit être récupérée en contexte. Tous les adjectifs qualitatifs -ainsi que les pronoms et les démonstratifs- ressortissent à ce que la TP nomme des pro-concepts (Sperber & Wilson, 1998), dont on a déjà parlé dans le chapitre précédent. Cela étant, ce qu'on doit constater, est que dans les énoncés (135a-b) et (136a-b), les adjectifs ainsi que les adverbes présents dans le prédicat sont centraux à la communication (*at-issue content*). Cela se vérifie par le fait qu'il est possible de les contester directement :

(137a) C'est faux, Pierre est parti tout à fait à l'aise à la fin de la réunion.

(137b) C'est faux, Pierre n'était que légèrement embarrassé lorsqu'il est parti.

(138a) C'est faux, Pierre habite dans un petit appartement.

(138b) C'est faux, l'appartement de Pierre n'est pas spécialement grand.

Ainsi, bien que les adjectifs attributifs et les adverbes soient dépendants d'une première description (135-136) qu'ils viennent compléter ou préciser, dans (135a-b) et (136a-b), ils font non seulement partie du contenu posé, mais tendent même à se placer au premier-plan, alors que les premières descriptions (135) et (136), sans être présupposée, deviennent tendanciellement moins centrales. En effet, ces précisions ne paraissent pas pertinentes si le locuteur veut avant tout communiquer (135) ou (136). On peut maintenant considérer les énoncés suivants :

(139) Pierre habite dans un appartement (à Paris).

(139a) Pierre habite dans un *bel* appartement (à Paris).

(139b) Pierre habite dans un *très bel* appartement (à Paris).

Comme avec les énoncés précédemment exposés, on voit que les détails apportés dans la description participent à de nouvelles conditions de vérité, et que l'adjectif *bel* devrait logiquement aussi être considéré comme *at-issue*. Cependant, bien que l'adjectif *bel* soit central à l'acte de communication, il s'apparente plutôt à une appréciation ou un jugement de valeur du locuteur. D'ailleurs, il serait étrange de contester les énoncés (139a) et (139b) avec (140a-b), les réponses apportées par (141a-b) sont plus acceptables :

? (140a) C'est faux, l'appartement de Pierre n'est pas beau.

(140b) C'est faux, l'appartement n'est pas spécialement beau.

(141a) (Euuuuuh) je trouve que l'appartement de Pierre n'est pas très beau.

(141b) (Euuuuuh), je trouve que l'appartement de Pierre n'est pas spécialement beau.

Si les réponses (140a-b) sont relativement acceptables d'un point de vue purement linguistique, elles semblent relativement inappropriées ; on trouvera plus naturel de les contester avec (141a-b) ou avec les énoncés ci-dessous :

(142a) Je ne suis pas d'accord, (je trouve que) l'appartement de Pierre n'est pas (très) beau.

(142b) Je ne suis pas d'accord, (je trouve que) l'appartement de Pierre n'est pas spécialement beau.

Cela s'explique par le fait que la beauté possède un caractère trop subjectif pour autoriser une contestation objective. Car l'attribution de beauté à un objet n'est pas (entièrement) fondée sur un aspect objectif de l'objet ; ce qui est « prédiqué » semble surtout découler d'un jugement de valeur subjectif, et en ce sens aussi, inscrutable. Quand bien même la beauté aurait un caractère objectif, il subsiste encore un problème épistémique qui ouvrirait sur une discussion trop éloignée de la conversation⁷⁵. Ainsi, malgré son usage descriptif, l'adjectif *bel* relève d'un jugement subjectif attaché à une propriété générale relative aux valeurs esthétiques, et sert peut-être aussi en partie, à un niveau plus rhétorique, à « masquer » une évaluation à travers une description. Ce qui amène à considérer à présent certaines notions de philosophie du langage, qui apparaissent pertinentes pour la suite de l'analyse.

⁷⁵ Par exemple, le destinataire pourrait rétorquer : « C'est faux, les appartements de ce quartier ont été notés comme les moins esthétiques de la ville par l'agence X. » Si ce genre de réponse s'avère plus linguistiquement acceptable, elle reste étrange, car le locuteur n'est pas « soumis » à l'opinion de l'agence.

Il existe aujourd'hui un débat important en philosophie du langage autour des *thick terms* (ou *thick concepts*), introduits par Williams (1983), mais déjà plus tôt brièvement par Hare (1952). Selon Williams, les *thick terms* sont des concepts qui comportent à la fois une dimension descriptive et évaluative (e.g. les adjectifs *mesquin*, *avare*, *courageux*, *généreux*). On parle de *thick terms* ou de *thick concepts* car tout en décrivant des actions, des comportements ou des objets, ces termes leur attachent une valeur (négative ou positive). De là, on distingue les *thick terms* des *thin terms*, qui eux seraient purement évaluatifs ; c'est le cas des adjectifs *bon/mauvais*, *bien/mal* ou *juste/injuste*, mais également de certains termes qui se concentrent sur certains aspects de la réalité, comme les adjectifs *beau/laid*, qui portent uniquement sur la dimension esthétique d'un objet ou d'un comportement (Zangwill, 2013). Pour ce qui concerne plus directement ce travail, il faut surtout observer qu'en principe les *thin* et les *thick terms* transmettent leur contenu évaluatif de manière différente. Alors que les *thin terms* communiquent directement des valeurs à travers une (pseudo-)description, comme dans (139a-b), les *thick terms* quant à eux, transmettent des valeurs à travers une première description objective (e.g. un comportement est d'abord décrit comme factuellement généreux, alors que sa valeur positive est ensuite déduite par le destinataire). En outre, il faut remarquer que l'emploi prédicatif des *thin terms* (et *thick terms*), comme dans (139), montrent assez ouvertement le jugement de valeur, ce qui est moins transparent lorsque ces termes sont attachés au référent, ce qu'on étudiera juste après.

A partir de cette observation, on peut s'arrêter sur deux idées centrales : (1) les *thin terms*, comme *bel* dans l'énoncé (139a), servent avant tout à exprimer des opinions subjectives, car au niveau linguistique, les *thin terms* ne décrivent rien eux-mêmes, bien qu'ils puissent apparaître comme s'ils étaient des jugements factuels. Ainsi, (2) les *thin terms* n'ayant pas de réelle portée descriptive, ils semblent constituer ou du moins fonctionner comme des termes pragmatiques pour établir ou partager des valeurs ou des ressentis. A l'inverse, les *thick terms* portent des évaluations qui sont bien plus fortement liées à ce qu'ils décrivent, ce qui fait qu'on peut les contester. A noter toutefois que les valeurs portées par les *thick concepts* sont plus dépendantes du contexte, ce qui fait que plusieurs d'entre eux peuvent alternativement prendre une valeur positive ou négative (e.g. *impassible* et *impartial* délivrent différentes évaluations selon les attentes de comportements dans certains contextes). On peut même admettre que des termes descriptifs acquièrent parfois une dimension évaluative en fonction de leur contexte d'emploi. Selon Cepollaro (2020), les *thick* et les *thin terms* fonctionnent différemment dans le discours. En effet, hormis quelques exceptions, la dimension évaluative est posée avec les *thin terms* alors qu'elle est présumée avec les *thick terms*. Mais l'explication de Väyrynen (2013) me paraît plus adéquate : Si Väyrynen défend un traitement pragmatique de la portée évaluative d'un *thick term* en termes d'implicature conversationnelle généralisée, qui est une hypothèse discutable, il fait remarquer que les valeurs communiquées par les *thin terms* le sont de manière directe, alors que les valeurs communiquées par les *thick terms* ressortent à de l'information périphérique (*not at-issue*).

Il faut dire que le débat sur la façon dont communiquent les différents *thick terms* est toujours discuté, mais l'approche de Väyrynen se montre à ce jour convaincante. On va maintenant se concentrer sur leur emploi en tant qu'AE, d'où il y a déjà plusieurs choses à dire.

4.2.2 L'expressivité et les adjectifs épithètes

Un adjectif épithète est un adjectif associé directement à un substantif, n'étant ainsi pas directement prédiqué. Leur fonctionnement communicatif est assez variable et je vais commencer par présenter trois exemples :

(143) Ma voisine n'aime pas *les chats noirs*.

(144) Ce matin, *un chat noir* s'est introduit dans mon appartement.

(145) Ce matin, *le chat noir* de ma voisine s'est introduit dans mon appartement.

Ce qu'on doit déjà faire remarquer, est que dans (143) et (144), l'AE est lié à un article indéfini et vise à préciser le genre de chat dont on parle. En revanche dans (145), l'article défini active la présupposition⁷⁶ que la voisine possède un chat sans que l'on sache très bien quel rôle vient jouer l'AE. Dans (145), il est possible que la voisine possède plusieurs chats, et que l'AE noir serve alors à préciser le chat dont on parle à partir de la couleur de son pelage, même si la lecture la plus naturelle semble être celle où la voisine possède un unique chat noir, dont on vient accessoirement préciser la couleur. Enfin, dans une troisième interprétation, il est possible que le destinataire ne soit pas au courant de l'existence du chat de la voisine, et s'accommode alors à la fois de son existence et de sa couleur. Les trois interprétations possibles de l'énoncé (145) pourraient respectivement être retranscrites comme ceci :

(145a) Ce matin, le chat de ma voisine, *celui qui est noir*, s'est introduit dans mon appartement.

(145b) Ce matin, le chat de ma voisine, *dont je rappelle qu'il est noir*, s'est introduit dans mon appartement.

(145c) Ce matin, le chat de ma voisine, *qui est noir*, s'est introduit dans mon appartement.

Ainsi l'AE peut fonctionner de trois manières différentes. Dans (145a), il relève d'une description participant à sa référence. Dans (145b), il s'apparente davantage à un geste rhétorique, tandis que dans (145c), il peut être retranscrit par une apposition, venant préciser la couleur du chat. Comparons à présent ces retranscriptions avec celle de (143) et (144).

(143a) Ma voisine n'aime pas les chats *qui sont noirs*.

(144a) Ce matin, un chat *de couleur noire* s'est introduit dans mon appartement.

(144b) Ce matin, un chat, *qui était noir*, s'est introduit dans mon appartement.

Comme on peut le constater plus clairement, l'apposition, en (144b), sert à introduire une nouvelle information, ou du moins à mettre l'accent sur cette information, tandis que dans un emploi purement référentiel (143a), l'AE est retranscrit par une description en subordonnée

⁷⁶ Selon la situation de discours, il peut s'agir d'une présupposition connue du destinataire ou d'une présupposition directement accommodée par le destinataire (i.e. une présupposition informative).

relative. Toutefois, l'apposition ne semble pas nécessairement liée à l'article défini, c'est-à-dire à une présupposition d'existence, comme en témoigne (144a). D'ailleurs selon Potts (2008), l'apposition peut jouer un rôle référentiel ou favoriser la contextualisation du référent. En revanche, la lecture référentielle ou attributive des AE est fortement dépendante d'une présupposition sur le référent, un constat déjà fait par Ducrot (1966) avec les AE en prédicat⁷⁷, qu'on reprendra plus bas.

En anticipant sur ce qui sera dit plus tard, Schlenker (2007) considère que les AE expressifs ne fonctionnent qu'à partir d'un référent présupposé (instancié par l'article défini). Or si cette observation est correcte, cela ne concerne pas uniquement les AE expressifs, tandis que leur emploi ne se réduit pas à une attitude gratuite du locuteur -comme le conçoit Schlenker en recourant à la notion de *présupposition informative*, mais se justifie en principe à partir de l'énoncé⁷⁸. Il faudrait maintenant s'interroger sur la pertinence de l'emploi d'un AE attributif, dans la mesure où il n'est pas nécessaire pour faire référence. Avant d'en discuter plus en détail, il faut remarquer que les AE, accolés au sujet dont l'existence est présupposée, ne peuvent pas être directement contestés ; si on peut encore rétorquer (146) à (144), on ne peut le faire avec (145), où on devra plutôt dire (147a-b) :

(146) C'est faux, le chat n'était pas noir.

(147a) Tu dis n'importe quoi, la voisine n'a pas de chat / n'a pas de chat noir.

(147b) Ce ne devait pas être le chat de la voisine, car elle ne le laisse jamais sortir.

Dans (147a), que l'AE fonctionne de manière attributive ou référentielle, le destinataire doit dans les deux cas remettre en question la présupposition de l'existence du chat ou d'un des chats de la voisine. Dans (147b) en revanche, qui réactive d'une certaine manière un phénomène qui avait déjà été repéré par Blakemore (2002, p. 36) et avant elle par Donnellan (1966), l'énoncé ne peut directement être nié lorsque l'AE participe à la référence de l'objet dont il est prédiqué quelque chose. Ce qui est clair, c'est que l'emploi attributif semble amener le destinataire à réévaluer le jugement du locuteur, étant donné qu'il n'y a pas de doute sur le référent visé. On peut mieux faire sentir ce problème en reprenant l'exemple de Ducrot (1966) où l'AE se trouve dans le prédicat :

(148) Hier, Pierre est venu avec sa *vieille* voiture.

(148a) C'est faux, il est venu avec sa nouvelle voiture [réponse à un usage référentiel]

(148b) Je ne la trouve pas si vieille. [réponse à un usage attributif/qualificatif]

Ainsi, dans la prédication, l'usage référentiel -ou classifiant- peut être contesté, ce qui n'est pas vraiment possible avec l'usage attributif. De surcroît, alors même que l'AE attributif apparaît comme une description, on voit bien qu'il s'avance comme un jugement subjectif, qui est en ce

⁷⁷ Ducrot prend comme exemple « Il est venu avec sa vieille voiture. » qui peut se comprendre en usage référentiel par « Il est venu avec la plus vieille de ses voitures. » ou en usage attributif par « Il est venu avec sa voiture, qui est vieille ».

⁷⁸ Ce que dit Schlenker est correct concernant les insultes ethniques, mais ce n'est pas le cas des AE, qui sont liés au prédicat qui justifient leur emploi. On ne dit jamais « Notre stupide manager nous a offert un jour de congé », sauf à vouloir créer un effet de sens particulier ou une implicature (e.g. il aurait pu nous offrir autre chose).

sens un commentaire contingent exprimé par le locuteur. Car quand bien même la (seule) voiture de Pierre serait effectivement vieille, il s'agit pour le locuteur de souligner ce trait, comme cela a été exposé avec (145b). A partir de là, en se limitant à considérer les cas où les AE sont utilisés - pour parler d'objets déjà connus- de manière attributive, alors il reste à déterminer la pertinence de leur emploi. Voici d'autres exemples :

(149a) Le *vieillissant* président américain a finalement retiré sa candidature aux prochaines élections.

(149b) Le président américain, *qui est vieillissant*, a finalement retiré sa candidature aux prochaines élections.

(150a) Le *vieillissant* président américain s'est rendu en Chine.

(150b) Le président américain, *qui est vieillissant*, s'est rendu en Chine.

Il apparaît assez clairement ici que seule une lecture attributive est possible, parce qu'il n'existe qu'un seul président américain (et c'est l'AE *américain* qui est référentiel). On peut soutenir ensuite que (149b) est transcriptible par (149a), et (150b) par (150a), en détachant l'AE dans une apposition. Potts (2005, p. 49) fait remarquer que l'apposition nominale n'a pas de lien logique avec le prédicat, ce qui est correct, car on peut nier le prédicat sans nier en même temps le contenu de l'apposition. Il ajoute que ce genre d'information ne relève pas pour autant de présupposition, mais d'une information périphérique qui peut être amenée en même temps que l'assertion principale, et parle à ce propos d'implicature conventionnelle. Or si on prend la notion d'implicature conventionnelle à partir de ce qu'en ont dit Grice puis Blakemore, les appositions et les AE devraient être envisagés comme des contraintes sémantiques sur la pertinence de l'énoncé. Potts passe alors à côté du fait que l'apposition attributive, comme l'AE, devrait posséder un lien avec le prédicat, même si ce lien n'est pas strictement sémantique. Dès lors, avec les exemples proposés, l'emploi de l'AE est pleinement pertinent dans (149a), alors qu'il l'est beaucoup moins dans (150a). Cela est dû au fait que dans (149a), le prédicat justifie avec plus d'évidence l'emploi de l'AE, mais que dans (150a) cette justification (e.g. on n'imaginait pas que le président puisse encore faire un tel voyage), est plus difficile à percevoir. Toutefois, malgré l'absence apparente de pertinence de l'AE dans (150a), celui-ci continue d'activer, bien que de manière moins claire, une procédure de « justification » du prédicat, où le destinataire se trouve comme contraint de chercher la pertinence de son utilisation par le locuteur. Comme pour les connecteurs argumentatifs, l'AE enclenche aussi une procédure qui pousse à rendre son emploi pertinent avec l'énoncé, et c'est seulement après n'avoir pas pu donner pertinence à l'AE, que le destinataire pourra juger de l'incompétence ou de l'intention manipulatoire du locuteur. Mais dans tous les cas, le destinataire ne peut directement remettre en question l'AE exprimé, qui s'avance comme une forme de connotation personnelle et subreptice de l'énoncé censée contribuer à sa pertinence. Voici d'autres exemples qui appuient cette idée :

(151) Le *provoquant* humoriste de France Inter a été licencié.

(152) La *talentueuse* comédienne n'a finalement pas gagné de César à Cannes.

(153) Tout le monde a trouvé le *talentueux* conférencier antipathique.

(153a) Tout le monde a trouvé le *dernier* conférencier antipathique.

? (153b) Tout le monde a trouvé le *sympathique* conférencier antipathique.

Hormis (153a), il fait peu de doute que dans ces énoncés, l'AE est employé de manière attributive. Ce qu'on peut alors constater, est que dans (151), l'AE est utilisé de manière à donner plus de pertinence à l'énoncé. Mais il se pourrait que cet usage soit manipulateur, servant à justifier « fallacieusement » ce qui est prédiqué. Dans (152), l'AE force une lecture selon laquelle l'absence de récompense à l'endroit de la comédienne est regrettable (ou quelque chose du genre), avec peut-être une intention masquée ou implicite de blâmer le jury. Dans (153), l'emploi de l'AE *talentueux* n'apparaît pas pertinent, sauf volonté de communiquer un contraste sur la personnalité du conférencier. Enfin, (153b), où la lecture de l'AE ne peut être qu'attributive, l'énoncé est totalement dénué de pertinence. Pour autant, on ne peut déclarer que (à moins de faire une lecture référentielle de l'AE) l'énoncé est sémantiquement faux. Car justement, l'AE enclenche une procédure, qui en l'occurrence, pousse à une interprétation selon laquelle l'auditoire aurait « mal jugé » de la personnalité du conférencier. Toutefois, la tension pragmatique devient ici trop forte, presque sémantique, et amènera plutôt à considérer que le locuteur ne sait pas ce qu'il dit, ou emploie *sympathique* de manière ironique, en faisant une mention échoïque à une précédente assertion.

Par ailleurs, on peut noter ici que l'article défini favorise une lecture de l'adjectif épithète comme un contenu présupposé, mais cela n'implique pas que tous les AE attributifs se basent sur des présuppositions, car l'AE entretient un lien étroit avec le reste de l'énoncé, et s'avance davantage comme un contenu posé. Les exemples qui suivront en-dessous confirment à mon sens cette hypothèse.

On peut maintenant continuer de discuter de la dimension subjective des AE en rendant compte des AE évaluatifs avec ces trois énoncés :

(154) *Ces/Les généreux* Grecs offrent toujours le dessert aux touristes.

(154a) Les Grecs sont généreux. Ils offrent toujours le dessert aux touristes.

(154b) Les Grecs sont généreux, car ils offrent toujours le dessert aux touristes.

Dans les énoncés (154a) et (154b), c'est la première proposition qui est au centre de la communication (at-issue), alors que la seconde assertion sert d'argument ou de justification à la première. On peut aisément reconnaître que (154b) est en quelque sorte une explication de (154), car elle s'entend implicitement de cette manière. En revanche, dans l'énoncé (154), l'AE n'est pas directement prédiqué, mais inséré « en marge » dans le référent, le centre du propos s'étant déplacé vers le prédicat. Ainsi, l'AE, bien qu'il soit attributif, est lié au prédicat, et on ne peut directement contester (154) avec (154c).

? (154c) C'est faux, les Grecs ne sont pas généreux.

Néanmoins, cette négation ne peut pas vraiment être faite non plus avec les énoncés (154a-b), car le prédicat *généreux* dans la première assertion entretient un lien logique avec la seconde assertion, même s'il est possible de rétorquer avec des arguments du genre :

(155a) C'est faux, les Grecs ne sont pas généreux : ce n'est pas parce qu'ils offrent le dessert aux touristes que les Grecs sont généreux. Ils font cela par intelligence commerciale.

[ou encore] (155b) : C'est faux, les Grecs ne sont pas généreux. Ils offrent le dessert aux touristes, mais ils réclament ensuite un gros pourboire.

En fait, pour nier la première assertion, le destinataire est obligé de nier le lien établi par le locuteur entre les deux assertions, qui est en principe pertinent, et qui empêche ainsi une négation directe. Ce qui reste intéressant, c'est qu'il n'est assurément pas possible d'exprimer cette négation face à (154), lorsque *généreux* est inséré comme AE, où il ne fait plus partie du contenu centralement posé.

Cependant, l'AE reste clairement lié au prédicat, et les AE évaluatifs entretiennent un lien encore plus fort avec le prédicat que les AE descriptifs. Voici d'autres exemples :

(156a) Les *généreux* Grecs subissent une crise financière.

(156b) Les *paresseux* Grecs subissent une crise financière.

(156c) Les *pauvres* Grecs subissent une crise financière

Si ces trois énoncés sont sémantiquement acceptables, seul (156c) apparaît -pleinement-pertinent (comme on le verra plus loin, *pauvre* est en fait un terme expressif, une sorte de *thin term*). En effet, les énoncés (156a-b) ne sont pas pertinents, le destinataire ne pouvant à première vue et sans contexte particulier donner un sens à l'usage des AE. Car la seule manière de comprendre (156a), serait d'attribuer un emploi euphémistique ou ironique à *généreux*, pour signifier implicitement *prodigues* ou *dépensiers* ; ou encore, en estimant que la générosité des Grecs, est injustement « sanctionnée » par une crise financière. Pareillement pour (156b), l'énoncé serait pertinent avec un emploi ironique du verbe subir afin de communiquer une implicature (e.g. « C'est ce qu'ils méritent »). Ces remarques viennent ainsi corroborer l'hypothèse que l'AE est effectivement logiquement lié au prédicat par une contrainte de cohérence ou de pertinence, qui tout comme une information procédurale, oblige à inférer un sens qui rend l'énoncé pertinent. Cette observation se vérifie aussi avec des AE plus directement expressifs ou évaluatifs, où les énoncés suivants apparaissent contradictoires :

? (157a) Le *stupide* président américain aura (finalement) réussi à relancer l'économie.

? (157b) Le *génial* président américain aura (finalement) réussi à plomber l'économie.

? (157a) Notre/ce *stupide* président aura (finalement) réussi à relancer l'économie.

? (157b) Notre/ce *génial* président aura (finalement) réussi à plomber l'économie.

Il est ici clair que ces énoncés, sans une interprétation enrichie pragmatiquement, sont incohérents et absurdes. Pour que ces énoncés deviennent ou restent pertinents, il faudrait que l'AE soit utilisé et saisi de manière ironique, dans le but de critiquer une pensée antérieure selon laquelle le président était considéré comme stupide ou génial (encore que dans le second

énoncé, l'ironie n'a pas besoin de reprendre un énoncé préalablement exprimé).⁷⁹ Dit au passage, l'emploi ironique des AE renforce l'idée que ceux-ci servent à communiquer un jugement ou une attitude du locuteur en lien avec le reste de l'énoncé. Cela étant, on pourrait toutefois concéder qu'une lecture purement littérale de ces énoncés est encore possible pour communiquer une implicature (e.g. « Je n'arrive pas à y croire »), mais ce cas de figure me semble très peu probable, sauf contexte spécifique et en utilisant certains signes paralinguistiques particuliers. Enfin, on doit encore noter la différence entre les énoncés (157a-b) et (157c-d), où l'AE expressif tend à convoquer l'usage de démonstratif pour accentuer la portée expressive. L'AE expressif convoque même une structure grammaticale spécifique, que voici :

(158a) *Ces idiots de Grecs* ne savent pas gérer leur économie.

? (158b) *Ces mesquins de Grecs* offrent toujours le dessert aux touristes.

Comme on peut le voir, la structure clivée permet de renforcer l'expressivité du locuteur, de mettre en avant l'attitude portée (généralement négative). La structure clivée serait d'ailleurs un moyen de repérer les *thin terms*. Comme on peut une nouvelle fois le constater, l'AE évaluatif reste lié au contenu du prédicat, et l'énoncé (158b) ne peut être considéré comme pertinent ; il apparaît même contradictoire. Et on peut continuer d'observer cette contrainte sémantico-pragmatique avec les AE comme *thin terms* en structure clivée :

(159) *Ces enfoirés* d'assureurs ont encore augmenté les primes !

(160) *Ces putains* de policiers sont restés là sans bouger !

(161) *Ces bâtards* d'administrateurs ont oublié de me verser mon salaire !

(162) *Ces satanés/maudits* politiciens ne tiennent jamais leurs promesses !

Les AE expressifs (utilisant des *thin terms*) continuent d'entretenir une relation avec le reste de l'énoncé, et bien que le locuteur exprime une attitude purement subjective, c'est-à-dire non descriptive, celle-ci se justifie par le comportement des personnes qu'il injurie dans le prédicat. Cela étant dit, on remarquera qu'il est encore possible de faire un emploi prédicatif des AE expressifs (sauf pour (162)) :

(159a) Ces assureurs sont des *enfoirés* ! Ils ont encore augmenté les primes !

(160a) Ces policiers sont des *putains/putes* ! Ils sont restés là sans bouger !

(161a) Ces mécaniciens sont des *bâtards* ! Ils ont oublié de faire la vidange !

? (162a) Ces politiciens sont (des) *maudits/satanés*⁸⁰ ! Ils ne tiennent jamais leurs promesses !

La différence entre ces énoncés et les énoncés (159-162), tient dans le fait que l'insulte se trouve maintenant au premier plan de l'acte de communication (at-issu). Néanmoins, puisque les AE expressifs admettent un emploi prédicatif comme substantif, il faudrait reconnaître que

⁷⁹ Ce qui permet de relever que l'ironie peut s'appliquer sur des AE, et d'ailleurs aussi sur les termes expressifs, un fait relevé par Carston (2016, p. 163). Comme l'a fait remarquer Wilson (2009), l'usage ironique de l'AE tendra à être accentué de manière spécifique à l'oral, afin de rendre compte de son emploi interprétatif comme mention.

⁸⁰ Les AE *maudit* et *satané* semblent être des exceptions. La langue française ne possède pas de substantif pour ces adjectifs.

l'expressivité est ici liée à l'emploi de certains termes : les substantifs dans (159-161) sont en fait des sortes de *thin terms*, qui servent uniquement à instancier une valeur morale -négative- pour signifier quelque chose comme « personnes méprisables » (ou « mauvaises »). Cette observation oblige à penser que les prétendus AE expressifs ne détiennent pas de statut particulier, et que l'expressivité provient plutôt de leur emploi plus général comme AE et dans la structure clivée. A ce stade, on devrait donc admettre que les AE expressifs seraient en fait simplement des *thin terms*, tandis que les autres AE sont des termes descriptifs ou des *thick terms* - comme avec (150a) ou (154). Dans les deux cas, une attitude subjective est transmise, mais à un degré variable : tous les AE sont justifiés par le prédicat, mais les AE expressifs transmettent une évaluation entièrement subjective, d'où l'emploi d'un *thin term*. Les AE descriptifs quant à eux, ne sont pas aussi fortement contraints par le prédicat, et permettent au locuteur d'introduire personnellement une information qu'il juge pertinente.

4.2.3 Le fonctionnement des AE expressifs

Je vais maintenant me concentrer sur les AE expressifs. Je ne l'ai pas suffisamment souligné avant, mais lorsque l'on compare les énoncés (154) et (156c) avec les énoncés (159-160), on remarque qu'ils possèdent une structure syntaxique différente :

(154) Les *généreux* Grecs offrent toujours le dessert aux touristes.

(156c) Les *pauvres* Grecs subissent une crise financière.

(159) Ces *enfoirés* d'assureurs ont encore augmenté les primes !

(160) Ces *putains* de policiers sont restés là sans bouger !

Comme on peut le voir, dans (159-160), les AE sont compris dans une structure grammaticale particulière du type *démonstratif + adjectif + de + substantif*. Il semble assez évident qu'en français, cette forme syntaxique en structure clivée permet de générer de l'expressivité, comme l'avait déjà noté Henri Frei (1929, p. 351). Par ailleurs, les démonstratifs fonctionnent également comme des pointeurs, mais des pointeurs particuliers, qui ne sont pas réellement anaphoriques, mais servent plutôt à focaliser l'attitude du locuteur sur l'objet qui suscite son émotion ou son attitude. D'ailleurs, on peut maintenant voir que les énoncés avec des *thin terms* sans structure clivée ne sont pas naturels :

? (159b) Les/Ces *enfoirés* assureurs ont encore augmenté les/leurs primes !

? (160b) Les/Ces *bâtards* mécaniciens ont oublié de faire de la vidange !

Reste à trancher si cette énonciation est inconvenante parce que les *thin terms* « enfoirés » et « bâtards » sont intrinsèquement expressifs ou parce qu'ils forcent une lecture référentielle non pertinente du fait de s'associer à des substantifs (i.e. avec (156c), on désignerait la sous-classe des enfoirés qui sont des assureurs). La seconde hypothèse est à mon sens à privilégier, justement parce que les *thin terms* ne sont pas purement expressifs, mais donnent à penser une classe de personnes, bien que cette classe soit subjectivement désignée. Or dans ces énoncés, la lecture référentielle n'est pas pertinente (et ne l'est d'ailleurs même dans aucun contexte).

Ainsi, la structure syntaxique expressive, du moins en français, sert précisément à conserver la fonction attributive de leur expression sous forme d'AE. Quant à l'article démonstratif, il accentue certainement la fonction expressive de l'AE, mais il n'est pas obligatoire, comme on peut le remarquer avec :

(157b) *Les/Nos enfoirés* d'assureurs ont encore augmenté les/leurs primes !

L'hypothèse d'une structure syntaxique expressive peut être confirmée par le fait que cette structure peut même être insérée sur d'autres éléments de la phrase sans contrainte logique ou sémantique apparente, comme dans les énoncés suivants :

(163) Je ne trouve plus *mes/ces/les putain(s)* de clés !

(164) Je ne trouve plus *mes/ces maudites* clés !

(165) Je ne comprends pas, *ces putain(s) de/satanées* clés étaient pourtant dans ma poche il y a trente *putain(s) de* secondes !

Ici l'attitude du locuteur est dirigée vers des « objets » qui selon tout bon sens ne peuvent réellement susciter une attitude ou un jugement de valeur. Dans ces énoncés, il y a simplement l'expression d'une attitude (négative) du locuteur sur la situation générale qui la suscite : l'attitude n'est en réalité pas dirigée vers l'objet ou justifiée par quoi que ce soit ; ce qui fait que Potts, qui avait noté rapidement ce phénomène (2005, p. 49), a fini par élargir (2008) le fonctionnement des termes expressifs à des indicateurs d'états émotionnels, sans lien logique avec ce qui est exprimé, c'est-à-dire sans portée (scopeless). Ce qui se vérifie par le fait que ces termes expressifs peuvent uniquement être rapportés comme mention, tout en apparaissant encore, sauf volonté ironique, difficilement acceptables :

(166) Mais qu'est-ce que tu faisais il y a trente *putain(s) de* secondes ? [personne réagissant à l'expression du locuteur]

On remarquera ensuite que cette formulation purement expressive n'est autorisée qu'avec certains termes linguistiques particuliers : *satanés, maudits et putain(s)* de (voire *cette saloperie de*). Les termes *enfoirés* ou *bâtard*, qui peuvent aussi fonctionner comme des substantifs, ne peuvent être employés de manière purement expressive, ils obéissent à la contrainte de devoir porter sur des personnes (et souvent des comportements de ces personnes, qui justifient leur usage). Il faut encore relever qu'aucun énoncé utilisant un AE expressif ne permet une retranscription à travers une apposition :

(?) (157c) Les Grecs, qui sont pauvres, subissent une crise financière.

(?) (160b) Ces assureurs, qui sont des enfoirés, ont encore augmenté les primes.

? (164a) Je ne trouve plus mes clés, qui sont des putains.

? (165a) Je ne trouve plus mes clés, qui sont maudites.

Si les retranscriptions de (157c) et de (160b) sont peut-être valables hors contexte, elles ne correspondent toutefois pas à ce qui est signifié par les énoncés initiaux, ce qui questionne maintenant la validité de l'explication en termes d'apposition. A mon sens, il ne paraît pas

nécessaire de rejeter en bloc cette explication, car ici les appositions ne sont pas directement insensées -sauf pour (164a). En fait, parce qu'ils rapportent des jugements de valeur à propos de quelque chose, les AE évaluatifs et expressifs contrairement aux AE descriptifs, ne peuvent être détachés comme des faits généraux, mais sont directement attachés au prédicat ou à l'énoncé, qui fixe leur portée. Il est difficile de donner une retranscription adéquate à ces énoncés en conservant une structure grammaticale valable et sans perdre la communication périphérique propre aux AE, mais voici une possibilité :

(157d) Les Grecs subissent une crise financière. *Les pauvres !*

(160c) Ces assureurs ont encore augmenté les primes. *Quels enfoirés !*

Si ces retranscriptions se rapprochent des énoncés initiaux, leur défaut est qu'ils replacent en partie les AE au centre du propos. Toutefois ils paraissent assez adéquats dans la mesure où ils laissent voir que l'AE est une attribution subjective qui relève davantage d'un commentaire que d'une assertion proprement dite. Quant à (164) et (165), leur retranscription pourrait être les suivantes :

(164b) Je ne trouve plus mes clés. *Putain !*

(165b) Je ne trouve plus mes clés. *Malédiction !*

Evidemment, ce genre de reconstitutions à travers une interjection n'est possible que s'il existe un terme correspondant à l'AE expressif. Dans d'autres cas, comme *satané*, il faudrait utiliser un terme légèrement déviant sémantiquement, comme *Diable (!)* ; et pour *sacré*, *sapristi !* (qui est vieilli). Ces retranscriptions dépendent des possibilités offertes par le lexique de la langue et l'usage de ce lexique ; si *malédiction* sonne un peu étrange ici, *putain* est acceptable, ce qui autorise à penser que l'explication proposée est en principe valide.

Concernant les AE expressifs, on trouve dans le cadre de la TP, une explication de Padilla Cruz (2018, p. 63-64), qui propose de les traiter comme des explicatures d'ordre intermédiaire. Sans participer directement aux conditions de vérité de l'énoncé, mais sans générer une explicature d'ordre supérieur à proprement parler, ces AE communiqueraient une information plus périphérique qu'il est possible de récupérer ainsi :

(160) Ces/Les enfoirés d'assureurs ont encore augmenté les primes !

Explicature : Les assureurs ont augmenté les primes.

Explicature d'ordre intermédiaire : Le locuteur exprime une attitude négative (colère, rage, dégoût) envers les assureurs.

La solution de Padilla Cruz est relativement convaincante et me semble finalement être une autre manière d'expliquer ce que dit Potts avec son approche en termes d'appositions, même si elle manque d'expliquer les attitudes injustifiables qu'on peut trouver en (165) avec « trente *putain(s) de secondes* » dans la prédication (à moins de considérer qu'il s'agisse d'une attitude irrationnelle exprimée envers les clés). On pourrait alors penser que les emplois « irrationnels » relèvent plutôt d'un usage abusif du langage expressif qui confine à une expressivité plus

stylistique, par laquelle le locuteur manifeste simplement son état émotionnel. Par ailleurs, cette forme d'expressivité étant sans portée, elle peut amener à des tensions avec l'expression linguistique, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(166) Ne vous approchez plus de ma *putain de* femme !

(167) Le capitalisme est en train de détruire cette *putain de* planète !

(168) Je ne lui ai jamais parlé à votre *putain de* femme !

Dans ces énoncés, il est clair que le terme expressif utilisé dans le prédicat indique l'état psychologique du locuteur comme dans (163-165). Cependant les énoncés peuvent apparaître étranges, car une lecture « attributive » de l'AE étant aussi possible, il dégagera certainement et malencontreusement, l'idée que le locuteur est énervé contre sa femme ou la planète dans (166-167), tandis que dans (168), celui-ci n'est pas réellement en train d'insulter la femme du destinataire. C'est en raison de ce genre d'énoncés que Potts (2008) est revenu sur les expressifs pour leur donner une portée plus globale. Néanmoins, si l'état psychologique affiché par le locuteur par les AE expressifs ne porte pas sémantiquement sur l'objet qui forme le syntagme, il continue tout de même d'avoir un lien pragmatique avec ce qui est énoncé, portant de manière subjective sur une représentation générale de la situation, qui justifie l'état psychologique du locuteur.

Il reste maintenant à différencier les AE évaluatifs des *thick terms* en substantifs, tels qu'ils apparaissent notamment dans les insultes ethniques (e.g. *youpin* pour parler d'une personne juive, *nègre* pour parler d'une personne africaine). La particularité des insultes ethniques consiste dans le fait qu'elles sont utilisées pour parler d'un groupe de personnes tout en les disqualifiant, et sans qu'il y ait une justification à ce dénigrement (Cepollaro, 2015). De ce fait, les insultes ethniques se différencient des AE et des AE expressifs étudiés jusqu'à présent, qui fonctionnent comme des justifications. Voici un exemple :

(169) Les *nègres* ont le rythme dans la peau.

Dans cet énoncé, il semble en effet clair que le prédicat ne justifie pas l'emploi du terme péjoratif *nègre*. Ici le dénigrement du locuteur à l'encontre des personnes noires est en quelque sorte gratuit, détaché de tout contexte qui pourrait susciter ce dénigrement. On peut alors proposer l'explicature suivante :

(169a) Explicature : les Africains ont le rythme dans la peau.

Explicature d'ordre intermédiaire : le locuteur estime que les Africains peuvent être désignés de manière péjorative/insultante.

Toutefois, si la retranscription en (169a) est acceptable, elle passe peut-être à côté du fait que l'usage de *nègre* n'engage pas uniquement le locuteur, mais également le destinataire, qui sans réagir, se rend complice du jugement de valeur exprimé par le locuteur (Cepollaro, 2015). De sorte qu'une retranscription avec (169b) serait sans doute plus adéquate :

(169b) Explicature : les Africains ont le rythme dans la peau.

Explicature d'ordre intermédiaire : les Africains peuvent être désignés de manière dépréciative.

A ce stade, il apparaît correct d'admettre que l'attitude du locuteur est gratuite, c'est-à-dire uniquement justifié par son mépris personnel envers le groupe dont il parle. Dans la lignée de Schlenker (2007), Cepollaro (2020, p. 72) défend une explication insultes ethniques en recourant à la notion de *présupposition informative*, où le locuteur s'accommode de l'information, en l'occurrence que les personnes africaines sont généralement « méprisables » au moment de l'assertion. Or s'il est vrai que ce genre d'information, tout comme les présuppositions, n'est pas directement contestable, il n'est pas certain que le destinataire doive nécessairement l'accommoder pour accéder au sens de l'énoncé ; raison pour laquelle Potts (2005) préfère parler d'implicature conventionnelle, parce que cette information est communiquée de manière périphérique. Et le fait que cette information périphérique soit de surcroît une opinion subjective semble confirmer l'analyse de Potts. De plus, l'attitude communiquée conventionnellement par l'insulte ethnique n'est pas un simple état de fait dont le destinataire peut s'accommoder, elle relève plutôt d'un acte performatif. Le problème, c'est que les implicatures conventionnelles visent à justifier une hypothèse ou à la rendre plus pertinente, ce qui n'est pas réellement le cas des insultes ethniques, qui sont exprimées quasi gratuitement. Ce qui peut être contesté, ce n'est pas l'information en tant qu'elle fait partie d'un discours rationnel, mais en tant qu'évaluation subjective. Les insultes ethniques se contestant ainsi :

(169c) Ne dis pas *nègre*, c'est raciste.

(169d) Ne dis pas nègre, on pourrait croire que tu es raciste.

(169e) Je ne veux pas que tu utilises le mot *nègre*. Ou bien tu as un problème avec les personnes africaines ? Moi pas.

On voit ici assez clairement que la connotation négative de *nègre* en (169) n'a pas de lien direct avec ce qui est prédiqué, ce qu'on peut encore constater avec :

(170) Les *youpins* ne mangent pas de porc.

(171) Mes voisins sont des *frouzes*.

On saisit bien que le jugement de valeur attaché au *thick term* n'est pas lié à ce qui est prédiqué, qui semble d'ailleurs détachable de tout contexte et ne déclencher aucune implicature. Autrement dit, le locuteur ne fait que glisser gratuitement une attitude ou un jugement de valeur dont la pertinence auto-produite est de disqualifier les personnes désignées au moment de l'énonciation. Or ce qui est intéressant de remarquer, est que les AE expressifs ne fonctionnent pas de cette manière, au contraire. Si (170-171) sont des énoncés fréquents, (170a-171a), sans être impossibles, paraissent déplacés.

(170) Les *youpins* ne mangent pas de porc.

? (170a) Les *putains de Juifs* ne mangent pas de porc. (!)

(171) Mes voisins sont des *frouzes*.

? (171a) Mes voisins sont des *putains de Français*. (!)

On constate que l'AE *putain de* force une mise en relation avec l'énoncé pour que sa signification puisse être communicativement pertinente : comme cette relation est absente ou non manifeste, les énoncés apparaissent étranges. Les AE expressifs injectent donc une attitude qui implicitement, pointe vers une information qui permet la justification de leur emploi. Ainsi, (171a) pourrait, par exemple, uniquement être valable lorsque les voisins se sont montrés bruyants, réactivant de ce fait un stéréotype ou un préjugé (ici fictif) endormi ou oublié en dehors de ce contexte. Dans tous les cas, il faut que le destinataire partage une certaine information avec le locuteur pour que ce dernier puisse s'exprimer ainsi de manière pertinente. D'ailleurs, leur emploi sur un mode exclamatif tend à penser qu'il renvoie à une forme d'information annexe, et vient corroborer ce point de vue. A l'inverse, il ressort alors que les insultes ethniques ne renvoient pas à des attitudes au sens d'un état affectif contextuel, mais plutôt à une disposition affective générale, ce qui expliquerait notamment pourquoi Cepollaro les envisage comme des présuppositions.

Cette analyse pourrait toutefois être contestée, et il serait possible d'admettre que les insultes ethniques sont expressives, et qu'en réalité leur emploi est justifié par l'énoncé, si celui-ci est exprimé dans un discours plus global (par exemple pour (170), l'énoncé serait émis dans une discussion à teneur morale sur la consommation de porc). J'aurais plutôt tendance à penser que les insultes ethniques ont un rapport avec l'« expressivité sociale », comme les formules de politesse ; si l'emploi d'un terme péjoratif ne vise pas directement le destinataire, il établit toutefois un rapport évaluatif avec un objet, qui peut conduire à un effet expressif plus incident.

Comme l'a également fait remarquer Potts (2007), il semble assez clair que les termes expressifs, sauf certains cas particuliers via une mention spécifique, sont spontanément traités comme des indexicaux, ce qui les rapproche alors de performatifs. Selon Potts, l'une des particularités des termes expressifs consiste dans le fait qu'ils attestent toujours de l'attitude du locuteur au moment de l'énonciation (et non de l'attitude de celui dont on rapporte les propos). On peut maintenant comparer :

(172a) Marie m'a dit que Bastien est un bougnoul.

(172b) Marie m'a dit que Bastien est *un putain d'arabe* !

(172c) Marie m'a dit que Bastien est *un putain de bougnoul* !

(172d) Marie croit que Bastien est un bougnoul.

(172e) Marie croit que Bastien est *un putain d'arabe*. !

On retrouve dans ces énoncés les problèmes rencontrés en 2.6.1 concernant les implicatures conventionnelles. Avec (172a), il est difficile de savoir si *bougnoul* est le terme que Marie a utilisé et que locuteur rapporte ou si le locuteur se permet de glisser un jugement évaluatif là où Marie aurait simplement utilisé *arabe*. Il n'est donc pas clair que *bougnoul* soit interprété comme indexical. En revanche dans (172b), l'indexicalité est assez évidente, ce qui confirme la thèse selon laquelle les formules expressives fonctionnent différemment que les termes connotés. Cela dit, on ne voit pas vraiment pourquoi le locuteur s'exclame de cette façon en rapportant les propos de Marie. Avec (172c), on pourrait admettre que les deux phénomènes se combinent.

Dans (172d), il semble dans ce cas très clair que c'est bien le locuteur qui infiltre son jugement de valeur, ce qui tendrait à soutenir l'hypothèse que ce genre de *thick term* est expressif. Enfin avec (172c), il est de nouveau certain que *putain de* est introduit par locuteur, mais on a de la difficulté à comprendre quel contexte justifierait son emploi.

Ce qui est à présent intéressant d'observer, est que les insultes ethniques partagent ce problème interprétatif avec les *thick terms*, même si ces derniers sont justifiés par le prédicat.

(173a) Pierre a dit que les *généreux* Grecs offrent (toujours) le dessert aux touristes.

(173b) Selon Pierre, les *généreux* Grecs offrent (toujours) le dessert aux touristes.

(173c) Pierre croit que les *généreux* Grecs offrent (toujours) le dessert aux touristes.

Avec l'énoncé (173a), on ne saisit pas bien si l'AE est à saisir comme le rapport des propos de Pierre, tout comme dans (173b). Cela demande certainement à être testé empiriquement, mais il semble que l'AE est encore inséré ici comme un commentaire subjectif du locuteur, notamment parce qu'il ne paraît pas pertinent de rapporter l'évaluation de Pierre, qui lui appartient, et qui était surtout pertinent au moment de l'énonciation. Dans (173c), il est plus évident que *généreux* est introduit par le locuteur, mais on ne comprend plus vraiment ce que l'énoncé signifie ; c'est ce qu'on avait déjà pu voir en étudiant les connecteurs discursifs. Ainsi, toute laisse penser que les AE fonctionnent de la même manière que les implicatures conventionnelles.

Enfin, on pourrait encore examiner les jugements de valeur discutés en 2.6.2 dans les discours rapportés, avec :

(44d) Pierre (m') a dit que Patrick a/avait *généreusement* payé la tournée.

(44e) Pierre (m') a dit que Patrick, *généreusement*, a/avait payé la tournée.

Il n'est pas non plus clair ici que l'adverbe *généreusement* appartienne aux propos exprimés initialement par Pierre, en particulier avec (44d). Dans (44e), placé entre deux virgules, l'adverbe prend une fonction plus clairement illocutoire. Il ressort en tout cas que les adverbes évaluatifs, bien que d'apparence plus descriptive, peuvent aussi jouer une fonction illocutoire proche de celle des implicatures conventionnelles. Ce qui d'ailleurs peut aussi valoir pour les AE descriptifs, à partir du moment où on peut les détacher en apposition :

(149c) Pierre a dit que le *vieillissant* président a finalement retiré sa candidature aux prochaines élections.

(149d) Pierre a dit que le président, *qui est vieillissant*, a finalement retiré sa candidature aux prochaines élections

Une lecture indexicale de l'AE est ici discutable. Dans (149c) l'article défini amène une présupposition qui lie l'AE au sujet et fait que ni Pierre ni le locuteur ne semblent l'avoir prononcé. Dans (149d), détaché en apposition, l'AE apparaît plus clairement être exprimé par le locuteur, comme on a pu le voir avec *généreusement* dans (44e) juste en-dessus.

On peut conclure cette section en disant que les AE descriptifs, évaluatifs et expressifs détiennent une fonction variable en lien avec la subjectivité du locuteur. Les adjectifs épithètes

sont pleinement expressifs lorsqu'ils sont exprimés à travers des *thin terms*, dans une structure clivée et au sein d'énoncés exclamatifs. Cependant, les *thick terms* permettent également d'infiltrer la subjectivité du locuteur, tout comme les termes descriptifs, qui sont utilisés pour attirer l'attention vers certaines idées contingentes mais jugées pertinentes. L'information amenée par l'AE est performée, mais cette performativité est en principe justifiée par une procédure qui relie l'AE au prédicat, et pour certains AE expressifs, à l'énoncé dans son ensemble, en tant qu'il suscite l'expression d'un certain état psychologique, en particulier lorsqu'ils sont employés dans la prédication. L'emploi des AE (ainsi que des adverbes évaluatifs) ont en commun d'obéir à une procédure de justification, qui peut être raccordée au principe de pertinence, dans la mesure où les évaluations et les émotions sont justifiées en fonction du contexte, du message communiqué et des motivations communicatives du locuteur. En cela, les AE ont un fonctionnement pragmatique proche voire identique aux implicatures conventionnelles.

L'étude des insultes ethniques n'a pas permis d'aboutir à une conclusion claire sur leur dimension expressive. Et il n'a pas non plus été possible de déterminer si celles-ci suivaient une procédure de justification, comme c'est le cas pour les AE et les adverbes évaluatifs. Il est cependant possible de penser que les insultes ethniques ont un fonctionnement similaire aux métaphores référentielles, permettant d'infiltrer plus gratuitement un jugement de valeur en marge.

4.2.4 Expressivité intensificatrice

Dans cette section, je reprends certains termes expressifs utilisés plus spécifiquement comme intensificateurs. Je compte montrer que ces termes sont des *thin terms*, et pour certains d'entre eux, qu'ils sont même des termes « vides », ne portant aucune valence particulière. Enfin, je rendrai compte du fait que les termes qui jouent différentes fonctions expressives sont institués par la communauté linguistique et varient dans le temps.

Pour commencer, on peut constater l'existence d'une série de termes qui agissent comme des expressifs tout en étant des intensificateurs (Geurtz, 2007 ; Wharton & Raeber, 2017) :

(175) Cette violoniste est une *putain de* virtuose !

(176) Ce politicien est un *putain d'*enfoiré !

(177) (Wow !) C'est *putain de* beau !

(175a) Cette violoniste est une *sacrée* virtuose !

(176a) Ce politicien est un *sacré* enfoiré !

(177a) C'est *sacrément* beau !

Comme on peut le voir dans les trois premiers énoncés, *putain de* ne sert pas uniquement une fonction expressive, mais également et surtout une fonction intensificatrice. Cette fonction additionnelle est rendue possible par son usage dans la prédication et dans une structure exclamative. Ce qu'on peut aussi remarquer, c'est que cette fonction expressive, qui devient ici centrale, n'est plus contrainte par le prédicat comme dans la section précédente, et apparaît alors dans une forme plus directe, dont il devient beaucoup plus difficile de fixer le contenu. Dans

(175), l'AE communique quelque chose comme *immense* ou *énorme*, tout en autorisant, à travers l'intonation, ainsi que le contexte, d'apporter une certaine texture affective à l'intensificateur, pour communiquer confusément des idées proches d'*admirable* et *inégalable*. Dans (176), la fonction de l'AE est similaire et vient se combiner au *thin term enfoiré*, cette fois employé comme substantif prédicatif, afin de communiquer une attitude générale envers le politicien. Dans (176), on voit que la formule expressive peut également s'employer à la place d'un adverbe portant sur un adjectif, sans que sa fonction change fondamentalement. Dans les trois énoncés, le terme expressif n'a pas de signification claire, mais encode tout de même une idée d'intensité qui sert de support au déploiement de l'attitude du locuteur, que le destinataire est chargé de saisir à travers l'intonation et le contexte. Les énoncés (175-177a) montrent que le terme *sacré* fonctionne de manière très similaire à *putain de*, mais avec une forme syntaxique standard (i.e. non clivée). Toutefois, on remarquera que la formule *putain de* possède un emploi plus large que *sacré*, qui ne peut lui être substitué dans des énoncés comme (164) et (160) :

(164) Je ne trouve plus *mes/ces putains de/satanées* clés !

? (164c) Je ne trouve plus mes *sacrées* clés.

(160) *Ces putains de* policiers sont restés là sans bouger !

? (160d) *Ces sacrés* policiers sont restés là sans bouger !

Ainsi il apparaît que *putain de* peut prendre une fonction sémantique plus large que le terme *sacré*, qui ne peut être employé que de manière intensificatrice. Dans cette optique, on peut alors noter que *maudit* et *satané* sont aussi employés avec certaines restrictions :

? (175b) Cette violoniste est une *maudite* virtuose !

? (175c) Cette violoniste est une *satanée* virtuose !

(176b) Ce politicien est un *maudit* enfoiré !

(176c) Ce politicien est un *satané* enfoiré !

? (177b) (Wow !) C'est *mauditement* (?) beau !

? = (177c) (Wow !) C'est *satanément* (?) beau !

Dans ces exemples, seuls (176b-c) sont valides. (177b-c) sont impossibles, car il n'existe pas d'adverbe pour ces adjectifs. Enfin, (175b-c) sont grammaticalement valides, mais on voit mal ce qui est communiqué, car ces adjectifs intensificateurs et expressifs s'emploient exclusivement pour communiquer des attitudes négatives, et ne peuvent donc, en l'occurrence, porter sur *virtuose*. Sans commencer à lister tous les termes expressifs de la langue française, on peut cependant observer que leur fonction et leur usage peuvent différer. En effet, alors que certains ont avant tout une fonction d'intensification (*vachement*, *monstre*), d'autres ajoutent une valence, laquelle peut être bidirectionnelle (*putain de*, *sacré*) ou monodirectionnelle (e.g. *maudit* et *satané* pour les attitudes négatives). A quoi il faut ajouter l'intonation, qui vient moduler l'expressivité portée par ces termes linguistiques. Cela étant, un lecteur suffisamment âgé ou connaisseur de l'évolution de la langue française pourra aisément remarquer que les termes

expressifs changent à travers le temps, et/ou que certains d'entre eux ont changé d'emploi ou communiquent d'autres choses.

En outre, on peut noter que l'intensification peut aussi être réalisée à travers la répétition d'adjectifs descriptifs ou d'AE expressifs, même si dans cette forme, l'expressivité tend à prendre une dimension plus stylistique et ludique, dans le fait de s'amuser avec les mots et de se détourner de la grammaire :

(178) J'ai une *grosse grosse grosse* envie d'aller lui dire ce que je pense !

(179) Pour *de vrai de vrai de vrai*⁸¹, j'ai croisé Tom Cruise à la gare.

(180) Ce type est *un putain de putain de putain* de génie !

Selon Potts (2007), les termes expressifs peuvent être employés sans effet de redondance (e.g. *aïe, aïe, aïe* !). Cependant, on peut regretter qu'il n'ait pas élargi son analyse à des cas plus linguistiques comme ceux de (178-180), comme l'a relevé Geurtz (2007). Bally et Frei avaient déjà pointé ce phénomène : on peut constater que l'écart à la composition grammaticale normale, lorsqu'il met en exergue l'élément attitudinal de l'énoncé, permet de créer des effets expressifs qui ont aussi à voir avec les effets emphatiques/poétiques présentés par Sperber & Wilson. Pour autant, dans ce genre d'énoncés, ils communiquent surtout des effets ludiques de manière partiellement conventionnelle, où en quelque sorte, le locuteur met en scène son émotion ou son attitude. Blakemore (2011, p. 3548) estime que ce genre de répétitions augmentent l'expressivité de l'énoncé et reflètent un certain état psychologique du locuteur. C'est une hypothèse à laquelle on peut aussi souscrire, à partir du moment où les termes répétés sont exprimés de manière « spontanée ».

Cette dernière partie consacrée à l'expressivité intensive a permis de faire voir que l'expressivité linguistique s'appuie sur des termes dont la fonction est consacrée par la langue. Certains termes ne peuvent servir qu'à la communication d'attitudes négatives, tandis que d'autres sont dédiés aux attitudes positives. D'autres enfin détiennent une bivalence affective. Il est clair que la fonction de ces termes, qui ne sont pas utilisés de manière descriptive et s'apparentent à des *thin terms*, peut varier ; certains d'entre eux peuvent aussi disparaître, alors que d'autres vont apparaître (pour les remplacer). L'usage de ces termes est aussi une question de mode, du fait qu'ils viennent au jour et sont entretenus dans la langue parlée.

4.3 Les interjections

Les interjections sont assurément au cœur de la problématique de ce travail, car elles mettent en jeu plusieurs dimensions communicatives de la subjectivité, à la fois naturelles et linguistiques. Dans cette section, je soutiens que les interjections répondent au principe de pertinence, en tant

⁸¹ *Vrai de vrai* est une expression conventionnelle légèrement expressive qui signifie *vraiment*. Mais il est possible de réexploiter cette formule dans une tournure expressive-ludique.

qu'elles favorisent l'expression de la subjectivité dans un contexte caractérisé par une attention partagée et une forme de « proximité relationnelle ». Je définis également les interjections comme des sortes d'actes illocutoires primitifs, qui s'expriment réactivement en fonction du contexte.

4.3.1 Une tentative de catégorisation

Pendant longtemps, les interjections ont été considérées comme des expressions non directement communicatives. Chez les auteurs latins de l'Antiquité, les interjections sont quasiment assimilées à des signes naturels ; Priscien considérait qu'elles sont « une partie du discours signifiant une émotion par un mot informé (ma traduction) » (Padler, 1976), idée qu'on retrouvera d'ailleurs chez Bühler (1934) et Jakobson (1963), qui considèrent celles-ci essentiellement dans leur fonction expressive, comme la communication -involontaire- d'un état mental ou affectif du locuteur. Il faudra attendre Goffman (1978) et son analyse des *response cries* (i.e. *cris réactifs* en français) pour que soit mis plus clairement au jour l'ensemble des problématiques relatives à leur usage et pour que la linguistique (ré)investisse plus en profondeur ce sujet.

L'approche sociologique de Goffman a permis de mettre en lumière le fait que les interjections sont communicatives au moins autant qu'elles sont expressives : en effet, si les interjections expriment souvent une réelle sensation ou émotion de la personne qui les exprime, elles transmettent en même temps une « information » qui tient lieu de comportement social. Goffman soutient que les cris réactifs, bien qu'ils soient -le plus souvent- l'extériorisation spontanée d'un certain affect, ne sont pas de purs réflexes qui dépassent notre contrôle, alors que ces expressions s'effectuent toujours dans un certain cadre social, celles-ci étant rarement exprimées lorsqu'on se trouve seul. Selon lui, les interjections sont exprimées en fonction des interlocuteurs et du contexte, qui, selon les cas, sont sollicités afin d'instaurer ou de restaurer un certain type de relation à autrui. Goffman (1978, p. 801) propose la notion de « comportement ritualisé » qu'il reprend vraisemblablement à l'éthologie (Tinbergen, 1952). Il défend par exemple l'idée que l'interjection *Oops !* (ou *Woops !* en anglais) est exprimée pour avertir les personnes environnantes que l'action accidentelle qui vient d'être commise ne relève pas d'un défaut général de compétence ou d'un manque d'égard pour autrui. Ainsi, l'approche de Goffman peut aussi être comprise dans le paradigme de la *Behavioral Ecology* (cf. partie 2.1.2), pour laquelle les comportements expressifs sont intimement liés à une fonction communicative de régulation sociale : les interjections ne seraient donc pas de purs signes affectifs et involontaires, mais plutôt des signaux communicatifs. Cependant, Goffman ne nie pas pour autant la part de spontanéité à la source des interjections. En fait, il semblerait que la fonction expressive ou communicative des interjections puisse varier selon les situations sociales où elles apparaissent, et certaines interjections sont plus propices à assurer l'une de ces deux fonctions. Ainsi, on peut déjà faire observer ici que les interjections, du moins certaines d'entre elles, ne sont pas simplement de l'ordre du *montré*, et sans être non plus de l'ordre du *dire* ; elles seraient aussi de l'ordre de l'*agir*.

On peut commencer par constater qu'à travers leur forme (proto)linguistique, les interjections ne sont pas de purs signes naturels, mais sont en partie conventionnalisées dans une forme linguistique, sans pour autant appartenir au langage proprement dit. Effectivement, d'un point de vue grammatical d'abord, les interjections regroupent un ensemble de formes linguistiques dont la particularité est de ne pas appartenir aux classes grammaticales de la syntaxe (Trask, 1993 ; Crystal, 1995) mais de constituer des sortes de *mots-phrases* indépendants (Kleiber, 2016)⁸². Les interjections sont syntaxiquement indépendantes et improductives, et comme leur nom l'indique, se présentent comme jetées à l'intérieur du discours. Ensuite, en tant que les interjections sont indexicales, leur indexicalité est double : basée à la fois sur l'intonation et sur un signe proto-linguistique, elles indiquent l'attitude du locuteur de manière à la fois naturelle et conventionnelle, tout en faisant référence à un événement de la réalité. Au niveau discursif, les interjections se trouvent à l'extérieur ou en marge des énoncés et s'apparentent plutôt à des modalités ou à des attitudes propositionnelles, on le verra mieux un peu plus bas.

Pour mieux comprendre leur fonctionnement général, il faut à présent exposer les diverses formes et attitudes que les interjections peuvent prendre et transmettre.

Les interjections ont été classées en différentes catégories selon les auteurs. Wierzbicka (1992b) par exemple, catégorise les interjections en interjections expressives, volitives et cognitives ; les premières exprimant un état affectif, les secondes un état désidératif, tandis que les dernières seraient liées à un changement d'état mental. Mais d'un point de vue pragmatique, il apparaît que la classification la plus adéquate devrait être faite à partir de cinq catégories. Je propose ainsi de distinguer les interjections en *expressives*, *volitives*, *phatiques*, *discursives* et *relationnelles*, en soulignant que la répartition à faire entre la première et la dernière catégorie est problématique et fait en partie ressurgir les problèmes exposés en 2.1.2 entre la *Basic Emotion Theory* et la *Behavioural Ecology*.

Par ailleurs, dans ce qui suit, la catégorie des interjections est entendue très largement, comme tout ce qui peut faire l'objet d'une expression isolée pouvant être insérée dans le discours en fonction d'une situation donnée. Ainsi les interjections expressives, celles qui ont d'abord retenu l'attention des linguistes, se rapportent à un état affectif du locuteur, et sont exprimées comme réaction à un certain événement qui les suscite ; en ce sens, elles n'ont à première vue pas de fonction communicative *stricto sensu*, mais doivent plutôt être envisagées comme des symptômes proches de réflexes. Cependant, Goffman nous a mis en garde contre cette approche ; leur caractère communicatif est plus complexe. Les interjections volitives (e.g. *Pssst !*, *Eho !*, *Chhht !*) fonctionnent comme des proto-actes illocutoires directifs et des proto-propositions ; elles expriment d'abord une sorte d'intention primaire du locuteur vis-à-vis du destinataire pour attirer son attention. Les interjections phatiques ensuite (*Hmmm*, *Tu vois ?* *N'est-ce pas ?*), qui sont relativement déconnectées de leur signification littérale, semblent avant

⁸² De plus, les interjections ne suivent souvent pas les règles morphophonologiques de la langue. *Wow* par exemple, délivre un son inexistant dans la langue française, tandis que *Pssst*, ne possédant pas de voyelle, et ne peut appartenir au lexique régulier du français.

tout posséder une fonction pragmatique consistant à maintenir le contact avec l'interlocuteur dans un sens large, quoique définissant en partie la forme du contact (e.g. *N'est-ce pas ?* est sans doute comparable à la forme *Do you ?* ou *Don't you ?* en anglais, et possède certainement une certaine visée perlocutoire). Les interjections phatiques possèdent un certain lien avec les interjections discursives, qui, elles, sont des actes ou proto-actes illocutoires ritualisés dans ce qu'on pourrait nommer des *formules interjectives* ayant un sens plus ou moins défini, allant de *Okay* (pour « je suis d'accord » ou « je prends note », ou encore « je l'accepte » selon le contexte) à *Hein ?* (pour « peux-tu répéter ? »). On peut noter que certaines d'entre elles peuvent également prendre une fonction phatique (e.g. *Okay*). Parmi les interjections discursives, on peut sans doute aussi ranger des expressions qui servent à orienter le discours (e.g. *Allo ?*, *Bonjour*, *Au revoir*), bien qu'il ne s'agisse pas d'interjections *stricto sensu*. Enfin, les interjections relationnelles qui possèdent une dimension expressive ou discursive plus ou moins marquée, traduisent plutôt des attitudes sociales tournées vers le destinataire, et rejoignent en ce sens les actes expressifs de Searle. C'est le cas de certaines formules interjectives comme *Merci* ou *Désolé*, qui visent à gérer la relation sociale, bien qu'elles expriment aussi en principe un ressenti du locuteur. Je propose ici néanmoins de considérer ces actes de langage comme des interjections, dans la mesure où les interjections sont des réactions relativement spontanées à certains événements ou à certaines situations spécifiques.

Pouvant se situer au carrefour entre un contenu propositionnel, un comportement social et une attitude affective, certaines interjections posent une véritable difficulté d'analyse. Il faut observer que les interjections peuvent être des signes aux fonctions multiples. Par exemple, « l'interjection » *Au revoir* est discursive, mais elle possède plus incidemment aussi une fonction relationnelle liée à la politesse, ainsi qu'une fonction expressive dans des adieux entre proches. De plus, les interjections sont souvent accompagnées d'une intonation expressive, qui fixe plus précisément leur signification (e.g. *Bof !*, *Aïe !!!*, *Merci ! quoi ?!*).

Pour poursuivre l'analyse, il faut encore différencier les interjections d'un point de vue sémiotique. Sous cet angle, elles appartiennent à deux catégories différentes : *les interjections primaires* et *les interjections secondaires* (Ameka, 1992). Les interjections primaires, qui sont le plus souvent monosyllabiques, indiquent une émotion -ou une pulsion- éprouvée par le « locuteur » et sont partiellement constituées du son naturellement émis par la poussée corporelle. On peut donner comme exemples : *Aïe !* pour une douleur soudaine, *Beurk !* pour le dégoût, *Wow !* pour l'émerveillement ou la surprise, *Ouf !* pour le soulagement. Ce principe semble aussi valoir pour les interjections volitives et discursives, où *Psst !* et *Hein ?* qui reflètent assez naturellement l'intention que le locuteur veut communiquer. Les interjections primaires ont assurément un caractère naturellement signifiant, qui par leur sonorité, indique et signale un certain état psychologique du locuteur. Les interjections primaires semblent posséder une propriété particulière, celle de communiquer en s'exprimant ; elles fonctionnent comme une sorte de stimulus naturel, où la « signification » transmise se trouve partiellement activée à un niveau infra-conscient, s'apparentant à des formes plus instinctives de communication retenues par

l'évolution, et qui pourraient agir par simulation d'autrui (Saussure & Wharton, 2019). A contrario, les interjections secondaires, bien qu'elles puissent servir la même fonction communicative que les interjections primaires, sont pleinement lexicalisées, et reprennent des mots d'abord utilisés comme substantif ou comme adjectif dans la grammaire (e.g. *Merde ! Diable !, Purée !, Putain !*), bien que certaines d'entre elles se présentent avec un unique emploi interjectif (e.g. *Hélas !, Hourra !*). Cela dit, les interjections secondaires, tout comme les interjections primaires, possèdent une signification sous-déterminée dépendante du contexte (selon le contexte, *Wow* peut signifier « C'est magnifique ! » ou « C'est impressionnant ! » tout comme *Mon Dieu !* (quoique *Mon Dieu* possède toujours une valence négative).

Ce qui sépare les interjections primaires des interjections secondaires consiste peut-être aussi dans le fait qu'elles ont suivi un processus de sémiotisation opposé. Les interjections primaires semblent clairement s'être constituées à partir de sons naturellement émis par l'organisme pour se soulager de l'émotion qu'il traverse, ou à partir de proto-intentions communiquées quasi automatiquement avant d'être partiellement conventionnalisées par le lexique pour servir un rôle communicatif plus précis et objectif. À l'inverse, les interjections secondaires ont été dérivées de termes d'abord descriptifs avant d'être ramenés à une fonction communicative plus primitive et immédiate dans une forme interjective. D'ailleurs les signes linguistiques des interjections secondaires tendent à se désémantiser ou du moins à prendre un sens spécifique à travers leur emploi interjectif.

Quant aux onomatopées (e.g. *Splash !, Paf !, Boom !*), elles diffèrent des interjections sur un point central : elles ne sont pas des réactions et peuvent s'employer hors d'un contexte déterminé dans une visée plus descriptive (e.g. « Et ça a fait boom ! »). A l'inverse, les interjections doivent se saisir comme des réactions à des événements ou à des comportements (Ameka, 1992 ; Wilkins, 1992), réactions qui leur confèrent leur caractère référentiel. Voici un tableau qui permet de visualiser la classification des interjections que j'ai proposée et développée jusqu'ici.

Interjections	Expressives	Phatiques	Volitives	Discursives	Relationnelles
Primaires	Ah ! Wow ! Ouf ! Oh là là ! Beurk !	Hmmm, Eeeeh, Ben...	Psst! Chhht! Ohé! Oust!	Ah? Hein? Hmmm? Bof (?)	Oups ! Bof ! (?) Aïe aïe aïe (?)
Secondaires	Zut ! Mon Dieu ! Hélas ! Putain ! Doux Jésus ! Ouiiii !	Ecoute. Tu vois ? Bon.. N'est-ce pas ? Ok.	Attention ! Stop ! Ecoute !	Quoi ? OK ! Pardon ? Voilà ! Bonjour (?)	Merci ! Désolé ! Bonjour, Au revoir Bravo ! Courage !

Comme on peut le constater, certaines de ces interjections peuvent détenir différentes fonctions communicatives, qui dépendent du contexte où elles sont exprimées. Par exemple, *Okay* peut prendre un rôle phatique en plus de son rôle discursif. *Ecoute !* peut avoir une fonction volitive ou phatique (et parfois simultanément), tandis que *Oui* peut prendre un rôle purement expressif (comme dans *Ouiiii !* lorsque quelqu'un réalise qu'il a remporté le jackpot). Enfin *Bonjour* est certainement à la fois discursif et relationnel. Cette classification devrait sans doute

encore être étudiée plus en profondeur, mais l'idée est ici de faire voir les différentes formes de communication auxquelles les interjections peuvent donner lieu. Il serait aussi possible d'envisager les interjections sur un spectre allant de l'expression pure (e.g. merde, aïe) à la discursivité (e.g. *hein ?*, *Au revoir*), en passant par des fonctions plus relationnelles (e.g. *oups*, *merci*).

Si les interjections primaires, de prime abord, apparaissent plus spontanées que les interjections secondaires, on peut se demander si cette spontanéité n'est pas aussi en grande partie l'effet d'un usage répété qui les rapproche d'un conditionnement. Et d'ailleurs, les interjections primaires possèdent une forme partiellement conventionnelle. Cependant, on retrouve dans les différentes langues beaucoup de ressemblances concernant les interjections primaires, en particulier pour les interjections expressives (pour *Aïe*, les Anglais disent *Ouch*, les Allemands *Au*, tandis que les Japonais disent quelque chose qui sonne comme *Itai*, et les Népalais *Oho*). Les interjections primaires conserveraient donc un lien avec l'expression naturelle liée au ressenti qu'elles indiquent, qui *montrent* en partie l'attitude ou le ressenti du locuteur. Avec les interjections secondaires en revanche, cette fonction est uniquement réalisée par l'intermédiaire du code linguistique (même si l'intonation vient donner certains contours à l'interjection). Il convient maintenant d'analyser en profondeur les interjections primaires expressives, qui concernent plus directement le projet de ce travail.

4.3.2 Les interjections primaires : comment elles communiquent

Selon Wierzbicka (1992b), les interjections décrivent des attitudes et codent des concepts relativement déterminés. Toutefois, si des interjections comme *Aïe* et *Beurk* codent respectivement une sensation de douleur et de dégoût, d'autres interjections ne sont pas aussi univoques. L'interjection *Wow* est plus complexe par exemple, elle peut signifier que la personne exprime de la surprise, de l'émerveillement ou encore de l'admiration (et selon Wierzbicka, toujours une émotion positive, ce qui n'est en réalité pas forcément le cas). Wierzbicka défend sa conception sémantique des interjections en partant de leur proto-lexicalisation, mais également en se basant sur l'existence d'un métalangage supposé universel, composé de blocs conceptuels atomiques primaires comme *faire*, *sentir*, *bon*, *mauvais*, etc. Or si son approche métalinguistique n'est pas inintéressante, le problème n'est au fond pas vraiment là : c'est ce qu'on va regarder.

Le projet de Wierzbicka (1992a ; 1992b) est double : elle cherche d'abord à analyser le sens des interjections à partir de leur usage tout en visant à établir une définition métalinguistique des émotions, débarrassée des termes arbitraires de la langue. Or on remarquera que cet objectif est relativement paradoxal, car si les interjections sont des produits linguistiques, alors elles sont, comme les autres termes linguistiques, dépositaires d'une signification plus ou moins arbitraire qu'on ne peut réellement décomposer, ou du moins pas mieux que les autres termes linguistiques. Wierzbicka pense que cette décomposition est possible, parce qu'elle estime que les émotions peuvent s'appréhender de manière universelle. Or si on peut en effet admettre que la langue, qui codifie en partie les interjections, établit un découpage arbitraire des états

psychologiques, la tentative de déconstruire les termes qui désignent des émotions propres aux différentes langues me semble problématique. En effet, si l'existence d'un métalangage, un langage simplifié, permet en partie de surmonter le problème de la labellisation propre aux différentes langues, Wierzbicka continue de retranscrire des émotions à travers un label linguistique qui suppose en fait déjà une approche culturelle des émotions. Voici un exemple de (1992a, p. 548) :

Frustration

X feels something

sometimes a person thinks something like this:

I want to do something

I can't do this

because of this, this person feels something bad

X feels like this

Comme on peut le voir, cette analyse de la frustration, qu'elle entreprend sur plusieurs autres émotions, apparaît problématique dans la mesure où la frustration est une notion propre à la communauté linguistique qui utilise ce terme. Et le terme *frustration* n'a peut-être pas la même signification selon la communauté qui l'emploie (voir la notion de valeur chez Ferdinand de Saussure), elle pourrait désigner des émotions légèrement différentes. De plus, il n'est pas certain que cette analyse soit complète, car on peut se demander ici si le verbe « faire quelque chose » (*do something*), ne devrait pas aussi comprendre « obtenir quelque chose ». Or de la même manière, les interjections sont aussi, en partie, des manières culturellement établies de renvoyer à certains états mentaux ; comme pour les émotions décrites, les interjections renvoient à certains états mentaux plus ou moins distincts, qui ne sont compréhensibles que du point de vue des locuteurs qui les utilisent⁸³. En réalité, les interjections ne doivent pas être analysées, mais saisies à partir des différents emplois qu'en font ces utilisateurs : l'interjection *wow* par exemple, à la signification sous-déterminée, ne peut se saisir qu'à partir de la connaissance des situations dans lesquelles elle est employée. Wierzbicka évoque d'ailleurs le fait que les interjections ne sont pas apprises de la même manière que les termes descriptifs, parce qu'il faut connaître le contexte qui « autorise » leur emploi, et donc « vivre » ces contextes à travers une immersion dans une certaine communauté linguistique. La signification de l'interjection peut ensuite être définie à partir de l'ensemble des usages de celle-ci, et on peut ensuite douter que le recours à un métalangage favorise leur définition. Cela dit, certaines interjections sont directement liées à certaines émotions (e.g. on dit *Beurk* quand on veut exprimer le dégoût), et il est possible d'apprendre pré-empiriquement les règles d'usage de certaines interjections.

En fait, c'est surtout la modalité d'expression qui différencie les émotions décrites et les émotions/attitudes montrées présentes dans les interjections expressives. Sur ce plan, comme l'a relevé Kaplan (1999), les interjections ont une signification, mais il s'agit d'une signification

⁸³ Par ailleurs, les variations d'interjections dans les différentes cultures ou communautés linguistiques met justement en lumière les états mentaux auxquelles celles-ci attachent de l'importance.

d'usage (*Semantics of use* dans ses termes), là où les termes descriptifs se rapportent à une *Semantics of Meaning*. Selon lui, les interjections sont semblables aux performatifs en ceci qu'elles ne peuvent pas être dites vraies ou fausses, mais appropriées ou inappropriées. Pourtant, les interjections, comme les autres formules performatives (e.g. Je te promets) ou communicatives (e.g. *Bonjour*), détiennent encore une certaine signification qui donne sens à leur emploi à partir du contexte. En un sens, elles peuvent être décrites comme des règles d'usage ou de comportement ; mais alors que, comme on a pu le voir, les règles d'usage des connecteurs argumentatifs (ou des AE) servent à mettre en lien deux représentations de manière pertinente, les interjections servent à exprimer un ressenti ou à orienter la relation dans un certain contexte. Partant de l'hypothèse que leur signification consiste d'abord à exprimer une attitude qui active une procédure pour la relier à sa cause dans le contexte de son emploi, ce n'est alors que dans un second temps, en cas d'échec d'identification de cette source (i.e. le *dictum*⁸⁴), que le locuteur pourra être jugé comme non pertinent ou incompetent. De ce point de vue, la fonction des interjections expressives s'apparente fortement à celle des exclamations, dans la mesure où elles expriment une attitude sur une information déjà partagée par les locuteurs. La différence entre les interjections et les exclamations toutefois, tient au moins en ceci que les premières ne reprennent pas le *dictum* sur lequel porte l'attitude, et s'y réfèrent alors de manière plus implicite, à partir du contexte et de l'attention des locuteurs dans ce contexte.

Par ailleurs, ce qui est en jeu avec la communication des interjections ne se rapporte pas -ou peu- à leur dimension épistémique ; car retranscrites de manière descriptive (« ça me dégoûte ! » pour *Beurk !*), elles conservent une opacité qui échappe à un traitement vériconditionnel classique. Papafragou (2006) a ainsi proposé la notion d'*inscrutabilité* pour désigner le fait que les états psychologiques ne sont pas vérifiables objectivement, c'est-à-dire dans un monde partagé. En effet, la vérité d'un ressenti (sauf cas où on aurait accès au cerveau de la personne avec une technologie avancée) appartient à celui qui l'exprime, et ne peut être objectivement évalué par autrui. Ce qui est en jeu avec les interjections expressives, c'est plutôt leur condition de sincérité, ainsi que leur mode de communication.

Pour en rendre compte, on va maintenant s'arrêter sur plusieurs exemples avec l'interjection *aïe !* dont l'analyse a déjà été entreprise par Wharton (2003) et Kleiber (2016). Cette première analyse permettra de mieux mettre en lumière sa dimension épistémique et sa fonction performative.

(181) A. Aïe !

? (181a) B. C'est vrai/faux

(181b) B. Arrête, je suis sûr que ça ne fait pas mal !

(181c) B. Tu mens !

(182) J'ai mal !

? (182a) B. C'est vrai/ faux

⁸⁴ Wilkins (1992) considère que les interjections sont des actes illocutoires qui n'ont pas de *dictum* explicite.

(182b) B. Arrête, je suis sûr que ça ne fait pas mal !

(?) (182c) Tu mens.

D'un point de vue strictement linguistique, il est possible d'énoncer (182a) ou (182c) en réaction à (182), bien que cette assertion paraisse étrange. Mais la même réponse est non pertinente et même linguistiquement impossible avec (181a) ou (181c), qui ne peuvent contester (181), qui n'est pas une assertion. Cependant, l'étrangeté de (182a) et (182c) s'explique par le fait que le locuteur B n'a en réalité pas accès à la douleur de A et qu'on ne voit pas sur quelle base il peut mettre en doute ses propos ; c'est pourquoi ces deux réactions restent inappropriées. Comme la douleur est une information inscrutable (Papafragou, 2006), qui n'offre aucun appui épistémique, il est dans les faits uniquement possible de remettre en cause la sincérité du locuteur, ce que démontrent (181b) et (182b), qui sont indépendants de la forme de la communication (181) ou (182). Ce qui différencie la réaction de B dans (181b) et (182b), est que dans la première, B estime que A se livre à un acte de simulation, alors que dans la seconde, il s'attaque à une assertion, qu'il considère comme mensongère. Dans les deux cas, c'est la sincérité de l'expression qui est déniée, mais alors que dans (182) la sincérité passe par une assertion, dans (181) elle est directement exprimée. Or cette question de la sincérité est justement celle que l'on retrouve dans certains actes performatifs, dont voici trois exemples :

(183) A. Je te *promets* de venir demain.

(183a) B. Je ne te crois pas, tu ne vas pas venir, tu fais toujours des promesses en l'air.

(184) A. Je *suppose* qu'elle sera à son bureau vendredi.

(184a) B. Arrête, tu n'en sais rien du tout !

(184b) B. Non, je sais qu'elle ne va jamais au bureau le vendredi.

(185) A. Je te *remercie* de m'avoir offert le livre sur Chomsky.

(185a) B. Hypocrite ! Marie m'a dit que tu l'as jeté à la poubelle.

Comme on peut le voir, (183) et (185) mettent en jeu une certaine « attitude » du locuteur qui ne peut être vérifiée objectivement, mais peut seulement être attaquée comme n'étant pas sincère. Avec (184), comme j'en ai parlé dans 2.6.2, l'attitude épistémique entre en relation avec la proposition, et peut être contestée comme abusive avec l'énoncé (184a), tandis que (184b) remet en cause les informations dont dispose le locuteur. Ces exemples d'actes de langage montrent assez bien que leur dimension vériconditionnelle s'efface pour être traitée au niveau de leur sincérité. En ce sens, il est clair que les interjections sont des sortes d'actes illocutoires. Et tout comme un acte illocutoire, lorsqu'elle est exprimée linguistiquement, l'interjection peut faire l'objet d'un jugement objectif ultérieur. Le problème, c'est qu'il est difficile de les reprendre comme des véritables locutions, comme le font les actes expressifs classiques. Ce qu'on peut mieux faire voir à travers ces exemples de discours rapportés :

(186) Pierre a promis de venir demain

(186a) C'est faux, il n'a rien promis du tout.

(186b) Tu mens, il n'a rien promis du tout.

(186c) Je doute de la sincérité de sa promesse, il fait toujours des promesses en l'air.

(187) Pierre m'a remercié.

(187a) C'est faux, il a simplement souri.

(187b) Tu mens, il ne t'a pas remercié.

(187c) Je doute de la sincérité de son remerciement.

Cette comparaison entre l'acte illocutoire de promettre (acte promissif) et celui de remercier (acte expressif) permet de montrer que les deux énoncés n'ont pas de différences illocutoires particulières. On va maintenant appliquer la même analyse à partir de l'interjection *Aïe*, d'abord exprimée linguistiquement (« J'ai mal ») dans (188), puis à travers l'interjection (*aïe* !) dans (189) et (190) :

(188) Pierre a (eu) mal. [lorsque le destinataire était présent]

? (188a) Tu mens, il n'a eu aucune réaction.

? (188b) Je ne pense pas qu'il a eu mal, il n'a eu aucune réaction !

(188c) Je doute de ton interprétation, je crois que c'était un réflexe anticipatoire.

(189) Pierre a fait *Aïe* ! [lorsque le destinataire était présent]

? (189a) Ce n'est pas vrai / Tu mens, il n'a eu aucune réaction.

(?) (189b) Oui, mais tu crois qu'il a vraiment eu mal ?

(190) Pierre a fait *Aïe* ! (?) [lorsque le destinataire n'était pas présent]

(190a) Je pense que tu mens, je suis sûr qu'il n'a pas réagi.

? (190b) J'ai de la peine à croire qu'il ait eu mal.

Il y a deux observations principales à faire à partir de ces différents « discours rapportés ». On peut d'abord observer que les mêmes échanges peuvent avoir lieu selon qu'ils se rapportent à une expression linguistique (« J'ai mal ») ou une interjection, ce qui témoigne que ces deux modes de communication soulèvent les mêmes problèmes épistémiques. Cependant, l'interjection *aïe* n'est pas entièrement équivalente à la locution *j'ai mal* d'un point de vue informatif. En effet, (188c) et (190b) rendent visible, en ne reprenant pas directement l'assertion de Pierre, qu'il existe un écart entre l'assertion « j'ai mal » et l'interprétation faite à partir de l'expression *aïe*. (188c) émet un doute sur l'interprétation de Pierre, tandis que (190b) à l'inverse affiche une interprétation implicite du destinataire. Mais le plus important ici, c'est que sauf contexte particulier, on voit mal l'intérêt communicatif de rapporter une interjection telle quelle. D'ailleurs, l'utilisation du verbe *faire*⁸⁵ corrobore l'idée que l'interjection est moins une locution qu'une pure illocution expressive émise dans un certain contexte qui la suscite. Ainsi l'interjection *aïe*, comme d'autres interjections expressives, ne diffère pas directement d'un énoncé décrivant un état psychologique comme *J'ai mal* en termes d'accès épistémique : mais plutôt que de l'indiquer médiatement à travers le langage descriptif, les interjections imposent ou attestent cette

⁸⁵ Wilkins (1992, p. 147-148) note que certaines interjections peuvent uniquement être reportées par le verbe *faire* (*to go*) et non par le verbe *dire* (*to say*) ; mais il n'inclut pas *Aïe* (*Ouch*). Toutefois, il semble que toutes les interjections expressives primaires peuvent être reportées avec le verbe *faire*.

sincérité directement (Ducrot, 1983, p. 200). C'est donc simplement parce qu'elle intervient dans un contexte directement vécu que l'interprétation d'une interjection à travers un discours rapporté paraît déplacée ; sauf cas particuliers, il n'est en effet pas pertinent de mentionner une interjection dans un discours rapporté.

Cela étant dit, ce qui apparaît plus clair, c'est qu'à l'instar des actes expressifs et les exclamations, les interjections présupposent un fait sur lequel elles portent, lequel est en principe mutuellement partagé par les locuteurs. Mais ce contenu reste la plupart du temps implicite. Par exemple, on dit *Ouf !* pour exprimer un soulagement -ou une émotion apparentée- envers un fait ou une représentation évidente, on dit *Bof !* pour indiquer une certaine insatisfaction vis à-vis de quelque chose qui se trouve cognitivement partagé avec l'interlocuteur.

Il faut maintenant traiter du processus « interprétatif » qui a cours dans la récupération des attitudes exprimées par les interjections. On peut d'abord remarquer que l'information protolinguistique fixe souvent assez clairement la procédure ou le concept vers lequel elle renvoie, et que c'est ensuite l'expression paralinguistique qui « prend le relais » pour indiquer l'intensité et la valence rattachée à l'information linguistique de l'interjection. Par exemple, on exprimera *Bof !* pour communiquer une attitude d'insatisfaction, et l'intonation viendra donner des contours à l'intensité de cette insatisfaction. Comme pour la communication verbale en général, l'expression paralinguistique apporte des indices sur l'état psychologique du destinataire par rapport à ce dont il parle. Le problème, c'est qu'avec les interjections, l'expression paralinguistique est toujours et directement jointe à l'interjection, ce qui pourrait faire suspecter qu'elle participe à encoder ou enclencher une procédure vers une attitude psychologique plus précise voire différente.

Ainsi on pourrait se demander si (1) le codage linguistique désigne clairement ou vaguement une émotion ou un ensemble d'émotions que l'intonation vient ensuite préciser de manière procédurale ou si (2) le codage est en lui-même déjà procédural. Si l'hypothèse (2) pourrait sembler entrer en conflit avec le principe de rigidité associé aux informations procédurales, il faut comprendre que la rigidité n'est pas synonyme de monofonctionnalité (cf. 2.6.1) : de même que le connecteur *mais*, par exemple, peut être employé pour des procédures différentes (Blakemore, 1989), *wow* peut renvoyer à différentes attitudes. Dans le cas de l'interjection toutefois, l'instruction procédurale aboutit finalement à de l'information conceptuelle sous la forme d'une attitude (propositionnelle), laquelle est conceptuelle, ce qui n'est pas sans poser de problème sur la relation entre l'information procédurale et conceptuelle (Walaszewska, 2004).

Pour répondre à ce problème, Wharton a proposé d'élargir la notion d'information procédurale, initialement définie par Blakemore (1987) pour les connecteurs discursifs, à de multiples phénomènes, dont la récupération d'informations conceptuelles. Il écrit (2003, p. 60) : « l'information procédurale encodée dans les interjections pourrait activer divers concepts ou types de concepts attitudeaux » (ma traduction). Plus loin, il écrit (2003) :

La proposition provisoire est donc qu'il y a tout une gamme de stimulus communicatifs qui encodent des informations procédurales, allant d'éléments entièrement

linguistiques tels que les connecteurs, les pronoms, les articles et particules de discours, à des expressions à la frontière du langage telles que les interjections, jusqu'à des comportements extralinguistiques tels que certaines expressions faciales (p. 81). (ma traduction).

Pour le cas particulier des interjections, il faudrait toutefois encore déterminer comment l'information linguistique et l'intonation qui l'accompagne fonctionnent procéduralement. Or il faudrait noter ici que si l'aspect linguistique des interjections encode une information procédurale, alors celle-ci semble fonctionner de manière similaire à celle des pronoms, des possessifs et démonstratifs (e.g. elle, lui, ce) qui renvoient à des représentations (e.g. Marie, Julien, le chien), et en l'occurrence à des concepts attitudeux (e.g. admiration, soulagement). Sur ce point, Padilla Cruz (2009b, p. 257) suggère que la forme linguistique de l'interjection, à la manière des pronoms et des démonstratifs, encoderait un *pro-concept* que l'intonation viendrait spécifier procéduralement. Par *pro-concept*, il faut entendre un terme linguistique qui par une procédure conduit à un concept. Cette hypothèse me semble valide, si on conçoit toutefois que le *pro-concept* se rapporte à une attitude « illocutoire » et non descriptive, mais également que le concept ainsi visé peut rester encore relativement indéterminé. La différence des interjections avec les termes indexicaux tient dans le fait que les premières renvoient à des attitudes propositionnelles et non à des concepts descriptifs comme le font les pronoms. En outre, la dimension procédurale des interjections, à la fois attachée à leur forme naturelle et linguistique, ne consiste -en tant que signal- pas seulement à pointer vers l'attitude du locuteur, mais également vers l'événement qui l'a suscité (Wilkins, 1992 ; Cueto Vallverdù & Lopez Bobo, 2003).

En se basant sur la Théorie de la pertinence, Wharton (2003, p. 54-55) explique que les interjections peuvent servir, tout comme l'intonation ou les mimiques faciales, à faire émerger une explicature d'ordre supérieur, comme l'illustre les énoncés (170a-b), qui sont cognitivement récupérés sous la forme (170c) :

(191a) *Ouf !* Robert est chez lui.

(191b) *Ouf !* [Dans un contexte où deux personnes arrivent chez Robert et avaient des doutes sur la présence de ce dernier à son domicile.]

(191c) Je suis soulagé (de constater) que Robert est chez lui.

Pour Wharton, il faut que l'objet de l'interjection soit exprimé explicitement (191a) ou soit suffisamment manifeste à l'interlocuteur (191b) pour que celui-ci puisse donner un sens à l'interjection utilisée, sous la forme d'une attitude propositionnelle attaché à un contenu propositionnel. Bien que l'interjection ne soit pas un terme linguistique pleinement explicite, elle autorise toutefois un processus cognitif de métareprésentation par lequel celle-ci est intégrée dans une explicature d'ordre supérieur, comme on peut le voir avec (191c). Néanmoins, en l'absence d'un premier contenu propositionnel explicite ou implicite clair, l'interjection devient difficilement exploitable dans une explicature d'ordre supérieur et s'apparente à de la communication faible (tant au niveau du dictum, que du modus). Cependant, en vertu de sa fonction procédurale à pointer vers un dictum, on peut dire qu'avant d'être inappropriées,

l'interjection sera d'abord incomprise, et c'est à partir de cette incompréhension que le destinataire pourra ensuite juger de l'incompétence du locuteur, mais éventuellement aussi, réévaluer le sens de l'interjection (qui n'est pas aussi fixé que celui des connecteurs argumentatifs). Cela dit, en général le contexte et l'attention partagée des interlocuteurs rendent le plus souvent la saisie du sens contextuel de l'interjection tout à fait accessible. Et lorsque le contexte est manquant, le locuteur va généralement compléter son expression. On peut comparer :

(192a) Wow ! [lorsque l'attention du destinataire est portée sur l'objet de l'émotion, par exemple la pleine lune orangée]

(192b) Wow ! Comme c'est beau !

(192c) Wow ! Regarde la lune !

Comme on peut le voir avec ces trois énoncés, l'interjection va être secondée par des éléments linguistiques lorsque sa signification n'est pas suffisamment précise, comme dans (192b), ou lorsque le *dictum* vers lequel elle est dirigée n'est pas manifeste au destinataire, comme dans (192c). En fait, (192c) sera employé pour attirer l'attention du destinataire qui n'est pas dirigée vers le même objet que celle du locuteur (e.g. il/elle a les yeux sur son téléphone). Ainsi, dans (192a), on peut imaginer qu'il est tout à fait pertinent de ne rien dire de plus lorsque le contexte communicatif fournit tous les éléments permettant de reconstruire une explication d'ordre supérieur. Avec l'énoncé (192a), on peut aussi mieux constater en quoi l'interjection fonctionne également comme un pointeur vers l'objet ou l'événement qui l'a suscité, et par conséquent, que l'expression d'interjections isolées n'est généralement pas pertinente et appropriée en dehors d'un partage préalable de l'attention sur l'objet en question. La réussite et la pertinence d'une interjection dépend donc de l'attention partagée : plus cette attention est partagée, moins il est nécessaire de communiquer de manière ostensive ; on pourrait presque parler de communication réactive. On en parlera en détail dans le dernier chapitre.

Il reste encore à mettre au clair le problème de l'indétermination sémantique propre à plusieurs interjections (e.g. *Ah !*, *Wow !*, *Oh !*). Il convient d'abord de remarquer que l'indétermination des concepts descriptifs fonctionne différemment que l'indétermination des attitudes auxquelles peuvent renvoyer certaines interjections. On peut considérer ces trois énoncés inspirés de Blakemore (2002) :

(193a) Les enfants de X sont tous médecins. [enfant = progéniture]

(193b) Les enfants se battaient dans le préau. [enfants = non adultes]

(193c) Arrête de faire l'enfant. [enfant = personne immature]

Si *enfant* dans (193c) exprime un usage figuré du terme tel qu'il est littéralement présent dans (193b), *enfants* dans (193a) et (193b) possèdent quant à eux des significations littérales et différentes. Diachroniquement, la signification du terme *enfant* dans (193b) est dérivée de celle de (193a), mais synchroniquement, la signification du mot dans les deux phrases est distincte : *enfant* est un terme polysémique. Or il faut entendre les interjections non pas comme

polysémiques, mais comme sous-déterminées (Kleiber, 2006). Cela veut dire qu'elles renvoient à une attitude générale qui sera rendue plus précise en fonction du contexte. Un peu de la manière que le verbe *ouvrir* peut signifier *rendre accessible*, *débloquer* ou *déployer*⁸⁶ selon le contexte d'emploi, l'interjection *Wow* peut renvoyer à une émotion d'émerveillement, d'admiration ou d'effroi⁸⁷, comme l'illustre respectivement les énoncés suivants :

(194a) *Wow !* [une femme présente sa nouvelle robe à son mari/copain]

(194b) *Wow !* [une personne exécute un geste acrobatique]

(194c) *Wow !* [quelqu'un vient de s'écrouler par terre]

Cela étant, il n'y a pas que le contexte qui permet de récupérer l'attitude du locuteur, l'intonation joue un rôle important sur la signification de l'attitude, et indique de surcroît l'intensité et la valence de cette dernière. A la différence des termes descriptifs polysémiques (e.g. le nom *enfant*) et même sous-déterminés (e.g. le verbe *ouvrir*), les interjections rendent possible une sorte de synthèse ou de mélange : *Wow* peut en effet communiquer une admiration mêlée de surprise, une stupéfaction mêlée d'émerveillement et ainsi de suite. Néanmoins, le sens récupéré de l'interjection est premièrement fixée par sa forme proto-linguistique, alors que les indications paralinguistiques jouent plutôt le rôle de commentaire ou de calibrage. Voici quelques cas où il faut imaginer le contexte et l'intonation :

(195) *Beeeurk !* = Dégoût amusé / intrigué

(196) *Pfff !* = Mépris colérique / agacé / atterré.

(197) *Quoi ?!* = Stupéfaction inquiète / intriguée

(198) *Mince alors !* = Fausse compassion ironique.

Comme on peut le voir, l'iconicité ou la convention linguistique est prioritaire sur la signification de l'interjection, alors que les nuances paralinguistiques viennent apporter une information plus secondaire, soit une certaine intensité et coloration, voire une attitude annexe, dans la mesure où cette attitude est naturellement-compatible avec la signification centrale. Une interjection qui manquerait de signifier l'attitude centrale qu'elle cherche à communiquer viendrait à créer rapidement des problèmes interprétatifs, et c'est sans doute ce qui peut se produire avec des interjections fortement sous déterminées comme *Oh !* et *Ah !* dont l'interprétation est grandement redevable au contexte et à l'intonation. Pour les interjections qui codent des procédures plus déterminées, la procédure embrayée par le codage linguistique a préséance.

On peut maintenant finaliser l'analyse des interjections conduite jusqu'ici avec un exemple qui reprend les différentes problématiques discutées. Voici un exemple à première vue saugrenu :

⁸⁶ En l'illustrant avec plusieurs énoncés, Wilson (1998) parle sur ce point de *pro-concept*. Le verbe *ouvrir* aurait donc une signification indéterminée qui bien qu'étant un concept, permet de communiquer une variété de concepts à la signification plus étroite.

⁸⁷ Si une interjection similaire à *wow* est employée pour faire référence à des émotions similaires dans d'autres langues, cela viendrait confirmer la thèse d'Ekman selon laquelle les émotions appartiennent à des familles d'émotions plus générales.

? (199) *Beurk* ! [situation où une personne vient d'exécuter une figure acrobatique au plongeur]

Ici, même avec une intonation proche de l'admiration ou de la stupéfaction, l'interjection continuerait de communiquer l'attitude de dégoût qui lui est associée conventionnellement (c'est-à-dire linguistiquement, par « iconicité » et par convention d'usage) ; ce qui fait que l'interjection, à moins de considérer que le geste acrobatique ait été réalisé de manière très inesthétique, entre alors en conflit avec l'intonation et le contexte. On remarquera que l'interjection ne dit rien de faux, mais que son emploi inapproprié témoigne d'une méconnaissance de sa signification d'usage, alors même qu'elle enclenchera chez le destinataire, dans un premier temps, comme toute information procédurale, une recherche de pertinence vers le caractère potentiellement dégoûtant de l'objet implicitement visé. Ainsi, face à l'emploi incohérent de *Beurk* dans (180), le destinataire restera perplexe, et il pourra éventuellement poursuivre avec (199a) ou (199b), mais il ne pourra répondre (199c). Il pourrait peut-être le reprendre avec (180d), mais il s'agirait alors d'un commentaire méta-linguistique.

(199a) Pourquoi tu dis *Beurk* ? Je ne comprends pas ce qui te dégoûte⁸⁸ ?

(199b) Qu'est-ce qui t'a dégoûté ?

? (199c) C'est faux, ce geste est très gracieux.

(199d) Tu ne peux pas dire *Beurk*, tu n'as pas compris ce que cela signifie, on dit *Beurk* quand quelque chose nous dégoûte. [s'il s'agit d'un enfant par exemple]

Ces exemples montrent que l'interjection *Beurk* sert (naturellement et conventionnellement) à exprimer le dégoût, car on retrouve ici les mêmes problèmes présentés avec *Aïe*, à la différence cette fois-ci que le destinataire n'arrive pas comprendre à quel *dictum* est associé le dégoût exprimé par *Beurk*. L'énoncé (199a) serait donc la suite conversationnelle la plus ordinaire face à (199), car le destinataire cherchera d'abord à trouver le référent -introuvable- de l'interjection. Tout comme avec les connecteurs pragmatiques, le destinataire va d'abord se demander, du fait de la dimension procédurale (et performative) de l'interjection, ce qui motive son emploi, avant de mettre en cause l'éventuelle incompétence du locuteur. Mais tandis que les connecteurs discursifs enclenchent des procédures sur des propositions (i.e. des hypothèses), les interjections renvoient à des objets contextuels : et comme cet objet est ici absent, l'interjection paraîtra inappropriée.

Cela étant, il reste à déterminer si l'interjection *Beurk* ! n'est pas identique à l'assertion « Cela me dégoûte », ou si elle fonctionne de la même manière. D'un premier point de vue, on peut remarquer que l'assertion peut mener à une explication qui donne un sens à la locution incomplète de (199) avec par exemple :

(200) Cela me dégoûte la facilité avec laquelle il exécute ce mouvement (!).

⁸⁸ Certains diront qu'il n'est pas possible de reprendre l'interjection dans une retranscription propositionnelle, mais il s'agit ici de montrer que la signification linguistique et sa dimension performative sont prioritaires.

Il est effectivement possible, entre acrobates amateurs, qu'en raison de la facilité avec laquelle l'athlète exécute son geste, celui-ci suscite découragement et dégoût. Dans le même contexte que (199), il y aurait alors une « information » sur laquelle le locuteur pourrait exprimer son dégoût, laquelle serait manifeste au destinataire. Or il semble que prononcer *Beurk !* pour implicitement communiquer (200) est possible. Pour autant, une assertion incomplète (« Cela me dégoûte ») reste bien plus propice à permettre la reconstruction en (200) pour le destinataire, car les interjections, en principe, ne sont pas utilisées *de dicto* mais *de re* : ce qui fait que *Beurk !* apparaît relativement inappropriée pour exprimer du dégoût face à un fait qui est d'apparence admirable, et non pas dégoûtant. L'interjection *Beurk !* ne paraît pas vraiment appropriée pour porter sur une information intensionnelle, si on considère qu'une interjection instancie un état psychologique tourné vers le monde. Néanmoins, dans la mesure où la représentation du locuteur (200) serait pleinement manifeste pour le destinataire, parce qu'ils partagent la même attention (et motivation) dans ce contexte, l'usage de *Beurk !* semble tout de même acceptable. Ce qui souligne encore une fois le fait que la réussite de l'interjection dépend d'une attention partagée, rendant manifeste certains éléments de l'environnement perceptif ou cognitif. De plus, avec cet exemple, il apparaît assez clairement que la forme linguistique des interjections a prévalence sur les informations paralinguistiques qui viennent s'y joindre dans les procédures déclenchées, même si cela n'exclut pas, comme on a pu l'observer avec les énoncés (194a-c), que certaines interjections restent relativement sous-déterminées et qu'elles peuvent faire l'objet de modulations complexes.

Je propose maintenant d'autres exemples, où les interjections primaires (et secondaires) sont toutes les deux propices à un usage spontané avec de multiples variations suprasegmentales, comparer :

(201a) Aïe !

(201b) Merde !

(202a) Aaaaaaïe !

(202b) Meeerde !

(203a) Mer-de !

(203b) Aï-e ! (204a) Aï-aille (?)

(204b) Merrrde

(204c) Mer-credi ! [Jim Carrey dans le film *The Mask*]

(205) Aïe aïe aïe !

Avec (201a-b), on a affaire à une interjection classique de *aïe* et de *merde*, qui traduit un ressenti de douleur et une forme de mécontentement. Avec (202a-b), la prolongation de la voyelle indique une douleur et un mécontentement plus intenses ou dramatiques, qui aussi « présentifie » -de manière mimésique- la durée du ressenti de l'interlocuteur. Dans (203a-b), la coupure de l'interjection peut indiquer un ressenti en dent de scie, avec peut-être une sorte de

reprise réflexive du locuteur sur son ressenti. Avec (204a-c) ensuite, les interjections sont stylisées de manière peu ou pas naturelle et tendent à entrer dans une forme de jeu expressif, qui peut notamment se cristalliser dans une forme conventionnelle comme en témoigne (204c), qui indique un contrôle par volonté de politesse. Mon intuition est que les variations présentées dans ces exemples sont de l'ordre du signe (naturel ou conventionnel), exprimant des informations plus secondaires sur l'état du locuteur. Enfin, certaines modulations, partiellement naturelles, peuvent conduire à un processus de conventionnalisation, à l'instar de (205), qui sert plus précisément à exprimer une surprise désagréable.

Les remarques de Bally s'accordent avec les récentes explications amenées par la Théorie de la pertinence. Selon Wharton (2009), la communication évolue entre le *montré* (showing) et le *dit* (telling), et les interjections se situeraient au carrefour de ces deux formes de communication, car elles sont à la fois naturelles et linguistiques. Plus précisément, Wharton estime que ce sont des signaux naturels (plutôt que des signes), car elles possèdent une fonction intrinsèquement communicative (voir 2.1.2). Le problème, c'est que la distinction entre les signes et les signaux a d'abord été élaborée sur une base purement naturaliste en éthologie : avec les interjections, comme l'avait relevé Bally, le signal est lié à une forme linguistique et donc conventionnelle, et il semble alors difficile de parler de signaux naturels lorsque le son émis par une interjection se trouve déjà stylisé linguistiquement ; ce qui, comme on l'a vu, joue un rôle important dans leur fonction communicative. Wharton surestimerait ainsi la part naturelle de la communication à l'œuvre dans les interjections, qui serait selon lui comparable à celle des comportements ritualisés des animaux, et qui aurait pris une certaine forme culturelle par le jeu des circonstances. De sorte que si les interjections sont des signaux du fait de leur forme expressive naturelle, leur portée communicative dépend aussi fortement de leur forme conventionnelle, qui seule permet de comprendre leur ritualisation. Cela dit, il est en effet correct de remarquer que l'expression naturelle est importante, et que dans certains cas, comme le fait de dire *Beurk !* avec une intonation émerveillée et un contexte inapproprié, l'interjection risque de communiquer une information trop contradictoire pour encore être saisie comme du dégoût.

Dans cette partie, on a d'abord défini les interjections comme des réactions relativement spontanées plus ou moins codées qui se saisissent en référence à un contexte. J'ai estimé que ce contexte comprenait également le contexte conversationnel, permettant ainsi d'étendre la catégorie des interjections à toute sorte de formules communicatives (e.g. *Merci, Au revoir, pardon ?*). J'ai proposé une classification pragmatique en cinq types d'interjections, tout en signalant que plusieurs d'entre elles avaient des fonctions variables ou pouvaient être polyfonctionnelles (e.g. *Au revoir, Okay*), concentrant à la fois du montrer, du dire et du faire.

En étudiant les interjections expressives primaires, il a été montré que celles-ci avaient un caractère partiellement indexical, mais que leur signification reposait en priorité sur leur forme linguistique. La forme linguistique des interjections renvoie de manière conceptuelle et procédurale à l'attitude du locuteur, alors que l'intonation relève d'une information purement procédurale contribuant à mieux saisir cette attitude ou à lui donner certains contours plus

subtils. Les interjections ont également un caractère procédural dans le fait d'amener le locuteur à relier l'interjection avec un objet qui la justifie, pour constituer son *dictum*. C'est sous cette dernière forme procédurale que les interjections peuvent être considérées comme appropriées ou non au contexte.

Enfin, il a été observé qu'à certains égards les interjections rejoignent les actes de langage en liant leur véridicité à leur sincérité. Les interjections expressives fonctionnent à la manière des exclamations en portant sur un contenu cognitivement partagé rendu manifeste par le contexte. Mais contrairement à ces dernières, elles peuvent se passer de réinstancier le *dictum* sur lequel elles portent. L'emploi communicatif spécifique des interjections expressives repose sur le fait de pointer vers un événement relativement saillant du contexte pour en rendre compte émotionnellement, et d'orienter l'interaction avec autrui. C'est notamment en ce sens que les interjections sont ostensives, car elles dépendent d'une attention partagée ; ce qui ouvre alors à questionner le lien entre l'ostension et le partage d'attention. Cette question sera traitée dans le chapitre suivant (5.4 et 5.5).

5. Les attitudes dans la communication : ostension, coopération et sociabilité

5.1. Arrière-plan théorique

Avant de tenter de plonger plus profondément dans la question des attitudes paralinguistiques dans la communication, je vais d'abord exposer un modèle développé par Sperber & Wilson permettant de défricher le terrain.

Sperber & Wilson (2015) ont établi un modèle de la communication dans lequel ils catégorisent l'information communiquée par un locuteur à partir de deux critères : (1) le contenu du message communiqué et (2) le mode de transmission du message. Le premier critère porte sur la clarté ou l'obscurité de l'information communiquée. Le second critère distingue le moyen de communication, à savoir le moyen immédiat (par monstration) et le moyen médiat (par représentation) ; ou comme l'avait formulé Wharton (2001, 2009), une communication par le *montrer* et le *dire*. Ainsi, selon ce schéma, la métaphore est un message médiatement communiqué (passant par une représentation), dont le contenu informatif peut s'avérer plus ou moins indéterminé. Le pointage d'un objet à l'inverse, serait un moyen immédiat de présenter une information déterminée. Or selon Müller (2021), il manquerait à ce schéma la prise en compte de la dimension ostensive de la communication, et propose ainsi de considérer certaines présuppositions comme relevant d'un niveau inférieur d'ostension. Du côté de Sperber & Wilson, il semblerait qu'ils rattachent plus ou moins directement cette dimension ostensive à la dimension informative du message communiqué, où la clarté de l'information dépendrait ou du moins serait liée au caractère ostensible de l'acte de communication, à l'instar des métaphores, qui peuvent générer des implicatures faibles, c'est-à-dire peu ostensives. L'indétermination informative serait donc « synonyme » d'ostension faible.

En fait, au moins deux questions problématiques surgissent lorsqu'on parle de communication ostensive. La première est de savoir si cette ostension se fait sur un mode binaire, ou si elle peut être envisagée comme graduelle. Autrement dit, il faut se demander si la communication peut être plus ou moins ouverte ou couverte, question à laquelle Müller (2021), en traitant des présuppositions, répond par l'affirmative. La seconde question, qui découle de la première et qui concerne plus directement l'objet de ce travail, est de savoir dans quelle mesure la communication ostensive est intentionnelle. En effet, avec les attitudes paralinguistiques, on a déjà pu observer qu'il était difficile de déterminer leur caractère intentionnel, et par suite leur caractère communicatif.

Dans l'analyse qui va suivre, je m'intéresse essentiellement à l'ostension relative au *montrer*. On va donc s'éloigner de la linguistique pour entrer dans une réflexion plus générale sur la communication.

Alors que Müller (2021) s'est intéressée aux présuppositions, ce travail s'est surtout concentré sur la communication périphérique. Dans les deux cas, on peut faire remarquer que la communication intentionnelle peut être plus ou moins ostensive dans la mesure où le locuteur

peut en partie manipuler le destinataire en tirant avantage de son manque de vigilance épistémique (cf. 5.2), en transmettant des informations plus ou moins contestables, ce qui peut aussi se produire avec certaines implicatures conversationnelles. Mais on devrait s'interroger sur le fait que cette forme de communication relève d'une question d'ostension à proprement parler : il semblerait que dans ces cas de figure, il s'agisse plutôt d'une attention détournée liée à l'information présentée, car le destinataire, dans la mesure où il est suffisamment attentif pour prendre conscience des informations présupposées ou impliquées dans ces actes de communication, doit alors se demander si le locuteur a intentionnellement ou non voulu communiquer les idées implicitement suggérées. On pourrait peut-être alors parler de communication plus ou moins ostensive, mais dans un sens faible, dans la mesure où tout acte de communication peut faire suspecter des intentions manipulatoires ou malveillantes indirectes, en particulier lorsqu'il manque de pertinence : cela concerne autant les présuppositions sémantiques et discursives (Müller, 2017) que certaines implicatures ou encore les insinuations (Oswald, 2022). Mais il faudrait cependant distinguer la « suspicion épistémique » propre à ces actes de communication d'autres formes d'expression, dont on peut douter qu'elles soient en premier lieu ostensives. Autrement dit, si l'analyse conduite tout au long de ce travail est correcte, les implicatures et les présuppositions faiblement manifestes ressortissent à une ostension « secondaire », alors que l'expression qui contribue à la construction d'explicatures ressortit à l'ostension « primaire », où le destinataire est amené à se demander ce qui est d'abord intentionnellement communiqué en premier lieu.

On a pu constater que c'est à travers le *dire*, lorsqu'elles sont codées linguistiquement, que les attitudes et les émotions sont plus explicitement exprimées. Mais il faut rester vigilant sur la distinction entre le *montrer* et le *dire*. Le *montrer* peut s'exprimer de manière pleinement intentionnelle, comme lorsqu'on pointe avec le doigt vers un certain objet ; mais il peut aussi ne pas être réellement intentionnel, comme c'est le cas avec les émotions et les attitudes, beaucoup plus spontanément exprimées. Quand Wharton (2009) parle du *montrer*, il parle avant tout du *montrer* intentionnel, mais le *montrer* d'attitudes naturelles n'est pas réellement intentionnel, il relève plutôt d'un laisser-voir. Ainsi, le problème n'est pas de savoir si le *dire* se trouve dans une continuité communicative avec le *montrer*, qui relève du passage d'un mode de communication à un autre, mais de distinguer entre un *montrer* comme pointage et un *montrer* comme laisser-voir. En fait, le *montré* intentionnel ne communique pas directement l'information qu'il permet justement de montrer, tandis que le second montre cette information elle-même, sans être véritablement intentionnel. Le *montrer-pointage* n'est qu'un moyen différent de présenter une information à côté du *dire*, alors que le *montrer* attitudinal est un *montrer per se*, ou tout du moins l'indice de quelque chose dont il est l'expression. Le *montrer-pointage* présuppose que le locuteur veut communiquer une information, et qu'il est conscient de cette information, ce qui n'est pas forcément le cas du *montrer per se*. Le *montrer-pointage* semble également supposer la métareprésentation et une médiation entre l'information et le moyen de se rapporter à cette information.

C'est donc sur cette distinction entre un *montrer* intentionnel et non-intentionnel que la discussion doit être menée. Avant de s'y atteler, il sera toutefois nécessaire de repenser la notion d'intention et sa place dans la communication. Pour ce faire, il faudra notamment repasser par une comparaison de la communication humaine avec la communication animale, et de faire ressortir les éléments connexes, en particulier la question des rapports sociaux et de la coopération, qui est primordiale pour situer la spécificité de la communication humaine.

5.2 Communication animale et communication humaine : intention et information

En éthologie, on distingue différents types de signaux, qui s'expliquent par la sélection naturelle. Selon Hauser (1996, p. 6), les signaux « portent certains types de contenu informationnel » et ont été « produits par la sélection naturelle pour servir une fonction [communicative] particulière ». (ma traduction). Maynard-Smith & Harper (2003, p. 3) définissent un signal comme « toute action ou structure qui modifie le comportement d'autres organismes, ayant évolué à cause de cet effet, et qui est effectif parce que la réponse du destinataire a aussi évolué [pour répondre à cet effet] » (ma traduction). Comme on peut le lire, un signal communiquerait une certaine information ; c'est un problème qu'il faudra traiter, car il n'est pas du tout certain que les animaux échangent de l'information au sens où l'on entend ce terme habituellement dans la communication humaine, c'est-à-dire comme un contenu sémantique.

Maynard-Smith & Harper (2003, p. 4-5) distinguent ensuite les signaux des *indices*. Les indices, contrairement aux signaux, ne sont pas spécifiquement destinés à la communication, c'est-à-dire à servir une fonction communicative, mais ils communiquent néanmoins indirectement des informations, « à l'insu » de « l'émetteur » et au bénéfice du destinataire (Scott-Phillips, 2008). Par exemple, lorsqu'une araignée monte sur une toile pour affronter un congénère, elle produit un mouvement de la toile proportionnel à son poids, qui indique le risque à combattre et influe sur la décision du concurrent (Riechert, 1978). Les indices sont en fait des traits phénotypiques qui informent un congénère, une proie ou un prédateur sur un comportement à adopter (fuir, attaquer, se reproduire). Cependant, la distinction entre un indice et un signal, comme l'observe Hauser, n'est pas toujours évidente, car les signaux proviennent souvent eux-mêmes d'indices, c'est-à-dire de phénomènes préexistants qui n'avaient pas de fonction communicative au départ. De plus, si on peut penser que les signaux sont des manifestations temporaires qui ont cours dans certains contextes particuliers, alors que les indices seraient des états permanents, en réalité les signaux peuvent aussi prendre la forme d'états plus ou moins permanents, comme la couleur de certaines proies qui égare les prédateurs ou la taille des

taches sur la parure du paon qui, lorsque celui-ci fait la roue, « signale » à la femelle de s'orienter vers le partenaire⁸⁹.

Ce qu'il faut comprendre est que la notion d'indice, en éthologie, ne correspond pas à celle du sens commun : l'animal ne procède pas à une déduction sur ce qu'il perçoit, mais y réagit instinctivement. Cette définition entraîne alors un manque de distinction claire entre un indice et un signal, puisqu'un indice peut devenir un signal, c'est-à-dire qu'il peut venir à ne posséder qu'une fonction communicative (Scott-Phillips, 2015). Hauser (1996, p. 9-10) a proposé d'ajouter la notion de signe, qui correspond à la notion d'indice au sens où on l'emploie communément, comme lorsqu'on dit que les nuages sombres sont le signe d'un orage imminent. Un signe est une information utilisée par un individu à partir d'une inférence ou d'un apprentissage par mémorisation. Hauser illustre ce phénomène en évoquant certaines espèces qui seraient capables d'« interpréter » les traces laissées par certains prédateurs sur le sol (lions, pythons) et ainsi modifier le comportement des proies qui les identifient. Pour être saisis, ces indices exigent certaines capacités cognitives, ou du moins, un apprentissage acquis par expositions répétées et mémorisation, qui ne relève pas de l'instinct. Ici on retrouve, dans une certaine mesure, le processus d'interprétation mis en œuvre chez les êtres humains. Cette observation conduit par ailleurs à penser qu'un signal ou un indice peut se « dédoubler » en signe pour tout animal qui apprend à traiter l'information à laquelle il est d'abord premièrement « soumis » par instinct.

Pour les éthologues, la communication ne se limite pas à la communication intraespèce, mais s'étend à la communication inter-espèce. Sous cet aspect, la théorie de Krebs & Dawkins (1984), selon laquelle la communication animale serait fondamentalement non-coopérative, semble grandement privilégiée, puisque généralement, les différentes espèces sont en relation de compétition ou de prédation. Maynard-Smith et Harper (2003, p. 3) parlent à ce titre de communication quel que soit l'intérêt (coopératif ou non) de l'animal à émettre le signal. Ce qui compte, c'est la stabilisation du signal à travers le temps, qui est rendue possible par le fait que le signal produit un effet bénéfique pour l'émetteur sans porter trop fortement préjudice au destinataire. Cette stabilisation du signal s'explique notamment par le fait que les signaux manipulateurs restent marginaux par rapport aux signaux « coopératifs » : pour qu'un signal manipulateur soit efficace (et stabilisé dans son efficacité), il faut que ce signal ne soit pas trop délétère pour le récepteur ou que son usage manipulateur soit statistiquement moins répandu que son usage « coopératif » (i.e. relativement bénéfique aux deux communicants).

Cette vision des choses paraît à première vue un peu embarrassante si on la rapporte à la communication humaine, puisque on l'envisage chez l'être humain d'abord comme essentiellement intentionnelle et coopérative, alors qu'elle s'effectue de surcroît à un niveau intraespèce. Néanmoins, on peut aussi constater que les menteurs et les manipulateurs réussissent à tromper leur monde notamment parce que statistiquement, la majorité des êtres

⁸⁹ Ce dernier signal est particulier, il appartient à la catégorie des handicaps, qui informent que l'individu est adapté (fit), car il peut survivre malgré son (apparent) handicap (Zahavi, 1975).

humains communiquent de manière coopérative. Reste à savoir dans quelle mesure la communication humaine peut être dite coopérative, ce qu'on reprendra dans la section suivante.

Dans la communication intraespèce animale, nombre de signaux sont des signaux-index, c'est-à-dire que leur « contenu » est inscrit dans leur forme (ce ne sont pas des indices, mais ils peuvent en provenir). Par exemple, à la saison du rut, les cerfs mâles brament pour affirmer ou tenter d'affirmer leur statut et pour attirer les femelles ; le brame signale alors une certaine « information », en l'occurrence la taille du cerf, car la dispersion du son vocalique est très fortement corrélée à la taille de son cou (Reby & McComb, 2003). Par ce signal, le cerf prévient les prétendants sur le coût potentiel qu'un combat avec un cerf morphologiquement plus développé pourrait avoir. Noter qu'un signal-index ne cherche pas à rendre présent un signe (ce n'est pas un signe iconique), il est un signal dont la stabilité est garantie du fait de sa fiabilité. Dans l'exemple cité, le cerf qui brame ne peut pas tricher sur sa taille. De son côté, le récipiendaire ne procède pas à une inférence, il « subit » le signal comme tout autre signal. Autrement dit, un signal-index est une sorte d'indice qui est devenu signal et qui fonctionne en tant que signal par le fait de transmettre une « information » véridique (dans la majorité des cas). On peut alors se demander si les expressions émotionnelles n'appartiennent pas, au moins en partie, à ce type de signaux-index.

Outre les signaux-index, il existe des signaux plus compliqués à expliquer, ce sont ceux qui portent sur un objet externe, comme la localisation de la nourriture ou la présence d'un prédateur. En effet, avec la danse des abeilles, qui vise à informer les congénères sur la localisation du nectar, ou les cris des singes émis à l'approche de différents prédateurs, le signal réfère dans ce cas à un objet ou à un événement extérieur ; le signal paraît ici plus développé, car il est lié à une information externe, c'est un signal référentiel. A-t-on alors affaire à une communication semblable à celle que l'on trouve chez les humains, où le signal porte un contenu sémantique, c'est-à-dire représente quelque chose ?

D'abord, si les insectes communiquent de manière coopérative et sur des faits extérieurs, à l'instar de la danse des abeilles qui informent sur la localisation du nectar (Munz, 2005), il faut cependant reconnaître que leur organisation sociale est en fait profondément liée à leur organisation biologique. Une ruche, bien qu'elle soit constituée de différentes abeilles, doit d'abord se comprendre comme un super-organisme où chacun joue un rôle biologique précis ; les différents individus de la colonie se trouvent en réalité déjà génétiquement connectés (on parle d'*eusocialité*). Toutefois, en ce qui concerne les mammifères -ainsi que les oiseaux ou les poissons-, où les individus vivent dans une certaine indépendance -génétique et sociale- face au groupe, la communication se réalise dans un cadre à la fois plus compétitif (e.g. le statut du mâle dominant ou de la femelle dominante se trouve périodiquement contesté) et plus coopératif, lorsque le groupe se mobilise pour des actions collectives (fourrager, se mettre à l'abri des prédateurs). Il y aurait donc ici quelque chose de plus proche de la communication humaine.

Ainsi chez ces espèces, les signaux « coopératifs » (ou coordonnés) portés vers l'environnement externe et qui s'adressent à l'ensemble du groupe, sont sans doute ceux qui se trouvent le plus proche de la communication humaine et linguistique. Cette hypothèse est

d'ailleurs soutenue par le fait que ces signaux varient en fonction de différents prédateurs (Seyfarth & Cheney, 1980, 1990 ; Manser 2001) et qu'ils font parfois, en partie, l'objet d'un certain apprentissage (Hauser, 1988, Seyfarth and Cheney 2003). Cela dit, même si certains comportements sembleraient transmis culturellement par apprentissage (Hoppitt & Lala, 2013), il faut admettre qu'on ne trouve pas de véritable enseignement actif chez les animaux ; bien que ceux-ci apprennent par imitation ou émulation, leur apprentissage n'est pas, sinon très marginalement et rudimentairement, ouvertement guidé par un congénère ou un adulte (Caro & Hauser, 1992). De plus, les situations de communication sont le plus souvent compétitives et égocentrées, l'individu cherchant à tirer avantage de l'interaction ; hormis les cris d'alarmes précédemment cités, il n'y a pas de partage actif et ouvert de l'information.

En outre, la notion d'information est elle-même déjà problématique dans la communication animale. Les éthologues et les philosophes des sciences portés sur cette question affichent des positions variées⁹⁰ alimentées périodiquement par de nouvelles données. Certaines observations chez les singes vervets (Seyfarth & Cheney, 1990) semblent attester que ceux-ci partagent des sortes de « représentations », car ils émettent des signaux différenciés en fonction du prédateur (aigle, serpent, léopard). Reste à savoir s'ils partagent effectivement des représentations, ou s'ils associent un signal avec un certain type d'action, qui serait plutôt liée à une perception ou une sensation psycho-sensorielle. Dès lors, si on peut reconnaître que certaines espèces produisent des signaux référentiels, on ignore exactement comment ces signaux sont décodés et représentés, ce qui fait que la notion d'information -en tant que représentation sémantique- n'est pour l'instant pas concluante. En effet, si les signaux référentiels sont -en partie- acquis par apprentissage, cela n'implique pas qu'ils transmettent une représentation ; il s'agirait plutôt d'une transmission de « pratiques » (fondées sur des expressions émotives ou sensorielles).

La *téléosémantique* (Dretske, 1981 ; Millikan 1984) et les théories qui s'en rapprochent (Lewis, 1969 ; Skyrms 2010 ; Armstrong 2021) veulent se défaire des notions de représentation et de signification communément attachées à la notion d'information, en suggérant que le signal traité n'a pas besoin de donner lieu à une information sémantique. Cependant, la notion d'information devient alors opaque, et se réduit à quelque chose dont on suppose l'existence à travers ses effets dans le changement de comportement. De plus, cette conception néo-behavioriste, qui identifie signal et information (à partir d'une stabilisation statistique du signal), implique une conception paradoxalement trop conventionnelle de la communication animale. Selon Skyrms (2010), la prétendue information, dérivée d'un signal ou d'un stimulus spécifique, viendrait à produire la représentation. Mais il reste difficile de concevoir comment ce processus est possible, si l'organisme en question n'est pas doté de méta-représentation ou d'une faculté symbolique quelconque. Car il est assez clair que dans la communication humaine, la production de signaux communicatifs liés à une représentation provient de capacités représentatives, et non l'inverse.

⁹⁰ Sur un résumé de la problématique du contenu informationnel dans la communication animale, voir par exemple Stegmann (2018).

De plus, l'approche téléosémantique ne prend pas suffisamment en compte la relation entre l'expression du signal et l'état psycho-physiologique de l'émetteur, soit le fait que le signal est - souvent- ancré sur une expression naturelle.

Il serait ainsi préférable de souscrire à l'hypothèse actuellement dominante (Dennett 1983 ; Rendall *et al.*, 2009 ; Seyfarth & Cheney, 2003), selon laquelle les signaux transmis, même lorsqu'ils portent sur l'environnement extérieur (prédateurs, nourriture), sont dépourvus de sémantique (et de syntaxe), quoiqu'ils s'appuient peut-être sur une forme rudimentaire d'intentionnalité (mais il s'agirait surtout d'une capacité à associer des stimuli). Il faut plutôt considérer que les signaux ne sont pas des messages ayant un contenu, mais des déclencheurs d'états psychologiques et de comportements (Owren & Rendall, 1997), alors qu'ils seraient eux-mêmes très souvent l'expression relativement involontaire d'un certain état d'excitation physiologique (Goodall, 1986, p. 125 ; Zuberbühler, 2005).

Toutefois, ces signaux, s'ils ne sont jamais pleinement délibérés ou coopératifs, ne sont pas de pures réactions physiologiques, car leur expression varie selon la présence ou non des congénères (Slocombe & Zuberbühler, 2007 ; Slocombe *et al.*, 2010 ; Crockford *et al.*, 2012) et peuvent s'avérer manipulatoires (Searcy & Nowicki, 2005). En ce sens, il s'agit bien de communication, mais dans un sens faible, où les signaux émis sont produits ou modulés en fonction de la représentation que se fait l'animal de son environnement physique et social. Cette remarque vaut également pour les destinataires : des études chez les singes (Bergman *et al.*, 2003) démontrent une flexibilité comportementale face à la réception d'un même signal en fonction de l'environnement et du rapport social avec l'émetteur. Du côté du récepteur, certains auteurs (Fischer, 2013 ; Fitch, 2015) soutiennent que les singes procèdent à un traitement inférentiel du signal. Reste à savoir sur quelles bases cognitives l'inférence est effectuée ; on devrait peut-être se limiter à penser que les animaux opèrent une mise en relation du signal avec leur représentation de l'environnement, liée à la mémoire et à certaines attentes en contexte (on parle de *framing*). Cette hypothèse est appuyée par le fait que les stimulus émotionnels sont en grande partie traités au niveau des ganglions de la base, qui se trouvent notamment impliqués dans la cognition sociale et l'apprentissage implicite (Lieberman, 2000).

Toute laisse donc penser que les animaux ne communiquent pas d'information, d'abord simplement parce qu'en amont, ils ne possèdent pas de réels états intentionnels, mais plutôt des états d'associations mémorisées (Dickinson, 1980). Pour le reste, on retrouve bien souvent un lien puissant entre la forme du signal (émis involontairement ou stratégiquement) et l'effet qu'il produit : les signaux, à travers les gestes et les vibrations vocales, communiqueraient « directement » la proto-intention associée à l'émotion ou au désir qui la suscite naturellement (bien que les signaux soient parfois des tentatives de manipulation), pour ensuite être partiellement filtrés par le récepteur à partir de sa représentation de l'environnement physique et social.

On peut maintenant faire remarquer que le phénomène communicatif décrit ci-dessus est très semblable à celui qui a cours avec la communication non-verbale des émotions et des

attitudes chez l'être humain, où les expressions émotionnelles et les effets qu'elles peuvent produire dépendent de l'environnement physique et social, et des attentes (préconscientes) que se fait une personne dans celui-ci, et qui dispose le destinataire à être attentif à certains stimuli ou à traiter les stimuli d'une certaine manière. Il est clair ensuite que chez l'être humain, cette disposition « primitive » à réagir à certains signaux va donner suite, dans un second temps, à des traitements cognitifs supplémentaires, apparemment absents chez les animaux.

Sur ce point, il est pertinent d'observer qu'en sciences cognitives, la capacité à se distancier du message en considérant la compétence et la bénévolence de l'émetteur a reçu le nom de *vigilance épistémique* (Sperber *et al.*, 2010). Partant de cette idée, des auteurs ont d'ailleurs proposé la notion de *vigilance émotionnelle* (Mercier, Dezechache, & Scott-Phillips, 2013) pour ce qui concerne la communication des émotions. La notion de vigilance met en lumière un processus de prise de distance du destinataire par rapport aux stimuli reçus de l'émetteur à travers une gestion cognitive additionnelle. Une distanciation qu'on peut supposer grandement ou totalement absente chez les animaux.

Chez l'être humain, il existe assurément des formes de communication immédiate des émotions, comme le révèle le processus de contagion émotionnelle (Hatfield *et al.*, 1994), où le récepteur réplique l'expression émotionnelle émise, et par suite l'émotion sous-jacente. C'est un phénomène particulièrement saillant chez les nouveau-nés (Meltzoff & Moore, 1983), qui reproduisent les expressions faciales de la mère. Cela dit, ce mécanisme doit aussi en partie être compris comme appartenant à la tendance générale et spontanée des êtres humains à l'imitation (fortement absente chez les animaux). En outre, il existe aussi une communication des émotions par procuration, qui serait due aux neurones miroirs ou à une projection « imaginaire » dans la situation d'autrui, comme en avait déjà parlé Smith (cf. 2.1.2)⁹¹. Mais si ces réactions qui sont souvent automatiques conduisent à des répliques (plus ou moins fidèles) des émotions d'autrui, c'est avant tout à travers un traitement cognitif supplémentaire que celles-ci peuvent réellement être identifiées, et par suite venir moduler ou modifier notre réaction et notre comportement. Il en irait de même avec l'empathie, qui devient complète et partant appropriée qu'à partir d'un traitement cognitif plus élaboré, capable de considérer tous les éléments pertinents d'une situation de manière plus objective.

Pour conclure, la communication animale soulève différents problèmes liés aux notions d'information, d'intention et de représentation. Il est apparu que la communication référentielle, en particulier chez les mammifères, pouvait à certains égards se rapprocher de la communication humaine en laissant entrevoir l'existence de potentielles représentations chez les espèces plus développées, représentations qui étaient dans certains cas véhiculées de manière plus conventionnelle, en relevant partiellement d'un certain apprentissage.

Dans la prochaine section, en m'appuyant sur ce qui a été dit jusqu'ici, je vais discuter de la notion de coopération au regard de la socialisation de l'espèce humaine. On verra ainsi que la

⁹¹ Pour une explication plus détaillée des neurones miroirs, voir Wondra & Ellsworth (2015).

socialisation et la cognition entretiennent une relation dynamique qui permet d'expliquer la spécificité de la communication humaine.

5.3. Coopération et socialisation

J'ai dit plus tôt que les animaux ne possédaient pas de véritables représentations, du moins dans le sens où celui-ci est appliqué dans la cognition humaine. Mais ils ne possèdent pas non plus de véritables intentions communicatives. Avant de discuter plus en profondeur de cette notion, il faut d'abord mettre au clair ce qu'est et ce qui fonde la coopération dans laquelle intervient cette intention communicative. Si d'un point de vue éthologique, tel que cela a été exposé dans la section précédente, la « coopération » peut être saisie comme le prolongement d'un bénéfice individuel à un bénéfice mutuel entre deux individus ou à l'ensemble d'un groupe, on peut se demander si chez l'homme il existe une attitude intrinsèquement coopérative, qui le différencierait des autres espèces.

Aristote (*Politiques*, 1253a) fut le premier à réfléchir sur cette question ; selon lui, la collaboration humaine était liée à la rationalité et au langage. Il a laissé entendre que la sociabilité humaine provenait du langage, tout en suggérant également une tendance naturelle des êtres humains à vivre ensemble, ainsi qu'un intérêt bien compris à répondre à certains besoins, que l'individu ne peut atteindre de manière isolée. Il est nécessaire de démêler et de développer cette question plus en profondeur, car si l'usage du langage et la capacité à le développer est un trait spécifique à l'espèce humaine, il faut toutefois se demander ce qui a permis son émergence. Sur ce point, la question de la coopération humaine peut sans doute être attribuée au philosophe P. H. Grice (1975), qui a défendu l'existence d'un principe de coopération fondé sur la rationalité, en invoquant une sorte de contrat social tacite suivi par les interlocuteurs ; mais il faut éclaircir cette hypothèse, et notamment la notion de rationalité, qui apparaît pour l'instant trop large et équivoque.

Depuis la théorie communicative proposée par Grice, des études récentes en neurosciences et en psychologie du développement ont permis d'apporter des données importantes sur les comportements et les capacités cognitives des singes et des enfants, permettant de mieux connaître les fondements et le développement de la communication verbale. Selon Tomasello (2005, 2008, p. 94, 2015) la communication humaine serait fondamentalement coopérative. En partant du constat empirique d'une attention commune et d'un partage d'intentionnalité dans les interactions chez les enfants (qui serait absente chez les chimpanzés), il définit la communication humaine comme coopérative, en tant qu'elle est fondée sur un type spécial de rationalité. Pour d'autres cependant, la coopération décrite par Tomasello irait au-delà de la seule rationalité, et serait basée sur une attitude et une conscience d'engagement social *sui generis* (Gilbert, 1989 ; Searle 1998). La question est alors de savoir ce qu'on entend par « rationalité » : ce que décrit Tomasello ne semble pas simplement appartenir à la rationalité, qui dans un sens strict, consiste

en un calcul et une justification des actions et non en un certain type de relation à autrui. Tomasello lui-même pense qu'il s'agit d'une attitude sociale autant que de capacités cognitives. Il faudrait alors regarder en quoi la communication humaine relève d'une attitude spécifique et en quoi elle se rapporte à des capacités cognitives, ainsi qu'à la relation qu'il peut y avoir entre ces deux dimensions.

Il est clair d'abord que l'être humain possède naturellement -à travers l'évolution- une capacité à se représenter le monde et à penser. Comme on l'a dit, il possède une théorie de l'esprit (Wimmer & Perner, 1983) à laquelle vient s'ajouter une faculté symbolique (Saussure, 1916 ; Piaget & Inhelder 1966 ; Chomsky, 1980 ; Fodor, 1983) et syntaxique (Chomsky, 1957). Sur le langage en tant que comportement, il est aussi remarquable que l'être humain possède, notamment à travers la position du larynx, un appareil articulatoire bien plus souple que tout autre animal, qui lui a permis de produire les vocalisations nécessaires à l'élaboration d'un langage verbal (Fitch, 2010). Mais outre ce trait physiologique, force est de constater que les êtres humains commencent naturellement et très rapidement à parler (Bloom 2000), et le font de manière spontanée, sans qu'il soit nécessaire de les motiver avec des récompenses (Reboul, 2017, p. 86).

Plusieurs auteurs considèrent que la création historique d'un langage public, c'est-à-dire d'une langue, provient de la capacité métareprésentative propre à l'espèce humaine (Grice, 1982 ; Origg & Sperber, 2000 ; Scott-Phillips, 2015), qui s'appuierait ensuite sur des facultés syntaxiques (Chomsky, 1957, 1980) ou symboliques (Deacon, 1997) dont les animaux ne sont pas pourvus. Pour d'autres au contraire, la faculté métareprésentationnelle serait elle-même issue de la faculté de langage (Smith, 2011) ou rendue opérationnelle à travers l'usage effectif du langage (de Villiers & de Villiers, 2000), notamment du fait de son aspect récursif, qu'on retrouve dans la structure métareprésentative (Moore, 2020). Sans entrer en profondeur dans une problématique qui nous amènerait trop loin, il y a fort à penser que la faculté linguistique et la faculté métareprésentative possèdent une base cognitive commune, qui se vérifie d'ailleurs dans leur apparition synchrone chez les enfants autour de 18 mois. En effet, on peut relever que les enfants commencent à parler dans leur deuxième année, une période à laquelle ils sont déjà capables d'attribuer des états intentionnels à autrui (Surian, Caldi & Sperber, 2007) ainsi qu'à pointer ou à comprendre le pointage pour communiquer (Blake *et al.*, 1992 ; Leslie, 1994). Cependant, d'autres auteurs pensent que la faculté de langage a pu apparaître à partir d'une intelligence sociale en lien avec la métareprésentation, cette dernière capacité ayant elle-même connu un développement progressif à travers la représentation d'un environnement social devenant de plus en plus complexe, tissé par de multiples relations (Cosmides, 1989 ; Humphrey, 1988 ; Worden, 1998).

S'il ressort de tous ces éléments que la communication linguistique dérive de facultés cognitives « supérieures » propres à l'espèce humaine, on devrait maintenant s'interroger sur la relation entre ces capacités cognitives supérieures et les interactions sociales de l'être humain. La question est de savoir si l'être humain possède un désir intrinsèque de communiquer ou si la

communication est d'abord l'instrument d'autres besoins plus égoïstes, tel qu'elle a déjà cours chez les animaux. Le problème, au fond, est de savoir si la sociabilité humaine est une sociabilité liée à une conscience sociale *sui generis*, sans laquelle le langage et les facultés cognitives n'auraient pu se développer, ou si cette sociabilité est plus anecdotique, ayant peut-être à voir avec l'état de dépendance (physiologique, affective et sociale) de l'espèce humaine, où le développement de la communication serait plutôt à saisir comme un phénomène adaptatif, ayant plutôt pour but d'extraire les individus de leur état de dépendance.

A l'appui de la première hypothèse, on peut d'abord noter que les enfants manifestent un comportement social absent chez les chimpanzés, qui est le pointage informatif. On observe en effet un usage précoce et spontané du pointage et de sa compréhension chez les enfants autour de 12 mois (Blake *et al.*, 1992 ; Leslie, 1994), une forme de pointage qui est tout à fait spécifique à l'espèce humaine, les chimpanzés ne faisant que des pointages « impératifs » manifestant leur désir (Tomasello *et al.*, 2005)⁹². D'ailleurs, l'usage du pointage apparaît durant la même période où l'enfant commence à produire et comprendre les premiers mots, ce qui laisse supposer que le pointage est rattaché à la faculté symbolique (Harris *et al.*, 1995).

Ensuite, des observations faites sur les enfants (Carpenter, Nagell & Tomasello, 1998) montrent que dès l'âge de neuf mois, les enfants suivent les intentions d'autrui et s'engagent dans une attention conjointe, avec une première compréhension des intentions d'autrui. En fait, si les grands singes sont capables de suivre la direction du regard -ou du moins du visage- de leur congénère (Tomasello *et al.*, 1998), ils le font avec des intentions égoïstes en lien avec des enjeux d'accès à la nourriture. Il est d'ailleurs difficile de savoir s'il s'agit-là d'un mécanisme instinctif ou s'il s'agit un processus cognitif plus développé (Bräuer *et al.*, 2005). Pour plusieurs auteurs, il ne fait pas de doute que les êtres humains manifestent des intentions et des engagements conjoints fondés sur des motifs coopératifs (Tomasello *et al.*, 2005 ; Hermann *et al.*, 2007) ainsi que des tendances naturelles à aider un tiers⁹³ (Warneken & Tomasello, 2006, 2009), auquel s'ajoute encore un certain sens inné de la justice et de l'équité (Tomasello & Rakoczy, 2003 ; Nichols, 2004). Ces études amènent à penser que les êtres humains sont animés par une tendance innée à la coopération et au partage, une position également soutenue par Fitch (2010, p. 140) qui parle de *Mitteilungberdürfnis*, soit d'un « besoin de partager nos pensées et nos sentiments » (ma traduction).

Cela étant, on pourrait toutefois considérer que la coopération humaine est en grande partie la conséquence de capacités cognitives supérieures propre à notre espèce, et en particulier celle de métareprésentation, qui serait secondées par des normes sociales et culturelles mises en place et perpétuées par le groupe. Sur la question des normes, des études ont montré que les enfants appliquent très tôt des normes dans leurs activités (ils font une tâche en suivant certaines règles) sans vraiment réaliser leur caractère arbitraire (Rakoczy, Warneken & Tomasello, 2008), et

⁹² Les chimpanzés en captivité peuvent, à force d'interagir avec les êtres humains, développer un comportement de pointage (Leavens *et al.*, 2005). Ce comportement relève le plus vraisemblablement d'une imitation acquise à travers leurs interactions avec l'être humain.

⁹³ Son étude, ainsi qu'une autre, montrent toutefois que les grands singes déploient également un comportement d'aide, mais qu'ils ne partagent pas la nourriture ni des informations.

que l'application de ces normes -sociales ou morales- ne reflète pas le seul transfert de l'autorité des adultes, mais une véritable tendance naturelle à se penser comme membre -impersonnel- d'un groupe (Nichols, 2004), même si les enfants tendent à suivre préférentiellement les normes posées par les adultes (Rakoczy *et al.*, 2010). Seulement cette tendance humaine à suivre des normes afin de créer ou renforcer une cohésion de groupe possède des aspects plus sombres, faussement coopératifs, sur lesquels je reviendrai un peu plus bas.

Nonobstant temporairement cette question, il faut remarquer que si les êtres humains peuvent se montrer spécialement non-coopératifs, c'est au niveau de l'information communiquée, car il leur est possible de mentir et de manipuler le destinataire. Sur ce point, certains auteurs (Scott-Phillips 2008 ; Lachmann *et al.*, 2001) estiment qu'il n'y a pas de distinction à faire avec la communication animale ; tout comme les animaux, les êtres humains cherchent toujours à influencer les destinataires dans leur propre intérêt. Et si la coopération fonctionne, ce n'est pas en raison d'une attitude coopérative intrinsèque à l'espèce, mais pour une question de réputation, qui contraint à la communication d'informations véridiques, au risque de voir le groupe venir sanctionner les tricheurs et les menteurs. Or la réputation se trouve très peu présente chez les animaux, elle se limite à un niveau interpersonnel, tandis que chez l'être humain, où les individus sont fortement dépendants les uns des autres (ontogénétiquement et phylogénétiquement), tout en pouvant mémoriser et diffuser un « narratif » sur les acteurs sociaux, la réputation prend une place très importante qui va contraindre les acteurs à entrer dans une relation coopérative. Le problème de cette approche est qu'elle présuppose en partie l'existence du langage dans la communication, alors qu'il est justement ce dont on cherche à expliquer l'émergence. Néanmoins, on peut imaginer que la mémorisation des événements et des différents individus dans le groupe (Cosmides & Tooby, 1989) est déjà suffisante pour permettre une première stabilisation de la communication honnête. Selon Sperber & Baumard (2013), la recherche de réputation serait une composante majeure de notre sens moral, dérivant de facultés cognitives propre à l'espèce humaine -dont celle de métareprésentation- ainsi que de la cognition sociale⁹⁴. Heintz et Scott-Phillips (2023) ont récemment fait l'hypothèse que la réputation aurait favorisé les comportements pertinents et communicatifs et par suite opérer une sélection sociale et naturelle (sur le phénotype) renforçant les comportements coopératifs, jusqu'à développer une intention communicative. Dans cette approche, ce sont les destinataires qui jouent le rôle le plus actif dans l'évolution d'une communication honnête et pertinente, c'est-à-dire coopérative, ce qui paraît logique en effet si l'émetteur cherche en principe à tirer profit de la communication. Si Dessales (1998) soutient à l'inverse que la coopération est due à l'émetteur, qui serait valorisé par autrui pour l'information pertinente qu'il peut apporter, cette théorie suppose encore que ce sont les destinataires de l'information qui donnent de la valeur à la communication, que cela dépende d'un enjeu utilitaire ou, comme Dessales le soutient, du principe contre-intuitif du handicap propre au modèle de Zahavi. Pour rappel, selon la théorie du handicap, la bonne réputation du

⁹⁴ Par ailleurs, plusieurs philosophes ont traité de la réputation comme une dimension incontournable de la réalité humaine, qu'il s'agisse du thumos chez Platon, de la gloire chez Hobbes, de l'amour-propre chez Rousseau, ou encore du désir de reconnaissance chez Hegel.

locuteur reposerait sur le fait que celui-ci apparaît digne de confiance par sa capacité à communiquer des informations qui pourraient lui être préjudiciables.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les êtres humains se basent sur l'expérience avec leur(s) partenaire(s) sociaux pour poursuivre ou non la collaboration. Une étude montre à ce sujet que les enfants agissent coopérativement en fonction de l'historique relationnel (Vaish, Carpenter & Tomasello, 2010), donc par réciprocité conditionnelle. C'est ce qui aurait dans un premier temps permis la communication coopérative, avant que la réputation, les normes de groupe et les structures publiques prennent le relais. Ainsi, le groupe, à partir de normes partagées et du principe de réputation, peut sanctionner les comportements non-coopératifs, et joue certainement un rôle dans le maintien ou le renforcement de la coopération. Mais il faudrait déterminer si cette normativité, qui peut d'ailleurs prendre des formes plus ou moins arbitraires et variées, est fondée sur une représentation générale des êtres humains à faire partie d'un groupe et de ne pas lui nuire ou si elle est plus proche d'une construction sociale plus arbitraire. Le problème est de savoir quel rôle joue le groupe sur l'individu et comment l'individu se représente et se rapporte au groupe (plus ou moins large), et par suite comment s'articulent les intérêts personnels des individus avec leurs désirs d'appartenance et de reconnaissance que le groupe peut façonner (et que certains individus peuvent subir ou exploiter). Plus exactement, il faudrait déterminer, dans la communication et la coopération, quelle part revient à la psychologie sociale naturelle, telle que le défend Tomasello, et quelle part est issue de l'évolution naturelle et historique de la vie collective des êtres humains, qui s'est organisée et réorganisée pour répondre au défi posé par leur environnement naturel (puis historique). Sur ce point, des théories anthropologiques ont d'ailleurs récemment émergé sur le développement des facultés cognitives à partir de la vie en groupe chez les hominidés (Dunbar, 1992, 1993a ; Reader & Laland 2002) ; les auteurs soulignent l'importance de l'interaction entre les dimensions biologiques de l'être humain et son mode de socialisation (en communautés élargies), mettant en avant l'interaction très particulière qui est venue façonner l'espèce d'une manière inédite, tant sur le plan génétique que social. Il ressort que les comportements individualistes et prosociaux auraient évolué de concert, dans une dynamique complexe encore mal comprise.

D'un point de vue plus biologique, une étude sur les rats (Solié *et al.*, 2022), montre que le rapprochement avec un congénère produit la sécrétion de dopamine (soit une forme de récompense et de stimulation positive), alors que l'isolement est mal vécu (Weiss *et al.*, 2004). Un constat qu'on peut étendre à toutes les espèces sociales. L'ocytocine, hormone liée à la confiance et à l'attachement, est aussi très présente chez les espèces les plus sociales. (Lee *et al.*, 2009). Cela dit, les données biologiques ne nous informent pas sur le processus évolutif qui les sous-tend et on peut voir que la sociabilité n'est pas propre à l'espèce humaine : la sociabilité humaine aurait seulement été hautement favorisée par la vie en groupe et ses rétroactions positives, pendant que les comportements antisociaux se trouvaient sanctionnés. Après tout, l'élevage montre assez bien comment il est possible, en sélectionnant les individus, de conduire à un trait phénotypique particulier, voire à modifier l'espèce (e.g. des loups aux chiens). Par

ailleurs, vivre dans un environnement surpeuplé aura tendance à générer des effets négatifs sur l'organisme ; la vie humaine s'inscrit donc aussi dans la recherche d'un compromis entre ses besoins égoïstes et ses besoins sociaux.

Dès lors, si l'homme est un animal naturellement social, ce n'est sans doute qu'une facette de sa nature ; un bref regard sur l'histoire et sur notre monde actuel témoigne assez bien de l'ambivalence des rapports humains. Le plaisir de vivre ensemble n'est qu'un besoin parmi d'autres, et il a ses limites. Dunbar (1998, p. 96) a d'ailleurs fait remarquer que le temps alloué aux interactions sociales se situent autour de 20 % du temps de la journée (quelles que soient les sociétés concernées). Ainsi, l'interaction sociale répond certainement à une condition biologique, façonnée ensuite par la vie en groupe sur des milliers d'années ; mais l'être humain est aussi guidé par des besoins et des désirs égoïstes qui se manifestent dans la compétition, le conflit et la domination, comme le soutenait déjà Kant à la fin du siècle des Lumières (*Idée d'une histoire universelle*, 1784). Comme le démontrent certaines études (Stern, 1985 ; Liskowski et al., 2007), il est assez clair que l'être humain manifeste un attrait naturel à partager des attitudes et des émotions, et plus généralement à rechercher le contact affectif avec l'autre. Cependant, il est pertinent de noter que ces tendances au partage d'émotions sont peut-être elles-mêmes fondées, du moins en grande partie, sur une recherche d'affiliation et d'appartenance qui répond à un besoin de sécurité et de reconnaissance primaire -favorisant le développement-, ayant de surcroît une portée généralement limitée. C'est ce que soutenait déjà Freud à sa manière, avec les notions de *ça*, de *moi* et de *surmoi*.

En outre, la notion de « groupe » est aussi problématique, car le groupe ne ferait peut-être que repousser les frontières des attitudes égoïstes et hostiles. Ainsi, pour revenir à ce qui avait été soulevé plus haut, des travaux sur l'empathie ont pu faire voir en quoi une situation de compétition tend à produire de la joie maligne (*Schadenfreude*), donc à privilégier les affects négatifs envers autrui (Smith, Powell, Combs & Schurtz, 2009 ; Leach & Spears, 2009), un phénomène particulièrement manifeste dans les relations de compétition inter-groupes. Et de manière assez désolante, ce phénomène demeure encore actif lorsque la répartition des individus entre deux groupes est totalement arbitraire (Masten, Gillen O'Neel & Brown, 2010). S'il est assez clair que la compétition appartient à la dimension plus « sauvage » de l'être humain, il paraît toutefois mal venu de penser que celle-ci est un résidu naturel problématique que le groupe devrait finir par « purger ». Le stalinisme a pu en effet en donner une idée, s'étant montré parfois complètement intolérant face aux déviances individualistes. Si on peut intérieurement le souhaiter, cette « socialisation finale » ne peut de fait être établie « artificiellement » par la décision du groupe, sans réactiver par là-même un sentiment d'appartenance au groupe qui se croit légitime de se montrer hostile envers certains individus et envers les autres groupes.

Ainsi, l'être humain ressent certainement un besoin naturel de partager ses émotions avec autrui, mais cet élan « spontané » reste périodique et s'étend le plus souvent à une sphère limitée dans laquelle s'établit une relation de confiance et de « réciprocité » qui vise à la sécurisation psycho-affective. C'est sans doute le profond état de dépendance à autrui des êtres humains aux premiers âges de la vie qui l'a conduit à le rendre plus réceptif et par suite désireux de partager

des émotions positives, ainsi qu'à se montrer attentif au regard et au jugement d'autrui, en particulier de ses proches. Après avoir atteint un niveau d'indépendance ou de sécurité, les individus peuvent se montrer égoïstes et hostiles envers ceux qui menacent cette indépendance et cette sécurité. Sans parler d'un progrès vers ce qu'on pourrait appeler l'humanisme, il paraît assez clair que les différents peuples se sont longtemps vécus (et se vivent encore) comme un élargissement des liens familiaux vers une solidarité fondée sur un monde commun d'échanges, de croyances et de normes qui les prédisposent à l'hostilité envers d'autres groupes, la communauté culturelle ou nationale ayant pris le relai de la tendance sociale naturelle à vivre dans un groupe donné.

D'après toutes ces observations, il ressort que l'existence d'une attitude *prosociale sui generis* à l'espèce humaine devrait être rejetée : l'être humain est certainement un animal social, mais sa sociabilité ne paraît pas fondamentalement plus élevée ni plus développée que chez d'autres espèces. Elle est juste plus complexe, étant liée à des éléments cognitifs plus développés. Et les êtres humains, qui se trouvent dans une situation de dépendance -due à leur impuissance dans les premiers temps de leur vie-, sont de ce fait plus poussés à l'apprentissage et à l'imitation sociale, et d'ailleurs de manière plus automatique que les singes, répétant d'abord aveuglement ce qu'on leur montre (Horner & Whiten, 2005). Ainsi c'est sans doute à travers l'interaction entre un état de dépendance lié à un désir d'appartenance social dans lequel il trouve sa sécurité et ses repères et grâce à des capacités cognitives dont les autres animaux ne sont pas dotés, que le comportement communicatif des êtres humains semble pouvoir s'expliquer. Ayant mentionné ces facultés plus haut, je vais maintenant me concentrer sur la notion d'intention communicative, notion qui est assurément la plus proche de ce qu'on pourrait qualifier d'attitude coopérative.

5.4 L'intention communicative

Selon Tomasello, l'intention communicative, seulement présente chez les êtres humains, témoigne sans conteste d'une attitude coopérative. Cependant, comme il le remarque (2008, p. 215), elle est d'abord un phénomène public qui engage *ipso facto* le communicateur et le destinataire dans l'interaction, en établissant une norme sociale à laquelle les participants ne peuvent se soustraire sans immédiatement être perçus comme suspects ou non-coopératifs. En ce sens étroit, la coopération serait en quelque sorte « contrainte » par la faculté de métareprésentation : par son caractère public, l'intention communicative engage directement les acteurs dans un « monde » coopératif, au sens où elle rend manifestes les intentions et les réactions de chacun, qui pourront ensuite faire l'objet d'un jugement social ou moral, notamment à travers la réputation. Mais en quoi consiste exactement cette intention communicative ?

La Théorie de la pertinence soutient que la propriété particulière de la communication humaine n'est pas d'être intentionnelle, mais d'être *ouvertement* intentionnelle (i.e. ostensive),

ce qu'elle soutient à partir de la notion d'*intention communicative* (Sperber & Wilson, 1995, p. 60-64). Lorsque les êtres humains communiquent des informations, ils le font de manière ouverte, à travers une intention communicative, qui rend manifeste que le locuteur cherche à communiquer une information. Il reste alors à caractériser cette intention.

Ce qui est clair d'abord, c'est que pour être définie comme ostensive, la communication doit pouvoir être reconnue comme telle. Comme on l'a déjà mentionné, cette reconnaissance est d'abord réalisée par le fait que l'être humain possède une théorie de l'esprit, une capacité à se représenter les intentions d'autrui. Mais cela ne semble pas suffire à expliquer comment cette intention communicative est reconnue autrement que par supposition. Car si avec la communication verbale cette supposition est relativement évidente, il faudrait tout de même en rendre compte pour les formes de communication plus spontanées et inférentielles, qui seraient justement à l'origine du langage verbal, lequel a permis la « fixation » de cette intention dans le langage.

En fait, le problème se pose en ces termes : peut-on montrer -et comment- quelque chose qui cherche à montrer autre chose (une information) ? Au risque de tomber dans une régression à l'infini, ce qui a été soulevé dans le chapitre sur Grice avec Schiffer, il apparaît assez logique de considérer qu'un geste ostensif possède un certain caractère primitif en propre, même s'il ne possède pas de forme spécifique, qu'il se manifeste de différentes manières. Si l'on envisage que le geste ostensif est un signal, le problème est que ce signal n'a pas de « contenu », sinon celui d'une intention de communiquer qu'il porte en lui-même, et qui vise à communiquer quelque chose d'autre, une certaine information. Dans ce cas, l'intention communicative, en tant que comportement particulier, signale une sorte d'attention ou d'intentionnalité dirigée vers autrui (Sperber & Wilson, 2025) -afin de transmettre une autre information (i.e. une intention informative). Dans la mesure où par ce geste le communicant permet d'agir sur l'attention du destinataire, l'idée de signal n'est pas totalement inappropriée. Mais on peut aussi concevoir l'ostension comme une manifestation d'intention -sociale- saisie indirectement par le récepteur. Ce « signal » ne serait alors pas automatiquement capté par le destinataire, mais résulterait plutôt d'un processus d'inférence et d'attention propre à la cognition humaine ; encore que Sperber & Wilson (2025) soutiennent qu'à travers l'évolution, l'être humain serait devenu particulièrement attentif à ce « signal ». En effet, il est difficile de parler de « signal » du fait que l'ostension ne se réduit pas à un stimulus particulier, car il y a plusieurs manières d'attirer l'attention d'autrui. La notion de *signal* est aussi malvenue lorsqu'on parle d'une communication sans contenu propre (car l'ostension est une forme de pointage), même si le destinataire, de son côté, serait à travers l'évolution plus ou moins disposé à percevoir et à réagir aux gestes ostensifs (Sperber & Wilson, 2025, p. 10). De ce fait, l'ostension devrait peut-être plutôt se saisir comme un signe par lequel les êtres humains ne peuvent pas « tricher » dans la communication, sous peine d'être directement perçus comme non-coopératifs. En ce sens, on ne devrait pas penser que la captation de l'ostension repose sur une faculté *sui generis*, mais plutôt sur une disposition et des capacités à maintenir son attention sur quelque chose, dont en premier lieu le regard, dont les êtres humains détectent la direction (Baron-Cohen, 1995), pouvant procéder ensuite à une

inférence sur les intentions d'autrui. Mais si le contact visuel est souvent mis en avant comme un signe de communication ouverte, le regard ne renvoie pas forcément à un désir de communication, car on peut très bien regarder quelqu'un sans vouloir communiquer quoi que ce soit. De plus, il y a des manières de regarder plus ou moins intentionnelles, qui signalent également des états volitifs ou émotionnels. En ce sens, le regard se présente aussi comme une manière de réguler la relation à autrui⁹⁵ (et pouvant faire l'objet de normes socio-culturelles). Cependant, le regard signale sûrement une direction de l'attention, et cette attention dirigée forme le signe potentiel d'une intention de communiquer. Arrivé ici, l'intention communicative devrait surtout se comprendre, comme l'a remarqué Tomasello, à partir d'une attention commune, que certains comportements rendent manifeste.

L'autre question est de savoir si l'ostension est un comportement produit sur un mode binaire (on/off), ou si elle est une affaire de degré. Sur ce point, Sperber (2019), qui avait d'abord considéré l'intention communicative comme un comportement *sui generis* lié à une intention informative, a suggéré plus récemment que l'ostension, soit l'attraction de l'attention d'autrui, pourrait prendre des formes plus subtiles. Il introduit la notion de *proto-ostension*, qui ne serait pas liée à une véritable intention informative et viserait à faire porter l'attention du destinataire sur un objet ou un événement qui aurait un sens global dans la situation. Selon Sperber, la proto-intention serait partiellement inconsciente et non intentionnelle. On pourrait alors se demander si l'expression des émotions, non intentionnelles mais contrôlables appartient à la proto-intention proposée par Sperber. Toutefois, ce n'est pas vraiment ce que Sperber envisage, car ce qu'il décrit s'apparente bien plutôt à de la communication couverte, ou du moins à de la communication faible. Ce qui paraît assez clair cependant, c'est que l'ostension peut se manifester par différentes modalités (visuelles, orales, tactiles, linguistiques), et qu'en ce sens, le niveau d'addition et de concentration de ces différentes modalités dans la communication peut définir son degré d'ostensivité. Mais il faut être ici très prudent sur la distinction entre l'ostension et l'objet de l'ostension. Par exemple, si je pointe vers le ciel pour désigner un avion et en disant « Regarde ! », il se peut que le destinataire pense que je cherche à lui montrer un nuage (qui se trouve derrière l'avion). Ainsi, à moins de considérer qu'il est dans certains cas impossible de montrer différemment quelque chose qui a plusieurs aspects (ou plusieurs sens), on peut penser que le geste n'est pas assez ostensif (il aurait fallu dire « Regarde l'avion »). Dès lors, à moins de manquer de moyens ostensifs (e.g. un bébé ou un humain préhistorique sans langage), il semble de nouveau que l'ostension possède un lien avec l'information communiquée. Et si la communication d'une information n'est pas intentionnellement couverte, alors la communication (et l'ostension qui la permet) repose également sur les attentes du destinataire et la capacité du locuteur à se représenter ces attentes. On revient donc ainsi à l'idée d'un lien entre l'ostension et le partage d'attention (et d'intentionnalité), qui lorsqu'elle n'est pas alignée naturellement avec autrui, suppose la capacité de métareprésentation. Et on serait alors tenté de

⁹⁵ Ce qui signifie que l'intention communicative opère dans les faits à travers des canaux qui ne sont pas en eux-mêmes directement communicatifs.

conclure qu'un acte de communication peu ostensif serait un acte où le locuteur ne se représente pas les attentes du destinataire (qu'il considère pré-consciemment comme identiques aux siennes) ; l'ostension serait donc un moyen d'attirer l'attention du destinataire sur une information, ou d'isoler une information, quand l'attention de ce dernier ne serait pas partagée avec le locuteur (ce qui implique la métareprésentation mais le désir de communiquer une certaine information). L'ostension serait alors d'autant plus communicative que l'information communiquée est claire⁹⁶, ce qui correspond à ce qui avait été dit au début du chapitre avec le schéma de Sperber & Wilson. Certaines métaphores seraient alors plus ou moins ostensives dans la mesure où l'image qu'elles représentent est plus ou moins claire (ou simple), le locuteur étant sinon livré à trouver lui-même dans l'image véhiculée ce qui veut être signifié. Dans le même ordre d'idée, le pointage par accentuation de certains mots dans un énoncé, ou à l'aide de connecteurs, peut aussi être considéré comme un moyen ostensif pour communiquer de manière plus pertinente eu égard au contexte et aux attentes du locuteur et du destinataire. De ce point de vue, l'expression linguistique, qui objective l'information, ne diminue pas mais au contraire augmente certains moyens ostensifs quant à la façon de présenter cette information : l'information non-centrale pourrait être alors entendue comme la part la moins ostensive d'un énoncé, qu'elle soit communiquée linguistiquement ou par l'expressivité.

Mais on se trouve ici dans un premier cadre de communication ostensive, qui comme je l'avais dit en début de chapitre, relève de ce que j'avais qualifié d'ostension secondaire, reposant sur une ostension primaire. Pour comprendre en quoi consiste une ostension primaire, on peut reprendre un exemple de Sperber & Wilson (2015, p. 122), qui présente une situation où un couple arrive dans son appartement de vacances, et où la femme, Mary, ouvrant les volets et sachant qu'elle est observée par son conjoint Peter, inspire profondément et affiche un sourire de bonheur. S'agit-il ici d'un acte ostensif et donc communicatif ? Selon Sperber & Wilson, le comportement de Mary est ostensif⁹⁷, mais communique quelque chose de très indéterminé, à savoir le fait d'être heureux, ou d'être enfin arrivé au lieu désiré, ou encore le plaisir sensoriel offert par le lieu (odeur, air marin). Sperber & Wilson considèrent que le contenu communiqué relève d'implicatures faibles. Or si cette explication est valable, il est toutefois difficile de déterminer si l'acte est réellement ostensif. Il semble que cet acte, soit le fait d'inspirer profondément et de sourire, ne soit pas en lui-même ostensif, mais que dans les circonstances d'une attention partagée, il le devienne. Autrement dit, Mary aurait pu avoir le même comportement en l'absence de Peter, mais elle est ici consciente que son comportement devient communicatif (sans communiquer quelque chose de clair) parce que l'attention de son conjoint est dirigée sur elle. Or ce cas de figure fait voir qu'en s'appuyant sur la métareprésentation et la cognition sociale, un comportement en premier lieu non-communicatif peut le devenir. Le problème, c'est qu'il ne s'agit pas réellement d'une ostension faible, mais plutôt d'une exploitation de l'attention du

⁹⁶ On peut aussi dire « café » en voulant communiquer l'explicature « je veux du café » ou « il n'y a plus de café ». Mais si le contexte ne permet pas de développer cette explicature, alors l'ostension est incomplète et manque de pertinence.

⁹⁷ Ce qui contredit en partie l'idée précédemment avancée selon laquelle l'ostension est liée à la clarté de l'information communiquée.

destinataire, en s'appuyant sur la situation. En dehors du cas où il y aurait préméditation du comportement, on doit plutôt ici penser que la situation permet à Mary de communiquer tout en se « laissant aller à vivre ». Ainsi, sans être incidemment communicatif, l'acte peut toutefois être suspecté de communication couverte, l'intention communicative étant, bien qu'avec une forte probabilité, seulement supposée par Peter dans la situation. Pour que l'acte puisse réellement être considéré comme communicatif, il faudrait que Mary laisse échapper un indice, même minime, qui montre qu'elle cherche effectivement à partager son ressenti. Cet indice, c'est un comportement qui rend manifeste que l'on est conscient de communiquer quelque chose. Autrement dit, si l'attention partagée permet de rendre certains comportements communicatifs, elle ne détermine pas à elle seule l'ostension de ce comportement, qui peut uniquement être qualifié comme tel à travers une intention communicative de l'émetteur, qui est reconnue par le destinataire, et non simplement supposée à partir du contexte. Il n'existerait donc pas de comportements semi-ostensifs et sans que ceux-ci soient suspectés d'être non-coopératifs ou manipulatoires⁹⁸.

Pour continuer sur cette question de l'ostension, on peut se pencher sur les différences de modalités d'expression, et remarquer que l'ostension peut se faire par différents canaux. Sur ce point, on peut imaginer une situation où il est préférable de communiquer par des gestes (ou des mimiques) et non oralement, pour éviter qu'une tierce personne, ayant le dos tourné par exemple, « intercepte » l'information. Sans parler ici d'une ostension faible, on trouve toutefois l'idée d'une ostension sélective, qui permet de réduire « la portée » de l'acte de communication. S'il est évident que toute transmission d'information n'est pas à mettre sur la place publique, on peut mieux voir en quoi l'émetteur peut jouer sur le canal et le moyen d'expression en fonction de la représentation de son environnement physique et social, et de la valeur sociale de l'information communiquée. Dans la situation que je viens de décrire, la communication est ostensive pour le destinataire visé, mais de fait simplement inexistante pour la tierce personne (et non pas couverte, sinon dans un sens indirect). Il découle de cet exemple que l'ostension est en partie liée à l'information communiquée en tant que cette information possède une certaine valeur sociale : le mode de communication -ou d'expression- retenu se justifie alors par la valeur sociale de l'information et par la relation avec le destinataire. Dans la même logique, le fait de chuchoter -si on laisse de côté la question de ne pas déranger d'autres personnes présentes, qui est une affaire de politesse-, pourrait être qualifié de geste « moins » ostensif, lequel geste est néanmoins pertinent dans le contexte où l'on veut communiquer une information privée. Ou encore, je peux appuyer légèrement sur le klaxon pour faire comprendre à l'automobiliste qui se trouve devant moi d'avancer, parce que le feu est passé au vert, sachant qu'un coup de klaxon trop appuyé pourrait paraître agressif. Dans cette approche de l'ostension par le moyen et le degré d'expression, on pourrait dans une certaine mesure admettre que la communication est moins ostensive, mais comme cette ostension « faible » est justifiée par la dimension sociale attachée à l'information, il s'agit alors plutôt de considérer que le degré d'ostension est plus ou moins

⁹⁸ C'est notamment pourquoi les interjections ont un caractère semi-linguistique, qui permet de rendre compte de leur signification en même temps que de leur ostensivité.

pertinent. La faible ostension du chuchotement, ainsi comprise, n'est pas non-coopérative ou moins coopérative, bien qu'elle le soit d'une certaine manière pour les autres personnes, qui ne peuvent par conséquent accéder à l'information communiquée par ce moyen. Le mode d'ostension serait alors synonyme de coopération sélective (ou dirigée), et liée à l'intelligence sociale. Et force est de constater que tout acte de communication convoque en principe une conscience de son environnement, qui pousse le locuteur à choisir un moyen d'expression plutôt qu'un autre. L'ostension en ce sens semble donc coopérative en fonction du contexte et des représentations de l'environnement social que s'en font les interlocuteurs. Dès lors, si la communication la plus ostensive, entendue comme publiquement accessible, c'est-à-dire ostensible, n'est pas nécessairement la plus pertinente, alors on devrait rejeter l'idée du médium expressif comme critère d'une ostension scalaire.

Si on revient au mode de socialisation complexe de l'être humain et à son histoire évolutive, on peut admettre qu'il n'a pas toujours été bénéfique pour des individus et pour le groupe que certaines informations soient communiquées de manière publique (et de n'importe quelle manière), car certains individus égoïstes ou mal intentionnés du groupe pourraient en tirer avantage. Néanmoins, il y a certainement dû y avoir au départ une dominance initiale du groupe sur les individus et une représentation cognitive de l'appartenance au groupe qui a dû pousser les êtres humains à se montrer le plus ostensif possible. A partir de là, on peut imaginer qu'il s'est déployé un mécanisme complexe ayant poussé les individus à se montrer ostensifs de manière pertinente selon les situations, et ainsi à développer différents moyens expressifs adaptés aux contextes physiques et sociaux, qui auraient permis de rendre l'ostension adaptée à l'information communiquée.

Finalement, il semble erroné de penser que l'ostension puisse être dite partielle dans l'absolu. Il existe toujours une ostension qui donne accès à une information, aussi imprécise ou obscure qu'elle puisse être. En considérant l'ostension comme médium, il a été envisagé que la communication peut être plus ou moins ostensive. Mais comme la coopération peut être sélective, les différents aspects de l'ostension-médium répondent en fait à la valeur sociale de l'information partagée. Le moyen ostensif (e.g. crier vs chuchoter) porterait ainsi en lui-même, du fait de l'évolution mais aussi de l'apprentissage, la pertinence de son utilisation, en tant que ce moyen est socialement pertinent. Encore une fois, pour reprendre l'exemple du chuchotement, on peut dire que celui-ci est en un sens moins ostensif qu'un dialogue à voix haute, mais sa dimension coopérative dépend du contexte et de la représentation que se font les interlocuteurs de la valeur sociale de l'information communiquée. Cette observation me paraît intéressante si on la rapporte aux expressions émotionnelles, car elles aussi mettent aussi en jeu une représentation sociale de l'interaction ; ce qu'on va regarder à présent.

5.5 Les émotions et la communication ostensive

Cette section questionne l'ostension des émotions, qui comme on a déjà pu en discuter, est problématique. Dans l'état de l'art, ainsi que dans la partie 5.2, on a déjà pu observer que les expressions émotionnelles ne devaient pas être considérées comme appartenant à la communication ostensive ; car si sous certains aspects elles relèvent de signaux communicatifs, celles-ci ne sont pas pleinement volontaires. De plus, elles peuvent aussi se présenter comme des sortes de symptômes sans fonction communicative, dont un observateur peut inférer la signification et la cause qui en est à l'origine.

La question est maintenant de déterminer si les émotions peuvent être utilisées de manière ostensive, ce qui, à première vue semble peu probable : comme signaux tout comme signes, il est assez clair que les émotions ne sont pas exprimées à partir d'une intention préalable, et qu'elles ne sont pas, de ce fait, ostensives. Même entendue dans une portée communicative, à la manière de la *Behavioural Ecology*, il ne s'agit pas d'une communication réellement consciente et intentionnelle, bien que certaines expressions (e.g. certains rires et sourires « forcés ») aient certainement un aspect plus délibéré. Pour autant, si ce genre d'expressions ne peuvent pas être dites ostensives, il est effectivement possible, dans une certaine mesure, de simuler certaines expressions émotionnelles dans une visée manipulatoire, ou de les mettre ouvertement en scène de manière à communiquer de manière iconique un certain état psychologique au lieu de le dire. J'ai suggéré à plusieurs endroits de ce travail que cette forme iconique d'expressivité était liée à une volonté communicative plus consciente, notamment en termes d'effets perlocutoires. De plus, on avait plus haut remarqué que certaines expressions émotionnelles pouvaient être *contrôlées*, notamment à partir de notre représentation de l'environnement social⁹⁹. Mais il faudrait se demander si ce contrôle relève d'une intention communicative, et si le fait de partager ou de dissimuler une émotion met en jeu quelque chose qui pourrait être qualifié d'ostensif. Il est clair en tout cas que le contrôle expressif fait intervenir une forme d'intention ; seulement il ne s'agit pas d'une intention préalable, mais plutôt de ce que Searle (1983)¹⁰⁰ appelle une intention-en-action. Selon Bonard (2021), dans la mesure où le locuteur possède un contrôle sur ses expressions et qu'il est conscient des effets que peuvent produire ces expressions dans la communication, il faudrait élargir le traitement pragmatique aux comportements relatifs à cette intention-en-action.

En effet, on peut considérer, par exemple, qu'en laissant échapper un bâillement durant une conversation, je communique -implicitement- que la conversation ne m'intéresse pas, étant conscient que le bâillement communique souvent de la fatigue, et qu'en général, il est convenu de ne pas ouvertement bâiller devant quelqu'un. Dans une autre situation, liée à certaines

⁹⁹ Ce contrôle peut sans doute se comprendre comme une sorte de conditionnement, que l'on retrouve aussi avec certains comportements, comme dans le football, où les joueurs ont appris à mettre les mains le long du corps, pour éviter les pénaltys par « négligence ».

¹⁰⁰ Searle distingue l'*intention préalable* de l'*intention-en-action*, qui consiste à piloter une action en temps réel. Pour l'*intention-en-action*, Brand (1984) propose la notion d'*intention immédiate* et Bach (1978) celle de *représentation exécutive*.

attentes, si je cherche à dissimuler mon contentement ou mon mécontentement, ce comportement -qui peut toutefois relever de la politesse-, pourra être saisi comme « non coopératif », ou du moins insincère (certains parleraient d'une conduite passive-agressive). Dans le paradigme de la *Behavioural Ecology* toutes ces expressions, quel que soit leur degré de contrôle, relèvent de stratégie en vue d'une régulation sociale, et il n'existe pas de réels signaux authentiques, parce qu'il n'existe pas de soi authentique (i.e. présocial). Mais cette approche considère que les expressions sont détachées des états émotionnels, et il est ici surtout question de considérer le décalage qu'il peut y avoir entre un ressenti et sa part expressive que le locuteur décide d'afficher.

Il est assez clair que le contrôle des expressions dépend de notre relation à autrui, du contexte, et ainsi de notre motivation et notre intérêt personnel à leur laisser libre cours. Or il est moins ici question de *comment* on communique une expression que de ce qu'on décide ou non de communiquer (ou de masquer) ; et cette communication semble hautement liée à la représentation sociale de l'interaction¹⁰¹. La question est alors de déterminer si et en quoi cette communication concerne la coopérativité, ou plus exactement, quel genre de coopérativité est à l'œuvre dans cette forme de communication.

Comme indiqué plus haut (cf. 3.5), certains signaux (e.g. les insultes) peuvent être communicativement coopératifs mais socialement non-coopératifs. Or il est clair que les expressions émotionnelles mettent en jeu la dimension socialement coopérative de l'interaction, et fait alors surgir la question de savoir si la communication émotionnelle peut être communicativement coopérative à partir du moment où elle possède une ambivalence coopérative au niveau social. Néanmoins, on peut soutenir que si la coopérativité sociale est directement mise en jeu avec les expressions émotionnelles, elles peuvent, et peut-être même *doivent* être pensées comme communicativement coopératives si l'émetteur cherche à produire -ou à prévenir- un certain effet sur le destinataire. Après tout, même dans les actes socialement non-coopératifs comme les insultes, on cherche à rendre manifeste son attitude. Car si l'expression émotionnelle reste trop imprécise ou ambiguë, alors l'émetteur n'agira pas sur la relation de manière efficace et pertinente (sauf cas particuliers plus stratégiques où il chercherait à embrouiller le destinataire). En fait, la communication émotionnelle est aussi dépendante de la relation avec le destinataire – qui par ailleurs se construit- ; elle est plus ou moins appropriée (et pertinente) selon la proximité relationnelle qu'on entretient avec l'interlocuteur, mais également en fonction des enjeux matériels, du contexte social ou encore des différences hiérarchiques et de la culture. Or toutes ces conditions sont autant d'informations qui sont -ou devraient être- épistémiquement manifestes et cognitivement partagées¹⁰². C'est d'ailleurs pourquoi on observe des malentendus communicatifs entre certaines cultures, qui n'associent pas toujours les mêmes expressions à certains contextes ou relations sociales. Cela étant, bien qu'il existe aussi

¹⁰¹ Ce qui n'est pas sans évoquer la perspective sartrienne (1938), selon laquelle il y aurait une négociation plus ou moins authentique des rapports sociaux.

¹⁰² Les animaux ont en partage avec l'humain de posséder certaines représentations de l'environnement, mais pas aussi étendues et conscientes.

des différences interindividuelles concernant le rapport à ces représentations sociales (dues à la personnalité, à l'intelligence sociale ou à l'éducation), on peut considérer que ces représentations posent un cadre dans lequel les expressions émotionnelles apparaissent -ou non- communicativement coopératives. La question est alors pour le destinataire de percevoir quand l'émotion ou l'attitude exprime une communication socialement non-coopérative. On avait sur ce point déjà pu constater que l'ironie était saisie en fonction de divers facteurs, mais on pourrait étendre ce constat à l'ensemble des réactions et expressions émotionnelles. Je reprends l'exemple (73) avec une variante :

(73) Je ne peux pas t'aider... [avec intonation triste]

Explicature : Je ne peux pas t'aider, je le regrette (car je sais que tu as besoin d'aide)

(206) Je ne peux pas t'aider ! [avec intonation colérique]

Explicature : Je ne peux pas t'aider (car je n'ai pas le temps et tu le sais bien.)

Ce qu'on peut de nouveau remarquer, est que l'intonation permet de générer une sorte d'explicature, qui comme on l'a vu en 3.3, réactive certaines informations présupposées à partir desquelles l'attitude peut devenir pertinente. L'émotion qui traduit un regret peut être dite socialement coopérative, mais elle est également communicativement coopérative à partir de l'environnement cognitif commun des interlocuteurs. Avec le nouvel exemple (206), la colère ou l'irritation est justifiée -ou légitimée- en fonction des informations supposément partagées par le destinataire qu'on retrouve dans l'explicature, et qui explique pourquoi le locuteur se montre socialement non-coopératif. Si le destinataire n'était pas capable de récupérer dans un premier temps certaines informations justifiant procéduralement la colère du locuteur, il serait alors amené à le juger relationnellement incompetent ou « malveillant » (et par suite atteindre à sa réputation). La même analyse est plus délicate pour (73). Même si cette situation est peu probable, il est possible que l'intonation triste ne soit pas toujours justifiée, et on pourrait penser au contraire que le locuteur affiche une émotion par crainte de perdre l'estime du destinataire, ce qui est une autre forme d'incompétence relationnelle, anticipant sans raison un jugement négatif qui n'a pas lieu d'être¹⁰³. Dans tous les cas, la difficulté tient ici au fait que la procédure que l'expression émotionnelle déclenche en vue de récupérer des informations qui rende l'expression pertinente, présuppose en même temps une certaine valeur accordée par le locuteur à ces informations, et à la relation que locuteur entretient ou pense entretenir avec le destinataire. Autrement dit, (73) sera le plus souvent pertinent parce que le locuteur peut désirer « inconditionnellement » rendre service au destinataire, même s'il est surchargé et que ce dernier est un inconnu. Cependant, à travers cet exemple, on peut percevoir qu'il demeure certaines données globales qui permettent justement de rendre compte, à travers l'expression émotionnelle, des motivations, des valeurs ou encore du caractère du locuteur. Ainsi l'expression émotionnelle renvoie à plusieurs paramètres et informations, à partir desquels le destinataire est

¹⁰³ Si on imagine cet énoncé prononcé à un clochard demandant de l'argent, l'intonation pourra être perçue comme une pitié mal placée, faussement compatissante, qui serait alors une forme d'atteinte à la face du destinataire.

amené à dégager sa pertinence en fonction du contexte. Les expressions émotionnelles seraient alors fortement liées à une intelligence sociale et pragmatique (naturelle) plus ou moins consciente, par laquelle le destinataire est capable de se représenter différents paramètres qui justifient leur expression.

Cela dit, il faut encore déterminer si ce qui est communicativement coopératif est nécessairement ostensif. On devrait retourner alors à l'idée que l'ostension porte sur un objet, et partant un contenu propositionnel. Si quelqu'un pointe un verre sur une table par exemple, cela peut être inféré différemment en fonction du contexte, et le destinataire pourra comprendre « Passe-moi le verre. », « Rempli mon verre. » ou encore « Regarde la tache sur le verre ». Or si l'environnement cognitif ne fournit pas certaines informations manifestes, le pointage paraîtra certes ostensif, mais communicativement peu coopératif. Ici l'ostension est sans doute une condition nécessaire à la coopération communicative, mais elle n'est pas une condition suffisante, l'intention informative étant trop indéterminée ; ce qu'on avait déjà discuté plus haut. Laissant de côté de savoir s'il s'agit d'une ostension faible ou indéterminée, il est assez clair ici qu'il s'agit d'une communication ouverte, mais que celle-ci est insuffisante à informer correctement le destinataire. La communication sera pleinement pertinente seulement si le locuteur se montre plus ostensif, en ajoutant d'autres gestes pour expliciter davantage son intention informative. Or ce qui est notable, c'est que le locuteur n'a pas d'intérêt à être sous-informatif s'il veut atteindre son objectif perlocutoire (et que le destinataire prête une attention suffisante à son acte de communication), ce qu'on avait notamment pu constater avec l'ironie. Partant de là, on peut dire que l'expressivité, si elle vise un certain objectif perlocutoire (pratique ou relationnel), doit également se montrer suffisamment ostensive et informative. On pourrait alors penser, du moins dans certains contextes où l'objectif perlocutoire est entretenu consciemment par le locuteur, que l'expressivité doit être « forcée », sinon libérée, exhibée au-delà de sa manifestation naturelle, pour prendre une forme plus iconique et conventionnelle qui puisse être saisie par le destinataire.

Sur la question de l'iconicité, les émoticônes -ou emojis-, typiquement, sont une manière de faire part d'un certain ressenti (lié à une certaine information). Comme certaines mimiques faciales que l'on peut faire de manière plus ou moins forcée, et tendent à glisser dans des catégorisations et des interprétations culturelles, ces icônes sont bien souvent des exagérations et des caricatures d'expressions naturelles, des « arrêts sur images », c'est-à-dire des sélections stéréotypées et par là quasi conventionnelles dont il est d'ailleurs souvent possible d'en faire une description linguistique (e.g. cela m'attriste, cela me met en colère). Néanmoins, certains émoticônes conservent la part d'ambiguïté et d'indétermination propres aux expressions naturelles ; même en étant ouvertement communiqués, leur interprétation peut rester problématique. Par exemple, l'émoticône du sourire peut laisser entendre une légère joie, mais aussi une timidité, une volonté d'apaisement ou une marque de politesse. L'interprétation dépend du contexte mais également de normes tacites adoptées par les interlocuteurs. Les émoticônes peuvent aussi être utilisées pour signaler l'ironie, bien qu'il n'existe pas un émoticône

spécifique pour en rendre compte¹⁰⁴ ; si le sourire inversé peut jouer ce rôle, d'autres émoticônes, comme le sourire standard, peut également être utilisé. Cette indétermination de l'émoticône semble confirmer l'hypothèse, que l'ironie s'appuie sur un indice paraverbal, lequel sert également à indiquer le genre d'ironie qui est faite (e.g. taquine ou acerbe), même si cet indice n'est pas toujours nécessaire et peut-être inféré en creux.

Cela dit, il est certain que les émoticônes jouent souvent le rôle d'attitudes propositionnelles, et sont bien souvent réactives et plus ou moins centrales à la communication. Si leur emploi s'explique en partie comme des raccourcis communicatifs (pour éviter d'écrire), les émoticônes servent aussi et surtout à instancier des réactions émotionnelles spontanées qu'on pourrait avoir lors d'une conversation réelle. Ils permettent aussi de désambigüiser la tonalité du propos et contribuer à la pertinence générale de l'énoncé. Et si les émoticônes cherchent à ramener virtuellement la vitalité qui existe lors d'un contact réel, cela suggère que les émotions qu'ils représentent sont en fait « ostensives », puisqu'elles sont utilisées de cette manière par ce canal. Dès lors, bien que les émoticônes soient par leur nature-même des sortes de mises en scène d'expressions émotionnelles (le plus souvent exagérées), elles ne sont pas pour autant forcément déconnectées du ressenti ou de la visée interpersonnelle qui motive leur emploi ; ce qui amène à penser que l'iconicité n'est pas forcément un signe non-naturel. Ou dit autrement, il est possible de faire un emploi ostensif de nos émotions et de nos attitudes, sans pour autant que celles-ci soient complètement simulées. On pourrait alors penser que les expressions sont parfois plus ou moins forcées en vue de communiquer une prise de position par rapport à ce qu'on dit, passant ainsi de la simple expression à une véritable posture (plus tranchée). Cette expressivité aurait donc un ancrage dans un ressenti intérieur et une expression naturelle, mais se présenterait dans une forme iconique-conventionnelle pour maximiser la pertinence du message, réduisant son indétermination et laissant voir son état psychologique, ainsi que son intention relationnelle ou son objectif perlocutoire. On trouve d'ailleurs beaucoup de ces exagérations iconiques dans les dessins animés.

Dans cette hypothèse de « forçage iconique », l'expressivité se rapprocherait d'indices conventionnels comme dans l'intonation utilisée pour poser des questions -et faire des exclamations-, qui relève elle-aussi d'un usage naturel en même temps qu'iconique et conventionnel (Bolinger, 1983 ; Millikan, 1984). Comme l'avait alors pressenti Bally, l'expressivité en ce sens, sans être directement indexical ni totalement conventionnelle, serait une sorte de jeu communicatif tacite dans lequel sa signification est fixée de manière plus déterminée et conventionnelle, afin de devenir pleinement communicative. De nouveau, il semble alors qu'ostension, détermination de l'information et coopération aient de pair : la société et la culture viendrait « contraindre » ou du moins donner des contours conventionnels à l'expressivité afin de réduire son caractère nébuleux et la rendre par ce fait plus « opérante » communicativement. Le

¹⁰⁴ Au XIX^e siècle, des hommes de lettre se sont successivement intéressés au marquage de l'ironie, qui est devenu le signe « ¶ ». A travers ce signe, l'ironie être dite sémantiquement (ou grammaticalement) modale, appartenant à la communication ouverte. Mais l'attitude plus subjective, elle, ne peut être communiquée à l'aide du signe graphique. Par ailleurs, une partie de la réussite de l'ironie dépend du doute qu'elle fait planer sur l'intention du locuteur.

caractère indexical ou iconique-conventionnel de l'expressivité dépendrait ainsi du contexte et des visées communicatives du locuteur : il sera parfois nécessaire de « jouer » cette expressivité pour être ostensif et pertinent dans la communication, mais il est d'autres situations où l'expressivité est manifestée de façon plus nébuleuse et indexicale (i.e. non-intentionnelle), parce que locuteur ne cherche pas à communiquer directement un ressenti, soit parce qu'il n'est pas suffisamment pertinent, soit parce que cela porterait atteinte au ressenti particulier exprimé. En cela, l'expressivité se montrera plus naturelle, indexicale et indéterminée quand elle n'est pas portée au centre de la communication. A ce titre, même si l'ironie est intimement liée au contenu linguistique communiqué (et peut être réalisée sans expressivité), l'intonation qu'elle mobilise peut prendre une forme iconique qui sert d'indice immédiat à l'intention informative, mais elle pourrait aussi s'exprimer avec une intonation naturelle en lien avec l'attitude effective du locuteur.

Finalement, il est difficile de dire si l'ostension suit le principe du tiers exclu (i.e. activée en mode binaire), mais il apparaît assez clair qu'il existe de l'ostension secondaire à partir d'une ostension primaire. Si des informations moins ostensives sont co-communiquées à partir d'une ostension primaire, il est peut-être aussi possible de penser que les formes d'expressivité les plus spontanées sont co-exprimables avec des formes plus caricaturales, c'est-à-dire iconiques. En fait, on peut s'autoriser à penser qu'à partir du moment où l'expression conventionnelle laisse un espace pour l'expressivité naturelle, cela n'est pas vraiment un problème. On a pu voir avec les interjections, mais également avec certains termes expressifs (e.g. *putain de*, *sacré*) que la forme linguistique servait à fixer une signification minimale à une attitude, en laissant parallèlement la place à la part plus naturelle et personnelle de cette attitude de s'exprimer par l'intonation. A certains égards, on peut considérer que l'intonation discursive (accents pointeurs et modalité grammaticale) laisse une marge de manœuvre à l'expressivité naturelle, bien que dans que dans certains cas, elle s'en trouvera plus limitée. En effet, si en théorie l'expressivité naturelle est parallèle à l'expression rationnelle-référentielle, dans les faits, utilisant un medium commun, elle peut interférer avec la communication ostensive.

Si on remonte à l'origine des langues, où les êtres humains pourraient s'être servis des sons naturels pour former des mots ayant une certaine signification, il a certainement fallu isoler l'expressivité, afin de faire émerger des idées de son medium naturel et constitué des significations indépendantes, à travers des signes arbitraires. Rousseau (1781) et Darwin (1871) ont d'ailleurs supposé que l'expressivité fût à l'origine des langues, mais que celles-ci n'ont pu véritablement prendre forme qu'une fois débarrassées ou fortement découplées de ces éléments subjectifs, tout en permettant à cette subjectivité de continuer de se manifester « à côté » de leurs éléments conventionnels, c'est-à-dire sans être supprimée, ou le moins possible. En fait l'expressivité, en attirant -oralement- l'attention par sa musicalité et en activant des structures cérébrales liées à la codification syntaxique, a sans doute ouvert la voie à la mise en place de sons articulés et aux premières unités symboliques. Mais si on considère que le langage sert avant tout à transmettre des idées et à parler du monde, il est alors devenu nécessaire que le système sonore du langage prenne un maximum d'autonomie par rapport à l'expressivité de la

sonorité naturelle. Toutefois, cette mise à l'écart de l'expressivité peut aussi lui porter atteinte : de fait, les langues tonales (Mandarin, Thai, Yoruba) diminuent plus ou moins fortement « l'espace » disponible pour l'expression de l'intonation suprasegmentale et nuisent à l'expressivité naturelle, communiquée par l'intonation globale. C'est pourquoi cette perte d'expressivité se trouve récupérée notamment par des particules locales, qui fonctionnent à la manière d'interjections (Michaud, Nguyễn & Scholvin, 2021, p. 9-10). Par ailleurs, pour les francophones, des langues comme l'anglais ou plus encore l'italien et l'espagnol apparaissent chantantes, semblant refléter certaines attitudes nébuleuses communes à ses utilisateurs. Ainsi, les accentuations conventionnelles de longueur et de hauteur ne nuisent pas complètement à l'expression de la musicalité non linguistique, mais elle n'est pas neutre, et il est clair que si la signification des mots était directement musicale, alors ces mots auraient une empreinte plus ou moins affective, ce qui est problématique pour communiquer de manière rationnelle, comme l'avait bien soulevé Bally. D'ailleurs, dans les chansons en mandarin, qui est une langue tonale, les accents toniques vont considérablement être atténués voire disparaître pour s'accorder avec la mélodie (Grace Mandarin Chinese, 2021). Seulement, il faut remarquer que la musique n'appartient pas directement à l'expression émotionnelle, laquelle peut encore venir s'ajouter dans l'expression musicale...

On pourrait conclure cette partie en faisant observer que l'expressivité naturelle, émotionnelle, n'est pas fondamentalement destinée à la communication, bien qu'il existe des situations où elle le devienne, comme c'est le cas avec les exclamations et les interjections. Mais les exclamations, outre l'emploi de termes conventionnelles (e.g. *comme*, *tellement*), fait sans doute appel à une forme d'iconicité. De même les interjections (primaires) s'appuient sur une forme linguistique et iconique. De ce point de vue, comme avec les émoticônes, la communication émotionnelle ne serait pas complètement naturelle, sans être pour autant non-naturelle. Dans d'autres cas de figures, l'expressivité est plus clairement simulée, pleinement iconique : il s'agit des actes de communication où l'expressivité est comportementale et ostensive, visant à agir sur la relation avec l'interlocuteur et produire certains effets perlocutoires. Or ces deux types d'expressivité ne sont pas forcément antinomiques, elles sont mêmes liées dans la communication. Dans les cas de communication plus stratégique, l'expressivité apparaîtra plus « comportementale » sans que le locuteur soit forcément insincère pour autant ; il utilisera l'expressivité pour indiquer la portée de ces propos et établir une certaine relation avec le destinataire, comme on en a discuté en 3.3.3. Enfin, en reprenant en un sens la thèse de Bally, on peut certainement soutenir que l'expressivité naturelle (indexicale) est d'abord passée par des formes iconiques tacites culturelles (qu'on retrouve en partie avec les interjections primaires), avant de prendre des formes pleinement conventionnelles dans la langue.

6. Conclusion

Dans ce travail, pour tenter de cerner les différents aspects et les diverses fonctions communicatives des émotions et des attitudes dans la communication, je me suis servi du paradigme des actes de langage et de la Théorie de la pertinence. J'ai également emprunté certaines notions à des auteurs travaillant hors de ces deux cadres de référence, avec notamment la notion de *contenu périphérique* (Potts, 2005) et les notions de *thick* et *thin terms* en philosophie du langage (Williams, 1985). L'ouverture à différents concepts et notions théoriques m'a semblé nécessaire pour rendre compte d'un phénomène assurément complexe. Dans l'ensemble toutefois, les réflexions et les analyses ont été conduites dans une approche pragmatique, partant du principe que la communication poursuit des buts pratiques en fonction du contexte, et obéit à un principe de pertinence.

L'état de l'art a servi à faire une première présentation des problématiques liées à la dimension affective et subjective de la communication, mais plus généralement aussi à fournir une certaine conception de la communication. En effet, pour rendre compte des actes communicatifs dans lesquels les attitudes et les émotions sont présentes, j'ai utilisé la classification propre à la Théorie de la pertinence (*explicature*, *implicature*, etc.) ainsi que les notions d'*acte illocutoire* et de *visée perlocutoire* propres à la théorie des actes de langage. Comme les notions de ces deux paradigmes peuvent parfois se recouvrir, c'est par un souci d'efficacité descriptive et explicative que j'ai choisi de me rapporter à l'une ou l'autre d'entre elles. Par exemple, la notion d'*acte illocutoire* est parfois identique à celle d'*explicature*, alors que celle de *visée perlocutoire* peut correspondre à celle d'*implicature* ; mais le recours à l'une de ces notions se défend par leur pertinence explicative, lorsqu'il s'agit de privilégier une approche respectivement sociale ou cognitive. La présentation et le développement préalables de ces notions auront donc permis de les convoquer ensuite de manière variable selon les circonstances pour suivre les analyses et les réflexions menées.

Quant aux notions de *subjectivité*, d'*émotions* et d'*attitudes* que j'ai d'abord pris le soin de présenter et de clarifier aussi loin que possible dans la partie 2.1, je me suis ensuite plus généralement servi, à partir du chapitre consacré aux recherches menées par Bally, du terme plus englobant d'*expressivité*. Le terme a été repris dans un sens large, pour désigner toutes manifestations de subjectivité affective ou attitudinale présentes dans la communication, en tant qu'elle participe de cette communication. Dans un sens étroit, tel que l'entendait Bally, l'*expressivité* renvoie surtout aux manifestations relativement volontaires et conventionnalisées de la sensibilité, ainsi qu'aux effets (sensibles) qu'elle produit sur le destinataire. Je me suis toutefois éloigné de cette acception restreinte, considérant qu'elle pouvait parfois compliquer l'analyse, étant donné que les manifestations subjectives et leurs effets sur le destinataire peuvent se présenter de façons diverses. Bally lui-même avait noté que l'*expressivité* n'était pas toujours symétrique aux effets produits (cf. p. 37-38), alors qu'on avait aussi rapidement relevé qu'il avait tendance à « psychologiser » l'*expressivité*, la faisant dépendre de la sensibilité et de l'imagination des individus en dehors de l'acte de communication. Pour cette raison, j'ai estimé

qu'il était possible d'employer le terme d'*expressivité* dans un sens plus général, pour faire référence aux actes communicatifs mettant en jeu des émotions, des attitudes et des appréciations, tout en signalant que certaines expressions ne devaient pas forcément être considérées comme expressives, dans la mesure où elles ne se rapportaient pas à des émotions ou à des attitudes proprement dites, mais plutôt à des dispositions, des préférences, ou encore à des comportements sociaux, tels que la politesse. La notion d'*expressivité* relationnelle a parfois aussi été employée pour renvoyer à une *expressivité* plus sociale et comportementale, visant à réguler la relation avec le destinataire, mais il a été difficile de la définir avec précision, du fait de sa complexité. Par ailleurs, j'ai privilégié les manifestations « corporelles » c'est-à-dire paralinguistiques de l'*expressivité* (en me concentrant sur l'intonation), bien que j'aie aussi traité de certaines expressions plus linguistiques, qu'on peut retrouver dans l'ironie, les métaphores et dans une certaine mesure avec les adjectifs épithètes. Enfin, le but de ce travail n'était pas de donner une définition précise de l'*expressivité* et de poursuivre les travaux de Bally ; le terme d'*expressivité* m'a simplement paru être suffisamment adapté et utile pour être appliqué aux manifestations émotionnelles et attitudinales, alors que j'ai aussi émis certaines réserves et critiques lorsque ce terme tendait à ne plus pouvoir être utilisé de manière adéquate.

Le moment est venu de livrer une synthèse de ce qui a été observé et étudié au cours de ce travail au sujet des attitudes et des émotions, et plus généralement de la subjectivité, en soulignant les points les plus complexes et problématiques qui pourraient faire l'objet de nouvelles perspectives de recherche. Comme je l'ai mentionné à diverses reprises dans ce travail, je pense que certaines hypothèses devraient être testées expérimentalement : s'il est important de bien poser certaines problématiques, il est également important et nécessaire de les confronter à des données expérimentales qui permettent d'infirmer ou de confirmer certaines hypothèses, mais aussi d'ouvrir sur de nouveaux questionnements.

La première remarque à faire sur l'*expressivité* et la subjectivité, est que celle-ci peut se manifester de manière plus ou moins centrale ou périphérique dans la communication. De ce point de vue, les actes expressifs présentés par Searle, mais aussi les exclamations et les interjections, représentent les cas les plus clairs où les attitudes et les émotions sont communiquées de manière centrale. Dans le chapitre 3, on a pu mieux observer que cette centralité de l'*expressivité* reposait sur le fait de porter sur des informations présumées, préalablement partagées par les interlocuteurs. Ainsi à l'inverse, l'*expressivité* devient tendanciellement plus périphérique lorsqu'elle accompagne l'expression d'autres informations, qui elles se trouvent au centre de la communication et définissent certains actes de langage centraux (non-expressifs). Mais il a aussi été relevé que l'*expressivité* pouvait contribuer à définir certains actes de langage, et à interagir de façon beaucoup plus forte avec le contenu linguistique. Les cas plus emblématiques de ce genre d'actes communicatifs sont les reproches et les critiques, alors qu'il a aussi été noté que les plaintes ou les actes de vantardises, et bien sûr l'ironie, faisaient intervenir l'*expressivité* de manière non négligeable, en se combinant au

contenu linguistique. Il est aussi ressorti que le degré de centralité de l'expressivité dans les différents actes de langage s'explique par le degré de pertinence de l'information communiquée à laquelle elle est jointe. Autrement dit, l'expressivité est d'autant plus centrale que l'information linguistique est peu pertinente, et d'autant plus périphérique que l'information linguistique est pertinente. La centralité de l'expressivité peut ainsi être reliée à une conception de la subjectivité, qui s'affirme ou cherche à s'affirmer, à côté d'une subjectivité périphérique, qui se manifesterait plus en retrait (et parfois plus « sournoisement »), ou encore de manière incidente.

Par ailleurs, il a été constaté que l'expressivité paralinguistique ne pouvait donner lieu à des implicatures (conversationnelles), mais qu'elle contribuait uniquement à former des explicatures d'ordre supérieur -ou des implicatures conventionnelles. Effectivement, du fait que l'expressivité n'est pas véritablement intentionnelle, et que les implicatures nécessitent justement une intention qui rend manifeste une certaine visée communicative, l'expressivité ne peut parvenir à générer des implicatures. L'expressivité semble ainsi se limiter à apporter des indices sur une probable intention du locuteur, et parfois générer des implicatures faibles (cf. 3.3.2). Toutefois, bien que non directement ostensive, l'expressivité peut être considérée comme faisant partie de l'acte de communication : elle est explicite, mais à un niveau périphérique, venant ajouter une certaine charge subjective à l'information communiquée. Et c'est notamment à partir de son intervention périphérique qu'elle peut venir « commenter » d'autres actes illocutoires, ou leur donner une dimension sociale ou interpersonnelle plus spécifique.

Les émotions et les attitudes subjectives ont en premier lieu été considérées, dans une définition linguistique, comme des attitudes propositionnelles. Qu'elles portent sur des contenus posés ou présumés, et qu'elles soient plus ou moins ostensives, elles manifestent généralement la manière dont un locuteur se rapporte à une certaine information (cf. 3.3.1). Cependant, il est ensuite apparu qu'elles pouvaient communiquer de manière plus large, en portant sur des informations plus lointaines concernant la relation à autrui, afin d'influencer le sens de l'interaction ou le comportement du destinataire (cf. 3.3.3). Sous cet aspect, les attitudes tendent à former des commentaires extra-illocutoires et non simplement des commentaires expressifs liés à des attitudes propositionnelles. Cette fonction « illocutoire » peut sans doute être reliée au paradigme de la *Behavioural Ecology* qui appelle à considérer les manifestations expressives d'un point de vue conatif, plus ou moins manipulateur, même si on a pu observer qu'il est difficile d'établir une véritable coupure entre les ressentis proprement subjectifs et les attitudes sociales, tandis que la communication linguistique vient également complexifier les choses, en associant les expressions émotionnelles et attitudinales à des informations variables. On a ainsi pu soutenir que les attitudes ne portent pas toujours sur des événements factuels et immédiats, mais également sur des faits non directement manifestes (cf. 3.3.3) ou sur des représentations (cf. 3.4). Dans les deux cas cependant, si on laisse de côté certaines émotions incidentes non contrôlées (et non-communicatives), les attitudes exprimées semblent répondre à un principe pragmatique de pertinence, si on s'autorise à étendre ce principe à la relation sociale dans son ensemble, et non uniquement à un échange d'informations (objectives). Ou

pour être plus exact, les attitudes manifestées peuvent être dites pertinentes du point de vue du locuteur, qui les envisage comme relationnellement pertinentes. Dans le dernier chapitre, il a toutefois pu être observé qu'il était difficile de définir cette « pertinence relationnelle », dans la mesure où elle s'inscrit dans la complexité des relations intersubjectives, et que les manifestations affectives ne sont pas pleinement ostensives ni toujours socialement coopératives. Cela dit, il est évident que si la communication se produit entre des êtres intelligents doués de métareprésentation, et que les attitudes signifient naturellement quelque chose, celles-ci seront interprétées et intégrées dans la communication par le destinataire. Pour cette raison, les locuteurs cherchent à contrôler voire à jouer avec leur manifestation en vue de réguler la portée de leur propos et leur relation à autrui.

Des expériences pourraient ici sans doute être proposées, notamment pour observer s'il est possible de différencier l'ostension propre à certaines attitudes, mais également leur « sincérité » ou encore leur fonction illocutoire. J'entrevois toutefois une certaine difficulté à mettre en place un tel cadre, avec une procédure et des paramètres expérimentaux qui permettraient de réduire les multiples variables qui entrent en jeu dans l'interprétation de l'expressivité paralinguistique. Toutefois, je crois qu'il serait possible de mener certaines études sur l'ironie, en observant quelle influence peut avoir l'intonation sur la compréhension de certains énoncés. Des études ont déjà été menées sur la perception des énoncés ironiques chez les enfants (Basanik & Bokus, 2012) et les adultes (Bryant & Fox Tree, 2005), qui n'ont pas résolu la question. Dans le même ordre d'idées, il serait peut-être possible de récolter des données sur la manière dont sont interprétés les énoncés rapportés avec des termes subjectifs (cf. 4.2.3 et 4.2.4), pour mieux saisir comment ces termes fonctionnent.

Dans ce travail, il a été en outre observé que les attitudes et les émotions ont un caractère conceptuel qui peut généralement être décrit par la langue (e.g. colère, joie), et dont certaines tendaient à prendre une forme « socialisée » et illocutoire dans les actes expressifs classiques, comme dans les excuses ou les remerciements (cf. 2.3.3.4 et 3.1). Sur ce point, j'ai défendu l'idée que ces illocutions n'étaient pas construites par la langue, mais plutôt consacrées par elle. Toutefois, à travers les actes incantatifs, il a été observé que certains actes expressifs, bien que liés à des attitudes, s'en éloignaient pour se constituer dans des sortes de rituels sociaux, pouvant se distancier plus radicalement d'attitudes naturelles. Ce qui ouvre sur un questionnement plus général pour déterminer si ce qui est naturel est « récupéré » par le social (mais aussi le culturel et l'institutionnel), ou si une dimension sociale se trouve d'emblée liée à certaines attitudes, qui exige un recours à la langue, sans laquelle celles-ci restent communicativement trop imprécises ou inefficaces. J'ai en partie traité de cette question dans la partie 2.3.3.4 et 5.5., mais c'est une problématique philosophique qui dépasse le cadre de ce travail.

A l'inverse, si les émotions et des attitudes peuvent généralement être conceptualisées, certaines d'entre elles, plus subtiles, échappent à une description simple et exhaustive, pouvant à ce titre être qualifiées d'ineffables. Paradoxalement, on a alors pu voir que la langue pouvait,

jusqu'à un certain point, avec les métaphores créatives et d'autres formules poétiques, communiquer des impressions nébuleuses ineffables. Sous ce point de vue, le chapitre consacré à Bally a aussi mis en lumière les divers procédés linguistiques utilisés pour communiquer des attitudes et des impressions subjectives. Il y est apparu que de l'expressivité pouvait être communiquée à travers des signes conventionnels, pour autant que ces ceux-ci se présentent sous des formes ou des agencements « déviants » des normes grammaticales, sémantiques ou sociales. À partir des remarques de Frei et de certaines observations faites en 4.2., on a ensuite pu voir que certains termes et syntagmes expressifs changeaient à travers le temps, suivant les préférences sociales du moment. Ce phénomène s'explique par le fait que l'expressivité linguistique provient en premier lieu de la langue parlée, qui évolue -constamment- à travers l'emploi qu'en font ses utilisateurs (tandis que la langue écrite suit des règles et utilise des termes stables). Par ailleurs, certains termes linguistiques, comme les *thick* et *thick* terms ou les insultes ethniques, rendent manifestes des appréciations subjectives sans que ces termes puissent être qualifiés d'expressifs à proprement parler. Car l'expressivité concerne à mon sens avant tout des attitudes exprimées dans un contexte communicatif donné, comme un « indice » de l'état du locuteur ou de l'interaction, et non sur des dispositions ou des préférences personnelles plus globales.

Le traitement de l'expressivité linguistique est dans doute redevable à différents facteurs. En ce qui concerne les métaphores créatives, elles ne conduisent pas uniquement à une saisie cognitive, mais également à une « saisie » émotionnelle ou perceptuelle, qui fait appel à la sensibilité, à l'imagination voire à l'expérience de vie. Mais selon Bally, certaines formules expressives seraient aussi liées à des conventions tacites qui permettent de leur attribuer une dimension « objective », garantissant ainsi que l'expressivité soit reconnue et partagée par ses utilisateurs. À mon sens, il est aussi souhaitable d'envisager les figures de style dans la perspective plus romantique de Lakoff, en partant de l'idée que notre relation au monde est structurée selon des schémas et des associations d'images (liée à des ressentis) que la langue a en partie le pouvoir de réactiver ou de rendre présent, mais aussi de pousser à imaginer. Cette dimension de l'expressivité liée directement à la langue n'a pas été étudiée en profondeur dans ce travail ; elle reste à mon sens difficile à traiter à travers le prisme de la Théorie de la pertinence et d'un point de vue pragmatique en général, dans la mesure où l'approche esthétique et artistique du langage se détache d'une approche cognitive et intéressée de la communication (et de l'existence). Bien que des travaux d'inspiration pragmatique ont récemment été entrepris sur le sujet (cf. 4.1.2), j'ai préféré me focaliser sur l'expressivité paralinguistique, qui s'inscrit plus directement dans la communication quotidienne.

En ce qui concerne le traitement -pragmatique- de l'expressivité paralinguistique, il s'est avéré que si les émotions et les attitudes pouvaient être conceptualisées (en tant qu'attitudes propositionnelles ou commentaires illocutoires), cette conceptualisation était en fait obtenue à travers des informations procédurales (cf. chapitre 3). Bien que les actes de langage expressifs et les interjections communiquent des émotions et des attitudes à travers des concepts ou des proto-concepts, l'expressivité paralinguistique, quant à elle, fournit uniquement des indices ou

des signaux à partir desquels le destinataire récupère l'attitude de manière procédurale (ou méta-procédurale). On a d'ailleurs pu constater que certains termes linguistiques proches d'explétifs accompagnaient souvent les signes-signaux paraverbaux, et pouvaient être considérés comme de l'information procédurale favorisant la récupération des attitudes exprimées (cf. 3.3.1). Cela étant, ce traitement procédural est aussi fortement redevable au contexte et aux attentes des interlocuteurs dans ce contexte. Autrement dit, la saisie des attitudes demande un traitement pragmatique global, traitement qui tend finalement à déborder du cadre théorique premièrement défini par la Théorie de la pertinence, pour s'appliquer à des stimulus non directement communicatifs, aussi loin qu'ils apparaissent pertinents pour le « destinataire ». Techniquement, en tant que signal, l'expressivité paraverbale est traitée par des procédures relativement inconscientes et instinctives, mais en tant que signe naturel, elle est traitée par inférence cognitive. En outre, la saisie de l'expressivité fait également intervenir la méta-représentation, ainsi que des opérations liées à la cognition sociale et à la faculté d'imagination. Enfin, on a aussi émis l'hypothèse, en particulier dans les cas d'expressivité paralinguistique plus ostensive, que l'expressivité pouvait prendre une forme plus iconique et conventionnelle.

Sur un autre plan, l'expressivité ayant une certaine valence, il a été relevé qu'elle permettait également de communiquer des évaluations et des jugements de valeur : c'est le cas des reproches ou des félicitations « implicites » (cf. 3.3.1). Cette dimension évaluative peut être transmise à travers le paraverbal, mais également, comme je l'ai suggéré, à travers la langue, notamment dans les métaphores et les hyperboles (cf. 4.1.2). A propos des jugements de valeur, la partie dédiée aux adjectifs épithètes -expressifs et non-expressifs- a montré qu'il était possible d'insérer linguistiquement des commentaires et des évaluations subjectives, justifiées communicativement par leur pertinence. Bien que les adjectifs épithètes se présentent sous une forme conceptuelle, ils s'apparentent davantage à des performatifs qu'à des contenus vériconditionnels, fonctionnant de manière similaire aux connecteurs argumentatifs. C'est pourquoi leur dimension performative s'inscrit dans une procédure pragmatique qui justifie leur emploi en fonction de l'ensemble de l'énoncé communiqué et de sa pertinence (cf. 4.2.2 et 4.2.3). De ce point de vue, l'expressivité pourrait alors être considérée comme pleinement performative lorsqu'elle se trouve au centre de la communication (i.e. actes expressifs, exclamations, interjections), étant librement exprimée et pour ainsi dire « indépendante » du contenu linguistique ; mais lorsqu'elle entre lien avec le contenu linguistique (et avec les effets perlocutoires qui en découlent), alors sa dimension performative, soumise au principe de pertinence, obéirait à ce qu'on pourrait nommer une procédure de « justification ». Autrement dit, l'expressivité est dans ce cas « rationalisée » par le contenu linguistique.

L'étude de l'ironie a rendu visible que des attitudes pouvaient également être transmises en relation avec certains contenus linguistiques, ou être inférées par ceux-ci. L'ironie se rapproche ainsi de certaines métaphores dans le fait de dégager des attitudes à partir du contenu linguistique, mais elle s'en démarque toutefois par le fait d'émerger d'un contexte conversationnel et de venir mobiliser la faculté métareprésentationnelle du destinataire. Sur ce point, il a été difficile d'établir quel genre d'attitude étaient exprimées par l'intonation ironique,

apparaissant à la fois naturelle et non-naturelle ; mais il est assez évident que l'ironie convoque une attitude communicative et illocutoire qui ne peut être considérée comme une attitude propositionnelle, car elle est tournée vers l'effet qu'elle vise à produire. Comme les autres actes de langage socialement non-coopératifs, elle communique son « illocution » plus implicitement à partir du contexte et d'une ambiguïté linguistique plus ou moins manifeste. Et comme je l'avais évoqué, la naturalité ou non-naturalité de l'attitude dans l'ironie est sans doute à mettre en lien avec l'effet perlocutoire recherché et la portée critique du message implicitement transmis. Encore une fois, je pense que la relation entre la forme de l'attitude (i.e. naturelle ou non-naturelle) et son rôle dans la communication devrait être étudiée plus en détail, ce qui permettrait de donner un éclairage intéressant sur la manière dont les attitudes agissent dans la communication. Sur ce point, il semble assez logique de penser que moins l'expressivité est naturelle -c'est-à-dire, plus elle est ostensive-, plus elle est liée à une visée perlocutoire précise et intentionnelle.

Enfin, comme je l'ai mentionné au début de mon travail, le thème des émotions déborde passablement le domaine de la linguistique et de la communication en général, alors que les connaissances produites dans ce domaine sont loin d'être complètes et fixées. Néanmoins, les émotions et les aspects subjectifs de l'expression peuvent pour une grande partie être intégrés dans la communication et les rapports sociaux quotidiens, et il a été possible, à travers une approche pragmatique, de mettre en lumière les enjeux relatifs à leur manifestation. En outre, je me suis concentré sur l'intonation, mais l'expression subjective des attitudes fait aussi intervenir la mimique et la gestuelle, qui peuvent fonctionner en combinaison, souvent dans un « tout » significativement cohérent.

Il est clair que les attitudes et les émotions ne suivent pas directement les mêmes principes communicatifs qui concerne la transmission d'informations factuelles et intellectuelles, et en ce sens cognitives, qui sont à la base de la Théorie de la Pertinence. Toutefois, elles présentent une certaine pertinence relationnelle, dans la mesure où bien que motivés par nos intérêts, nous cherchons généralement à entretenir une relation constructive avec autrui, en adéquation avec nos intentions, en nous exprimant de manière pertinente en fonction du contexte et de notre relation aux personnes présentes dans ce contexte. La différence entre le principe de pertinence développé par la Théorie de la pertinence et ce qu'on pourrait qualifier de pertinence relationnelle (ou émotionnelle), est que la seconde est à la fois plus primitive et plus construite selon notre rapport à des individus particuliers. Cependant, comme on a notamment pu le voir dans la partie consacrée aux métaphores, la pertinence relationnelle partage avec la pertinence « informationnelle » le fait de s'insérer dans des contextes discursifs et sociaux. Dans les deux cas, la communication convoque une intelligence sociale quant à la capacité de se représenter son environnement et les désirs -ou intentions- des interlocuteurs dans cet environnement. Beaucoup de recherches transdisciplinaires sont actuellement menées sur ce sujet.

7. Bibliographie

- Adelmann, P. K., & Zajonc, R. B. (1989). Facial efference and the expression of emotion. *Annual Review of Psychology*, 40, 249-280.
- Adolphs, R. (2002). Recognizing Emotions from Facial Expression : Psychological and Neurological Mechanisms. *Behavioural and Cognitive Neurosciences Reviews*. 1(1): 21-62.
- Ackerman, B. P. (1983). Form and function in children's understanding of ironic utterances. *Journal of Experimental Child Psychology*, 35(3), 487-508.
- Ameka, F. (1992). Interjections : The universal yet neglected part of speech. *Journal of Pragmatics*, 18, 101-118.
- Aristote. (2015). *Les Politiques*. GF Flammarion.
- Aristote. (2008). *Poétique*. Les Belles Lettres.
- Aristote. (2007). *Rhétorique*. GF Flammarion.
- Assimakopoulos, S., Piata, A., & Saussure, L. (2022). Et et kai comme expressions procédurales. In R. Delveroudi, S. Vassilaki & E. Vlachou (Eds.) *Approches linguistiques comparatives grec moderne-français* (pp. 181-197). NKUA Press.
- Athanasiadou, A. (2007). On the subjectivity of intensifiers. *Language sciences*, 29, 554-565.
- Armstrong, J. (2021). Communication before communicative intentions. *Noûs*, Online early view.
- Arnauld, A., & Lancelot, C. (1997/1660). *Grammaire générale et raisonnée*. Allia.
- Attardo. S. (1997a). Locutionary and Perlocutionary Cooperation: The Perlocutionary Cooperative Principle, *Journal of Pragmatics*, 27, 753-779.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Édition du Seuil.
- Bach, K. (1999). The Myth of Conventional Implicatures. *Linguistics and Philosophy*, 22(4). Springer.
- Bach, K. (1997). The Semantics-Pragmatics Distinction : What It Is and Why It Matters. In E. Rolf (Eds.) *Pragmatik. Linguistische Berichte* (pp.33-50). VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.
- Bach, K. (1978). A representational theory of action. *Philosophical Studies*, 34(4), 361 – 37.
- Bach, K., & Harnish, R. (1979). *Linguistic Communication and Speech Acts*. MIT Press.
- Baldwin, J. M. (1896a). A New Factor in Evolution. *The American Naturalist*, 30(354) : 441-451.
- Bally, C. (1932[1965]). *Linguistique générale et linguistique française, 4ème Edition*. Francke.
- Bally, C. (1914a[2007]). Figures de pensée et formes linguistiques. In E. Karabétian (Ed.), *Sur la stylistique : articles et conférences* (pp. 220-271). Eurédit.
- Bally, C. (1913[1977]). *Le langage et la vie, 3ème Edition*. Librairie Droz.
- Bally, C. (1912[2007]). Stylistique et linguistique générale. In E. Karabétian (Ed.), *Sur la stylistique : articles et conférences* (pp. 165-218). Eurédit.

- Bally, C. (1909[1951]) *Traité de stylistique française, livre I*. Librairie Georg - Klincksieck.
- Bally, C. (1905). *Précis de stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Eggimann.
- Banse R, & Scherer K. R. (1996) Acoustic profiles in vocal emotion expression. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(3), 614-36.
- Baron-Cohen, S. (1995). *Mindblindness: An Essay on Autism and Theory of Mind*. MIT Press.
- Barratt, D., Calbi, M., Helmann, K., S F., Umiltà, M., & Gallese, V. (2017). How Context Influences Our Perception of Emotional Faces : A Behavioural Study on the Kuleshov Effect. *Frontiers in Psychology*, 8(1684).
- Barrett, L.F., & Russell, J. A. (2015). *The psychological construction of emotion*. The Guilford Press.
- Barrett, L. F. (2018). *How Emotions are Made : The Secret Life of the Brain*. Pan McMillan.
- Bar-on, D (2013). Origins of Meaning? Must we go Gricean. *Mind and Language*, 28(3), 342-375.
- Bar-on, D., & Moore, R. (2017). Pragmatic interpretation and Signalier-Receiver Asymetries in Animal Communication. In K. Andrews & J. Beck (Eds.), *The Routledge Handbook of Philosophy of Animal Minds* (pp. 291-300). Routledge.
- Barsalou, L. W. (1999). Perceptual symbol systems. *Behavioral and Brain Sciences*, 22(4), 577–660.
- Barsalou, L. (1983). Ad hoc Concepts. *Memory and Cognition*, 11(3), 211-227.
- Banasik-Jemielniak, N., & Bokus, B. (2019). Children's Comprehension of Irony: Studies on Polish-Speaking Preschoolers. *Journl of Psycholinguist Research*, 48, 1217–1240.
- Beauzée, N. (1767). *Grammaire Générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage : pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. J. Bardou.
- Bergman, T., Beehner, J. C., Cheney, D. L., & Seyfarth, R. M. (2003). Hierarchical classification by rank and kinship in baboons. *Science*, 302, 1234-1236.
- Bergson, H. (1941[2009]). *L'évolution créatrice*. P.U.F.
- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., & Finegan, E. (1999). *Longman grammar of spoken and written English*. Pearson Education Ltd.
- Binder, J. R., Desai, R. H., Graves, W. W., & Lisa, L. C. (2009). Where is the semantic system ? A critical review and meta-analysis of 120 functional neuroimaging studies. *Cerebral Cortex*, 19(12), 2767-2796.
- Blakemore, D. (2011). On the descriptive ineffability of expressive meaning, *Journal of Pragmatics*, 43, 3537-3550.
- Blakemore, D. (2002). *Relevance and Linguistic Meaning*. Cambridge University Press.
- Blakemore, D. (1989). Denial and Contrast: A Relevance Theoretic Analysis of 'but". *Linguistics and Philosophy*, 12, 15–37.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic Constraints on Relevance*. Blackwell.

- Blake, J., McConnell, S., Horton, G., & Benson, N. (1992). The gestural repertoire and its evolution over the second year. *Early Development & Parenting*, 1(3), 127–136.
- Bloom, P. (2000). *How Children Learn the meaning of Words*. MIT Press.
- Bolinger, D. (1983). The inherent iconism of intonation. In J. Haiman (Ed.), *Iconicity in Syntax. Typological studies in language, Volume 6* (pp. 97-109). John Benjamins.
- Bonard, C. (2022). Beyond ostension: Introducing the expressive principle of relevance, *Journal of Pragmatics*, 187, 13-23.
- Bonard, C. (2021). *Meaning and emotion: The extended Gricean model and what emotional signs mean*. [Doctoral dissertation, University of Geneva and University of Antwerp].
- Bonard, C., & Neezer, B. (2019). Les incantatifs - Actes de paroles, évaluations collectives et groupes sociaux. *Implications philosophiques*, 100, 1-12.
- Brand, M. (1984). *Intending and Acting: Towards a Naturalized Action Theory*. MIT Press.
- Brown, P., & Levinson, S. C. (1987). *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge University Press.
- Boucher, J. D., & Brandt, M. E. (1981). Judgment of emotion: American and Malay antecedents. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 12, 272-283.
- Bräuer, J., Call, J., & Tomasello, M. (2005). All great apes species follow gaze to distant locations around barriers. *Journal of Comparative Psychology: Animal Behaviour Processes*, 26(1), 31-49.
- Bryant, G & Fox Tree, J. (2005). Is there an ironic tone of voice ?, *Language and Speech*, 48(3), 257-277.
- Byrne, R. W., & Whiten, A. (1988). The Machiavellian Intelligence hypotheses: Editorial. In R. W. Byrne & A. Whiten (Eds.), *Machiavellian Intelligence: Social expertise and the Evolution of Intellect in Monkeys, Apes, and Humans* (pp. 1-9). Oxford University Press.
- Bühler, K. (1934). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Gustav Fischer.
- Carpenter, M., Nagell, K., & Tomasello, M. (1998). Social cognition, joint attention and communicative competence, from 9 to 15 months of age. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 63(4), i-vi, 1–143.
- Carston, R. (2016). The heterogeneity of procedural meaning. *Lingua*, 154-166.
- Carston, R. (2002). *Thoughts and Utterances. The Pragmatics of Explicit Communication*. Blackwell Publishing.
- Carston, R. (1988). Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics. In R. M. Kempson (Ed.), *Mental representations: The interface between language and reality* (pp. 155–181). Cambridge University Press.
- Carston, R. (1998). Informativeness, relevance and scalar implicature. In R. Carston & S. Uchida (Eds.), *Relevance Theory. Application and Implications* (pp. 179-238). John Benjamins.

- Carston, R. (1997). Enrichment and loosening: Complementary Processes in Deriving the Proposition Expressed ?. In E. Rolf (Ed.), *Pragmatik. Linguistische Berichte*. (pp. 103-127). VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Caro, T., & Hauser, M. D. (2002). Is there teaching in nonhuman animals? *The Quarterly Review of Biology*, 67, 151-174.
- Cepollaro, B. (2020). *Slurs and Thick Terms: When language encodes Values*. Lexington Books.
- Cepollaro, B. (2015). In a defense of presuppositional account of slur. *Language Sciences*, 52, 36–45.
- Cheney, D. L., & Seyfarth, R. M. (1990). How Monkeys See the World. *Inside the mind of another species*. University of Chicago Press.
- Chilton, P. (1987). Co-operation and Non-co-operation: Ethical and Political Aspects of Pragmatics, *Language and Communication*, 7(3), 221-239.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic structures*. Mouton.
- Chomsky, N. (1980). *Rules and representations*. Columbia University Press.
- Cislaru, G. (2020). De quoi l'émotion est-elle le sens ? Portées sémaniques de l'expression émotionnelle. In P, Vergely, G, Carbou. (Eds). *Médias et émotions : catégories d'analyse, problématiques, concepts* (pp. 27-52). Collection PRISMES n°2, Roma Tre Press.
- Clark, H., & Gerrig, R. (1984). On the pretense theory of irony. *Journal of Experimental Psychology: General*, 113, 121-126.
- Cruttenden, A. (1997). *Intonation, 2nd Edition*. Cambridge University Press.
- Davis, M., & Whalen, P. J. (2001). The amygdala: vigilance and emotion. *Molecular Psychiatry*, 6, 13–34.
- Tooby, J., & Cosmides, L. (1989). Evolutionary psychology and the generation of culture, part I: Theoretical considerations. *Ethology and sociobiology*, 10(1-3), 29-49.
- Cosmides, L., & Tooby, J. (2000). Evolutionary psychology and emotions. In M. Lewis and J. M. Haviland-Jones (Eds.). *Handbook of Emotions, Second Edition* (pp. 91-115). The Guilford Press.
- Creusere, M. A. (1999). Theories of adults' understanding and use of irony and sarcasm: Applications to and evidence from research with children. *Developmental Review*, 19(2), 213-262.
- Crockford, C., Wittig, R.M., Mundry, R., & Zuberbühler, K. (2012). Wild chimpanzees inform ignorant group members of danger, *Current Biology* 22(2), 142-146.
- Crystal, D. (1995). *The Cambridge Encyclopaedia of Linguistics*. Cambridge University Press.
- Cuetro Vallverdu, N. & Lopez Bobo, M. (2003). *La interjección, semántica y pragmática*. Arco libros.
- Curea, A. (2015). *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940*. ENS Éditions.

- Damasio, A. (1999). *The feeling of What Happens. Body and Emotion in the Making of Consciousness*. Harcourt Brace and Company.
- Damasio, A. R., Grabowski, T. J., Bechara, A., Damasio, H., Ponto, L. L. B., Parvizi, J., & Hichwa, R. D. (2000). Subcortical and cortical brain activity during the feeling of self-generated emotions. *Nature Neuroscience*, 3, 1049–1056.
- Davidson, D. (1978). What Metaphors means. *Critical Inquiry*, 5(1), 31-47.
- Davidson, D. (1975[2001]). Thought And Talk. In D. Davidson (Ed.), *Inquiries into Truth and Interpretation, 2nd Edition* (pp. 155-170). Oxford University Press.
- Deacon, T. W. (1992). Brain-language co-evolution, *Evolution of Human Language*, 49-83.
- Deacon, T. W. (1997). *The Symbolic Species: The Co-Evolution of the Language and the Brain*. New W. W. Norton and Company.
- Dessales, J. L. (1998). Altruism, status and the origin of relevance. In J. R Hurford, M. Studdert Kennedy & C. Knight (Eds.), *Approaches to the evolution of language: Social and cognitive bases*, (pp. 130-147). Cambridge University Press.
- Dennett, D. (1996). *Kinds Of Minds. The Origins of Consciousness*. Basic Books.
- Dennett, D. C. (1983). Intentional systems in cognitive ethology: the 'Panglossian Paradigm' defended, *The Behavioral and Brain Sciences*, 6, 343-90.
- Deonna, J., & Teroni, F. (2015). Emotions as attitudes. *Dialectica*, 69(3), 293–311.
- Desai, R., Binder, J., Conant, L., Mano, Q., & Seidenberg, M. (2011). The neural career of sensory motor metaphors. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 23(9), 2376–2386.
- Descartes, R. (1649[1998]). *Les passions de l'âme*. Flammarion.
- Dickinson, A. (1980). *Contemporary Animal Learning Theory*. Cambridge University Press.
- Domaneschi, F., Carrea, E., Penco, C., & Greco, A. (2014). The cognitive load of presupposition triggers : mandatory and optional repairs in presupposition failure. *Language, Cognition and Neuroscience*, 29(1), 136-146.
- Dretske, F. (1981). *Knowing and the Flow of Information*. MIT Press.
- Ducrot, O. (1980). *Le dire et le dit*. Les éditions de minuit.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Hermann.
- Ducrot, O. (1966). Logique et linguistique. In E. Coument, O. Ducrot, & J. Gattégno (Eds), *Langages*, 1(2) (pp. 3-30). Didier/Larousse.
- Ducrot, O., & Anscombre, D. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Madraga.
- Duffy, E. (1941). An explanation of “emotional” phenomena without the use of the concept “emotion”. *The Journal of General Psychology*, 25, 283-293.
- Dunbar, R. (1993a). Coevolution of Neocortical size, group size and language in humans, *Behavioral and Brain Sciences*, 16, 681-735.
- Dunbar, R. (1992). Neocortex Size as a constraint on group size in Primates. *Journal of Human Evolution*, 20, 469-493.

- Dunbar, R. (1998). Theory of Mind and the Evolution and Evolution of Language. In J. R. Hurford, M. Suddert-Kennedy & C. Knight (Eds.), *Approaches to the evolution of Language* (pp. 92-110). Cambridge University Press.
- Dürrenmatt, J. (2015). *La ponctuation en français*. Ophrys.
- Ekman, P. (2003). *Emotions Revealed: Recognizing faces and feelings to improve communication and emotional life*. Times Books.
- Ekman, P. (1999). Basic emotions. In T. Dalgleish & M. J. Power (Eds.), *Handbook of cognition and emotion* (pp. 45–60). John Wiley & Sons Ltd.
- Ekman, P. (1994). Strong evidence for universals in facial expressions : A reply to Russell's mistaken critique. *Psychological Bulletin*, 115, 268–287.
- Ekman, P. (1992). An argument for basic emotions. *Cognition & Emotion*, 6, 169–200.
- Ekman, P. (1984). Expression and the Nature of Emotion, In P. Ekman & K. Scherer (Eds.), *Approaches to emotions* (pp. 319-344). Psychology Press.
- Ekman, P., & Friesen, W. (1986). A new pan-cultural facial expression of emotion. *Motivation and Emotion*, 10, 159-168.
- Ekman, P., Levenson, R., & Friesen, W. (1983). Autonomic nervous system activities distinguish between emotions. *Science* 221, (1208-1210).
- Ekman, P., Sorenson, E. R., & Friesen, W. V. (1969). Pan-cultural elements in facial displays of emotion. *Science*, 164(3875), 86–88.
- Elfenbein, H. A., & Ambady, N. (2002). On the universality and cultural specificity of emotion recognition: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 128(2), 203–235.
- Evans, N., & Levinson, S. C. (2009). The myth of language universals: Language diversity and its importance for cognitive science. *Behavioral and Brain Sciences*, 32, 429–448.
- Everett, D. L. (2012). *Language: The Cultural Tool*. Pantheon Books
- Fauconnier, G., & Turner, M. (2002). *The Way We Think: Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*. Basic Books.
- Fernández-Dols, J. M., & Ruiz-Belda, M. A. (1995). Are smiles a sign of happiness? Gold medal winner at the Olympic Games. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69, 1113-1119.
- Ferriere, R., Bronstein, J. L., Rinaldi, S., Law, R., & Gauduchon, M. (2002). Cheating and the evolutionary stability of mutualisms. *Proceedings of the Royal Society of the Royal Society of London B*, 269(1493), 773-780.
- Fischer J. (2013). Information, inference and meaning in primate vocal behaviour. In U. Stegman (Ed.), *Animal Communication Theory: Information and Influence*, (pp. 297–319). Cambridge University Press.
- Fitch, T. (2010). *The Evolution of Language*. Cambridge University Press.
- Fitch, T. (2015). Evolving pragmatics. *Current Biology*, 25(23), R1110–R1112.
- Fodor, J. (1983). *The Modularity of the Mind*. MIT Press.

- Fodor, J. (1975). *The Language of Thought*. Harvard University Press.
- Frege, G. W. (1918[1956]). The thought : A logical inquiry, *Mind, New Series*, 65(1), 289-311.
- Frege, G. W. (1892[1971]). Sens et dénotation. In C. Imbert (Ed.), *Écrits logiques et philosophiques* (pp. 102-126). Seuil.
- Freud, S. (1900[2013]). *L'interprétation du rêve*. Points.
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Librairie Kundig.
- Fridlund, A. J. (1994). *Human facial expression: An evolutionary view*. Academic Press.
- Frijda, N. H. (1986). *The emotions*. Cambridge University Press.
- Gazdar, G. (1979). *Pragmatics. Implicature, Presupposition, and Logical Form*. New York Academic Press.
- Gazzaniga, M. S., & Smylie C S. (1990). Hemispheric mechanisms controlling voluntary and spontaneous facial expressions. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 2, 239-245.
- Hare, R.M. (1952), *The Language of Morals*, Oxford University Press.
- Geurtz, B. (2007). Really fucking brilliant. *Theoretical Linguistics*, 33(2), 207-214.
- Gervais, M., & Wilson, D. S. (2005). The Evolution and Functions of Laughter and Humor: A Synthetic Approach. *The Quarterly Review of Biology*, 80, 395-430.
- Gibbs, R. (1994). *The poetics of mind: Figurative thought, language, and understanding*. Cambridge University Press.
- Glanzberg, M. (2005). Presuppositions, truth values and expressing propositions. In G. Preyer and G. Peter (Eds.), *Contextualism in philosophy: Knowledge, meaning, and truth* (pp. 349-396). Oxford University Press.
- Goffman, E. (1978). Response cries, *Language, Linguistic society of America*, 787-815.
- Goffman, E. (1974). *Les Rites d'interaction*. Les éditions de minuit.
- Goldie, P. (2002). Emotions, feelings and intentionality. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 1, 235-254.
- Goldie, P. (2000). *The Emotions : A Philosophical Exploration*. Oxford University Press.
- Goldsmith, H. H. (1994). Parsing the emotional domain from a developmental perspective. In R. J. Davidson & P. Ekman (Eds.), *The Nature of Emotion*. (pp. 68-73). Oxford University Press.
- Goodall, J. (1986). *The Chimpanzees of Gombe. Patterns of Behavior*. Harvard University Press.
- Gould, E., & Vrba, E. (1982). Exaptation – a missing term in the science of form. *Paleontology*, 8, 4-15.
- Green, O. H. (1992). *The Emotions: A Philosophical Theory*, Dordrecht: Kluwer. Grice, H. P. (1957) Meaning, *Philosophical Review*, 66, 377-388.
- Grice, H. P. (1989). *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press.
- Grice, P. H. (1982). Meaning Revisited, in N. Smith (ed), *Mutual knowledge*. Academy Press.

- Grice, H. P. (1975). Logic and Conversation. In P. Cole., & Jerry L. Morgan (Eds.). *Syntax and Semantics*, 3 : Speech Act. Academic Press.
- Gosselin, P., Perron, M., & Beaupré, M. (2010). The Voluntary Control of Facial Action Units in Adults, *American Psychological Association*, 10(2). 266-271.
- Guillaume, G. (1944[1990]). *Leçons de linguistique du 15 mars 1944*. Les presses de l'université Laval.
- Gunnery, S., & Hall, J. (2014). The Duchenne Smile and Persuasion, *Journal of Nonverbal Behavior*, 38, 181-194.
- Gussenhoven, C. (2002). Intonation and interpretation: phonetics and phonology. In B. Bel., & I. Marlien (Eds), *Proceedings of the Speech Prosody 2002 Conference*, 47-57. Aix-en-Provence: Laboratoire Parole et Language, Université de Provence.
- Harris, P. (1985). What children know about the situations that provoke emotion. In M. Lewis & C. Saarni (Eds.), *The Socialization of Affect* (pp. 161-185). Plenum Press.
- Harris, M., Barlow-Brown, F., & Chasin, J. (1995). The Emergence of Referential Understanding: Pointing and the Comprehension of Object Names. *First Language*, 15(1), 19-34.
- Hatfield, E., Cacioppo, J. T., & Rapson, R. L. (1994). *Emotional Contagion*. Cambridge University Press.
- Hauser, M. D. (1996). *The Evolution of Communication*. MIT Press.
- Hauser, M. D. (1988). How infant vervet monkeys learn to recognize startling alarm calls: The role of experience. *Behaviour*, 105(3-4), 187-201.
- Hegel, G. W. F. (1995). *Cours d'esthétique, tome I*. Paris.
- Heider, F., & Simmel, M. (1994). An Experimental Study of Apparent Behaviour. *The American Journal of Psychology*, 57(2), 243-259.
- Heintz, C., & Scott-Phillips, T. (2023). Expression unleashed: The evolutionary & cognitive foundations of human communication. *Behavioral and Brain Sciences*, 46, e1.
- Hermann, E., Call, J., Loreda, M., Hare B. and Tomasello, M. (2007). Humans have evolved specialized skills of social cognitions : The cultural intelligence hypothesis. *Science* 317(5843). 1360-1366.
- Hoppitt, W., & Lala, K. N. (2013). *Social learning: An introduction to Mechanisms, Methods and Models*. Princeton University Press.
- Horn, L. (2007). Towards a Fregean pragmatics: Voraussetzung, Nebengedanke, Andeutung. In I. Kecskes & L. Horn (Eds.), *Exploring in Pragmatics in Pragmatics: Linguistic, Cognitive and Intercultural Aspects*, (pp.36-69). Mouton de Gruyter.
- Horner, V., & Whiten, A. (2005). Causal knowledge and imitation/emulation switching in chimpanzees (pan troglodytes) and children (Homo sapiens). *Animal cognition* 8(3), 164-181.
- Hübler, A. (1998). The expressivity of Grammar. De Gruyter.
- Hume, D. (1759[1991]). *Dissertation sur les passions. Traité de la nature humaine, livre II*. GF Flammarion.

- Hume, D. (1715[1993]). *La morale. Traité de la nature humaine, livre III*. GF-Flammarion.
- Humphrey, N. (1988). The social function of intellect. In R. Byrne & A. Whiten (Eds), *Machiavellian Intelligence: Social Expertise and the Evolution of Intellect in Monkeys, Apes and Humans* (pp. 271-286). Clarendon Press.
- Hurford, J. R. (2007). The Origins of Meaning. Oxyford University Press. Ifantidou-Trouki, E. (1993). Sentential Adverbs and Relevance. *Lingua*, 90, 69–90.
- Ifantidou, E. (2001). *Evidentials and Relevance*. John Benjamins.
- Igras, M. & Ziólko, B. (2015). Acoustic correlates of ironic intonation. In *Paper presented at the XXIII Pacific Voice Conference*, Santa Clara.
- Iwase, M., Ouchi, Y., Okada, H., Yokoyama, C., Nobezawa, S., Yoshikawa, E., Tsukada, H., Takeda, M., Yamashita, K., Yamaguti, K., Kuratsune, H., Shimizu, A., & Watanabe, Y. (2002). Neural substrates of human facial expression of pleasant emotion induced by comic films: a PET study. *NeuroImage*, 17, 758-768.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Les éditions de minuit.
- James, W. (1890). *The principles of psychology*. Methuen.
- James, W. (1884). What is an Emotion? *Mind*, 9(34), 188–205.
- Jeong, S. (2016). Conventions in prosody for affective meanings: Non-canonical terminal contours in English polar interrogatives. *Speech Prosody*, 907–911.
- Jespersen, O. (1914). Die Energetik der Sprache, *Scientia*, 8(16): 255.
- Just, M. (2008). What brain imaging can tell us about embodied meaning. In: M. de Vega, Glenberg, A. Glenberg & A. Graesser (Eds.), *Symbols and Embodiment: Debates on meaning and cognition* (pp. 75–84). Oxford University Press.
- Kaplan, D. (1999), What is meaning? Explorations in the theory of Meaning as Use. Brief version | draft 1, Ms., UCLA.
- Karttunen, L. (1974), Presupposition and linguistic context, *Theoretical Linguistics*, 1(1), 181-194.
- Karttunen, L. (1973), Presuppositions and compound sentences, *Linguistic Inquiry*, 4(2), 169-193.
- Karttunen, L. & Peters, S. (1979), Conventional implicature, *Syntax and Semantics*, 11, 1-56.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Colin.
- Kleiber, G. (2016). Du cri de douleur au signe de douleur : l'interjection Aïe, *Synergies Pays Scandinaves*, 11/12, 113-133.
- Kleiber, G. (2006). Sémiotique de l'interjection, *Langages*, 161, 10-23.
- Kraut, R. E., & Johnson, R. E. (1979). Social & Emotional Messages of Smiling: an Ethological Approach, *Journal of Personality and Personal Psychology*, 37(9), 1539-1553.
- Krebs, J. R., & Dawkins, R. (1984). Animal signals: Mind-Reading and Manipulation. In J. R Krebs & N. B., Davies (Eds.), *Behavioural ecology: an evolutionary approach*, (pp. 380-402). Blackwell Scientific Publications.

- Kriegel, U. (2012). Towards a New Feeling Theory of Emotion, *European Journal of Philosophy*, 22(3), 420–442.
- Krumhuber, E. G., & Manstead, A. S. (2009). Can Duchenne smiles be feigned? New evidence on felt and false smiles. *Emotion*, 9(6), 807-820.
- Kolaiti, P. (2019). *The Limits of Expression*. Cambridge University Press.
- Labouvie-Vief, G., Hakim-Larson, J., DeVoe, M., & Schoeberlein, S. (1989). Emotions and self regulation: A life span view. *Human Development*, 32(5), 279–299.
- Lachmann, M., Számadó, S., & Bergstrom, C. T. (2001). Cost and conflict in animal signals and human language. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 98(23), 13189-13194.
- Ladd, D. (1996). *Intonational Phonology*. Cambridge University Press.
- Lakoff, G., & Johnson, M. (1980). *Metaphors we live by*. Chicago University Press.
- Lansari, L. (2019). Point de vue pragmatique sur l'exclamation. *Corela* [en ligne], 29(HS), mis en ligne le 09 septembre 2019.
- Lazarus, R. S. (1991). Cognition and Motivation in Emotions. *American Psychologists*, 46(4), 352-367.
- Lazarus, R. S. (1968). Emotions and adaptation: Conceptual and empirical relations. In W. J. Arnold (Ed.), *Nebraska Symposium on Motivation*, 16 (pp. 175-270). University of Nebraska Press.
- Leach, C.W., & Spears, R. (2009). Dejection at in-group defeat and schadenfreude toward second- and third-party out-groups. *Emotion*, 9, 659–665.
- Leavens, D. A., Russell, J. L. & Hopkins W. D. (2005). Intentionality measured as in the persistence and elaboration of communication by chimpanzees (Pan troglodytes). *Child Development* 76(1), 291-306.
- Lee, H.-J., Macbeth, A., Pagani, J., & Scott Young, W. (2009). Oxytocin : the great facilitator of life, *Progress in Neurobiology*, 88(2), 127-151.
- Leonetti, M., & Escandell-Vidal, V. (2011). On the rigidity of procedural meaning. In V. Escandell Vidal, M. Leonetti & A. Ahern (Eds.), *Procedural Meaning: Problems and Perspectives* (pp. 80 102). Brill.
- Lepore, E. & Stone, M. (2010). Against Metaphorical Meaning, *Topoi*, 29(2), 165-180.
- Leslie, A. M. (1994). ToMM, ToBy, and Agency: Core architecture and domain specificity. In L. A. Hirschfeld & S. A. Gelman (Eds.), *Mapping the mind: Domain specificity in cognition and culture* (pp. 119–148). Cambridge University Press.
- Lewis, D. (2020). Speaker stance and evaluative -ly adverbs in the Modern English period. *Language Sciences*, 1-29.
- Lewis, D. (1979). Scorekeeping in a Language Game, *Journal of Philosophical Logic*, 8, 339-359.
- Lewis, D. (1969). *Convention*. Harvard University Press.

- Levinson, S. (2000). *Presumptive meaning : The theory of generalized conversational implicatures*. MIT Press.
- Lieberman, M. (2000). *Intuition: a social cognitive neuroscience approach*, *Psychological Bulletin*, 126(1), 109-137.
- Liszkowski, U., Carpenter, M., & Tomasello, M. (2007a). Reference and attitude in infant pointing, *Journal of Child Language*, 34, 1-20.
- Lorenz, K. (1967). *Évolution et modification du comportement, l'inné et l'acquis*. Payot.
- Maillat, D. (2023). On the manifestness of assumptions : Gaining insights into commitment and emotions. *Pragmatics Quarterly Publication of the International Pragmatics Association*, 33(3), 460-485.
- Malkani, F. (1996). Naturphilosophie. In J. Servier (Ed.), *Dictionnaire de l'ésotérisme*, (pp. 913-914), PUF.
- Manser, M. B. (2001). The acoustic structure of suricates' alarm calls varies with predator type and the level of response urgency. *Proceedings; Biological Sciences*, 268(1483), 2315–2324.
- Masten, C. L., Gillen-O'Neel, C., & Brown, C. S. (2010). Children's intergroup empathic processing: The roles of novel ingroup identification, situational distress, and social anxiety. *Journal of Experimental Child Psychology*, 106, 115–128.
- Maynard Smith, J., & Harper, D. (2003). *Animal signals*. Oxford University Press.
- McGettigan, C., Walsh, E., Jessop, R., Agnew, Z. K., Sauter, D. A., Warren, J. E., & Scott, S. K. (2015). Individual differences in laughter perception reveal roles for mentalizing and sensorimotor systems in the evaluation of emotional authenticity. *Cerebral Cortex*, 25(1), 246–257.
- McIntosh, D. N. (1996). Facial Feedback Hypotheses: Evidence, Implications and Directions, *Motivation and Emotion*, 20(2), 121-147.
- McLean, P. D. (1993). Cerebral evolution of emotion. In M. Lewis & J.M. Haviland (Eds.), *Handbook of emotions* (pp. 67-83). Guildford Press.
- McNeill, D. (1992). *Hand and mind: What gestures reveal about thought*. University of Chicago Press.
- Meillet, A. (1921). *Linguistique historique et linguistique générale*. Honoré Champion.
- Meltzoff, A. N., & Moore, M. K. (1983). Newborn infants imitate adult facial gestures. *Child Development*, 54, 702-709.
- Mercier, H., Dezechache, G., & Scott-Phillips, T. C. (2013). Strategic communicating minds, *Current Directions in Psychological Science*, 26(5), 411-416.
- Michaelis, L. A. (2001). Exclamative constructions. In M. Haspelmath (ed). *Language Typology and Language Universal; An International Handbook*, (pp. 1038-1050). De Gruyter.
- Michaud, A., Nguyễn, M.-C., & Scholvin, V. (2021). L'intonation dans les langues tonales : des réflexions générales et deux études de cas, *Ela, Etudes linguistiques appliquées*, 4(204), 399-429.

- Milinski, M., Semmann, D., & Krambeck, H.-J. (2002). Reputation helps solve “the tragedy of the common”. *Nature*, 415 (6870), 424-426.
- Millikan, R. (2005). *Language: A Biological Model*. Oxford University Press.
- Millikan, R. (1984). *Language, Thought and Other Biological Categories*. MIT Press.
- Moore, R. (2020). The cultural evolution of mind-modelling, *Synthese*, 199(1-2), 1751-1776.
- Morris, C. (1938). *Foundations of the Theory of Signs*. The University of Chicago Press.
- Munz, T. (2005). The bee battles: Karl von Frisch, Adrian Wenner and the honeybee dance language controversy, *Journal of the History of Biology*, 38, 535-70.
- Nichols, S. (2004). *Sentimental rules: on the natural foundations of moral judgement*. Oxford University Press.
- Nicolle, S. (2000). Communicated and Non-communicated Acts in Relevance Theory. *Pragmatics* 10(2), 233-245.
- Norricks, N. R. (1978). Expressive Illocutionary Acts, *Journal of Pragmatics* 2, 277-291.
- Origgi, G. (2012). A Social Epistemology of Reputation. *Social Epistemology*, 26(3-4), 399-418.
- Origgi, G., & Sperber, D. (2000). Evolution, communication, and the proper function of language. In P. Carruthers & A. Chamberlain (Eds.), *Evolution and the Human Mind: Modularity, Language, and Meta-Cognition* (pp.140-69). Cambridge University Press.
- Oswald, S. (2022). Insinuation is committing. *Journal of Pragmatics*, 198, 158-170.
- Owren, M. J., & Bachorowski J.-A. (2001). The evolution of emotional expression: A “selfish gene” account of smiling and laughter in early hominids and humans. in T. J. Mayne and G. A. Bonanno (Eds.). *Emotions: Current Issues and Future Directions*, (pp. 152-191). Guilford Press.
- Owren, M. J., & Rendall, D. (1997). An affect-conditioning model of nonhuman primate vocal signaling. In D. H. Owings, M. D. Beecher, & N. S. Thompson (Eds.). *Perspectives in ethology, Vol. 12. Communication* (pp. 299-346). Plenum Press.
- Padilla Cruz, M. (2018). Expressive APs and expletive NPs revisited: Refining the extant relevance theoretic procedural account. *Lingua*, 205, 54-70.
- Padilla Cruz, M. (2009b). Might Interjections Encode Concepts ? More Questions Than Answers, *Lodz Papers in Pragmatics*, 241-270.
- Papafragou, A. (2006). Epistemic Modality and Truth Conditions. *Lingua*, 116, 1688-1702
- Peirce, C. S. (1965). *The Collected Papers of C.S Peirce*. Vol 2. Harvard University Press.
- Philippe, G. (2021). *Pourquoi le style change-t-il ?*, Les Impressions nouvelles.
- Pinker, S. (1994, 5 avril). The Game of the Name. New York Times.
- Pinker, S. (2007). *The Evolutionary Social Psychology of Off-Record Indirect Speech Acts*, *Intercultural Pragmatics*, 4(4), 437-461.
- Pinker, S., & Bloom, P. (1990). Natural language and natural selection. *Behavioral and Brain Sciences*, 13(4), 707-784.

- Potts, C. (2015). Presupposition and implicature. In S. Lappin & C. Fox (Eds), *Handbook of Contemporary Semantic Theory* (pp. 168-202). Wiley-Blackwell.
- Potts, C. (2008). Conventional implicature and expressive content. In C. Maienborn, K. von Stechow & P. Portner (Eds.), *Semantics-Interfaces* (pp. 598-622). De Gruyter Mouton.
- Potts (2007c). Into the conventional-implicature dimension, *Philosophy Compass*, 4(2), 665-679.
- Potts, C. (2007b). The expressive dimension, *Theoretical Linguistics*, 33(2), 165-197.
- Potts, C. (2005). *The Logic of Conventional Implicatures*. Oxford University Press.
- Premack, D., & Woodruff, G. (1978). Does the chimpanzee have a theory of mind?, *Behavioral and Brain Sciences*, 1(4), 515-526.
- Prinz, J. J. (2004). *Gut Reactions. A perceptual Theory of Emotions*. Oxford University Press.
- Provine, R. R. (2000). *Laughter: A Scientific Investigation*. Viking.
- Rajmohan, V., & Mohandas, E. (2007). The limbic system. *Indian Journal of Psychiatry*, 49(2), 132-139.
- Rakoczy, H., Hamann, K., Warneken, F., & Tomasello, M. (2010). Bigger knows better: Young children selectively learn rule games from adults rather than from peers. *British Journal of Developmental Psychology*, 28(4), 785-798.
- Rakoczy, H. Warneken, F., & Tomasello, M. (2008). The sources of normativity: young children's awareness of the normative structure of games. *Developmental Psychology*, 44(3), 875-881.
- Reader, S. M., & Laland, K. N. (2002). Social Intelligence, Innovation, and enhanced brain size in primates, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 99(7), 253-276.
- Reboul, A. (2017). *Cognition and Communication in the Evolution of Language*. Oxford University Press.
- Reby, D., & McComb, K. (2003). Anatomical constraints generate honesty: Acoustic cues to age and weight in the roars of Red Deer stags. *Animal behaviour*, 65, 317-329.
- Recanati, F. (2005). Indexicality, context and pretence, In N. Burton-Roberts (Ed.). *Pragmatics*, (pp. 213-229). Palgrave- Macmillan.
- Recanati, F. (2007). *Le sens littéral : langage, contexte, contenu*. Édition de l'Éclat.
- Recanati, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Les éditions de minuit.
- Rendall, T., Owren, M. J., & Ryan, M. J. (2009). What do animal signals mean ?, *Animal Behaviour*, 78, 233-240.
- Riechert, S. E. (1978). Game spiders play: behavioral variability in territorial disputes. *Behavioral Ecology and Sociobiology*, 3, 135-162.
- Roberts, C. (1996). Information structure in discourse: Towards an integrated formal theory of pragmatics. *Semantics & Pragmatic*, 5, 1-69.
- Rorty, A. (1978). Explaining Emotions. *The Journal of Philosophy*, 75(3), 139-161.
- Roseman, I. J. (1984). Cognitive determinants of emotion: A structural theory. In P. Shaver (Ed.), *Review of personality and social psychology*, Vol. 5, (pp. 11-36). Sage.

- Rossari, C., & Juez, J. (2004). Parentheticals as conventional implicatures. In F. Corblin & H. Swart (Eds.), *Handbook of French Semantics* (pp. 211-230). CSLI.
- Russell, J. (2003). Core Affect and the Psychological Construction of Emotions. *Psychological Review*, 110(1), 145-172.
- Sartre, J. P. (1938). *Esquisse d'une théorie des émotions*. Hermann.
- Saussure, F. de. (1916[1976]). *Cours de linguistique générale*. Payot.
- Saussure, L. de. (2013). Background relevance. *Journal of Pragmatics*, 59, 178-189.
- Saussure, L. de, & Oswald, S. (2009). Argumentation et engagement du locuteur : pour un point de vue subjectiviste. *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 29, 215-243.
- Saussure, L. de., & Sthioul, B. (2002). Interprétations cumulative et distributive du connecteur et. *Cahiers de linguistique française*, 24, 293-314.
- Saussure, L. de, & Wharton, T. (2020). Relevance, effects and affects, *International Review of Pragmatics*, 12, 183-205.
- Saussure, L. de, & Wharton, T. (2019). La notion de pertinence au défi des effets émotionnels, *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage (TIPA)*, 35, 1-23.
- Scarantino, A (2017). How to do things with emotional expressions: The theory of affective pragmatics. *Psychological Inquiry*, 28, 165-185.
- Scarantino, A. (2014). The motivational theory of emotions. In J. D'Arms, & D. Jacobson (Eds.), *Moral psychology and human agency: Philosophical essays on the science of ethics* (pp. 156–185). Oxford University Press.
- Scherer, K. R. (2001). Appraisal considered as a process of multi-level sequential checking. In K. R. Scherer, A. Schorr, & T. Johnstone (Eds.). *Appraisal processes in emotion: Theory, Methods, Research* (pp. 92-120). New York and Oxford: Oxford University Press.
- Scherer, K. R. (1984). On the nature and function of emotion: a component process approach. In K. R. Scherer, & P. Ekman (Eds.). *Approaches to emotion* (pp. 293-317). Erlbaum.
- Scherer, K. R. (1982). Emotion as a Process: Function, Origin, and Regulation', *Social Science Information*, 21, 555–570.
- Scherer, K. R., Banse, R., Wallbott, H. G., & Goldbeck, T. (1991). Vocal cues in emotion encoding and decoding. *Motivation and Emotion*, 15, 123–148.
- Scherer, K. R., Ladd, D. R., & Silvermann, K. (1984). Vocal cues to speaker affects: testing to models, *Journal of Acoustic Association*, 76, 1346-1356.
- Schiffer, S. (1972). *Meaning*. Oxford University Press.
- Schlenker, P. (2007). Expressive presuppositions, *Walter de Gruyter*, 33(2), 237-245.
- Scott-Phillips, T. C. (2015). *Speaking our mind. Why human communication is different and how language evolved to make it special*. Palgrave Macmillan.
- Scott-Phillips, T. C. (2008). Defining Biological Communication. *Journal of Evolutionary Biology*, 21(2), 387-395. Blackwell Publishing.

- Sechehaye, A. (1930a). Les mirages linguistiques, *Journal de psychologie normale et pathologique*, 27, 337-366.
- Sechehaye, A. (1926). *Essai sur la structure logique de la phrase*. Champion.
- Sechehaye, A. (1908a [1982]). La stylistique et la linguistique théorique, Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure, *Slatkine Reprints*, 155-187.
- Searcy, W.A., & Nowicki, S (2005). *The evolution of Animal Communication: Reliability and Deception in Signaling Systems*. Princeton University Press.
- Searle, J. (1998). *La construction de la réalité sociale*. Gallimard.
- Searle, J. (1985). *L'intentionnalité*. Les éditions de minuit.
- Searle, J. (1982). *Sens et expression*. Les éditions de minuit.
- Searle, J. (1972). *Les actes de langage*. Hermann.
- Searle, J. (1968). *Locutionary and illocutionary act*, *The Philosophical Review*, 77(4), 405-424.
- Seyfarth, R. M., & Cheney, D. L. (2003). Signalers and Receivers in animal communication. *Annual Review of Psychology*, 54, 145-173.
- Seyfarth, R. M., & Cheney, D. L. (1990a). The Assessment by Vervet Monkeys of their own and other species' alarm calls. *Animal Behavior*, 40, 754-764.
- Seyfarth, R. M., Cheney, D. L., & Marler, P. (1980). Monkey responses to three different alarm calls: *Evidence of predator classification and semantic communication*. *Science*, 210(4471), 801–803.
- Shannon, C. E., & Weaver, W. (1949). *The Mathematical Theory of Communication*. The University of Illinois Press.
- Slobin, I. (1991). Learning to think for speaking: native language, cognition rhetorical style, *Pragmatics Quaterly Publication of the International Pragmatics Association*, 1(1), 7-25.
- Slocombe, K., Kaller, T., Turman, L., Townsend, S., Papworth, S., & Zuberbühler, K. (2010). Production of food-associated calls in wild male chimpanzees is dependent on the composition of the audience. *Behavioral Ecology and Sociobiology*, 64(12), 1959-1966.
- Slocombe, K., & Zuberbühler, K. (2007). Chimpanzees modify recruitment screams as a function of audience composition, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 104, 17228-17233.
- Solié, C., Girard, B., Righetti, B., Tapparel, M., & Bellone, C. (2022). VTA dopamine neuron activity encodes social interaction and promotes reinforcement learning through social prediction error. *Nature and Neuroscience*, 25, 86–97.
- Smith, P. K. (2011). Language and the evolution of mind-reading. In P. Carruthers & P. K Smith (Eds). *Theories of theories of mind* (pp. 344-354). Cambridge University Press.
- Smith, R.H., Powell, C. A. J., Combs, D. J. Y., & Schurtz, D. R. (2009). Exploring the when and why of schadenfreude. *Social and Personality Psychology Compass*, 3, 530–546.

- Sperber, D. (2019). Personal notes on a shared trajectory. In K. Scott, B. Clark, & R. Carston (Eds.), *Relevance, pragmatics and interpretation* (pp 13-20). Cambridge University Press.
- Sperber, D. (1994). The modularity of thought and the epidemiology of representations. In L. A. Hirschfeld and S. A. Gelman (Eds.), *Mapping the mind: Domain specificity in cognition and culture* (pp. 39–67). Cambridge University Press.
- Sperber, D., & Baumard, N. (2013). Morale et réputation dans une perspective évolutionniste. In G. Origgi (Ed.), *La réputation* (pp. 11-27). Seuil.
- Sperber, D. & Wilson, D. (2025). Rethinking ostensive communication in an evolutionary, comparative and developmental perspective. *Psychological Review*. Advance online publication.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2015). Behind Speaker Meaning, *Croatian Journal of Philosophy*, 15(44), 117-149.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2012). *Meaning and Relevance*. Cambridge University Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2008). A Deflationary Account of Metaphors. In R. Gibbs (Ed.), *The Cambridge Handbook of Metaphor and Thought* (pp 84-105). Cambridge University Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2002). Pragmatics, modularity, and mind-reading. *Mind and Language*, 17, 3–23.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1986[1995]). *Relevance: Communication and Cognition*. Blackwell.
- Sperber, D., & Wilson. (1993). Linguistic form and Relevance. *Lingua*, 90, 1-22.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1981). Irony and the Use-Mention Distinction. In P. Cole (Ed.), *Radical Pragmatics* (pp. 295-318). Academic Press.
- Sperber, D., Clément, F., Heintz, C., Mascaro, O., Mercier, H., Origgi, G., & Wilson, D. (2010). Epistemic vigilance, *Mind and Language*, 25, 359–393.
- Spinoza, B. (1677[2009]). *Ethique*, Nathan.
- Susskind, J. M., Lee, D. H. Cusi, A. Feiman, R, Grabski, W, & Anderson, A.K. (2008). Expressing fear enhances sensory acquisition, *Nature Neuroscience*, 11, 840-850.
- Stalnaker, R. (2002). Common ground. *Linguistics and Philosophy*, 25, 701-721.
- Stalnaker, R. (1998). On the representation of context. *Journal of Logic, Language and Information*, 7(1), 3-19.
- Stegman, U. (Ed.) (2013). *Animal Communication Theory: Information and Influence*. Cambridge University Press.
- Stegmann, U. (2018). The Content of Animal Signals. In K. Andrews, & J. Beck (Eds.). *Routledge Handbook of Philosophy of Animal Minds* (pp. 324-332). Routledge.
- Stern, D. N. Stern. (1985). *The Interpersonal World of the Infant: A View from Psychoanalysis and Developmental Psychology*. Basic Books.
- Strawson, P. F. (1964b). Intention and Convention in Speech Act, *Philosophical Review*, 73, 439-460.

- Strawson, P. F. (1964a). Identifying Reference and Truth-Values, *Theoria*, 30(2), 96-118.
- Strawson, P. F. (1950). On referring, *Mind, New Series*, 59(235), 320-344.
- Szcześniak, K. & Pachot, M (2015). What? Me, lie? The form and reading of the incredulity response construction, *Constructions*, 1, 1-13.
- Tiercelin, C. (1993). *La pensée-signé*. Editions Jacqueline Chambon.
- Tomasello, M. (2015). *Pourquoi nous coopérons*. Presses Universitaires de Rennes.
- Tomasello, M. (2008). *Origins of human communication*. MIT Press.
- Tomasello, M. (2003). *Constructing a language: A usage-based theory of language acquisition*. Harvard University Press.
- Tomasello, M., Call, J., & Hare, B. (1998). Chimpanzees understand psychological states: the question is which ones and to what extent. *Trends in Cognitive Science*, 7, 153-156.
- Tomasello, M., Carpenter, M., Call, J., Behne, T., & Moll, H. (2005). Understanding and sharing intentions : The origins of cultural cognition. *Behavioural and Brain Science*, 28(5), 675-691.
- Tomasello, M., & Rakoczy, H. (2003). What makes human cognition unique? *From individual to shared collective intentionality. Mind and language*, 18(2), 121-147.
- Tomkins, S. S. (1962). *Affect, Imagery, Consciousness. Vol. 1. The positive Affects*. Springer.
- Trask, R. L. (1993). *A Dictionary of Grammatical Terms in Linguistics*. Routledge.
- Traugott, E. C. (1995). Subjectification in Grammaticalization. In D. Stein, & S. Wright (Eds.). *Subjectivity and Subjectivisation: Linguistic Perspectives* (pp. 31-54). Cambridge University Press.
- Tsai, J. L., Knutson, B., & Fung, H. H. (2006). Cultural Variaton in Affect Valuation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 90(2), 288-307.
- Vaish, A., Carpenter M, & Tomasello, M. (2010). Young children selectively avoid helping people with harmful intentions. *Child Development*, 81(6), 1661-1669.
- Vallverdu, C. N. & Lopez Bobo, M. J. (2003). *La Interjección. Semántica y Pragmática*. Arco Libros.
- Väyrynen, P. (2013). *The Lewd, the Rude and the Nasty: A Study of Thick Concepts in Ethics*. Oxford University Press.
- Villiers, J. G. de, & Villiers, P. A. de. (2000). Linguistic determinism and the understanding of false beliefs. In P. Mitchell & K. J. Riggs (Eds.), *Children's reasoning and the mind* (pp. 191-228). Psychology Press/Taylor & Francis.
- Walaszewska, E. (2004). What to do with response cries in relevance theory? In E. Mioduszewska (Ed.). *Relevance Studies in Poland. Volume I* (pp. 119-129). University of Warsaw.
- Warneken, F., & Tomasello, M. (2006). Altruistic helping in human infants and Young Chimpanzees. *Science* 311(5765), 1301-1303.
- Watson, J.B., & Rayner, R. (1920[2000]). Conditioned emotional reactions. *The American Psychologist*, 55(3), 313-7.

- Weiss, I. C, Pryce, C. R., Jongen-Rêlo, A. L., Nanz-Bahr, N., I., & Feldon J. (2004). Effect of social isolation on stress-related behavioural and neuroendocrine state in the rat. *Behavioral Brain Research*, 152(2), 279-95.
- Wharton, T. (2012). Prosody and Meaning. In J. Romero-Trillo (Ed.). *Pragmatics, prosody and English language teaching* (pp. 97-117). Springer.
- Wharton, T. (2009). *Pragmatics and Non-Verbal Communication*. Cambridge University Press.
- Wharton, T. (2003). Interjections, language and the ‘showing’/‘saying’ continuum, *Pragmatics and Cognition*, 11(1), 39-91.
- Wharton, T., Bonard, C., Dukes, D., Sander, D., & Oswald, S. (2021). Relevance and Emotion. *Journal of Pragmatics*, 181, 259-269.
- Wharton, T. & Raeber, T. (2017). Intensifying and expressive: two sides of the same coin. In *Paper presented at the Beyond Meaning International Conference*.
- Whorf, B. L. (1956). *Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. Edited by John B. Carroll. MIT Press.
- Wichmann, A. (2000). The attitudinal effects of prosody, and how they relate to emotion. In ISCA Tutorial and Research Workshop (ITRW) on Speech and Emotion.
- Wierzbicka, A. (1992b). The semantics of interjection. *Journal of Pragmatics*, 18, 159–192.
- Wierzbicka, A. (1992a). Defining emotion concepts, *Cognitive Science*, 16, 539-581.
- Wellman, H. M., Cross, D., & Watson, J. (2001). Meta-analysis of theory-of-mind development: The truth about false belief. *Child development*, 72(3), 655-684.
- Williams, B. (1985). Ethics and the limits of Philosophy, *Ethics*, 97(4), 821-833.
- Wilson, D. (2011). Procedural Meaning: Problems and Perspectives. In V. Escandell-Vidal, M. Leonetti & A. Ahern (Eds.), *Procedural Meaning: Problems and perspectives* (pp. 3-31). Emerald.
- Wilson, D. (2009). Irony and Metarepresentation. *Working Papers in Linguistics*, 21, 183-226.
- Wilson, D. (2006). The pragmatics of verbal Irony: echo or pretence?. *Lingua*, 116, 1722-1743.
- Wilson, D., & Carston, R. (2019). Pragmatics and the challenge of ‘non-propositional’ effects. *Journal of Pragmatics*, 145, 31-38.
- Wilson, D., & Carston, R. (2007). A unitary approach to lexical pragmatics: relevance, inference and ad hoc concepts. In N. Burton-Roberts (Ed). *Pragmatics* (pp. 230-259). Palgrave-MacMillan.
- Wilson, D., & Carston, R. (2006). Metaphor, Relevance, and the “Emergent Property” Issue. *Mind & Language*, 404-433.
- Wilson, D., & Sperber. (1998). The mapping between the mental and the public lexicon. In P. Carruthers & J. Boucher (Eds), *Language and Thought: Interdisciplinary Themes* (pp.184-200). Cambridge University Press.

- Wimmer, H., & Perner, J. (1983). Beliefs about beliefs: Representation and constraining function of wrong beliefs in young children's understanding of deception. *Cognition*, 13(1), 03–128.
- Winner, E. (1988). *The Point of Words: Children's Understanding of Metaphor and Irony*. Harvard University Press.
- Wondra, J., & Ellsworth, P. (2015). An Appraisal Theory of Empathy and Other Vicarious Emotional Experiences, *Psychological Review*, 122(3), 411-428.
- Worden, R. (1998). The Evolution of language from social intelligence. In J. R. Hurford, M. Studdert Kennedy & C. Knight (Eds), *Approaches to the evolution of Language* (pp.148-166). Cambridge University Press.
- Wundt, W. (1897). *Outline of Psychology*. Wilhelm Engelmann.
- Yablo, S. (2006). Non-catastrophic presupposition failure. In J. Thomson, & A. Byrne (Eds.), *Content and modality: Themes from the philosophy of Robert Stalnaker* (pp. 164–190). Clarendon Press.
- Yus, F. (2000). On reaching the intended ironic interpretation. *International Journal of Communication*, 10(1-2). 27-78.
- Zahavi, A. (1975). Mate selection: a selection for a handicap. *Journal of Theoretical Biology*, 53, 205-214.
- Zajonc, R. (1984). On the primacy of affect. *American Psychologist*, 39, 117-123.
- Zangwill, N. (2013). Moral Metaphor and Thick Concepts: What Moral Philosophy Can Learn from Aesthetics. In S. Kirchin (Ed.), *Thick Concepts* (pp. 197-209). Mind Association Occasional Series.
- Zuberbühler, K., Cheney, D. L., & Seyfarth, R. M. (1999). Conceptual semantics in a nonhuman primate. *Journal of Comparative Psychology*, 113(1), 33–42.
- Zuberbühler, K. (2005). The phylogenetic roots of language: Evidence from primate communication and cognition. *Current discussion in Psychological Science*, 14(3), 126-130.

Vidéos

- Associazione NEL. (2018, 3 janvier). David Sander - Passioni - Conferenza - Associazione Nel [Vidéo]. YouTube.
- Sciences de la vie - Collège de France. (2022, 12 septembre). L'influence du langage et des symboles sur la perception... (1) - Stanislas Dehaene (2020-2021) [Vidéo]. YouTube.
- Grace Mandarin Chinese. (2021, 24 novembre). How Chinese Tones Work with Songs. [Vidéo]. YouTube.